

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique which may alter any of the images in the reproduction or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte mais lorsque cela était possible ces pages n'ont pas été filmées
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc. have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

C

L

D

Pay

2

S

G



Cher

Jac

A

NOUVELLE
RELATION
DE LA
GASPESIE,

QUI CONTIENT

Les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaspefiens Porte-Croix, adorateurs du Soleil, & d'autres Peuples de l'Amérique Septentrionale, dite le Canada.

DEDIE'E A MADAME LA
PRINCESSE D'EPINAY,

Par le Pere CHRESTIEN LE CLERCQ,
Missionnaire Recollet de la Province de
Saint Antoine de Pade en Artois, &
Gardien du Convent de Lens.

A PARIS,
Chez AMABLE AUROY, rue Saint-
Jacques, à l'Image S. Jérôme, attenant
la Fontaine S. Severin.

M. DC. XCI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

L'éditeur

RARE
FC
2845
G324



A MADAME
LA PRINCESSE
D'EPINOY.

MADAME,

*Ne soiez pas surprise, si
je prens la liberté de vous
presenter, & de donner au
Public, sous les auspices
à ij*

EPI T R E.

*favorables de v^otre illustre
Nom , la Nouvelle Rela-
tion de la Gaspesie ; puis-
qu'elle vous est dûe legiti-
mement , & qu'il est égale-
ment de son devoir & de sa
reconnoissance, de vous offrir,
par l'un de ses Missionnaires,
ce qu'elle a de plus religieux
devant Dieu , & de consi-
derable devant les hommes,
pour s'acquiter aujourd'hui
des étroites obligations dont
elle est redevable depuis plus
d'un siecle , à la pieté de
vos Ancêtres , d'avoir été
soumise aux Loix de l'Eglise,
& du plus grand Monarque
de l'Univers , par les appli-*

E P I T R E.

cations de leur zele pour le service de l'Etat & de la Religion.

En effet, MADAME, la verité de l'Histoire nous apprend, que Monsieur Philippe Chabot, Comte de Buransais & de Chargny, Seigneur de Brion, & Grand Amiral de France, qui vivoit plein d'honneur & de gloire sous le Regne de François Premier; voulant fraïer les routes aux Predicateurs de la Foy, dans un País où elle n'avoit jamais été annoncée, donna genereusement à Jacques Carrier avec ses Commissions, trois

EPI T R E.

*navires équipés à ses frais
& dépens, munis de tout ce
qui étoit nécessaire pour en
faciliter les premières décou-
vertes, & jeter les fonde-
mens de cette florissante Co-
lonie de la Nouvelle France,
que l'on voit aujourd'hui si
bien établie dans le Canada;
& transpirant dans le cœur
de ce fameux Pilote, une
partie de cette noble ardeur,
si commune & si naturelle à
tous ceux de vôtre Maison,
d'amplifier & d'étendre la
gloire de JESUS-CHRIST
& de nos Rois, il luy com-
manda d'y arborer la Croix,
les Fleurs-de-lys, & cette ce-*

ÉPIÎRE.

*lebre Inscription, qui acquis
à la Monarchie Françoisè
plus de deux mille lieuës de
ces vastes Contrées, l'année
1535. le sixième Juillet, qu'elle
parut pour la première fois
dans la Gaspésie, & peu de
jours après sur les rivages
& les côtes du Fleuve
de Saint Laurent, en ces
termes: Franciscus Primus,
Dei gratiâ, Rex Franco-
rum, regnat.*

*C'est ainsi, MADAME,
que toute la France est re-
devable à vôtre auguste
Maison, de la conquête de
ce nouveau Monde, & que
par un effet singulier de la*

ÉPITRE.

divine Providence, nos Sauvages Gaspestiens virent, avec autant de joie que de surprise, dans leur Pays, une Croix semblable à celle qu'ils adoroient sans la connoître : Ils la figuroient & la portoient religieusement dessus leur chair & dessus leurs habits ; elle presidoit dans leurs Conseils, dans leurs Viages, & dans les Affaires les plus importantes de la Nation : leurs Cimetières paroissoient plutôt Chrétiens, que Barbares, par le nombre de Croix qu'ils faisoient mettre dessus leurs tombeaux ; en un mot, c'é-

EPI T R E.

soient, MADAME, des Atheniens d'un nouveau Monde, qui rendoient leur hommage & leur adoration à la Croix d'un Dieu qui leur étoit inconnu, dans le tems même que les Princes d'Epinoy & de Melun entreprennoient genereusement les voïages les plus celebres de la Terre - Sainte, avec Saint Loüis & nos autres Rois de France, pour la retirer de l'opprobre où elle étoit parmi ces Nations Infideles, & la faire adorer par tout le Monde.

Animez de l'esprit de Saint Paul, ces Grands Hommes,

ÉPITRE.

MADAME, ne vouloient point, avec cet Apôtre de JESUS-CHRIST, d'autre gloire, que celle qu'ils recherchoient avec empressement dans la Croix du Fils de Dieu: & ne comptant pour rien ni le grand nombre des Victoires qu'ils avoient remportées sur les Ennemis de la Foi, ni ces faits d'Armes heroïques qui leur acquirent le surnom de Charpentiers, à cause de la force victorieuse de leur bras, & de la pesanteur de leurs coups; ils se faisoient principalement honneur de se croiser avec les plus Braves du

E P I T R E.

Royaume; portoient publiquement ce sacré Signe de nôtre Salut, comme la marque éclatante de leur Christianisme; faisoient leur Testament, & dispoſoient de leur Maison avant leur départ pour la Conquête de la Terre-Sainte, dans le deſſein d'y être Martyrs, ou d'y faire regner JESUS-CHRIST : c'étoient des Heli, qui mouroient à tout moment de regret, de voir cet Arche d'alliance en la puissance de ces Philistins indomptables; & ils vouloient enfin, qu'elle fût gravée dessus leur Mausolée, avec les Armes de vôtre

ÉPIÎRE.

Maison , pour marquer à toute la Posterité , qu'ils se mettoient encore après la mort sous la protection de la Croix du Fils de Dieu, dont ils avoient durant la vie soutenu les interêts ; avec tant de zele & de gloire.

Je passerois, MADAME, les bornes d'une Epître, & je reconnois avec plaisir qu'il me faudroit de gros volumes, si je voulois rappeler ici la memoire glorieuse & triomphante de ces Illustres Heros : L'antiquité de leur Noblesse , plus ancienne même que la naissance du Christianisme

ÉPI TRE.

nisme dans nôtre France ,
au rapport de Gregoire de
Tours , qui la fait descendre
de ce fameux Aurelian , le-
quel ménagea le Mariage de
Sainte Cloilde & du Roi
Clovis , avec tant de sagesse,
de conduite & de prudence,
que ce grand Prince luy don-
na pour récompense de cet
important service, la Comté
de Melun avec ses dépen-
dances : ces pompeuses &
magnifiques Alliances de vô-
tre Maison, avec les Têtes
couronnées , & ce qu'il y
a de plus Noble & d'Au-
guste dans l'Europe : la
profonde érudition d'un si

EPI TRE

grand nombre de sçavans
Prelats , dont les Lumie-
res Orthodoxes ont illus-
tré l'Eglise de JESUS-
CHRIST, & dissipé les te-
nebres & les erreurs qui
vouloient la perdre , ou la
corrompre : la Vertu austere
& la Sainteté de tant d'Ab-
besses , qui ont fondé , re-
formé & santifié les Cloîtres :
cette Pieté & cette Miséri-
corde si naturelle & si visible,
par la fondation de tant de
Convents , d'Eglises, de Cha-
pelles , d'Oratoires & d'Hô-
pitaux , dotés des biens de
vos Ancêtres , & soutenus,
MADAME, de vos pro-

EPI T R E.

*pres Liberalitez, à Bethune,
à la Bassée, à Abbeville, à
Baugé, & dans plusieurs
autres endroits du Roiaume.*

*Je serois infini, M A-
D A M E, & j'ose même
dire, avec toute la fran-
chise & la candeur que me
donne mon País natal, il
seroit inutile de faire ici le
détail des Actions & des Ver-
tus heroïques de vos Illustres
Predecesseurs; puisqu'il sem-
ble que la Nature & la
Grace aient heureusement
concouru, pour reünir en
vôtre Personne, tout ce
que l'une & l'autre leur*

ÉPIÎRE.

avoit donné de Noblesse,
de Vivacité d'esprit, de
Conduite, de Sagesse, de
Courage, de Vertu, de
Pieté, de Foi & de Re-
ligion, qui paroissent au-
jourd'hui avec tant d'éclat
dans votre Illustre Person-
ne, que vous ne vous at-
tirez pas moins de Bene-
dictions, que Mademoisel-
le de Melun votre Sœur
en a reçûës, en vivant &
en mourant en odeur de
Sainteté, dans la pratique
des Vertus les plus éminen-
tes du Christianisme, sur
lesquelles vous prenez plai-
sir de regler & de former
toutes

EPITRE.

toutes les Actions de vôtre
vie.

En sorte que s'il m'é-
roit permis de faire un
défi semblable à celui du
Sage, parlant de la Femme
Forte, ce seroit, M A-
D A M E, pour en trou-
ver une qui pût imiter sur
Vous, cette grandeur d'Ame
& de Zele, qui vous
attache inviolablement aux
interêts de Dieu, de la Re-
ligion & de l'Etat; cette
élévation & cette étendue
de Genie universel, qui ne
vous laisse rien penser que
de noble: cette Charité sans
borne, qui rend vôtre cœur

é

EPI T R E.

sensible aux miseres d'autrui ; ouvre vos mains aux liberalitez & aux profusions de vos grandes richesses, pour les soulager ; fait de vôtre Maison l'azile & le refuge des affligez ; plaide auprès du Roi & des Ministres, en faveur des miserables ; rend vôtre abord facile & aisé aux Grands & aux Petits ; vous porte à faire du bien à tout le Monde ; vous inspire cette Humilité sans bassesse, & cette sainte Fierté sans orgueil ; & vous donne enfin un Cœur selon le Cœur de Dieu, qui vous merite aujourd'hui, avec tant

ÉPI T R E.

de justice, l'estime du plus
Grand des Monarques, &
la veneration de la Cour.

Que vôtre modestie,
MADAME, ne s'en offen-
se pas : ennemie de la flate-
rie & de la vanité, l'on sçait
que vous ne fondez vôtre
Grandeur, que sur ce qui
peut vous rendre agreable à
celuy qui n'éleve une ame
aussi Chrétienne que la vô-
tre, qu'autant qu'elle s'a-
neantit en sa presence ; mais
enfin, quand je voudrois,
pour vous complaire, passer
sous silence le peu que je
viens de dire de tous ces
rars Avantages de Nature

ÉPITRE.

Et de Grace que vous possédez, ils n'en seroient pas moins connus de toute la Terre, par les réjallissemens & les impressions sensibles que vous en faites dans le cœur & dans l'esprit de Messieurs les Princes vos Enfans, qui se sont distingués dans leur première Campagne, avec tant de Valeur, d'Intrepidité, de Conduite & de Sagesse, que le Roi a bien voulu confier à la bravoure de Monsieur le Prince d'Epinoÿ, à l'âge de dix-huit ans, le Regiment de Picardie, & gratifier Monsieur son Frere, d'une Com-

E P I T R E.

pagnie de Cavalerie, pour reconnoître & animer la Va- leur de ces deux jeunes Heros, qui donnent de si belles espe- rances à tous les braves du Roiaume.

Dignes du choix de LOÛIS- LE GRAND, & sainte- ment animez de ce zele tout de feu de leurs Generoux Ancêtres, pour la Religion & l'Etat, on les a vû cou- rir à la Gloire, & sui- vre Monseigneur en Alle- magne, pour soutenir les mêmes interêts: ils se par- tagent aujourd'hui en Flan- dre & sur le Rhin, afin d'é- tre par tout les Défenseurs

ÉPITRE.

*des Autels, & faire revivre
avec la memoire, le Courage
& le Zele des Guillaumes,
des Adams de Melun, &
des autres Heros du Christia-
nisme, qui ont arrêté les
progrez des Infideles, domp-
té la rebellion des Hereti-
ques, & vaincu par tout les
Ennemis de la France.*

*Penetré donc que je suis,
des sentimens d'un profond
respect pour la Vertu d'une
Mere si Glorieuse, & char-
mé du Zele & de la Genero-
sité des Enfans si dignes de
leur Naissance; que dois-je
faire, MADAME, après
avoir pris la confiance de*

ÉPIÎRE.

*vous dedier la Nouvelle
Relation de la Gaspésie ,
pour la donner au Public
sous vos auspices? sinon d'of-
frir à Dieu mes Prieres ,
mes Vœux & mes Sacrifices,
pour le conjurer instamment
de verser avec abondance sur
vôtre Illustre Personne , la
plenitude de ses Benediçtions ,
& de conserver Messieurs les
Princes vos Enfans , dans
les dangers , les perils , &
les hazards de la Guerre ,
où l'intrepidité de leur Cou-
rage , secondé d'un veritable
zele de Religion , les expose
à tout moment , pour la Ca-
tholicité , & le Service du*

ÉPITRE.

*premier, du plus Augaste
& du plus Religieux Mo-
narque du Christianisme.*

*Je me trouve, M^A-
DAME, d'autant plus
obligé à ces justes devoirs,
qu'ayant l'honneur d'être
non-seulement Gardien des
Recollets de Lens, qui ont
le bonheur d'annoncer l'E-
vangile de JESUS-CHRIST
à vos Peuples de la Princi-
pauté d'Epinoÿ, mais encore
Superieur d'une Communau-
té aussi reguliere, & aussi
zelée pour la perfection Re-
ligieuse, que celle de vos
Filles de la Bassée, dont
vous êtes la Fondatrice,*
avec

ÉPITRE.

nous devons tous ensemble
reconnoître devant Dieu,
aux pieds de ses Autels,
les puissantes obligations que
nous vous avons, & à toute
votre Illustre Famille;
dans l'esperance que votre
bonté voudra bien rece-
voir ce petit essai de
l'Histoire de la Gaspésie,
aussi favorablement qu'elle
m'a reçu moi-même, lors-
que j'ai eu l'honneur, à
mon arrivée à Paris, de
vous témoigner, comme je
fais encore à present, avec
tout le respect qu'il m'est
possible, que je suis &

E P I T R E.

*ferai toute ma vie , par
inclination &) par obliga-
tion ,*

MADAME,

Vôtre tres - humble & tres-
obeissant Serviteur , Frere
CHRISTIEN LE CLERCQ,
Missionnaire Recollet de la
Province d'Artois, & Gar-
dien du Convent de Lens.

Extrait du Privilege du Roi.

PAR Grace & Privilege du Roi, donné à Paris le 30. Decembre 1690. signé, par le Roi en son Conseil, MENESTREL ; Il est permis au R. P. CHRESTIEN LE CLERCQ Missionnaire Recollet, Gardien du Convent de Lens en Artois, de faire imprimer par qui bon luy semblera, un Livre intitulé *Nouvelle Relation de la Gaspésie, qui contient les Mœurs & la Religion des Sauvages Gaspestiens Porte Croix, adorateurs du Soleil, & autres Peuples de l'Amerique Septentrionale, dite le Canada, durant le tems & espace de huit années consecutives, à compter du jour que led. Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Et défenses à tous Imprimeurs & Libraires*

de l'imprimer, vendre & debiter, sous quelque pretexte que ce soit, même d'impression étrangere; ou autrement, sans le consentement dudit Expositant, ou de ses aïans cause; à peine de quinze cens livres d'amende, payables par chacun des contrevenans, confiscation des exemplaires, & de tous dépens, dommages & interêts, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 5. Janvier 1691. suivant l'Arrêt du Parlement du 8. Avril 1653. & celui du Conseil Privé du Roi, du 27. Février 1665.

Signé, AUBOÏYN, Syndic.

Ledit Reverend Pere a cédé son Privilege à AMABLE AUROY Marchand Libraire.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois, le vingtième Avril 1691.

NOUVELLE



NOUVELLE
RELATION
DE LA
GASPESIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la Gaspésie en general.

LA Gaspésie ou Gaspé,
d'où nos Sauvages ti-
rent leur origine &
leur nom de Gaspésiens, n'a
pas seulement été fameuse &
remarquable parmi les Na-
tions de l'Amérique Septen-

A

trionale ; soit par la demeure ancienne & ordinaire que les premiers Chefs & les Capitaines , qui sont les Rois & les Souverains de ces Peuples , y ont établië pendant le cours de plusieurs siècles , comme le Siege de leur Empire , & d'un Gouvernement tel qu'il se peut trouver dans le Canada , parmi les Barbares de la Nouvelle France ; soit aussi par les guerres sanglantes , & la fureur de leurs armes victorieuses & triomphantes , qu'ils ont autrefois portées jusques chez les Eskimaux , & les autres Sauvages qui demeurent le long des côtes du grand fleuve de Saint Laurent : Mais elle est encore tres considerable parmi nous , tant par la pêche de Moruë que l'on y fait tous les ans , que par la mine de

Plomb qu'on y a découvert depuis quelques années, laquelle toutefois on a été malheureusement obligé d'abandonner, après y avoir fait une tres-grande dépense ; cette mine n'ayant pas été jugée assez abondante pour en retirer le profit & les avantages qu'on en esperoit : peut-être, à ce que j'en ay pû juger lorsque j'étois sur les lieux, parce que les Mineurs que l'on y avoit envoïez de France, ont voulu trouver sur le haut, le pillon qu'ils eussent pû trouver beaucoup plus facilement au bas du rocher qui cache ce métal, dont l'espece approche davantage, ou pour le moins autant de l'étain, que du plomb.

Ce lieu donc, qui est proprement ce que nous appel-

4 *Nouvelle Relation*

lons Gaspésie, ou autrement Gaspé, est un País plein de montagnes, de bois & de rochers, dont la terre est tout-à-fait sterile & ingrate: en un mot, c'est une Baye qui est à l'embouchure du fleuve de Saint Laurent, à la hauteur de quarante - huit degrez, sur quatre à cinq lieuës de largeur, & six à sept de profondeur, qui se termine par un tres - beau bassin & trois rivieres fort poissonneuses, lesquelles se divisent bien avant dans les terres. Elle n'est éloignée que de sept lieuës de l'Isle Percée, qui n'est pas, comme quelques-uns se l'imaginent, une Isle capable de loger des Habitans; puisque ce n'est qu'un rocher fort rude, escarpé de toutes parts; d'une hauteur extraordinaire, & d'une elevation surprenante. Il est

de la Gaspésie. 3

même tellement percé dans trois ou quatre endroits différens, que les chaloupes passent toutes mâchées & à pleine voile par la principale de ses ouvertures : C'est de-là qu'il tire son nom de l'Isle Percée, quoique ce ne soit véritablement qu'une Peninsule ou Presqu'isle, dont on peut faire aisément le circuit à pied, lorsque la marée est basse, & n'ayant la ressemblance d'une Isle qu'à marée haute. Elle n'est séparée de la Terre-ferme, que de deux à trois arpens de terre : il semble même qu'elle y ait été jointe autrefois, & qu'elle n'en ait été divisée que par les orages & les tempêtes de la mer.

Nous y avons une Mission assez considérable; d'où j'apprens avec bien de la douleur

6 *Nouvelle Relation*

par un de nos Missionnaires, le Reverend Pere Emanuel Jumeau, qui est de retour du Canada, dans le tems même qu'on imprime cette Histoire, que l'Hospice & l'Eglise que nous y avons fait bâtir, & que les Sauvages les plus barbares de la Nouvelle France avoient en singuliere veneration, n'ont pas été à l'abri de la fureur & de la rage des Anglois, Hollandois & François renegats, qui ont tout reduit en cendres, avec des circonstances capables de faire fremir d'horreur l'Enfer même. Voici le contenu de la Lettre que ce bon Religieux m'écrit de l'Isle Dieu, du quinziesme d'Octobre mil six cens quatre-vingt-dix.

Mon Reverend Pere ,

Je passe sous silence le détail affligeant du naufrage que nous fîmes l'année passée, dans une nuit affreuse, le vingt-troisième de Novembre, contre le Cap des Rosiers, à quinze lieues de l'Isle Percée, & du malheur que nous avons eu celle-cy, d'avoir été pris par un Armateur de Flessingue, à cinquante lieues de la Rochelle, pour vous faire part de la douleur qui seule m'occupe entièrement à présent, & qui, je m'assure, ne vous affligera pas moins que moy, puisque j'ay été le témoin des peines que vous vous êtes données pour l'établissement de nôtre Mission de l'Isle Percée, & du Zele avec lequel vous y avez procuré la gloire de Dieu, & le salut des

A iij

8 *Nouvelle Relation*

ames. Il semble que nôtre Seigneur n'ait voulu me conserver la vie dans le naufrage, que pour être aussi le témoin de la ruine totale & de l'entiere desolation de ce lieu; afin de vous en faire moy-même la relation, qui donnera assez à connoître à tout le monde, jusqu'à quel excez d'impiété & de fureur l'Herésie peut monter, quand une fois elle se trouve en état de tout entreprendre & de tout exécuter par le ministère de ses adberants. C'est peu de vous dire, qu'au commencement du mois d'Août dernier, deux frégates Angloises parurent sous le Pavillon de France, à la rade de l'Isle de Bonaventure, & par ce stratagème se saisirent aisément de cinq navires Pêcheurs, dont les Capitaines & les équipages, qui étoient alors entierement occupés à la pêche, furent tous

de la Gaspésie.

obligez de se sauver à Quebec ;
parce qu'ils n'étoient pas en état
de se défendre, ni de résister à
tant de Nations liguées contre-
eux. Ensuite, ces ennemis jurez
de l'Etat & de la Religion aiant
tenté une descente à terre, qui
leur reussit comme ils le souhai-
toient, ils y sejournerent pendant
huit jours tous entiers, où ils
commirent cent impietez, avec
tous les desordres imaginables ;
mais entre autres choses ils pille-
rent, ravagerent & brûlerent les
maisons des Habitans, qui sont
bien au nombre de huit ou dix
Familles, & qui pour la pluspart
s'étoient déjà refugiez dans les
bois avec precipitation, pour é-
viter la rencontre & la cruauté
de ces impitoyables Heretiques,
qui faisoient un horrible carnage,
& mettoient tout à feu & à
sang. Je fremis d'horreur au sim-

10 *Nouvelle Relation*
ple souvenir des impietez &
des sacrileges que ces scelerats
commirent dans nôtre Eglise, qui
leur servoit de corps-de-garde, &
de lieu de débauche; lesquels ani-
mez du même esprit que les Ico-
noclastes, briserent & foulèrent
aux pieds nos Images, contre les-
quelles ils fulminoient mille im-
precations, avec des invectives
& des injures, comme si elles
eussent été vivantes. Les ta-
bleaux de la sainte Vierge & de
saint Pierre ne furent pas exemts
de leur furie, ni de leurs empor-
temens; puisq̃ue tous deux furent
cribles de plus de cent cinquante
coups de fusil, que ces malheu-
reux lâchoient, à chaque fois qu'ils
prononçoient par moquerie & par
derision ces mots des Litanies:
Sancta Maria, ora pro nobis:
Sancte Petre, ora pro nobis.
Pas une Croix n'échapa à leur

fureur, à la réserve de celle que j'avois autrefois plantée sur la Table à Rolland, qui pour être sur une montagne de trop difficile accez, subsiste encore à present toute seule, comme le monument sacré de nôtre Christianisme. Les sacrileges de Baltazar, qui prophana autrefois, au milieu d'un festin, les vases sacrez du Temple de Ierusalem, en y faisant boire ses Courtisans & ses Concubines, furent les mêmes que commirent ces Heretiques, lesquels au milieu de leurs horribles débauches, tant de jour que de nuit, beuvoient dans nos Calices des rasades, à la santé du Prince d'Orange, qu'ils benissoient; fulminant au contraire mille imprecations contre leur Roi legitime. Le Commandant, pour se distinguer autant par ses impietez, qu'il l'étoit par son caractere, se

revêtit de la plus belle de nos Chasubles ; & par une ostentation aussi vaine que ridicule, se promenoit sur la greve, avec le Soleil d'argent, qu'il avoit fait attacher sur son bonnet ; obligeant ses camarades, par mille paroles de dissolution, à luy rendre les mêmes honneurs & les mêmes reverences, que les Catholiques rendent dans les Processions les plus solennelles, au tres-saint Sacrement de l'Autel. Ils acheverent enfin toutes ces impietez, par une ceremonie autant extraordinaire dans sa forme, qu'elle est extravagante & abominable dans toutes ses circonstances. Ils prirent les Couronnes du saint Sacrement & de la sainte Vierge, qu'ils poserent sur la tête d'un mouton : ils lierent les pieds de cet animal ; & l'ayant couché sur la Pierre consacrée du

maître Autel, ils l'égorgerent, & le sacrifierent, en dérision du Sacrifice de la sainte Messe, pour remercier Dieu (à ce qu'ils disoient) des premiers avantages qu'ils remportoient sur les Papistes de la Nouvelle France. Ils mirent ensuite le feu aux quatre coins de l'Eglise, qui fut bien tôt reduite en cendres, de même que celle de nôtre Mission en l'Isle de Bonaventure, qui eut aussi une pareille destinée, après qu'ils en eurent brisé les Images, & coupé tous les ornemens à grands coups de sabre. Vous pouvez bien juger, par la douleur que vous ressentez au simple recit que je vous fais de ces desastres, combien je fus sensiblement touché, lorsque dans l'endroit même où avoit été le maître Autel de nôtre Eglise, j'y trouvoy encore la carcasse du mou-

14 *Nouvelle Relation*

ton qui avoit servi de victime au sacrifice abominable de ces Impies. Outré & penetré de douleur de voir ainsi toutes les Croix de cette Mission hachées par morceaux, ou renversées par terre, je formai en même-tems la resolution de rétablir les principales; à quoy je reüssis, avec le secours charitable des Habitans, qui se porterent à ce saint ouvrage avec encore plus de pieté & de devotion, que ces misérables Heretiques n'avoient fait paroître de fureur & de rage à les renverser: Mais hélas! mon cher Pere, j'ay grand sujet de croire, & je crains bien qu'elles ne ressentent encore les effets funestes d'une seconde descente de ces ennemis jurez de nôtre sainte Religion; puisque deux jours après l'érection de ces Croix, c'est à dire le dixième de Septembre,

nous fûmes obligez de couper incessamment nos cables, & de faire voile à la vûe de sept navires ennemis, qui nous donnerent la chasse d'une étrange maniere, mais dont nous échapâmes enfin heureusement, à la faveur de la nuit, pendant laquelle nous vîmes avec regret toutes les Habitations de la petite riviere en feu. Dieu sçait l'embarras & les inquietudes où nous nous trouvâmes alors, n'ayant point de lesté ce qu'il nous en falloit pour forcer de voile, afin de nous éloigner plus promptement de l'Isle Percée, comme nous le souhaitions; & outre cela, manquant de pain, d'eau douce, & en un mot, de tout ce qui étoit nécessaire pour une navigation aussi longue & aussi difficile, que celle de Canada en France; mais enfin, nôtre Seigneur nous délivra de tous ces dangers par sa misericorde,

16 *Nouvelle Relation*

& particulièrement de l'Armateur de Flessingue, qui s'étant rendu maître de nôtre vaisseau, nous pilla entierement ; & ne nous ayant retenu que quatre à cinq heures dans son bord, nous renvoia dans nôtre navire, après beaucoup de menaces & de mauvais traitement : & deux jours après, étant derechef poursuivi par un autre vaisseau, nous découvrimus heureusement l'Isle-Dieu, où nous venons de mouiller l'ancre à la rade, & d'où je vous écris cette Lettre, dans l'esperance de vous entretenir plus amplement des malheurs de nôtre Mission de l'Isle Percée. Souvenez vous cependant de moy dans vos saints Sacrifices, & me croiez pour l'éternité tout à vous.

Nous avons sans doute lieu de croire, par tant d'horreurs
& de

& de sacrilèges, que ces Impies ne reüssiront pas dans le projet pernicieux qu'ils ont formé, de desoler entierement la Colonie de la Nouvelle France ; & que le Seigneur, qui se jouë comme il luy plaît des desseins des méchans, protégera ses fideles Sujets contre les ennemis jurez de son saint Evangite, & délivrera son Peuple de l'opression & de la tyrannie de ces cruels Pharaons, en donnant la victoire aux Canadiens, sous la conduite de Monsieur le Comte de Frontenac ; ce que nous avons lieu d'esperer, suivant les dernieres nouvelles que nous avons reçûës du Canada.

L'Eglise de cette Mission étoit destinée au Prince des Apôtres, & la ceremonie que l'on en fit pensa me coûter la

vie ; puisque pour la rendre plus celebre , plus pompeuse & plus magnifique , m'étant embarqué dans un canot avec trois de nos Sauvages , afin d'y apporter tout ce que j'aurois pû trouver d'ornemens, le mauvais tems nous surprit : la mer changea presque en un momēt. Il s'éleva enfin un orage & une tempête si furieuse, qu'elle brisa & emporta les deux extrémitez de nôtre canot, de manere que nous nous trouvâmes dans l'eau jusques à la ceinture, & dans un danger manifeste de perir & de nous perdre tous, sans le secours charitable de nos Sauvages ; car ces Barbares , qui étoient alors , par bonheur pour nous , cabanez sur les rivages de la mer , s'aperçurent heureusement de nôtre disgrâce : Ils en furent si sen-

siblement touchés, qu'ils quitterent promptement leurs habits, & par une generosité que nous ne pouvons assez reconnoître ni admirer, les uns se jetterent tous nuds à la nage, & quelques autres s'embarquerent avec tant de succez dans leurs canots, qu'ils nous délivrerent enfin du peril où nous nous étions malheureusement engagez. Nos Capitaines François voulurent reconnoître par leurs festins & les presens, qu'ils firent genereusement à tous ces Sauvages, les bons offices qu'ils venoient de rendre à leur Missionnaires; & par une sainte émulation, ces Messieurs voulurent bien donner aussi tout l'éclat, & faire paroître toute la ferveur qu'on pouvoit souhaiter dans un País barbare,

20 *Nouvelle Relation*

& dans une conjoncture si favorable, pour honorer la cérémonie de la Dedicace de la premiere Eglise qu'on ait jamais érigée à la gloire de Dieu dans ce lieu de pêche, depuis l'établissement de la Foi, & la naissance du Christianisme dans la Nouvelle France; comme vous le pouvez voir fort au long, dans le Livre que j'ay fait *du premier établissement de la Foi dans la Nouvelle France*, qui se vend chez le même Libraire. Cette Mission, avec celle de l'Isle de Bonaventure, qui a Sainte-Claire pour Titulaire & pour Patronne, & qui n'est éloignée de l'Isle Percée, que par le trajet d'une petite lieuë, nous a été donnée du consentement de Monseigneur de Laval, alors Evêque de Petrée & Vi-

caire Apostolique, mais depuis premier Evêque de Quebec; par Monsieur le Comte de Frontenac Lieutenant General des armées du Roi, Gouverneur de toute la Nouvelle France: afin que rien ne manquât au zele infatigable qu'il a toujours fait paroître pour le soulagement spirituel & temporel des Sujets de sa Majesté, qui viennent negocier, pêcher, ou s'habituer dans cette nouvelle Colonie. Les Recolets luy feront à jamais redevables de l'honneur, d'avoir été les premiers missionnaires sedentaires de cette belle mission, qui s'est renduë celebre & florissante, par les travaux & les soins Apostoliques qu'ils ont pris pour le salut des François & des Sauvages qui la composent aujourd'huy. C'est

là où les Reverends Peres Hilariou Guesnin & Exuper de Thunes ont signalé leur zele & leur pieté, avec une édification singuliere de tous ces Peuples.

Le tres-Reverend Pere Potentien Ozon, Provincial des Recollets de Saint Antoine de Pade en Artois, qui passa en qualité de Commissaire & Supérieur de nos Missions en 1675. m'y destina la même année, pour y continuer le bien que ces illustres Missionnaires y avoient déjà saintement commencé. Le Lion d'or, commandé par le Capitaine Coûturier, fut le vaisseau sur lequel je m'embarquay, afin de me rendre au plûtôt à l'Isle Percée. Nous y arrivâmes le ving septième Octobre de la même année, après avoir

essuié mille dangers ; mais entr'autres une tempête si fâcheuse & si violente , tout proche de la fameuse Isle d'Anticostié , que nôtre Capitaine se voïant dans l'impossibilité de résister à la fureur de l'orage , prit la résolution de repasser en France , sans mouïller l'ancre à la rade de l'Isle de Bonaventure , & ainsi d'y abandonner les hommes qu'il y avoit laissez en allant à Québec , pour y faire la pêche de Moruë : mais enfin , le calme succedant tout à coup à la tempête , sur les dix heures du matin , fit changer de dessein à nôtre Capitaine , qui continua sa route comme auparavant ; & après beaucoup de peines & de fatigues , nous abordâmes , graces à Dieu , fort heureusement , à

24 *Nouvelle Relation*

L'Habitation de Monsieur Denys, sur les quatre heures après midi, qui étoit tres bien logé, sur le bord d'un bassin vulgairement appellé la Petite riviere, separé de la mer par une belle langue de terre, qui par l'agrément merveilleux qu'elle donne à ce lieu, le rend un séjour fort agreable.

La solitude où je me trouvoy alors, sans y penser, avec trois à quatre personnes qui étoient au service de Monsieur Denys, n'eut rien que d'engageant & d'aimable pour moy: je peux même dire, avec verité, qu'elle fut la principale de toutes mes consolations; puisqu'elle me procura tout le tems que je pouvois raisonnablement souhaiter; pour me disposer saintement aux fonctions penibles & laborieuses de ma premiere Mission,

Mission , que le merite de l'obeïssance venoit de confier à mes soins.

Un homme , qui dans la bassesse de son extraction, conservoit une vertu peu commune & assez rare , parmi les domestiques les plus zelez pour le service de Dieu & de leurs Maîtres , adoucit beaucoup les rigueurs de nôtre hivernement. On peut dire que j'étois charmé du plaisir qu'il prenoit dans les entretiens que nous avions souvent ensemble , touchant l'affaire importante de son salut. Il prenoit un soin particulier de m'éveiller tous les jours régulièrement à quatre heures , afin de me disposer à celebrer la sainte Messe , que je disois ordinairement à la pointe du jour , avec les Prieres du ma-

tin : & le soir , selon la coûtume tres-louable & generalement observée dans toutes les Familles de la Nouvelle France , nous disions le Chapelet en commun , avec les Prieres ordinaires, qui étoient suivies de la lecture des Reflexions les plus touchantes du Jugement dernier, composées par le tres-Reverend Pere Hyacinthè le Febvre. Comme c'est un ouvrage rempli d'érudition, & des veritez les plus solides du Christianisme, il m'a aussi toujourns été d'un tres-grand secours dans tous les endroits differents, où l'obeissance m'a destiné pour le service de nos Missions. Je l'appellois mon Missionnaire par excellence, qui pendant mon absence travailloit fructueusement à la conversion

des ames ; puisqu'en effet l'ayant une fois donné à quelqu'un de ces Catholiques, dont la vie n'étoit pas des plus régulières, la lecture qu'il en fit pendant six semaines, luy inspira des sentimens d'une contrition si sincere & si véritable, qu'en me remettant ce Livre entre les mains, il me fit une confession générale de toute sa vie passée, après avoir été plus de dix huit ans, sans frequenter le Sacrement de Penitence.

Je m'appliquai sérieusement pendant tout cet hiver, à l'étude de certains Ecrits de la langue Algonquinne, que l'on m'avoit donnez ; croiant qu'ils me seroient necessaires pour l'instruction des Sauvages au retour de leur chasse, qu'ils faisoient à quinze ou vingt

lieuës de nôtre Habitation. Tout mon travail cependant fut inutile, car nos Gaspesiens n'entendoient que tres-imparfaitement l'Algomquin; & il me falut tout de nouveau commencer l'étude des Prieres Gaspesiennes que l'on m'envoia de Quebec par la premiere barque, qui au commencement du printems partit pour l'Isle Percée. Je les appris en fort peu de tems, avec beaucoup plus de facilité que je ne me l'étois persuadé: je les enseignai même pour la premiere fois à nos Sauvages, avec beaucoup de succez, par des caracteres instructifs, dont je parlerai dans la suite de cette Histoire. Mais enfin, comme toute l'application que je donnois pour me rendre sçavant dans le Gaspesien,

dont l'intelligence est absolument nécessaire, quelque difficile qu'il soit, aux Missionnaires qui veulent travailler efficacement au salut de ces Peuples, étoit interrompuë pendant l'été, par les services que j'étois obligé de rendre à nos François, qui viennent quelque-fois jusques au nombre de quatre à cinq cens, faire la pêche de Moruë à l'Isle Percée: Je pris résolution, après le départ des navires, de suivre les Sauvages dans les bois pendant l'hiver, & de demeurer avec eux dans leurs cabanes, pour m'instruire entierement dans la langue Gaspesienne, que je me suis enfin renduë assez familiere, après beaucoup de peines & de travaux. J'en ay même fait un Diction-

30 *Nouvelle Relation*
naire , que j'ay laissez à
Quebec , dans nôtre Con-
vent de Nôtre-Dame des
Ange's ; afin de faciliter à nos
Missionnaires , comme il m'a
fait , tout le bien qu'il a plû
à Nôtre-Seigneur d'operer
par mon foible miniftre , &
qu'il voudra faire par leur
zele , dans la conversion de
ces Infideles , qui habitent plus
de deux cens lieuës de ce Nou-
veau Monde , & qui portent
plusieurs noms differens , sui-
vant la difference des rivieres
& des endroits les plus confi-
derables qu'ils habitent.

Comme je me fuis fingulierement appliqué , par le conseil de mes amis , à en connoître exactement les Maximes , les Mœurs & la Religion , j'ay crû que j'en devois donner au Public une pein-

ture & une idee fidele & parfaite, par cette nouvelle Relation; trop heureux & trop satisfait de mes peines, si on en fait la lecture avec le même plaisir que j'écris le détail de tout ce que j'ay remarqué de plus curieux & de plus agreable, dans les Missions que j'ay eu l'honneur de cultiver, pendant les douze années que j'ay demeuré dans la Nouvelle France.

C'est une erreur qui n'est que trop commune, dont il est à propos de desabuser le Public. Il faut avouer qu'on se persuade trop facilement dans nôtre Europe, que les Peuples de l'Amérique Septentrionale, pour n'avoir pas été élevés dans les maximes de la civilité, ne retiennent de la nature humaine que le seul

titre d'Hommes Sauvages, & qu'ils n'ont aucunes de ces belles qualitez de corps & d'esprit, qui distinguent l'espece humaine de celle des animaux de la terre; les croïant tous velus comme des ours, & plus inhumains que les tygres & les leopards. Il est bon cependant, pour corriger une idée si grossiere, si injuste & si peu raisonnable, qu'on sçache la difference qu'il y a entre nos Sauvages, & quantité d'autres Peuples feroces & cruels; mais particulièrement des Habitans des Isles des Gorgades, dont l'Histoire fait mention qu'un certain Hano Capitaine Cartaginois, rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, qu'il fit mettre dans le Temple de Junon, comme un prodige &

une rareté singulière : puisqu'en effet nos Gaspesiens ont moins de poil que les François, les ayant vû moy même s'arracher celui de la barbe jusques à la racine, pour n'en avoir non plus que les femmes; & qu'enfin la Nature leur inspire assez de tendresse & de charité envers leurs Enfans, leurs Compatriotes, & les Etrangers même, pour ne les pas croire semblables aux animaux les plus feroces & les plus furieux, comme il sera aisé de remarquer dans la suite de cette Histoire, où je ferai paroître par la sincérité de mon stile, le Sauvage Gaspesien, en quelque état qu'on le puisse considérer.

CHAPITRE II.

De l'Origine des Gaspesiens.

L'Origine de ces Peuples, & la maniere dont ce Nouveau Monde a été habitée par une multitude presque infinie de Peuples de tant de Nations différentes, nous paroît tellement obscure, qu'après les recherches les plus curieuses & les plus exactes qu'on en a faites jusques à présent, tout le monde est obligé d'avouer & de confesser ingénument, qu'on n'en peut avoir une connoissance juste & véritable.

Il semble que ce secret devroit être uniquement réservé aux Sauvages, & que d'eux

seuls on en devoit apprendre toute la verité ; puisqu'enfin il a été un tems parmi nous, qu'on ignoroit qu'il y eût une Amerique Septentrionale, que les plus sçavans mêmes ne faisoient pas difficulté de loger dans les espaces imaginaires, ne la pouvant loger dans la capacité de leurs esprits, & qu'il n'y a pas encore deux cens ans qu'on en a fait la premiere découverte. Nos Gaspesiens cependant ne nous peuvent rien apprendre de certain sur ce sujet ; peut-être parce qu'ils n'ont aucune connoissance des belles Lettres, qui leur pourroient donner celle de leurs ancêtres, & de leur origine. Ils ont bien, si vous voulez, quelque idée legere & fabuleuse de la creation du Monde & du deluge ; disant que lors-

que le Soleil , qu'ils ont toujours reconnu & adoré comme leur Dieu , crea tout ce grand Univers , il divisa promptement la Terre en plusieurs parties, toutes separées les unes des autres par de grands lacs : que dans chaque partie il fit naître un homme & une femme , qui multiplierent , & vécurent fort long-tems ; mais qu'étant devenus méchans avec leurs enfans , qui se tuoient les uns les autres , le So'eil en pleura de douleur , & la pluie tomba du Ciel en si grande abondance , que les eaux monterent jusques à la cime des rochers & des montagnes les plus hautes & les plus élevées. Cette inondation, qui, disent-ils , fut generale par toute la terre , les obligea de s'embarquer sur leurs canots d'écorce,

pour se sauver du gouffre furieux de ce déluge général : mais ce fut en vain , car ils périrent tous malheureusement , par un vent impetueux qui les culbuta , & les ensevelit dans cet horrible abîme ; à la réserve cependant de quelques vieillards & de quelques femmes , qui avoient été les plus vertueux & les meilleurs de tous les Sauvages. Dieu vint ensuite , pour les consoler de la mort de leurs parens & de leurs amis : après quoy il les laissa vivre sur la terre , dans une grande & heureuse tranquillité ; leur donnant avec cela , toute l'adresse & l'industrie nécessaire pour prendre des castors & des orignaux , autant qu'ils en auroient besoin pour leur subsistance. Ils ajoutent encore

quelques autres circonstances tout-à-fait ridicules, que j'obtiens volontiers; parce qu'elles ne nous prouvent aucunement un secret inconnu aux hommes, & réservé à Dieu seul.

D'autres veulent que ce Nouveau Monde ait été peuplé par quelques particuliers, qui s'étant embarquez sur la mer pour établir une Colonie dans les Pais étrangers, furent attaquez par l'orage & la tempête, qui les jetta sur les côtes de l'Amérique Septentrionale, où ils firent malheureusement naufrage, & perdirent avec leurs navires, tout ce qu'ils pouvoient avoir de biens & de plus précieux dans le monde; en sorte que ce naufrage les aiant mis tout-à-fait hors d'esperance de repas-

fer jamais dans leur País, ils prirent la resolution de travailler serieusement à la conservation de leurs vies, s'adonnant à la pêche & à la chasse, qui ont toujous été fort abondantes dans ces quartiers; & qu'au défaut de leurs habits, la necessité, qui est la mere des inventions, leur donna l'industrie de se vêtir de peaux de castor, d'origniac, & des autres animaux qu'ils tuoient à la chasse: qu'il se pouvoit faire veritablement qu'ils fussent instruits des Misteres sacrez de nôtre sainte Religion, qu'ils eussent même la connoissance & l'usage des belles Lettres; puisque dans les établissemens des Colonies, on y fait ordinairement passer des hommes également sçavants & devots, pour en-

feigner aux Peuples avec les sciences humaines, les maximes les plus solides de la sagesse & de la piété Chrétienne: mais que personne ne leur ayant succédé dans ces glorieux emplois, la connoissance qu'ils avoient du vrai Dieu, des belles Lettres & de leur Origine, s'étoit ainsi insensiblement perduë & effacée dans leur malheureuse posterité, par la succession des tems.

Quoiqu'il en soit, le culte ancien & l'usage religieux de la Croix, qu'on admire encore aujourd'huy parmi les Sauvages de la riviere de Mizamichis, que nous avons honorée du titre auguste de la riviere de Sainte-Croix, pourroient bien nous persuader en quelque façon, que

que ces Peuples ont reçu autrefois la connoissance de l'Evangile & du Christianisme, qui s'est enfin perduë, par la negligence & le libertinage de leurs ancêtres; à peu près comme nous lisons dans la Vie de S. François Xavier, qui trouva dans l'une de ses Missions une belle Croix que l'Apôtre saint Thomas y avoit plantée, & un Peuple qui n'avoit plus qu'une legere, ou presque point d'idée de la véritable Religion, que cet illustre Disciple de JESUS luy avoit prêchée avec tant de zele, aux dépens de sa vie & de tout son sang. J'en ferai un traité particulier, lorsque je parlerai de la Religion des Gaspésiens, dont l'origine nous est tout-à-fait inconnuë. Ils observent cependant, & retiennent dans

42 *Nouvelle Relation*
leur conduite plusieurs maxi-
mes de nos premiers Peres,
étant vêtus, logez & nourris
comme eux ; n'aïant pas mê-
me d'autres armes, soit pour
la guerre, soit pour la chasse,
que celles qui furent premie-
rement en usage chez nos
ancêtres, après la creation du
Monde.

CHAPITRE III.

De la Naissance des Gaspe- siens.

ON a douté avec justice,
si les hommes recevoient
plus d'avantage en naissant,
qu'en mourant : c'est pour cela
que cette question passoit au-
trefois en problème chez
certains Peuples, qui parta-

geoient leurs pleurs & leur joie à la naissance & à la mort de leurs enfans, par rapport au bonheur ou au malheur qu'ils recevroient dans ces deux états si contraires, & tout à fait opposez. C'étoient là les opinions litigieuses & problématiques de ces anciens Philosophes dans les tenebres de l'infidelité, où ils manquoient de lumiere pour connoître qu'il n'y a que la vertu & le peché qui rendent la vie ou la mort bienheureuse, ou malheureuse. Comme nos Sauvages ont été privez de ces belles instructions que le Christianisme inspire à ceux qui renaissent au Saint Esprit par le Baptême, & qu'ils se croient tous égaux à la vie comme à la mort, sans distinction des Chefs du com-

44 *Nouvelle Relation*

mun de la Nation , ils se réjouissent tous ensemble à la naissance de leurs enfans , jusques à faire des festins des harangues publiques , & toutes sortes de réjouissances.

Il n'est pas de nos Gaspefiens comme des Cimbres, qui mettoient les leurs dans les neiges pour les endurcir au froid, & les accoûter à la fatigue; ni comme de nos anciens Gaulois, qui les jettoient dans l'eau aussi-tôt qu'ils étoient nez, dans la croïance que ceux qui nageoient & qui venoient sur l'eau en se debattant, étoient véritablement legitimes; & que ceux qui couloient à fond devoient être reputez bâtards & illegitimes. Les Sauvages lavent leurs enfans dans la riviere, aussi-tôt

qu'ils font venus au monde : ensuite ils leur font avaler de l'huile d'ours ou de loup marin ; & pour berceau, ils les font reposer sur une petite planche qu'ils couvrent de peaux de castor, ou de quelques autres pelleteries. Les femmes ornent curieusement ce petit berceau, de quelques grains de rassade, de porcelaine, de porc-épy, & de certaines figures qu'elles forment avec leur matachias, pour l'enjoliver, & le rendre d'autant plus magnifique, qu'elles aiment leurs enfans ; auxquelles elles font de petites robes de peau toutes matachiées, qu'elles embellissent de tout ce qu'elles ont de plus joli & de plus curieux. Elles acouchent avec beaucoup de facilité, & portent des fardeaux tres-

46 *Nouvelle Relation*

pefans pendant leur grossesse. Plusieurs même se trouvant prises de ce mal en allant querir du bois, se retirent un peu à l'écart pour mettre leurs enfans au monde ; & elles apportent le bois à la éabanne sur le dos , avec leurs enfans entre leurs bras , comme si de rien n'étoit. Une Sauvagesse étant un jour en canot , & se sentant pressée par les douleurs de l'enfantement , pria ceux de sa compagnie de la mettre à terre , & de l'attendre un moment : elle entra seule dans le bois , où elle acoucha d'un garçon , qu'elle apporta au canot , sur lequel elle rama tout le reste du chemin. Elles n'enfantent point dans la cabanne , les hommes ne la cedant jamais ; lesquels y de-

meurent, tandis que la femme accouche dans les bois, au pied d'un arbre. Si elle a un peu de peine, on luy attache les bras en haut à quelque perche, luy bouchant le nez, les oreilles & la bouche; après quoy on luy presse fortement les flancs, afin de contraindre l'enfant de sortir du ventre de sa mere. Si elle se sent un peu trop violentée, elle appelle les Jongleurs, qui viennent avec joie, pour extorquer quelque pipe de tabac, ou quelques autres choses dont ils ont besoin: disant que c'est un present qu'ils demandent pour leur Ouahiche, c'est à dire pour leur Demon; afin qu'il chasse & qu'il ôte ce ver qui empêche l'accouchement. C'est ainsi que ces maîtres fourbes s'ingèrent par

48 *Nouvelle Relation*

tout, comme vous le verrez fort au long dans le Chapitre X I V. où je traite de la superstition des Gaspefiens.

Nos Gaspefiens ne sont pas si ridicules que ceux de l'Amérique Meridionale, qui au même instant que leurs femmes sont accouchées, se mettent au lit, comme s'ils avoient eux-mêmes souffert les douleurs & les tranchées de l'enfantement; pendant que leurs femmes, avec toutes leurs parentes & leurs amies s'efforcent de consoler ce malade imaginaire, à qui elles donnent mille douceurs, & tout ce qu'elles ont de meilleur. Les Sauvages ont trop de cœur, pour vouloir passer pour des femmes nouvellement accouchées, puisqu'ils soulagent.

soulagent leurs compagnes avec beaucoup de charité; allant à la chasse, pour fournir abondamment dequoy les nourrir, afin qu'elles puissent allaiter leurs enfans: car il est inouï qu'elles les mettent en nourrice, ne pouvant se résoudre de donner aux autres les fruits de leurs entrailles; blâmant par cette conduite, l'insensibilité de ces meres qui abandonnent ces petits innocens aux soins des nourrices, dont ils suçent assez souvent la corruption avec le lait; comme l'expérience malheureuse l'a fait assez voir dans la conduite d'Alexandre le Grand, & de l'Empereur Caligula; dont le premier, au rapport de saint Clement Alexandrin, s'enivroit comme une bête, parce que la mere étoit

sujette au vin : le second, suivant le témoignage de l'Histoire, ne respiroit que le sang & le carnage, jusques-là qu'il fouhaitoit avec passion que le Peuple Romain n'eût qu'une seule tête, afin de pouvoir décapiter d'un seul coup, tous les Citoïens d'une si puissante Republique ; parce que sa nourrice, pour l'accôûtumer à la cruauté & luy inspirer une humeur barbare, rougissoit avec son sang le bout de ses mamelles. Nos pauvres Sauvageſſes ont tant de tendresse pour leurs enfans, qu'elles n'estiment pas moins la qualité de nourrice, que de mere : elles les allaitent même jusques à l'âge de quatre à cinq ans ; & lorsqu'ils commencent à manger, elles mâchent la viande, pour la

de la Gaspésie. 51

leur faire avaler. On ne peut exprimer la tendresse & l'amitié que les peres & meres ont pour leurs enfans. J'ay vû leur offrir des presens considerables, afin qu'ils les donnassent à quelques François pour les faire passer en France : mais c'est leur arracher le cœur ; & ils verroient des millions, qu'ils ne les abandonneroient pas d'un moment. Ces enfans malheureux paient souvent d'ingratitude ces pauvres perens ; car on en a vû qui ont tué & assassiné leurs peres, quand ils sont parvenus à une vieilleffe décrepite : on a vû, dis-je, ces monstres de nature qui les ont abandonnez au milieu des bois & des neiges, & qui pour comble de cruauté, leur ont cassé la tête.

Leur occupation ordinaire est de faire des arcs & des flèches pour tirer aux oiseaux, avec des lignes & des hameçons pour la pêche. Ils sont si adroits à ces exercices, qu'ils tuent toutes sortes d'oiseaux en volant.

CHAPITRE IV.

Des habillemens & parures des Gaspeziens.

QUoique quelques-uns de nos Sauvages se servent aujourd'huy de couvertures, capots, just'au-corps, & des étofes qu'on apporte de France pour leur faire des habits; il est toutefois constant qu'avant l'établissement des François dans ce nouveau Monde,

il
P
n
fo
P
fi
d'
pa
la
ge
ra
pe
d'
ba
an
to
les
be
cet
for
de
la
pe.
Le

ils ne se couvroient que de peaux d'orignac, de castors, de martes & de loups marins, dont sont encore à present vêtus plusieurs de ces Peuples. La figure & la representation d'Hercules, qui a sur ses épaules en forme de manteau, la peau du lion qu'il avoit genereusement vaincu & terrassé, comme l'Histoire rapporte, est à peu près celle d'un Sauvage dans sa cabanne, vêtu à la mode de ses ancêtres ; qui ont cependant toujours fait paroître, comme les Gaspefiens d'aujourd'huy, beaucoup plus de pudeur que cette fausse Divinité, par le soin particulier qu'ils prennent de couvrir & de cacher ce que la nature & la bien-seance ne permettent pas de montrer. Le grand froid, de plus, qu'il

54 *Nouvelle Relation*

fait pendant l'hiver dans le Canada, les oblige de se couvrir bien plus modestement : mais au reste, quelque rigoureux que soit l'hiver, & quelque excessive que la chaleur soit en été dans leur País, ils se servent toujours également de bas en ériers & sans pied ; & leurs souliers, qui sont tous plats & sans talons, ressemblent proprement à des chauffons de cuir, qu'ils fourrent de peaux d'origniac, pour se conserver toujours de la chaleur aux pieds. Quant à leurs habits, ils sont grands & larges : les manches ne tiennent point au corps ; elles en sont séparées, & liées l'une à l'autre par deux courroies, qui se partagent également par une ouverture qui sert à passer la tête. Une de ces manches

tombe par devant, & elle ne ne couvre que la moitié du bras : & l'autre par derrière, qui couvre toutes les épaules. Les habits des femmes ne sont en rien differens de ceux des hommes : je vous dirai seulement qu'elles se parent & s'habillent avec tant de reserve & de modeste, qu'elles ne laissent voir aucune nudité qui puisse blesser la pudeur & l'honnêteté. Pour leurs habillemens, elles se servent d'une couverture blanche ou rouge, qui leur tombe depuis les épaules jusqu'à mi-jambe, en forme de tunique, dont elles s'envelopent tout le corps, qu'elles ceignent d'une ceinture garnie de rassade & de pourcelaine.

Il est à remarquer qu'il n'est pas possible de leur persua-

56 *Nouvelle Relation*
der de s'habiller à la Fran-
çoise, & qu'il n'y a rien de si
grotesque, que de voir une
de nos Sauvageſſes vêtue en
Bourgeoise, ou en Damaifelle.
Elles paroiffent en cet habik-
lement, du ſentiment & de
l'humeur de David au regard
des armes que Saül luy voulut
donner pour combattre con-
tre Goliath : elles diſent qu'el-
les n'en peuvent approuver
l'usage, & qu'il leur feroit im-
poſſible de marcher ni d'agir
librement, avec les habits de
nos Françoises ; en un mot,
elles ſont ſi entêtées des leurs,
qu'elles ne veulent pas ſeule-
ment entendre parler des nô-
tres : Mais ce qui me paroît
encore aſſez ridicule, tant par-
mi les hommes que parmi les
femmes ; c'eſt que les uns &
les autres mettent pour l'or-

dinaire leurs chemises par-dessus leurs habits.

Les ornemens & les bijoux les plus superbes, les plus magnifiques, & aussi les plus ordinaires dont elles se parent dans les assemblées & les festins publics, consistent en quelques coliers, ceintures & brasselets, qu'elles font elles-mêmes, & qu'elles enjolivent d'une manière toute innocente, avec de la rassade & du poil de porc-épi, qu'elles teignent en rouge ou en jaune, suivant leur goût & leur fantaisie: mais au reste elles sont ennemies du luxe & de la vanité; condamnant même par leur modestie, l'ambition & les dépenses superflues & tout-à-fait criminelles de ces femmes qui portent sur elles tant de richesses & de bijoux, que Saint

Clement Alexandrin s'étonne qu'elles ne succombent sous un fardeau si lourd & si pesant.

Il est encore inouï de voir chez elles de ces nuditez criminelles & volontaires, indignes de ces Dames véritablement Chrêtiennes, qui ont tant soit peu d'amour pour la pureté, & de zele pour l'honneur & la gloire de leur sexe. Elles se contentent de ce que la nature leur a donné de grace & de beauté, qu'elles diminuent même encore assez souvent, en les voulant conserver par l'artifice & le secours de leurs matachias, mais d'une maniere tout-à fait ridicule. Il faut sçavoir que par le matachias des Sauvages, dont nous parlerons souvent, on entend ordinairement un

mélange de différentes couleurs, dont ils se servent pour se peindre le visage, ou pour former sur leurs habits certaines figures de bêtes fauves, d'oiseaux, ou de quelques autres animaux, tels qu'il leur vient dans l'imagination. Ils ne connoissent que quatre sortes de couleurs, sçavoir le rouge, le blanc, le noir & le jaune: ils n'ont pas même de nom propre & particulier dans leur langue, pour exprimer les autres dont nous nous servons en Europe. Le rouge qu'ils mettent en usage n'est pas vif comme nôtre vermillon; ce n'est qu'un rouge sombre, à peu près comme le sang de dragon: mais pour la Tissaouhianne, qui est une petite racine rouge & détreée, semblable à la graine de per-

fil, elle est de valeur, disent-ils, & fort estimée parmi eux; en effet nos Gaspesiennes, qui la conservent avec beaucoup de soin, s'en accommodent admirablement bien pour teindre d'un beau rouge éclatant le poil de porc-épi, avec lequel elles enjolivent les canots, les raquettes, & les autres ouvrages qu'on envoie en France par curiosité.

Lors donc que nous disons que les Sauvages se matachient, cela veut dire qu'ils se barboüillent le visage, tantôt de noir, & tantôt de rouge, comme il leur plaît. Les plus fantasques font un mélange de ces deux couleurs: les uns se peignent d'une seule ou de plusieurs couleurs; les autres se barboüillent tout le front de rouge, & le reste du vi-

fage de noir : d'autres enfin, encore plus capricieux que les premiers, se tirent une ligne toute noire depuis le milieu du front jusques au bout du nez, & les deux joues seront toutes mouchetées & raïées de blanc, de jaune, de noir & de rouge. Ce matachias est proprement celuy dont ils se servent au jour des festins, & de leurs recreations les plus solempnelles. Ils en usent même jusques dans le deuil; car pour marquer leur tristesse & leur affliction, lorsqu'ils apprennent la mort de quelques-uns de leurs proches, ils se matachient toute la face de noir : & quand ils vont en guerre, ils se servent alors de rouge; afin, disent-ils, que leurs ennemis, ni leurs compagnons mêmes ne puissent

appercevoir les differens changemens de vilage, que la crainte fait assez souvent paroître dans les personnes les plus intrepides & les plus genereuses.

Au reste, il me semble qu'on ne doit pas tant s'étonner de ce que nos Sauvages se matachient d'une maniere qui nous paroît si ridicule ; puisqu'il est constant que les Romains se peignoient autrefois le corps de vermillon , au rapport de Plinè , quand ils entroient en triomphe dans la Ville de Rome ; & qu'ils en coloroient même leur Jupiter. De plus, nous voions aujourd'huy, sans aller chercher l'antiquité, que les femmes n'empruntent que trop souvent , par les mouches & par leur fard , une beauté que la nature leur a

refusée. Aussi nos Sauvages qui viarent il y a quelque-tems en France, n'ont pâ entendre sans s'éclater de rire, la raillerie de certaines Dames qui les prenoient pour des mascarades, parce qu'ils paroïssent à la Cour, matachiez à la Sauvageffe : Elles n'ont point d'esprit, répondirent-ils à leur Interprete, & leur reproche est injuste, puisqu'elles ont elles-mêmes le visage tout moucheté de noir, comme nos Sauvages, dont il semble qu'elles portent toujours le deuil, par leur maniere de se matachier.

Les Gaspesiens vont tous, pour l'ordinaire, tête nuë; coûtume qui est assurément tres-ancienne: car nous apprenons par l'Histoire Romaine, que Jules Cesar marchoit tou-

64 *Nouvelle Relation*

jours de cette maniere devant
ses troupes, tant au Soleil, qu'à
la pluie ; & qu'il ne porta un
laurier en forme de couronne,
qu'après en avoir demandé &
obtenu la permission du Senat.
Nos Sauvages se forment aussi
assez souvent une espece de
couronne , avec les deux ailes
des oiseaux qu'ils ont tuez à la
chasse ; & ils ne se font jamais
servis de bonnets ni de cha-
peaux , que depuis que les
François leur en ont donné
l'usage. Ils laissent pendre
leurs cheveux : quelque fois ils
les troussent par derriere , ou
bien ils en font des cadenet-
tes , qu'ils lient proprement ,
& qu'ils enjolivent avec de
petits coliers de rassade & de
pourcelaine. Quoique les en-
fans y naissent avec des che-
veux de diverses couleurs ,
comme

comme en Europe ; cependant ces Barbares ne sont jamais blonds quand ils sont avancez en âge , quelque soin qu'ils prennent de leurs cheveux : car vous remarquerez qu'ils en font grande estime , & qu'ils ne les noircissent qu'à force de les graisser , & de les froter continuellement d'une espece de graisse , qu'ils conservent uniquement pour cet usage. Les filles mêmes & les femmes en mettent sur leurs visages , aussi-bien que sur les cheveux , particulièrement quand il est question de paroître en public ; se persuadant qu'elles ne sont jamais plus belles ni plus agreables , que lorsqu'elles ont un visage tout luisant de graisse. Elles se percent aussi les oreilles, auxquelles elles attachent quelques

66 *Nouvelle Relation*

grains de rassade, avec des grelots, sols-marquez, deniers, & autres bagatelles de cette nature, qui leur servent de pendans d'oreilles. J'ay vû même, avec assez de surprise, d'autres Sauvages, communément appelez les Nez-percez; parce qu'effectivement ils se percent le tendron du nez, auquel ils attachent quelques grains de chapelet ou de pourcelaine, qui leur tombent sur l'extrémité des lèvres.

Voila les habillemens & la parure de nos Gaspesiens, qu'ils estiment au-delà de tout ce qu'on pourroit s'imaginer: ils sont si infatuez de leurs manieres de s'habiller & de leurs maximes de vivres, qu'ils méprisent les nôtres, & ne s'y peuvent du tout accôûtu-

mer. Ils n'ont pas moins aussi de répugnance pour bâtir des Maisons & des Palais comme nous : ils se moquent & se raillent de nos édifices les plus somptueux & les plus magnifiques ; cependant ils en admirent la beauté , autant qu'ils en sont capables , mais enfin sans en vouloir profiter.

CHAPITRE V.

Des Cabannes & logemens des Gaspétiens.

Comme ces Peuples vivent sans société & sans commerce , ils n'ont ni Villes , ni Bourgs , ni Villages , à moins qu'on ne veuille appeler de ce nom quelques

amas de Cabannes en forme de tentes, bien mal propres, & assez mal arrangées.

Leur Cabannes ne sont composées que de perches, qu'ils couvrent de quelques écorces de bouleau, cousues les unes avec les autres, & enjolivées le plus souvent par mille figures différentes d'oiseaux, d'orniac, de loutres & de castors, que les femmes y craionnent elles-mêmes avec leur matachias. Ces Cabannes sont d'une figure ronde, capables de loger quinze à vingt personnes; en sorte cependant qu'avec sept ou huit écorces, ils en construisent une dans laquelle on void des trois à quatre feux. Elles sont si legeres & si portatives, que nos Sauvages les roulent

comme un morceau de papier, & les portent ainsi sur leur dos, par tout où il leur plaît; semblables à peu près aux tortuës, qui portent leurs maisons; & suivant la coutume ancienne de nos premiers Peres, lesquels ne demeuroient cabannez dans un lieu, qu'autant de tems qu'ils y trouvoient dequoy subsister avec leurs familles & leurs troupeaux. C'est ainsi que nos Gaspefiens décampent, lorsqu'ils ne trouvent plus dequoy vivre dans les lieux où ils resident; parce que n'ayant ni bestiaux à nourrir, ni terres, ni champs à cultiver, ils sont obligez d'être presque toujours errans & vagabons, pour chercher la nourriture, & les autres commoditez necessaires à la vie.

Il appartient au Chef de la famille , privativement à tout autre , d'ordonner de cabanner où il luy plaît ; & de decabanner quand il veut. C'est pourquoy , la veille du départ , il va luy-même tracer le chemin qu'on doit tenir , & choisir un lieu propre & commode pour camper : il en ôte tout le méchant bois , coupe les branches qui pourroient l'incommoder , applanit & fraie une route , pour faciliter aux femmes le moïen de traîner sur la neige & sur leur tabagannes , le peu de meubles & de bagages qui composent leurs ménages. Il marque encore luy seul le plan de la Cabanne : il jette la neige avec ses raquettes , jusques à ce qu'il ait trouvé la terre , qu'il applanit & qu'il hache par mor-

ceux , pour en ôter tout ce qui est gelé ; afin de loger le plus commodément qu'il peut, le nombre de gens qui composent sa famille. Cela étant fait , il coupe ensuite autant de perches qu'il juge à propos , & les plante en rond , sur le bord du creux qu'il a fait dans la terre & dans la neige ; en sorte toutefois que les extrémités d'en-haut se terminent en pointe , comme des tentes ou des clochers : après quoy il fait des préparatifs pour la chasse , d'où il ne revient que la Cabanne soit entièrement accommodée par les femmes , auxquelles il en commet le soin pendant son absence , donnant à chacune son emploi particulier. Ainsi les unes vont cueillir des branches de sapin,

dont elles mettent les écorces sur des perches : d'autres cherchent du bois sec pour faire du feu : les autres apportent de l'eau pour mettre bouillir dans la chaudiere, afin de tenir le souper prêt, quand les hommes arrivent de la chasse. La femme du Chef, en qualité de Maîtresse, choisit les branches de sapin les plus tendres & les plus deliées, pour en couvrir tout le circuit du dedans de la Cabanne, reservant le milieu pour leur servir de foier. Elle ajuste ensuite, & proportionne les plus grandes & les plus rudes à la hauteur de la neige, lesquelles forment une espee de petite muraille ; en sorte que ce petit bâtiment paroît plutôt une Cabanne de printems, que d'hiver, par une

une verdure agreable que le sapin conserve long-tems sans se flâtrir. C'est encore à elle de marquer la place d'un chacun , suivant l'âge , la qualité des personnes , & la coûtume de la nation. Celle du chef est à droite ; il la cede quelquefois par honneur & par civilité aux étrangers , les conyant même de prendre place & de se reposer sur quelques peaux d'ours , d'orignaux , de loup marin , ou sur quelques belles robes de castors dont ces sauvages se servent , comme de tapis de Turquie. Les femmes occupent toujours les premieres places qui sont près de la porte , afin d'estre toutes prêtes à obeïr , & à servir promptement lors qu'on leur commande.

Il y a de grandes incommoditez dans ces sortes de cabannes ; car outre qu'elles sont si basses, qu'on ne s'y peut aisément tenir debout, & que de nécessité il y faut être toujours assis ou couché ; c'est que d'ailleurs elles sont d'une froideur qui ne se peut exprimer, & la fumée qu'on est nécessairement obligé de souffrir dans la compagnie de ces barbares, est quelque chose d'insupportable.

Toutes ces disgraces sans doute ne sont pas les moindre mortifications, que souffrent les Missionnaires, qui pour se faire tout à tous, à l'exemple de saint Paul, afin de gagner ces peuples à JESUS-CHRIST, ne laissent pas malgré tant d'incommoditez, de travailler sans relâche à la

conversion de ces pauvres Infideles.

Je passe sous silence plusieurs autres manieres de cabanner , qui sont en usage chez nos Gaspesiens ; parce qu'elles n'ont rien de plus considerable, que de faire extrêmement souffrir ceux qui les suivent dans les bois, & qu'elles sont toutes également chetives & miserables ; mais quoy qu'il en soit, ils en font autant & même plus d'estime que de nos maisons les plus superbes & les plus commodes. C'est ce qu'ils témoignent un jour à quelques uns de nos Messieurs de l'Isle Percée, qui m'ayant prié de leur servir d'interprete dans une visite qu'ils souhaitoient rendre à ces Sauvages , & de leur faire concevoir , que ce se-

roit une chose bien plus avantageuse pour-eux de vivre & de se bâtir à nôtre maniere , furent extrêmement surpris , lorsque le chef qui avoit écouté avec beaucoup de patience , tout ce que je lui avois dit de la part de ces Messieurs, me répondit en ces termes. Je m'étonne fort , que les François aient si peu d'esprit, qu'ils en font paroître dans ce que tu me viens de dire de leur part , pour nous persuader de changer nos perches , nos écorces, & nos cabannes, en des maisons de pierre & de bois , qui sont hautes & élevées, a. ce qu'ils disent , comme ces arbres : hé quoy-donc, continua-t-il , pour des hommes de cinq à six pieds de hauteur , faut-il des maisons, qui en aient soixante ou qua-

tre-vingts; car enfin tu le sçai bien toy Patriarche, ne trouvons nous pas dans les nôtres toutes les commoditez, & les avantages que vous avez chez vous, comme de coucher, de boire, de dormir, de manger & de nous divertir avec nos amis, quand nous voulons? Ce n'est pas tout, dit il, s'adressant à l'un de nos Capitaines; mon frere, as-tu autant d'adresse & d'esprit que les Sauvages, qui portent avec eux leurs maisons & leurs cabannes, pour se loger par tout ou bon leur semble, independamment de quelque Seigneur que ce soit? tu n'est pas aussi brave, ni aussi vaillant que nous; puisque quand tu voyages, tu ne peux porter sur tes épaules tes bâtimens ni tes édifices; ainsi, il faut

78 *Nouvelle Relation*

que tu fasses autant de logis, que tu changes de demeure, ou bien que tu loges dans une maison empruntée, & qui ne t'appartient pas; pour nous, nous nous trouvons à couvert de tous ces inconveniens, & nous pouvons toujours dire plus véritablement que toy, que nous sommes par tout chez nous, parceque, nous nous faisons facilement des Cabannes par tout ou nous allons, sans demander permission à personnes tu nous reproche assez mal à propos, que nôtre païs est un petit enfer, par raport à la France, que tu compares au Paradis Terrestre, d'autant qu'elle te fournit, dis-tu, toutes sortes de provisions en abondance; tu nous dis encore que nous sommes les plus misérables,

& les plus malheureux de tous les hommes, vivans sans religion, sans civilité, sans honneur, sans société, & en un mot sans aucunes regles, comme des bêtes dans nos bois & dans nos forêts, privez du pain, du vin & de mille autres douceurs, que tu possèdes avec excez en Europe. Hé bien, mon frere, si tu ne sçais pas encore les véritables sentimens, que nos Sauvages ont de ton país, & de toute ta nation, il est juste que je te l'apprenne aujourd'huy : je te prie donc de croire que tous miserables que nous paroissions à tes yeux, nous nous estimons cependant beaucoup plus heureux que toi, en ce que nous sommes tres-contens du peu que nous avons,

80 *Nouvelle Relation*

& crois encore une fois de grace, que tu te trompes fort, si tu pretens nous persuader que ton païs soit meilleur que le nostre ; car si la France , comme tu dis , est un petit Paradis Terrestre , as-tu de l'esprit de la quitter , & pourquoy abandonner femmes , enfans , parens & amis ? pourquoy risquer ta vie & tes biens tous les ans , & te hazarder temerairement en quelque saison que ce soit aux orages , & aux tempêtes de la mer , pour venir dans un païs étranger & barbare , que tu estimes le plus pauvre & le plus malheureux du monde : au reste comme nous sommes entierement convaincus du contraire , nous ne nous mettons guere en peine d'aller en France , parce que

de la Gaspésie. 81

nous apprehendons avec justice , d'y trouver bien peu de satisfaction , voiant par experience que ceux qui en sont originaires en sortent tous les ans , pour s'enrichir dans nos côtes ; nous croions de plus que vous estes encore incomparablement plus pauvres que nous , & que vous n'estes que de simples compagnons , des valets , des serviteurs & des esclaves , tous maîtres , & tous grands Capitaines que vous paroissiez ; puisque vous faites trophée de nos vieilles guenilles , & de nos méchans habits de castor , qui ne nous peuvent plus servir , & que vous trouvez chez nous par la pesche de Moruë que vous faites en ces quartiers , de quoy soulager vôtre misere , & la pau-

§2 *Nouvelle Relation*

vreté, qui vous accable: quant à nous, nous trouvons toutes nos richesses & toutes nos commoditez chez nous-mêmes, sans peines, & sans exposer nos vies aux dangers où vous vous trouvez tous les jours, par de longues navigations; & nous admirons en vous portant compassion dans la douceur de nôtre repos, les inquietudes & les soins que vous vous donnez nuit & jour, afin de charger vôtre navire: nous voïons même que tous vos gens ne vivent ordinairement, que de la Morüe que vous pêchez chez nous; ce n'est continuellement que Morüe, Morüe au matin, Morüe à midi, Morüe au soir, & toujours Morüe, jusques là même, que si vous souhaitez quelques bons morceaux; c'est à

nos dépens , & vous êtes obligez d'avoir recours aux Sauvages , que vous méprisez tant , pour les prier d'aller à la chasse , afin de vous regaler. Or maintenant dis-moi donc un peu , si tu as de l'esprit lequel des deux est le plus sage & le plus heureux ; ou celui qui travaille sans cesse , & qui n'amasse , qu'avec beaucoup de peines , de quoi vivre ; ou celui qui se repose agreablement , & qui trouve ce qui luy est necessaire dans le plaisir de la chasse & de la pêche. Il est vray , reprit il , que nous n'avons pas toujours eu l'usage du pain & du vin , que produit vôtre France : mais enfin avant l'arrivée des François en ces quartiers , les Gaspésiens ne vivoient ils pas plus long-tems qu'à present ? & si nous n'a-

84 *Nouvelle Relation*

vous plus parmi nous de ces vieillards de cent trente à quarante ans, ce n'est que parce que nous prenons insensiblement vôtre maniere de vivre, l'experience nous faisant assez connoître que ceux-là d'entre nous vivent d'avantage, qui méprisans vôtre pain, vôtre vin, & vôtre eau de vie, se contentent de leur nourriture naturelle de castor, d'origanax, de gibier & de poissons, selon l'usage de nos ancêtres & de toute la nation Gaspefiere. Aprens donc, mon frere, une fois pour toutes puisqu'il faut que je t'ouvre mon cœur, qu'il n'y a pas de Sauvage, qui ne s'estime infiniment plus heureux, & plus puissant que les François. Il finit son discours par ces dernieres paroles, disant qu'un Sauvage trouvoit sa vie pa

tout ; qu'il le pouvoit dire le Seigneur & le Souverain de son païs , parce qu'il y residoit autant qu'il lui plaisoit avec toute sorte de droits , de pêche & de chasse , sans aucune inquietude , plus content mille fois dans les bois & dans sa cabanne , que s'il étoit dans les Palais , & à la table des plus grands Princes de la Terre.

Quoyque l'on puisse dire de ce raisonnement , j'avoüe pour moy que je les estime-rois incomparablement plus heureux que nous , & que la vie même de ces Barbares seroit capable de donner de la jalousie, s'ils avoient les instructions, les lumieres, & les mêmes moïens pour leur salut , que Dieu nous a donnés pour nous sauver , par pré-

ference à tant de pauvres Infideles , & par un effet de sa misericorde : car après tout , leur vie n'est pas traversée de mille chagrins comme la nôtre ; ils n'ont point chez-eux ces charges ni ces emplois soit de judicature , soit de guerre , qu'on recherche parmi nous avec tant d'ambition , & ne possédant rien en propre , ils n'ont aussi ni chicane ni proces , pour la succession de leurs parens ; le nom de Sergeant , de Procureur , de Greffier , de Juge , & de President leur est inconnu ; toute leur ambition se termine , à surprendre , & à tuër quantité de Castors , d'originaux , de Loup marins & d'autres bêtes fauves , afin d'en prendre la viande pour se nourrir , & la peau pour se vêtir ; ils vivent

d'une tres - grande union , ne se querellans , ni ne se battans jamais que dans l'ivresse ; mais au contraire , ils se soulagent reciproquement dans leur besoin les uns les autres , avec beaucoup de charité & sans interest. C'est une joie continue dans leurs cabannes ; la multitude des enfans ne les embarrasse point : car bien loin de s'en chagriner , ils s'estiment d'autant plus heureux & plus riches , que leur famille est plus nombreuse ; ne prétendant pas que la fortune des enfans soit plus considerable que celle de leurs peres , aussi n'ont ils point toutes ces inquietudes , que nous nous donnons , pour leur amasser des biens & les élever dans le faste & dans la grandeur ; d'où vient que la nature a toujours

conservé parmi eux dans toute son intégrité , cet amour conjugal , qui ne doit jamais souffrir d'alteration entre le mari & la femme par la crainte intéressée d'avoir trop d'enfans , charge qu'on estime en Europe trop onéreuse, mais que nos Sauvages reputent tres honorable , tres-avantageuse , & tres-utile , celui-là étant le plus considéré dans toute la nation qui en a un plus grand nombre ; parce qu'il trouve plus de support dans sa vieillesse , & que les garçons & les filles font également dans leur condition le bonheur & la joie de ceux qui leur ont donné la vie : ils vivent enfin les uns & les autres , le pere & les enfans comme les premiers Rois de la terre , qui vivoient
au

au commencement du monde de leur chasse de leur pêche, de legume & de sagamité ou boüilli, semblable, à mon avis, au pulment que Jacob demanda à Esau avant que de lui donner sa benediction.

CHAPITRE VI.

*De la maniere de vivre des
Gaspesiens, & de leur
nourriture.*

IL est constant que nos Gaspesiens ont eu si peu de connoissance du pain & du vin, que lorsque les François arriverent la premiere fois dans leur país, ces Barbares prirent le pain qu'on leur presenta, pour quelque mor-

ceau de tondre de bouleau, & se persuaderent que les François étoient également cruels & inhumains ; parce que , disoient-ils , dans leurs divertissemens ils bûvoient du sang sans repugnance ; c'est ainsi qu'ils appelloient le vin- aussi furent ils quelque tems, non seulement sans en goûter, mais même sans vouloir en aucune façon familiariser , & commercer avec une nation , qu'ils croïoient accoutumée au sang & au carnage ; cependant à la fin , ils se sont fait peu à peu à ce breuvage , & il seroit à souhaiter , qu'ils eussent encore aujourd'hui la même horreur pour le vin & l'eau de vie qu'ils prennent jusqu'à l'ivresse au préjudice de leur salut & du Christianisme , leur faisant commet-

tre des cruautés bien plus grandes, que celles qu'ils se figuroient dans la conduite des François.

Plusieurs sans doute sont surpris & ont de la peine à comprendre comment un Missionnaire peut vivre des années toutes entières à la Sauvagesse ; j'avoüe effectivement, qu'il en coûte aussi bien des mortifications, particulièrement dans les commencemens, qui sont toujours extrêmement pénibles : mais enfin on en a bien-tôt surmonté toute la repugnance, quand on a des viandes aussi bonnes & aussi succulentes, que celles d'origniac, de castor, de loup marin de porc epic, de perdrix, d'ourarde, de farcelles, de canards, de becassies, de mo-

rue , de saulmon , de bar , de truitte , & de quantité d'autres poissons & gibiers , qui servent de nourriture ordinaire aux Sauvages.

Les mois de Janvier & de Fevrier , sont pour l'ordinaire le tems de la penitence involontaire & du jeûne tres-rigoureux de ces Barbares , & souvent même tres funeste, vû les effets cruels & horribles qu'il cause parmi eux ; dont cependant ils pourroient facilement prevenir les fâcheuses suites , s'ils vouloient suivre l'exemple des fourmis , & des petits écureüils , qui par un instinct autant admirable qu'il est naturel , amassent avec soin dans l'été , de quoy vivre abondamment pendant l'hyver. Mais enfin.

nos Gaspeziens , sont de ces gens qui ne se soucient pas du lendemain , plutôt par paresse d'amasser de bonnes provisions , que par le zèle d'observer le conseil que Dieu en donne dans son saint Evan-gile. Ils se persuadent que quinze à vingt paquets de viande ou de poisson séchez ou boucannés à la fumée , sont plus que suffisans pour les nourrir l'espace de cinq à six mois : cependant comme ce sont des gens de bon appetit , ils consomment bien plutôt leurs vivres , qu'ils ne s'imaginent ; ce qui les expose assez souvent au danger de mourir de faim , faute des alimens qu'ils pourroient facilement avoir jusqu'à l'abondance s'ils s'en vouloient donner la peine ; mais ces

Barbares étant errans & vagabonds , ils ne labourent point la terre , ils ne moissonnent ni bled d'inde , ni pois , ni citrouilles , comme les Iroquois , les Hurons , les Algonquins , & plusieurs autres peuples du Canada ; ce qui les reduit quelquefois dans une si grande necessité , qu'ils n'ont plus la force ni le courage , de sortir de leurs cabannes , pour aller chercher de quoy vivre dans les bois. C'est alors qu'il est impossible de voir sans compassion des petits innocens , qui n'ayant plus que la peau & les os , font assez connoître dans un visage tout extenué , & dans des carcasses vivantes , la faim cruelle qu'ils souffrent , par la negligence de leurs peres & meres , qui se trouvent

eux même obligez avec leurs malheureux enfans de manger du sang caillé, des racures de peaux, des vieux souliers, & mille autres choses contraires à la vie de l'homme; tout cela seroit peu, s'ils n'en venoient quelques-fois à d'autres extrémités bien plus touchantes & plus horribles.

Il est surprenant d'apprendre, qu'ils se voient souvent réduits à des excez si grand & si cruels qu'on ne les peut seulement entendre sans fremir, & la nature ne les peut souffrir sans horreur; nous en avons veu un exemple assez deplorable à la riviere de sainte Croix, autrement dite Miramichis, dans le mois de Janvier 1680. où nos Sauvages consommèrent leurs viandes,

96 *Nouvelle Relation*

& leurs poissons boucannez ;
bien plutôt qu'ils ne se l'é-
toient imaginez ; en sorte que
la saison n'étant pas encore
commode pour la chasse , ni
les rivieres propres pour la
pêche , ils se virent reduits à
souffrir tout ce qu'on peut
experimenter de rude dans
une famine , qui en fit mou-
rir jusqu'au nombre de qua-
rante à cinquante. Les Fran-
çois qui étoient pour lors au
Fort de sainte-Croix les sou-
lagerent autant qu'ils pûrent,
dans une rencontre où l'obli-
gation de secourir son pro-
chain , que l'Evangile nous
commande d'aimer comme
nous même , paroissoit trop
sensiblement , pour ne pas
s'en acquitter , avec toute la
compassion , & la charité
possible. Madame Denis
donna

donna ordre à ses Domestiques, de leur distribuer selon la nécessité de chaque Cabanne, du pain, de la farine, des pois, de la viande, du poisson, & même jusques à du bled, que les plus patiens de ces pauvres affamez faisoient boüillir; mais quelques autres d'entr'eux ne pouvant plus supporter la faim cruelle qui les accabloit, le mangeoient tout crud: jusques-là même, qu'une pauvre femme étant morte immédiatement après ce repas, qui fut le dernier de sa vie, on fut assez surpris l'Automne suivant, lorsqu'on vid plusieurs beaux épis de bled qui étoient venus en parfaite maturité, dans la place même où on avoit enterré cette Sauvagesse. Nous n'en pûmes donner

d'autres raisons que celle-ci, qui nous parut la plus juste & la plus probable : c'est qu'il falloit necessairement que ce bled qu'elle avoit mangé tout crud, eût germé dans sa carcasse ; & que son estomac n'ayant pas eu assez de force, ni de chaleur naturelle pour le digerer, il étoit venu en maturité : ce qui est tres vraisemblable, puisqu'en effet personne n'avoit jamais semé de froment en ce lieu.

Dans une consternation si grande & une desolation si generale, qui affligeoit sensiblement les François & les Sauvages, il se trouva un de nos Gaspesiens, qui ne pouvant plus souffrir la faim qui le devoit tout vivant, fut assez barbare & cruel, pour se résoudre d'assassiner & de mar-

ger sa femme ; laquelle pénétrant dans le funeste dessein de son mari , luy inspira , pour se conserver la vie , de casser la tête & de couper la gorge à deux de leurs enfans , l'un âgé de cinq à six ans , & l'autre de sept à huit. Il est vrai , disoit cette marâtre à son mari , le cœur tout transpercé de douleur , que tu es à plaindre , & que la nécessité où nous sommes est extrême : mais enfin , si tu veux tuer quelqu'un de ta famille , ne vaut-il pas mieux que nous mettions à mort quelques-uns de nos enfans , & que nous les mangions ensemble ; afin que je puisse élever & nourrir les plus petits , qui ne pourront plus vivre , si une fois ils viennent à perdre leur mere. Elle plaida si bien sa cause en sa fa-

veur, que d'un commun consentement l'homme & la femme massacrèrent & couperent la gorge à ces deux pauvres innocens, sans se laisser attendrir aux larmes ni aux lamentations d'une petite fille, qui conjuroit son pere & sa mere de ne la pas égorger. Elle ne put jamais obtenir cette grace de ces inhumains ; & ils reçurent tous deux la mort, de ceux qui leur avoient donné la vie. Ils hacherent ensuite par morceaux, & mirent dans une chaudiere toute boüillante les cadavres de leurs enfans : & enfin, par une cruauté inouïe, dont le simple souvenir fait encore aujourd'hui fremir d'horreur la Nation Gaspesienne, ces monstres de nature les mangerent en la compagnie d'un de leurs

freres, qui fut obligé de fuir avec les autres à la riviere de Saint Jean, de peur que les Chefs de nos Sauvages les surprenant dans ce cruel festin, ne leur eussent cassé la tête; & en effet ils furent autant indignez que surpris, à la nouvelle d'une action si noire & si barbare. Il est vrai que ces malheureux, au retour du Printems, qui se trouva tres-commode pour la chasse, étoient inconsolables, du miserable genre de mort de leurs enfans, qu'ils avoient inhumainement sacrifiez à la conservation de leur vie. Ils étoient dignes, par leurs cris, de toucher de compassion les cœurs les plus insensibles: le pere reprochoit à la mere l'excez de sa cruauté: la femme representoit à son mari son

peu de constance à souffrir la faim , & d'avoir été si dénaturé , que de vouloir conserver sa vie aux dépens de celle qu'ils avoient donnée l'un & l'autre à leurs enfans. Cette pauvre mere affligée luy reprochoit, les larmes aux yeux, avec des soupirs & des gemissemens capables d'attendrir un cœur de bronze ; que luy seul l'avoit forcée à consentir malgré elle , à une action si brutale & si barbare : mais après avoir pleuré reciproquement un malheur volontaire où il n'y avoit plus de remède , & la perte irreparable de leurs chers enfans , dont ils faisoient encore retentir les noms au milieu de leurs plaintes , ils ne pouvoient trouver assez de larmes, ni de termes pour détester & pour expri-

mer eux mêmes l'énormité de leur crime. Je les ay vû moi-même, ces parens infortunez, qui avoient encore, comme des autres Caïns, l'image affreuse de leur crime abominable si présente à leur idée, qu'ils se croïoient à tout moment frapez de la même malediction que Dieu donna à ce fraticide. Effraïez qu'ils étoient sans cesse par une terreur panique qui ne les abandonnoit jamais, ils se persuadoient voir autant de boureaux qu'ils rencontroient de Sauvages : & ne pouvant trouver de sûreté en aucun lieu, pour se dérober à la juste colere de nos Gaspésiens, qui ne les regardoient plus qu'avec horreur & indignation, ils couroient les bois jour & nuit sans relâche, cherchant

inutilement partout un repos qu'ils ne pouvoient rencontrer nulle-part ; mais encore moins dans le fond de leur conscience , qui les boureloit & les persecutoit continuellement avec tant de cruauté , au seul souvenir de l'horreur du crime qu'ils venoient de commettre , qu'ils se crurent enfin tout-à-fait indignes de recevoir les billets & les caracteres que je donnois aux autres Sauvages , & dont je me servois tres-utilement pour leur enseigner les Prieres , le Catechisme , & les principes de la Foi que je leur annonçois. Comme je m'apperçûs donc qu'ils n'osoient plus paroître , & qu'ils cessoient de se rendre à l'Instruction avec les autres , je tâchai de les rassûrer , & de leur persuader

de venir à nôtre Chapelle pour y apprendre les Prieres : ils me répondirent que c'étoit en vain ; car quelques efforts qu'ils pussent faire , disoient-ils , pour apprendre ce que je leur enseignois , jamais ils n'auroient la memoire , ni l'esprit de le retenir , jusqu'à ce que ce crime leur fût entierement remis & pardonné de Dieu , par le ministere du grand Patriarche : c'est ainsi qu'ils appellent Monseigneur l'Evêque de Quebec , voulant , disoient-ils , se jeter à ses-pieds , pour obtenir de luy l'absolution de leur crime.

Tels étoient les paroles & les sentimens de ces pauvres malheureux. Je fis tout mon possible pour les consoler , en leur promettant la protection & tout le secours que je

pourrois ; leur remontrant qu'à la verite leur crime étoit énorme , mais qu'enfin Dieu avoit plus de bonté & de misericorde pour eux , qu'ils n'avoient eu de malice & de cruauté , en mettant ainsi à mort ceux auxquels ils avoient donné la vie. Ils crurent à mes paroles , & reçurent mes billets ; bien résolus de faire & de pratiquer exactement tout ce que je pourrois leur inspirer de bon , pour appaiser la justice de Dieu , & se concilier sa misericorde.

Voilà sans doute les accidens fâcheux où s'exposent tous les ans nos Sauvages , par leur paresse , & par le peu de soin qu'ils prennent d'amasser suffisamment en Eté , dequoi éviter & prévenir mille

malheurs, qui les accablent tres-frequemment en Hiver; comme ils ne le sçavent que trop bien eux-mêmes, par la funeste experience qu'ils en font. Ces Gaspesiens en tombent d'accord avec nous; mais il semble que l'abondance qu'ils trouvent au Printems, l'Été & l'Automne, leur fasse perdre le souvenir des disgraces qu'ils ont souffertes pendant l'Hiver.

Après tout, j'avouë qu'on ne peut assez admirer la constance avec laquelle ils souffrent les rigueurs de la faim; & on peut dire qu'ils jeûnent peut-être avec autant, ou plus même de patience & d'austerité, que les Anachorettes les plus reguliers & les plus mortifiez. C'est quelque chose de surprenant, de voir qu'ils se

font une entiere occupation de chanter à gorge déployée, & de danser quelque fois comme des fols, lorsqu'ils ont un appetit devorant, & qu'ils n'ont rien dequoy se rassasier; pour perdre, disent-ils, par ce divertissement, l'envie qu'ils pourroient avoir de manger. Il ne leur est pas difficile de demeurer des trois à quatre jours à jeun, lors particulièrement qu'ils sont à la chasse, & qu'ils poursuivent quelques bêtes fauves, comme l'origiac. Ils ne prennent jamais de refection devant cet exercice, quelque penible qu'il leur soit; mais sur le soir, quand ils sont de retour à la Cabane, ils se regalent de tout ce qu'il y a de meilleur; faisant bouillir, griller, ou rôtir, suivant le goût d'un chacun.

tout ce qu'ils ont, sans reserve, & sans aucune apprehension qu'on compte leurs morceaux; mais au contraire, ces Barbares estiment que c'est une chose fort louïable & glorieuse, de manger beaucoup: C'est pourquoy, ne se pouvant soumettre aux regles de la temperance & de l'œconomie, qui cependant leur seroient bien utiles & necessaires, ils font consister tout leur bonheur & mettent leur beatitude à manger avec excez, à accorder à leur appetit au-delà de ce qu'il souhaite, & à manger comme bon leur semble, tant de jour que de nuit; se faisant un plaisir & une felicité parfaite de leurs ventres: aussi est-ce un proverbe parmi nous en Canada, qu'il ne faut que quatre à cinq bons

repas pour les remettre des fatigues & des langueurs de plusieurs mois de maladie.

Ils conservent inviolablement entr'eux la maniere de vivre qui étoit en usage pendant le siecle d'or ; & ceux qui se figurent un Sauvage Gaspesien comme un monstre de la nature , ne croiront que difficilement la charité avec laquelle ils se soulagent reciproquement les uns & les autres : Le fort supporte le foible avec plaisir ; & ceux qui par leur chasse font beaucoup de pelleterie , en donnent charitablement à ceux qui n'en ont point , soit pour paier leurs dettes , soit pour se vêtir , ou avoir le necessaire à la vie. Les veuves & les orphelins reçoivent des presens ; & s'il s'en trouve quelqu'une qui

ne puisse nourrir ses enfans, les anciens prennent le soin de les distribuer & de les donner aux meilleurs chasseurs, avec lesquels ils vivent, ni plus ni moins que s'ils étoient les propres enfans de la Cabanne. Ce seroit un opprobre & une espece de blâme digne d'un reproche éternel, si on sçavoit qu'un Sauvage aiant des vivres en abondance, n'en eût pas fait largesse à ceux qu'il sçauroit dans la disette & dans la nécessité. Voila pourquoy ceux qui tuent les premiers origniaux au commencement de Janvier & de Fevrier, tems auquel ces Peuples pâtissent davantage, d'autant qu'ils ont consommé toutes leurs provisions, se font un plaisir d'en porter eux-mêmes tres-exactement à

ceux qui n'en ont point , fussent-ils éloignez de quinze à vingt lieuës : & non contens de cette liberalité , ils les convient encore , avec toute la tendresse possible , de venir en leur compagnie , & de s'approcher de leur Cabanne ; afin de les pouvoir soulager plus commodément dans leur nécessité , & dans leur plus pressant besoin ; avec mille promesses de leur faire genereusement part de la moitié de leur chasse : Belle instruction , sans doute , pour ces riches impitoiables & ces cœurs de roche , qui n'ont que des entrailles de fer pour leurs semblables , & qui ne se mettent aucunement en peine de secourir la misere extrême de tant de pauvres qui gemissent , & qui souffrent la faim & la nudité,

nudité, pendant que ces mauvais-riches regorgent d'une infinité de biens & de richesses, dont la Providence ne les a fait que dépositaires, & ne les a mis entre leurs mains, que pour en faire un saint usage d'aumônes & de charité aux membres necessiteux du Sauveur.

La viande d'origniac est celle que nos Gaspesiens estiment davantage : ils en aiment la graisse, & l'estiment un mets si délicieux, qu'ils la boivent toute pure, avec autant de sensualité que si c'étoit la liqueur du monde la plus agreable. Ils la mangent encore toute cruë, comme quelque chose d'exquis : en un mot, il n'y a point chez eux de festin plus magnifique, que lorsque celui qui traite donne aux con-

viez un pain de cacamos de neuf à dix livres. Or ce pain est une espece de graisse qui se tire des os des jambes & des cuisses des originaux : & après qu'ils en ont mangé toute la moëlle, ils mettent ces os, qu'ils concassent & qu'ils pilent, jusques à presque les reduire en poudre, dans une grande chaudiere d'eau boüillante; en sorte que tout ce qui peut rester de moëlle ou de graisse dans ces os ainsi brisez, surnage au-dessus de l'eau par la chaleur du feu. Ils l'amassent ensuite, & la conservent soigneusement, comme quelque chose d'excellent & de delicat. Quant au boüillon, il devient blanc comme du lait; & suivant leur sentiment, ils le croient aussi pectoral qu'un

grand verre d'eau-de vie, ou que le meilleur de nos consommés. Ils font beaucoup plus d'état de l'origiac femelle pendant l'Hiver, que du mâle: & au contraire, ils estiment bien davantage le mâle en Eté, que la femelle; parce qu'en effet ces animaux ont l'alternative, pour devenir gras & maigres, n'étant pas de leur nature ni de leur temperament de l'être en même tems: ce qui est encore fort commun à plusieurs autres animaux du Canada.

Si par bonheur il arrive que le chasseur tuë une femelle pendant l'Hiver, ou un mâle pendant l'Eté, il se fait alors une réjouissance entière dans toutes les Cabannes voisines, dans l'attente & dans l'esperance où chacun est de

manger délicieusement de la graisse d'origiac; mais ils redoublent leur joie avec des cris & des chants d'aillegresse, quand le Chasseur, tout victorieux de sa prise, entre dans la Cabanne, & jette par terre, d'un sérieux & d'une fierté comme s'il avoit triomphé d'un redoutable ennemi, le fardeau qu'il a apporté sur ses épaules, dans lequel sont enveloppez le cœur, le roignon, la langue, les entrailles, & la graisse la plus delicate. C'est par là d'abord que ses amis & toute sa famille commencent le regale, tandis que les filles & les femmes vont avec mille marques de joie, toujours en chantant & en dansant, querir sur leurs traîneaux le reste de la viande de l'origiac que ce glorieux

Chasseur a laissée fort proprement ensevelie dans les neiges.

C'est à la Maîtresse de la Cabanne de ménager tout ce qu'on apporte de la chasse, si on peut dire qu'il se trouve quelque œconomie parmi des gens qui mangent presque à tout moment. Elle choisit de tous les boïaux de cet animal, ceux qui sont les plus gras, qu'elle fait bouïllir, après les avoir fort legerement lavez, & qu'elle accommode ensuite en paquets, à peu près comme les boudins & saucisses: c'est dequoy ils font ordinairement leurs regales les plus delicieux. Elle découpe encore en feüillet, tout ce qu'il y a de plus charnu & de plus maigre, qu'elle fait secher & boucaner à la fumée, sur des

perches qui forment une espece de petit échaffaut; afin d'empêcher que leur viande ne se gâte, ni ne se corrompe. C'est ainsi que sans l'usage du sel, ni d'aucune autre épicerie, ils la conservent tres facilement quelque-tems, & leur est dans la fuite, comme j'ay déjà dit, d'un tres-grand secours dans les extrémitez, où ces pauvres malheureux, faute de prévoiance, ne tombent que trop souvent. On peut dire que le muffle & la langue boucanez de l'origniac, sont merveilleux & excellens; mais c'est encore quelque chose de meilleur & de bien plus délicat, non-seulement au goût de nos Sauvages, mais même à celui de nos François, & de toutes les autres Nations qui sont en Canada, lorsqu'on mange

L'un & l'autre tout frais & sans les avoir exposez à la fumée: c'est aussi le festin par excellence de nos Gaspésiens. Ils font encore rôtir quelque-fois par divertissement, la tête toute entière d'un petit élan, qu'ils appellent communément dans leur langue *Nigaiou*, sans en ôter ni le museau, ni la langue; mais seulement, sans autre cérémonie, ils attachent à quelque perche une corde, à laquelle cette tête est suspendue directement devant le feu, en sorte qu'en luy donnant le branle de tems en tems avec un bâton, elle tourne & détourne à droite & à gauche sans se brûler, jusqu'à ce qu'elle soit cuite. Il n'y a rien encore de si plaisant, que de voir le foier assiéger, pour ainsi dire, d'au-

tant de portions de viande embrochée dans des bâtons , qu'il y a de Sauvages dans la Cabanne ; lesquels ne pouvant se donner la patience qu'elle soit entierement rôtie , l'arrachent demi-cuite de la broche , & la mangent ainsi comme des chiens goulûment , avec une avidité surprenante , qui seroit capable de dégoûter les personnes le plus en appetit. Voila tout l'appareil que ces Barbares apportent dans leurs repas ordinaires ; sans chercher ni napes , ni serviettes , tables , plats , assiettes ; ni fourchettes.

Plusieurs sont en peine de sçavoir la maniere dont les Sauvages faisoient bouillir leur viande , devant qu'on leur eût donné l'usage de nos chaudières , qu'ils trouvent aujourd'hui

d'hui extrêmement commodes. J'ay appris d'eux mêmes, qu'au défaut de nos chaudières ils avoient de petits baquets ou auges de bois, qu'ils remplissoient d'eau, dans laquelle ils jettoient si souvent des pierres ardentes qu'ils faisoient rougir au feu, que l'eau peu à peu s'échaufant, bouilloit enfin par l'ardeur & la chaleur de ces roches embrasées, jusqu'à ce que la viande fût suffisamment cuite pour la manger à la Sauvagesse, c'est à dire à demi-cruë, comme ils la mangent encore aujourd'hui, & d'une maniere même tout-à-fait dégoûtante; car il est vrai que ces Peuples sont singuliers dans leur façon de vivre, par une malpropreté qui fait mal au cœur. Je ne puis me per-

suader qu'il y ait aucune Nation dans le Monde, si mauffade dans le boire & dans le manger, que la Gaspesienne, si ce n'est peut-être quelques autres Peuples de ce nouveau Monde : aussi est-il vrai que de toutes les peines que les Missionnaires souffrent d'abord, pour s'accoutumer à la maniere de vivre de ces Sauvages, afin de les instruire dans les maximes du Christianisme, celle ci est sans doute une des plus difficiles à supporter ; puisqu'elle leur cause souvent des bondissemens de cœur. Jamais nos Gaspesiens n'écurent leur chaudiere que la premiere fois qu'ils s'en fervent, à cause, disent-ils, qu'ils apprehendent le verd-de-gris, qui n'a garde de s'y attacher, quand elles sont bien graissées

& brûlées. Ils ne l'écument point non plus, parce qu'il leur semble que c'est ôter la graisse du pot, & autant de bien perdu; ce qui rend la viande toute farcie d'une écume noire & épaisse, semblable à de petites boulettes, qui font à peu près la figure d'un lait tourné: ils se contentent d'en ôter seulement les plus gros poils d'originaë, quoiqu'elle ait souvent traîné dans leur Cabanne des cinq à six jours, & que les chiens même en aient toujours goûté les premiers par avance. Ils n'ont point d'autres tables que la terre plate, ni d'autres serviettes pour essuyer leurs mains, que leurs fouliers, ou leurs cheveux, auxquels ils s'essuient exactement les mains. Enfin il n'y a rien que

de rude , de grossier & de rebutant dans les manieres extraordinaires de vivre de ces Barbares , lesquels n'observent dans le boire ni dans le manger , aucunes regles de bien-seance , ni de civilité.

La boisson ordinaire de nos Gaspesiens est l'eau naturelle qu'ils boivent avec plaisir pendant l'Été. Pour l'Hiver , ils sont assez souvent obligez de fondre la neige dans leurs chaudieres , pour en boire l'eau , qui sent presque toujours la fumée. Quant à l'eau d'érable ; qui est la sève de l'arbre même , elle est également délicieuse pour les François & les Sauvages , qui s'en donnent au Printems à cœur joie. Il est vrai aussi qu'elle est fort agreable & abondante dans la Gaspesie ; car par une

ouverture assez petite, qu'on fait avec la hache dans un érable, on en fait distiller des dix ou douze pots. Ce qui m'a paru assez remarquable dans l'eau d'érable, c'est que si à force de la faire bouillir on la réduit au tiers, elle devient un véritable syrop, qui se durcit à peu près comme le sucre, & prend une couleur rougeâtre. On en forme des petits pains, qu'on envoie en France par rareté, & qui dans l'usage sert bien souvent au défaut du sucre François. J'en ay plusieurs fois mélangé avec de l'eau-de vie, des cloux de girofle & de la canelle; ce qui faisoit une espee de rossoli fort agreable. L'observation est digne de remarque, qu'il faut qu'il y ait de la neige au pied de cet arbre, pour qu'il laisse

couler son eau sucrée ; & il refuse de donner cette douce liqueur , lorsque la neige ne paroît plus sur la terre. Mais enfin , tout ce que je puis dire de l'eau du Canada en general , c'est qu'elle est extrêmement saine , bienfaisante , & beaucoup meilleure qu'en France : jamais , ou du moins rarement on s'en trouve incommodé , selon l'expérience que j'en ay faite moy-même pendant plusieurs années ; aussi disons-nous en Canada , que les eaux de la Nouvelle France valent le petit vin de l'Europe.



CHAPITRE VII.

*De l'ignorance des Gaspe-
siens.*

ILs ne sçavent ni lire, ni é-
crire : ils ont cependant as-
sez de jugement & de memoire,
s'ils vouloient avoir au-
tant d'application qu'il en faut
pour apprendre l'un & l'autre ;
mais outre l'inconstance & l'in-
stabilité de leurs esprits, qu'ils
ne veulent gêner qu'autant qu'il
leur plaît, ils sont encore tous
dans cette fausse & ridicule creance,
qu'ils ne vivroient pas long-tems,
s'ils étoient aussi sçavans que les
François : de-là vient qu'ils se
plaisent à vivre & à mourir
dans leur ignorance naturelle.

L. iiij

Quelques-uns cependant de ces Sauvages que l'on a pris la peine d'instruire, sont devenus en peu de tems Philosophes, & même assez bons Theologiens: mais après tout, ils sont toujours demeurez Sauvages, n'ayant pas eu l'esprit de profiter de ces avantages considerables, dont ils se sont rendus tout-à-fait indignes, en quittant les études pour demeurer dans les bois avec leurs Compatriots, où ils ont vécu en tres-méchans Philosophes; preferant, par un raisonnement extravagant, la vie Sauvage à la Françoisse.

J'ay rencontré dans ma Mission, deux filles de nos Gaspéniens qui sçavoient lire & écrire, parce qu'elles avoient demeuré chez les Ursulines

de Québec, qui saintement animées de ce zèle tout de feu qu'elles font paroître pour la gloire de Dieu & le salut des ames, retiennent chez elles les petites filles des Sauvages, auxquelles elles apprennent avec la piété & la dévotion, non-seulement à lire & à écrire, mais encore à faire d'autres ouvrages conformes à leur état.

La facilité & la méthode que j'ay trouvé d'enseigner les Prières à nos Gaspésiens, avec certains caractères que j'ay formez, me persuadent efficacement que la plupart se rendroient bien tôt sçavans : car enfin, je ne trouverois pas plus de difficulté à leur montrer à lire, qu'à prier Dieu par mes papiers, dans lesquels chaque lettre arbitraire signifie un mot particulier,

quelque-fois même deux ensemble. Ils ont tant de facilité pour concevoir cette sorte d'écriture, qu'ils apprennent dans une seule journée, ce qu'ils n'eussent jamais pu retenir en une semaine entière sans le secours de ces billets, qu'ils appellent *Kignamotinoer*, ou *Kategueme*. Ils conservent ces papiers instructifs avec tant de soin, & ils en font une estime si particulière, qu'ils les mettent bien proprement dans de petits étuis de bouleau enrichis de porcelaine, de raffade & de porc-épi. Ils les tiennent entre leurs mains comme nous faisons nos heures, pendant la sainte Messe, après laquelle ils les ferment dans leurs étuis. L'avantage & l'utilité principale que produit cette nouvelle

metode, c'est que les Sauvages s'instruisent les uns les autres, en quelque endroit qu'ils se rencontrent : ainsi le fils enseigne son pere, la mere les enfans, la femme son mari, & les enfans les vieillards, sans que le grand âge leur donne aucune repugnance d'apprendre par leurs petits neveux, & par les filles mêmes, les principes du Christianisme. Il n'est pas jusques aux plus petits Sauvages, qui n'aïant pas encore entièrement l'usage de la parole, prononcent cependant du mieux qu'ils peuvent, quelques mots de ces billets qu'ils entendent dans leurs Cabannes, lorsque les Sauvages, par une sainte émulation, les lisent & les repetent ensemble. On a même souvent admiré avec

justice, dans nôtre Convent de Quebec, un petit enfant d'environ sept ans, qui lisoit distinctement dans son livre les Prieres que je luy avois apprises en faisant la Mission. Il déchifroit ces caracteres avec tant de facilité & de presence d'esprit, que nos Religieux, aussi-bien que les Se-culiers, en furent extraordinairement surpris. Ils ne furent pas moins édifiez, voiant le pere & la mere assister à la sainte Messe, leurs heures Gaspesiennes à la main, où étoient les instructions qu'un bon Chrétien doit sçavoir, pour assister avec merite à cet auguste Sacrifice. Ces pauvres Sauvages, qui m'avoient adopté pour leur enfant, avec les ceremonies ordinaires, étoient venus exprès de plus

de cent cinquante lieuës, pour me conjurer de retourner au plûtôt avec eux. Il n'y avoit que deux mois que j'étois arrivé à Quebec, pour rendre compte au Reverend Pere Valentin le Roux, nôtre Commissaire & Superieur, à present Custode des Recollets de la Province de Saint Denis en France, des Missions de la Gaspésie, Isle Percée, Ristigouche, Nipisiquis & Mizamichis, que l'obeïssance avoit confiées à mes soins. Il est vrai que j'avois été obligé de rester en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges, plus long-tems que je ne m'étois proposé; parce que le R. Pere Commissaire n'y étoit pas quand j'y arrivai.

Le même zele qu'il a fait

134 *Nouvelle Relation*

paroître toujours avec tant d'ardeur & de succez pour la gloire de Dieu, le salut des ames, le service du Roi, & l'honneur de nôtre sainte Reformation, durant les six années qu'il a gouverné nos Missions de la Nouvelle France, l'avoit obligé de s'embarquer dans l'un des canots du Monsieur le Comte de Frontenac, qu'il eut l'honneur d'accompagner jusques au Fort du même nom, à six-vingt lieuës de Quebec; afin d'y animer par ses paroles & par son exemple, les R. R. Peres Gabriel de la Ribourd, Zenobe Membre & Loüis Hennepin, qu'il avoit destineez pour faire avec Monsieur de la Sale, la fameuse découverte du Golfe de Mexique, par les fleuves de Saint Laurent & de Missi-

pé ; ou d'y aller luy-même tout le premier, s'il en eût été besoin, partager avec eux les travaux Apostoliques qu'il falloit soutenir dans cette glorieuse entreprise.

Il fut cependant sensiblement mortifié, de ne plus trouver au fort de Frontenac nos Missionnaires, qui étoient déjà partis pour la découverte du Golfe de Mexique : enforte qu'après avoir fait dans cette Mission tout ce que son zele luy inspira de bien, & donné les ordres nécessaires au R. Pere Luc Buisset Recollet, qui étoit resté seul au Fort pour l'instruction des François & des Sauvages, il descendit avec Monsieur le Comte de Frontenac à Quebec, & se rendit en nôtre Convent de Nôtre-Dame des Anges.

Je luy representai alors , avec certe aimable confiance que sa bonté & sa douceur naturelle inspiroit à tous les Missionnaires , ce que j'avois jugé capable d'avancer pour la gloire de Dieu & le salut des ames dans toutes ces Missions. Il en écouta favorablement les propositions ; & je peux dire avec verité , que ce voïage que je fis à Quebec , eut tout le succez que je pouvois en esperer : en sorte qu'après avoir fait les exercices spirituels sous sa direction , afin d'y recevoir les lumieres & les forces necessaires pour m'acquitter dignement de mon ministere ; je me dispoisois déjà à partir quand nos Sauvages parurent à Quebec.

Quelque inclination, cependant, que j'eus de rester encore

core quelques jours dans nôtre solitude de Nôtre-Dame des Anges , il falut me rendre aux instances de mes Sauvages , auxquels j'avois promis en passant, que je retournerois chez eux dans une Lune & demie, c'est à dire dans six semaines.

Affligez sensiblement qu'ils étoient de mon absence , & voiant que ce terme que je leur avois prescrit étoit déjà expiré, les Chefs déliberèrent d'un commun accord de m'envoier deux canots, avec ordre aux Sauvages qu'ils deputerent pour cet effet, de me témoigner le grand desir qu'ils avoient de me revoir au plûtôt, & de me demander si les Lunes de Quebec étoient plus longues que celles de Ristigouche ; c'est l'endroit où je

faisois alors ma Mission. Je ne pûs me défendre des instances que me firent ces Deputez, pour m'obliger à presser mon retour : & suivant plutôt l'attrait de la grace, que les inclinations naturelles, qui m'inspiroient fortement de jouir plus long-tems de la conversation de mes Freres ; je m'embarquai enfin avec plaisir dans leurs canots ; & après quinze jours d'une heureuse navigation, nous arrivâmes aux Cabannes de nos Sauvages, qui me reçûrent avec tant de cordialité, d'affection & de tendresse, qu'ils firent des festins publics & particuliers, avec les harangues & les réjouïssances ordinaires, pour me témoigner, autant qu'ils en étoient capables, la joie qu'ils avoient de mon

retour. Que je fûs agreablement surpris, & que je ressentis de consolation dans mon cœur, lorsque voulant presenter de mes papiers à des Sauvages qui étoient venus de bien loin, exprés pour se faire instruire, ils en déchifroient déjà les caractères, avec autant de facilité que s'ils étoient toujours demeurés parmi nous; d'autant que ceux que j'avois auparavant instruits étant retournés chez eux, avoient enseigné ceux ci, & avoient fait à leur égard l'office de Missionnaire.

Il est donc aisé de juger par là, de l'utilité de ces caractères pour un Missionnaire qui veut faire beaucoup de fruit en peu de tems dans toute l'étendue de son district : car pour peu de memoire qu'aient

nos Sauvages , ils peuvent non - seulement apprendre facilement leurs Prieres par ces caracteres , mais encore il leur est aisé , après les avoir oubliées , de s'en ressouvenir , en les comptant les uns après les autres , de la maniere qu'on leur a montré.

Enfin , je m'en suis servi si utilement l'espace de dix ans , que si le merite de l'obeissance me destinoit aux Missions nombreuses du Golfe de Mexique nouvellement découvert par nos Religieux , qui ont eu l'honneur d'accompagner Monsieur de la Salle dans cette glorieuse entreprise , comme je fais voir dans le premier établissement de la foi dans la Nouvelle France ; je les presenterois à ces Barbares , comme le moien

le plus efficace pour les instruire en fort peu de tems, des veritez les plus saintes de nôtre Christianisme.

Nôtre Seigneur m'en inspira la metode la seconde année de ma Mission, où étant fort embarrassé de quelle maniere j'enseignerois les Sauvages à prier Dieu, je m'apperçûs que quelques enfans faisoient des marques avec du charbon sur de l'écorce de bouleau, & les comptoient avec leur doigt fort exactement, à chaque mot de Prières qu'ils prononçoient : cela me fit croire qu'en leur donnant quelque formulaire qui soulageât leur memoire par certains caracteres, je pourrois beaucoup plus avancer, que de les enseigner en les faisant repeter plusieurs fois ce

que je leur disois. Je fus ravi de connoître que je ne m'étois pas trompé, & que ces caracteres que j'avois formez sur du papier, produisoient tout l'effet que je souhaitois; en sorte qu'en peu de jours ils apprirent sans peine toutes leurs Prieres. Je ne vous puis exprimer avec quelle ardeur ces pauvres Sauvages contestoient les uns avec les autres, par une émulation digne de louange, qui seroit le plus sçavant & le plus habile. Il est vrai qu'il en coûte beaucoup de tems & de peine, pour en former autant qu'ils en demandent, & particulièrement depuis que je les ay augmentez, pour leur apprendre toutes les Prieres de l'Eglise, avec les sacrez Misteres de la Trinité, de l'Incarna-

tion, du Baptême, de la Penitence & de l'Eucharistie. Mais enfin, que ne doit-on pas faire pour Dieu? & qu'importe, de graces, en quoy & de quelle maniere employer nôtre tems, pourvû que le Seigneur soit glorifié, & qu'on procure avec sa gloire le salut des ames, en expliquant avec une simplicité Chrétienne, les Misteres de nôtre Religion à de pauvres Sauvages, qui ont passé des soixante & quatre-vingt années sans invoquer jamais une seule fois pendant leur vie, le sacré nom du Seigneur? C'est ainsi que ces Ouvriers Evangeliques retirent des portes de l'Enfer, des ames qui ne jouïroient jamais de l'éternité bienheureuse, sans le secours charitable de ces genereux Missionnaires..

144 *Nouvelle Relation*

Comme je n'ay recherché dans ce petit formulaire , que l'utilité de mes Sauvages , & la metode la plus prompte & la plus facile pour les instruire ; je m'en suis servi toujours avec d'autant plus de plaisir , que plusieurs personnes de merite & de vertu, ont bien voulu , de vive voix & par lettres , m'exhorter à continuer ; m'obligeant même de leur en envoïer en France, pour faire voir aux curieux une nouvelle metode d'apprendre à lire , & comment Dieu se sert d s moindres choses, pour manifester la gloire de son saint Nom à ces Peuples de la Gaspésie. L'approbation de Monseigneur de Saint Valier, à present Evêque de Quebec, en a autorisé l'usage plus que suffisamment : & ce digne Prelat

Prelat en a fait tant d'estime, qu'après en avoir reconnu luy-même les avantages & les utilitez dans le voïage tres-pénible qu'il fit à la Cadie, il voulut bien en demander des modeles au Reverend Pere Moreau, auquel je les avois communiquez il y avoit plusieurs années. Sa Grandeur reçut avec plaisir de ce zélé Missionnaire, nos billets & nos caracteres instructifs, pour en faire part à l'un de ses Missionnaires : & je ne doute pas que ce bon Serviteur de Dieu n'en reçoive bien du soulagement dans les instructions qu'il fera aux Sauvages de sa Mission.

Nos Gaspésiens ont tant de veneration & de respect pour ces caracteres, qu'ils se font scrupule de les jet-

ter au feu. Lorsqu'ils se déchirent ou qu'ils se gâtent, ils m'en rapportent les fragmens; plus religieux cent fois que les Iconoclastes, qui par une impiété sacrilège brisoient les Images les plus sacrées. Ces Peuples même n'ont pu voir sans se scandaliser, la manie d'une Sauvagesse qui les jetta au feu, en dépit de ce que je l'avois chassée de la Priere, pour une faute considerable qu'elle avoit commise.

Son incartade étant trop extraordinaire & trop scandaleuse parmi un Peuple qui commençoit déjà à avoir beaucoup de veneration pour les instructions du Chistianisme, je crûs que j'étois obligé de témoigner par certaines formalitez conformes au genie

des Sauvages, le ressentiment que j'en avois conçu; afin que mon silence ne donnât pas occasion à quelque autre d'en faire autant.

Je fus donc à la Cabanne, où je trouvai son pere avec quelques autres Sauvages, qui furent assez surpris de me voir entrer, avec une contenance qui marquoit la douleur que j'avois dans le cœur. Ils me prièrent plusieurs fois de leur en dire le sujet, que j'affectois de leur dissimuler par mon silence: ils s'étonnerent de me voir remuer les cendres de leur foier, avec autant d'application que si j'y eusse perdu quelque chose de la dernière consequence, & en emporter trois ou quatre pincées dans mon mouchoir, faisant des soupirs à la Sauvagesse, *akahie*,

148 *Nouvelle Relation*
akabié. Je luy dis en sortant
de leur Cabanne qu'ils ne de-
voient pas être surpris de mon
silence ; puisque mon cœur
pleuroit amèrement, qu'il ver-
soit des larmes de sang, de-
puis que sa fille avoit jetté
dans le feu les *oukate guenne*
Kignamatinoër : Qu'à la verité
je paroîtrois peu sensiblement
touché de cette insulte, si ce
n'étoit que de simple papier ;
mais que j'étois inconsolable
pour l'injure qu'elle avoit fai-
te à la Priere de J E S U S , qui
avoit été grièvement offensé
par cette action scandaleuse : &
qu'enfin j'exposerois ces cen-
dres, que je croïois être celles
de mes *oukate guenne*, à la
porte de la Chapelle, où sa
fille n'entreroit jamais, jus-
qu'à ce qu'elle les eût détrem-
pées de ses larmes, & qu'elle

n'eût blanchi de ses pleurs le mouchoir, qui par la noirceur qu'il en avoit contracté, marquoit évidemment l'énormité de son attentat, qui étoit capable d'attirer la haine & la colere de Dieu sur toute la Nation : Que pour mon particulier, je faisois état de les quitter ; puisque je ne pouvois vivre, si on ne ressuscitoit la Priere qu'on avoit fait mourir dans le feu.

Ces paroles prononcées de la maniere dont il faut parler aux Sauvages en semblable rencontre, firent tout l'effet que j'en attendois : car ils parurent tous si consternez, qu'ils se persuaderent que j'avois déjà fermé pour toujours la porte de la Chapelle, qu'ils appellent la Cabanne de Jesus ; & que j'étois absolument re-

solu de refuser le Baptême aux Sauvages, que j'avois auparavant disposez pour recevoir dignement le premier de nos Sacremens. Ils s'assemblerent tous ensemble, & vinrent en foule me conjurer, au nom du Dieu que je leur annonçois, de ne les pas abandonner; me disant que mon chagrin étoit juste, à la vérité, mais que je sçavois bien que cette fille n'avoit pas d'esprit; & qu'enfin ils feroient tous en sorte, qu'elle repareroit entierement la faute qu'elle avoit commise. Ils obligèrent en effet cette Sauvagesse à me venir trouver le lendemain d'un grand matin, pour me témoigner publiquement, en presence de tous les Sauvages, le déplaisir sensible qu'elle avoit dans l'ame, d'a-

voir brûlé ses *Oukate guenne*, dans lesquels étoit la Priere de JESUS; voulant, me disoit-elle, luy faire une amende honorable & reparation d'honneur, par une conduite toute sainte & toute opposée aux déreglemens de sa vie passée. Elle me conjura, avec toutes les instances possibles, de luy vouloir bien permettre d'assister avec les autres au saint Sacrifice de la Messe; mais je luy refusai cette grâce pour quelques jours, afin de luy faire mieux concevoir par là, le scandale qu'elle avoit donné à toute la Nation.

Vous voiez par là l'estime que nos Sauvages font de mes *Oukate guenne Kignatimonoër*, que nous appellons, comme j'ay déjà dit, papiers ou caracteres instructifs: ils n'ont

pas moins d'admiration pour nos livres, & principalement pour nos lettres, dont ils sont les porteurs lorsque nous écrivons à nos amis. Ils s'imaginent qu'il y a de l'enchantement & de la jonglerie, ou que cette lettre a de l'esprit; puisque, disent-ils, elle a la vertu de dire à celui qui la reçoit, tout ce qui se dit & tout ce qui se fait de plus caché & de plus secret.

Quoique nos Gaspesiens soient dans une ignorance si grossière, qu'il ne sçachent, comme nous avons dit, ni lire, ni écrire, ils ont cependant quelque connoissance de la grande & de la petite Ourse, qu'ils appellent la première *Mouhinne*, & la seconde *Moubinchiche*, qui veut dire effectivement en nôtre langue, la

de la Gaspésie. 157

grande & la petite Ourse. Ils disent que les trois gardes de l'Etoile du Nord, est un canot où trois Sauvages sont embarquez, pour surprendre cette Ourse; mais que par malheur ils ne l'ont pû encore joindre.

Ils ont beaucoup d'industrie, pour faire sur de l'écorce une espee de carte, qui marque exactement toutes les rivieres & ruisseaux d'un País dont ils veulent faire la description: ils en marquent au juste tous les endroits; en sorte qu'ils s'en servent avec succez, & qu'un Sauvage qui la possede fait de longs voïages sans s'égarer.

Ils connoissent cinq sortes de vents, sçavoir le Nord, le Sud, le Nord-est, le Nord-ouest, & le Sud-ouest. Ils ont

154 *Nouvelle Relation*

Idee si juste , que pourvû qu'ils voient le Soleil , ils ne s'écartent jamais de leur route ; & connoissent si précisément toutes les rivieres , que pour peu qu'on leur indique quelque Cabanne , fût-elle éloignée de quatre-vingt ou cent lieuës , ils la trouvent à point nommé, quoiqu'il faille traverser des forêts fort épaisses : Mais quand la nuit les surprend , ou que les brotilards-éachent le Soleil, alors ils sont bien embarrassez, quelques remarques naturelles qu'ils trouvent faites sur certains arbres, & quelque mouffe ou branches qui panchent du côté du Nord , & qui leur servent de regle dans leurs voïages au défaut du Soleil ; car si-tôt que l'obscurité survient ils perdent la

ramontane. Ils ne reglent leurs lieuës que par les pointes & les caps qui se trouvent le long des rivieres ou des côtes. Ils les comptent & les mesurent encore par la longueur du tems qu'ils mettent à leur voïage, & par le nombre des nuits qu'ils sont obligez de coucher en chemin; ne comptant point le jour de leur départ, ni celuy de leur arrivée.

Ils ne sçavent point compter que jusques au nombre de dix : ainsi quand ils veulent dire vingt, ils disent deux fois dix; pour dire trente, ils disent trois fois dix; & ainsi du reste.

Lorsqu'ils veulent signifier un nombre extraordinaire, ils se servent des mêmes expressions que nos pre-

quiers Peres , montrant les feuilles des arbres , les grains de sable , & les cheveux de leur tête ; expression dont Dieu luy-même s'est servi , lorsque promettant à Abraham une posterité nombreuse , il déclara qu'il luy susciteroit des enfans en aussi grand nombre que les étoiles sont au firmament , & les grains de sable sur les rivages de la mer. David même ne se sert point d'autre expression pour marquer le nombre de ses pechez , que par celuy de ses cheveux : & ce fut aussi de cette maniere de parler dont quelques-uns de nos Gaspeziens qui étoient venus en France se servirent , pour marquer à leurs Compatriotes , lorsqu'ils en furent de retour , le grand nombre de Peuple

qu'ils y avoient vu.

Ils comptent les années par les Hivers, les mois par les Lunes, les jours par les nuits; les heures du matin, à proportion que le Soleil avance dans son méridien; & celles de l'après midi, selon qu'il décline, & qu'il s'approche de son couchant. Ils donnent trente jours à toutes les Lunes, & reglent l'année sur certaines observations naturelles qu'ils font sur le cours du Soleil & des saisons. Ils disent que le Printems est venu, lorsque les feuilles commencent à pousser, que les outardes paroissent, que les faons d'originaux sont d'une certaine grandeur dans le ventre de leur mere, & que les loups marins font leurs petits; ils connoissent l'Eté, lorsque les saumons

158 *Nouvelle Relation*

montent les rivieres, & que les outardes quittent leurs plumes : ils connoissent la saison de l'Automne, quand le gibier retourne du Nord au Midi : pour l'Hiver, ils en savent les approches par la rigueur du froid, lorsque les neiges sont abondantes sur la terre, & que les ours se retirent dans le creux des arbres, d'où ils ne sortent que le Printems, selon la remarque que nous en ferons dans la suite.

Nos Gaspesiens donc divisent les années en quatre saisons, par quatre tems differens : le Printems s'appelle *Paniah*, l'Eté *Nibk*, l'Automne *Taoüak*, & l'Hiver *Kesic*. Ils ne comptent que cinq Lunes d'Eté, & cinq d'Hiver pour toute l'année, comme il étoit

en usage anciennement parmi les Romains, avant que Jules Cesar l'eût divisée en douze mois, un an avant sa mort. Ils confondent une Lune du Printems avec celles de l'Été, & une de l'Automne avec celles de l'Hiver; parce qu'en effet il est vrai de dire, qu'il y a peu de Printems & d'Automne dans la Gaspésie, d'autant que l'on y passe insensiblement du froid au chaud, & du chaud au froid, qui est tres-rigoureux. Ils n'ont point de semaines réglées; s'ils en divisent quelques-unes, c'est par le premier & le second quartier, le plein, & le decours de la Lune. Tous leurs mois ont des noms fort significatifs: ils commencent les années par l'Automne, qu'ils appellent *Tkours*, qui veut dire

260 *Nouvelle Relation*
que les rivières commencent
à se glacer; c'est proprement
le mois de Novembre. *Bona-*
demeguiche, qui est celuy de
Decembre, signifie que le po-
namon monte dans les rivie-
res: ils pêchent ce poisson à la
ligne, faisant un trou dans
la glace. Et ainsi des autres
mois, qui ont tous leur signi-
fication particuliere.

CHAPITRE VIII.

De la Langue des Gaspesiens.

LA langue Gaspesienne n'a
rien du tout de commun
dans ses expressions, non plus
que dans la signification, avec
celles de nôtre Europe: & il
semble que la confusion des
langues que Dieu fit naître au-
trefois,

tréfois, pour detruire & ren-
verser de fond en comble cette
entreprise fameuse & teme-
raire, par laquelle les hom-
mes ne projetoient pas moins
que de joindre le Ciel à la
Terre, par l'élevation de la
tour de Babel, soit parvenuë
jusques aux Nations nombreu-
ses des Sauvages de la Nou-
velle France; puisque parmi
une infinité de langues diffé-
rentes qui regnent par tout ces
Peuples, nos Gaspesiens se dis-
tinguent des Montagniez, So-
quoqui, Abennaqui, Hu-
rons, Algomquins, Iroquois,
& des autres Nations de ce
nouveau Monde, par un
langage qui leur est singu-
lier.

C'est aussi de cette singulari-
té que nous pouvons dire que
la langue Gaspésienne est tres-

belle & tres-riche dans ses expressions ; car elle n'est pas si sterile que les langues Europeanes , qui ont recours à une repetition frequente des mêmes termes , pour expliquer plusieurs choses differentes. Chaque mot du Gaspe-sien a sa signification particuliere & specifique ; ce qui paroît admirablement bien dans leurs harangues, qui sont toujours tres-élegantes.

Cette langue n'a aucun méchant accent : on la prononce librement & tres-facilement ; il ne la faut point tirer du fond de l'estomac , commes celles des Hurons , des Suisses , ou des Allemans. Nos Sauvages conviennent avec les Grecs & les Latins, en ce qu'ils usent toujours du singulier , & presque jamais,

ou du moins très rarement du pluriel, quand même ils parlent à leurs Missionnaires, ou à quelque autre personne considérable; s'exprimant par le mot de *kir*, qui veut dire toi, soit que l'enfant parle à son pere, la femme à son mari, & le mari à la femme.

Ils ont beaucoup de difficulté à prononcer la lettre *r*, qu'ils font ordinairement sonner comme *l*; ainsi au lieu de dire mon pere, ils disent mon pele: celle de l'*r* se change en *ou*; comme pour dire vertu, ils diront vertou.

Les noms que nos Gaspefiens se donnent les uns aux autres, ou que le pere & la mere imposent à leurs enfans, sont tous fort significatifs: ils imitent nôtre premier pere Adam, qui a donné à toutes les

164 *Nouvelle Relation*

creatures des noms conformes à la propriété de leur être. Ceux de nos Sauvages expriment & marquent ou les belles actions, ou les inclinations naturelles & prédominantes de ceux qui les reçoivent; à peu près comme les Romains, dont les noms étoient tous significatifs: en effet, les uns furent appellez Lucius, pour avoir été nez au point du jour; les autres Cesar, parce qu'à la naissance du premier de ce nom, on ouvrit par une incision le côté de la mere, pour donner la vie à l'enfant. Ainsi nos Sauvages, s'ils sont bons chasseurs, s'appellent *Smagnis*, ou *Koucdedaoui*, qui veut dire Emerillon; & ainsi du reste.

CHAPITRE IX.*De la Religion des Gaspésiens.*

LEs Gaspésiens, si on en excepte ceux qui ont reçu la Foi de JESUS-CHRIST avec le Baptême, n'ont jamais bien connu aucune Divinité; puisqu'ils ont vécu jusques aujourd'hui sans Temples, sans Prêtres, sans sacrifices, & sans aucune marque de Religion: en sorte que si on peut juger du passé par le présent, il est aisé d'inferer que s'ils ont adoré quelque Divinité, ils luy ont témoigné si peu de veneration & de respect, qu'ils ont été véritablement insensibles & infideles en matiere de Religion; si ce

n'est toutefois à l'égard du Soleil, qu'ils ont adoré & qui a toujours été l'objet constant de leur culte, de leurs hommages & de leur adoration. Ils ont crû que cet astre lumineux, qui par ses influences admirables & ses effets merveilleux fait l'ornement & toute la beauté de la Nature, en étoit aussi le premier auteur ; & que par conséquent ils étoient obligez, par reconnaissance, de conserver tous les sentimens de respect dont ils étoient capables, pour un astre qui leur faisoit tant de bien par sa présence, & dont l'éloignement, pendant les obscuritez de la nuit, causoit le deuil à toute la Nature.

Le culte qu'ils rendoient au Soleil n'étoit pas le sacrifice

des Mexicains, qui offroient tous les ans à leurs Idoles plus de vingt mille cœurs de leurs petits enfans ; ni celuy des Ethiopiens, qui benissoient le Soleil à son Levant, & qui le maudissoient avec mille imprecations dans son Couchant.

Plus religieux cent fois que ces Peuples extravagans & & cruels, nos Gaspesiens sortoient régulièrement de leur Cabanne pour le saluer, lorsqu'il commençoit à darder ses premiers raïons, ce qu'ils observoient aussi inviolablement à son Couchant; ce tems, dans leur opinion, étant le plus favorable où ces Courtisans du Soleil esperoient de le rendre propice à leurs vœux, après luy avoir exposé leurs necessitez & leurs besoins.

Ils n'observoient point d'autres ceremonies, que de tourner la face vers le Soleil : ils commençoient d'abord leur adoration par le salut ordinaire des Gaspesiens, qui est de dire par trois fois *Ho, ho, ho*; après quoy, faisant de profondes reverences avec quelques agitations des mains au-dessus de leur tête, ils demandoient ce dont ils avoient besoin : qu'il conservât leurs femmes & leurs enfans : qu'il leur donnât la force de vaincre & de triompher de leurs ennemis : qu'il leur accordât une chasse abondante en orignaux, castors, martes, & en loutres ; avec une grosse pêche de toutes sortes de poissons : enfin ils demandoient la conservation de leur vie, avec un grand nombre d'années,

nées, & une longue postérité.

Voilà ce que j'ai vû observer à un certain vieillard de cette Nation, qui en mourant, ce me semble, a emporté avec luy tout ce qui restoit de superstition & de faux culte d'une Religion assez mal observée; puisque depuis luy je n'ai vû, ni ne sçache de Gaspésien qui ait fait cette sorte de ceremonie.

C'est là l'idée generale que j'ai conçûë de la Religion de nos Gaspésiens; parce que dans le particulier j'ai trouvé auprès de certains Sauvages, que nous appellons Porte-Croix, une matiere suffisante pour nous faire conjecturer & croire même que ces Peuples n'ont pas eu l'oreille fermée à la voix des Apôtres, dont le

son a retenti par toute la terre; puisqu'ils ont parmi eux, tout infideles qu'ils soient, la Croix en singuliere veneration, qu'ils la portent figurée sur leurs habits & sur leur chair; qu'ils la tiennent à la main dans tous leurs voïages, soit par mer, soit par terre; & qu'enfin ils la posent au dehors & au dedans de leurs Cabannes, comme la marque d'honneur qui les distingue des autres Nations du Canada.

Ces Sauvages demeurent à la riviere de Mizamichiche, que nous avons depuis honorée du titre auguste de Sainte-Croix, au bruit du canon, & de mille acclamations de joie & de réjüissance, tant des François, que des Sauvages.

Comme j'estime que cette

remarque est une des plus
considérables de ma Relation,
j'ai crû qu'après la perquisi-
tion tres-exacte que j'en ai
faite pendant les douze années
de Mission que j'ai demeuré
parmi ces Peuples, je devois
satisfaire au desir & à la prie-
re de plusieurs personnes, qui
m'ont conjuré de mettre au
jour cette Histoire ; afin de
faire connoître au Public l'ori-
gine du culte de la Croix
chez ces Infideles, son in-
terruption, & son retablisse-
ment.



CHAPITRE X.

*De l'origine du culte de la Croix,
chez les Gaspeziens dits
Porte-Croix.*

JE ne sçai quel jugement vous ferez de la maniere que nos Sauvages disent avoir reçû la Croix, selon la tradition de leurs ancêtres; qui porte que leur País étant affligé d'une maladie tres dangereuse & pestilentielle, qui les reduisoit dans une extrême disette de toutes choses, & qui en avoit déjà mis plusieurs dans le tombeau; quelques vieillards de ceux qu'ils estimoient les meilleurs, les plus sages & les plus considerables s'endormirent, tous ac-

cablez de langueur & de chagrin, de voir une desolation si generale, & la ruine prochaine de toute la Nation Gaspesienne, si elle n'étoit promptement soulagée par un puissant secours du Soleil, qu'ils reconnoissent, comme nous avons dit, pour leur Divinité. Ce fut, disent-ils, dans ce sommeil plein d'amertume, qu'un homme beau par excellence leur apparut, avec une Croix à la main, qui leur dit de prendre bon courage, de s'en retourner chez eux, de faire des Croix semblables à celle qu'on leur montrait, & de les présenter aux Chefs des Familles; les assurant que s'ils les recevoient avec estime, ils y trouveroient indubitablement le remede à tous leurs maux.

Comme les Sauvages font cre-
dules aux songes jusqu'à la su-
perstition, ils ne negligerent
pas celui-ci, dans leur extrême
necessité : ainsi ces bons
vieillards retournerent aux Ca-
bannes, d'où ils étoient par-
tis le jour precedent. Ils fi-
rent une assemblée generale
de tout ce qui restoit d'une
Nation mourante ; & tous en-
semble conclurent, d'un com-
mun accord, que l'on rece-
vroit avec honneur le sacré si-
gne de la Croix qu'on leur
presentoit du Ciel, pour être
la fin de leur misere, & le
commencement de leur bon-
heur : comme il arriva en ef-
fet, puisque la maladie cessa,
& que tous les affligez qui
porterent respectueusement la
Croix furent gueris miracu-
leusement : Plus heureux mille

fois que les Peuples de Bizance, dont la Ville fut presque toute dépeuplée de ses Habitans, par la peste qui avoit infecté toute la Sicile & la Calabre en l'année sept cens quarante-huit.

L'Histoire nous apprend que l'on voïoit de certaines Croix bleuës & reluisantes sur les habits des personnes, & que tous ceux qui en étoient marquez mouroient subitement de la peste, au grand étonnement de tout le monde.

La Croix ne fut pas si fatale, ni d'un si mauvais augure à nos pauvres Gaspésiens : elle fut plutôt dans leur País, comme l'Arc-en-ciel que Dieu fit paroître autrefois à la face de tout l'Univers, pour consoler le genre humain, avec

promesse de ne le plus punir d'un second deluge ; & c'est ainsi que la Croix arrêta tout court ce torrent de maladie & de mortalité qui desoloit ces Peuples , & leur fut un signe efficace & rempli d'une merveilleuse fécondité de graces & de benedictions. Les avantages miraculeux qu'ils en reçurent , leur en firent espérer de bien plus considérables dans la suite ; c'est pourquoy ils se proposerent tous , de ne décider aucune affaire , ni d'entreprendre aucun voiage sans la Croix.

Après donc la résolution prise dans leur Conseil , qu'ils porteroient toujours la Croix , sans en excepter même les petits enfans , pas un Sauvage n'eût jamais osé paroître de-

vant les autres, sans avoir en sa main, sur sa chair, ou sur ses habits, ce sacré signe de leur salut : en sorte que s'il étoit question de décider quelque chose de conséquence touchant la Nation, soit pour conclure la paix, ou déclarer la guerre contre les ennemis de la Patrie, le Chef convoquoit tous les Anciens, qui se rendoient ponctuellement au lieu du Conseil ; où étant tous assemblez, ils élevoient une Croix haute de neuf à dix pieds, ils faisoient un cercle & prenoient leur place, avec chacun leur Croix à la main, laissant celle du Conseil au milieu de l'Assemblée. Ensuite le Chef prenant la parole, faisoit ouverture du sujet pour lequel il les avoit convoquez au Conseil, & tous

ces Porte-Croix disoient leur sentiment, afin de prendre des mesures justes, & une dernière resolution sur l'affaire dont il s'agissoit. Que s'il étoit question d'envoyer quelque Deputé à leurs voisins, ou à quelque-autre Nation étrangere, le Chef nommoit & faisoit entrer dans ce cercle, celui de la jeunesse qu'il connoissoit le plus propre pour l'exécution de leur projet : & après luy avoir dit publiquement le choix qu'on avoit fait de sa personne pour le sujet qu'on luy communiquoit, il tiroit de son sein une Croix admirablement belle, qu'il tenoit envelopée dans ce qu'il pouvoit avoir de plus précieux ; & la montrant avec reverence à toute l'Assemblée, il faisoit, par une ha-

rangue premeditée, le recit des graces & des benedictions que toute la Nation Gaspienne avoit reçûes par le secours de la Croix. Il ordonnoit ensuite au Deputé de s'approcher, & de la recevoir avec reverence; & la luy mettant au col: Va, luy disoit-il, conserves cette Croix, qui te preservera de tous dangers auprès de ceux auxquels nous t'envoïons. Les Anciens approuvoient par leurs acclamations ordinaires d'*hoo, hoo, hoo*, ce que le Chef avoit dit; souhaitant toute sorte de prosperité à ce Deputé, dans le voïage qu'il alloit entreprendre pour le service de sa Nation.

Cet Ambassadeur donc sortoit du Conseil, la Croix au col, comme la marque hono-

raire & le caractère de son Ambassade : il ne la quittoit que le soir , pour la mettre sur sa tête , dans la pensée qu'elle chasseroit tous les méchans esprits pendant son repos. Il la conservoit toujours avec soin , jusqu'à l'accomplissement de sa négociation , qu'il la remettoit entre les mains du Chef , avec les mêmes ceremonies qu'il l'avoit reçûë , en plein Conseil ; où devant toute l'Assemblée , il faisoit rapport de l'issuë de son voïage.

Enfin , ils n'entreprenoient rien sans Croix : le Chef la portoit luy-même à la main , en forme de bâton , lorsqu'il marchoit en raquettes ; & il la plaçoit dans le lieu le plus honorable de sa Cabanne. S'ils s'embarquoient sur l'eau

dans leurs petits canots d'écorce, ils y mettoient une Croix à chaque bout; croïant religieusement qu'elle les préserveroit du naufrage.

Voilà quels étoient les sentimens d'estime & de vénération de nos anciens Gaspiens, pour la Croix, qui subsistent encore aujourd'hui religieusement dans les cœurs de nos Porte-Croix; puisqu'il n'y en a pas un qui ne la porte dessus ses habits, ou dessus sa chair. Les langes & les berceaux des petits enfans en sont toujours ornez: les écorces de la Cabanne, les canots & les raquettes en sont toutes marquées.

Les femmes enceintes la figurent avec le porc-épi dessus l'endroit de la couverture qui cache leur sein, pour

mettre leur fruit sous la protection de la Croix. Enfin il n'y en a guere qui ne conserve precieusement en son particulier, une petite Croix faite avec de la porcelaine & de la raffade, qu'il garde & qu'il estime à peu près comme nous faisons les Reliques; jusquelà même, que ces Peuples la preferent à tout ce qu'ils ont de plus riche & de plus precieux.

Une Sauvagesse nommée Marie Joseph, que le Reverend Pere Claude Moreau, le plus ancien de nos Missionnaires, avoit baptisée, en est une preuve convaincante. Faussement allarmée, aussi-bien que les autres Sauvages avec lesquels elle étoit cabannée, & croiant que les Iroquois étoient entrez dans le

Pais, pour desoler une troisieme fois la Nation Gaspesienne, elle s'embarqua avec tant de precipitation dans son canot d'ecorce, pour traverser la riviere, que l'ayant abandonné au gré du courant, elle s'égara volontairement dans les bois, pour éviter la fureur de ses ennemis. La faim & la necessité que cette pauvre femme ressentit étoient si grandes, qu'elle s'estima encore heureuse de trouver dans ces deserts, des racines qui luy servirent de nourriture pendant les dix ou douze jours de son égarement. Accablée de douleur dans cette vaste solitude, elle n'avoit point d'autre consolation que la Croix : elle ne la quitta jamais ; jusques-là même qu'étant obligée de repasser la ri-

viere à la nage, pour se rendre aux Cabannes des Sauvages, qui la croïoient morte, elle aimâ mieux renoncer & delaisser le peu qu'elle avoit, que d'abandonner sa Croix, qu'elle mit entre ses dents, & se rendit ainsi aux Cabannes: disant qu'il n'y avoit rien de plus précieux que la Croix, puisqu'elle l'avoit preservée d'une infinité de dangers; qu'elle luy avoit procuré toute sorte de consolation dans ses disgraces; & qu'enfin la vie luy paroîtroit tout-à-fait indifferente, s'il falloit qu'elle vécût sans la Croix.

On connoît assez les lieux de la sepulture de ces Peuples, par les Croix qu'ils plantent sur leurs tombeaux; & leurs Cimetieres, distinguez par ce signe de salut, paroissent plutôt

tôt Chrétiens, que Sauvages: cérémonie qu'ils observent autant de fois qu'il meurt quelqu'un de la Nation des Porte-Croix, fût-il éloigné de cent lieues de l'endroit où se fait ordinairement leur sépulture.

Les lieux de pêche & de chasse les plus considérables sont distingués par les Croix qu'ils y plantent; & on est agréablement surpris, en voyageant dans leur Païs, de rencontrer de tems en tems des Croix sur le bord des rivières, à double & à trois croisées, comme celles des Patriarches. En un mot, ils font tant d'estime de la Croix, qu'ils ordonnent qu'elle soit enterrée avec eux dans un même cercueil, après leur mort; dans la croïance que cette Croix leur

fera compagnie dans l'autre monde, & qu'ils ne seroient pas connus de leurs ancêtres, s'ils n'avoient avec eux la marque & le caractère honorable qui distingue les Porte Croix, de tous les autres Sauvages de la Nouvelle France.

Comme cette Nation Gaspesienne des Porte - Croix a été presque toute détruite, tant par la guerre qu'elle a eüe avec les Iroquois, que par les maladies qui ont infecté ce Pais, & qui par trois à quatre fois en ont fait mourir un fort grand nombre, ces Sauvages se sont insensiblement relâchez de cette premiere ferveur de leurs ancêtres : tant il est vrai que les pratiques les plus saintes & les plus religieuses, par une certaine fatalité annexée aux choses hu-

maines , souffrent toujours beaucoup d'alteration , si elles ne sont animées & conservées par le même esprit qui leur a donné la naissance. Enfin , quand je fus dans leur Pais pour commencer ma Mission , je trouvai des Peuples qui n'avoient plus que l'ombre de la coutume de leurs anciens : Ils manquoient de respect pour la Croix ; ils avoient aboli l'usage des Assemblées Croisées , où la Croix étant au milieu du cercle & du Conseil , comme nous avons dit , ils décidoient en dernier ressort des affaires de la Nation. Mais au reste , nous avons travaillé heureusement , pour faire renaître dans le cœur & dans l'esprit de ces Sauvages , l'amour & l'estime qu'ils devoient conserver inviolable :

ment pour ce sacré signe de leur salut : & le Ciel versa avec abondance la plénitude de ses bénédictions, sur le zèle du R. P. Emanuel Jumeau nôtre cher Compagnon Missionnaire, qui eut la consolation de voir nos Gaspésiens plus affectionnez que jamais au culte de la Croix, après y avoir employé soigneusement tous ses soins, & le talent que Dieu luy a donné, pour la conversion de ces pauvres Infidèles. Ce bon Religieux, que j'avois autrefois introduit dans le Noviciat de nôtre Convent d'Arras, le jour même que j'en partis pour le Canada, m'avoit plusieurs fois écrit, pour me témoigner le zèle que Dieu luy donnoit pour le salut des ames ; & que la plus grande de toutes ses

sonsolations, me disoit il, seroit de mourir genereusement au milieu des bois & des forêts du Canada, en annonçant l'Evangile de JESUS-CHRIST aux Sauvages. Il exposa le desir qu'il en avoit, au Reverend Pere Provincial ; & après en avoir reçu l'obedience, qu'il luy demanda avec beaucoup de ferveur, il s'embarqua a la Rochelle pour le Canada, & vint ainsi me soulager dans les exercices penibles & laborieux de la Mission que je faisois à nos Portes-Croix. Il apprit la langue en tres-peu de tems, à la faveur du Dictionnaire que j'en avois composé ; en sorte qu'il fut bien-tôt en état d'instruire ces Infideles.

Quelque inclination que j'eus de demeurer plus long-

tems avec cet aimable Missionnaire, je fus toutefois obligé de me priver de cette consolation : jugeant qu'il étoit à propos, pour la gloire de Dieu, de nous separer ; afin de me rendre utile à plusieurs autres Sauvages, qui m'avoient supplié par leurs Ambassadeurs, d'aller chez eux annoncer l'Evangile de JESUS-CHRIST.

Nous fixâmes donc, d'un commun accord, le jour de nôtre separation. Les Portes-Croix, qui en avoient appris la nouvelle, s'assemblerent à la Chapelle, pour assister aux Prieres que nous devions faire devant nôtre départ. Ils s'efforcerent à l'envi les uns des autres, de me donner des marques sinceres de leur amitié, en me témoignant un sensible regret de ce que je les quittois.

Nos Sauvages ne m'abandonnerent point : & quelque chagrin qu'ils eussent dans le cœur , ils me le dissimulerent cependant , autant qu'ils en furent capables ; soit pour ne pas augmenter la peine que j'avois moi même de les quitter ; soit parce que je leur promettois de les revoir aussi-tôt que j'aurois achevé la Mission que j'allois commencer pour la conversion de leurs Freres.

Je leur fis , avant que de nous separer , une harangue premeditée, dans laquelle leur aiant exposé les peines que j'avois prises pour les instruire dans les maximes du Christianisme , je leur témoignai que je n'en voulois point de reconnoissance plus agreable, que le bon usage qu'ils feroient.

roient de mes instructions. Je leur fis connoître encore, l'avantage que je leur avois procuré, en leur donnant un Missionnaire aussi zélé pour leur salut, que le Pere Emanuel; & l'obligation étroite qu'ils avoient sur tout, d'embrasser & de conserver le Christianisme, avec plus de piété que les autres Sauvages de ce nouveau Monde, à cause de cette grace miraculeuse qu'ils avoient reçûë du Ciel par préférence à tant d'autres Nations, comme le signe & le gage sacré de leur salut. Enfin, après les avoir exhorté de tout mon cœur, par le mérite de la Croix, que je tenois en main, & que j'embrassois souvent avec reverence, d'être toujours fideles à Dieu, & d'avoir pour leur Missionnaire

naire les mêmes soins, les mêmes respects & les mêmes amitiés qu'ils avoient eûs pour moi; je conjurai le Pere Emanuel Jumeau, par tout ce que je luy pûs dire de plus tendre & de plus touchant, de perseverer constamment à les instruire des veritez de nôtre sainte Religion. Il falut enfin nous separer, après avoir imploré le secours du Ciel pour l'heureux succez de nos Missions. Je pris donc congé de nos François, & je fus coucher à Mirmenaganne avec trois Sauvages, à quatre lieuës du Fort de Monsieur Richard de Fronfac.

J'appris avec joie, quinze jours après mon départ, par l'un de nos Porte-Croix, que ce cher Missionnaire aiant assemblé autant de Sauva-

ges qu'il avoit pû , les avoit obligez de faire amende honorable à la Croix ; afin de luy faire rendre par ces Peuples , une partie de l'honneur que la négligence de leurs ancêtres luy avoient ravi.

La ceremonie commença le soir , au Soleil couchant , en cette maniere. Le Pere fit élever une Croix semblable à celle que les Anciens de la Nation Gaspesienne avoient coûtume de mettre au milieu de la place destinée pour tenir leur Conseil : il se prosterna respectueusement avec tous les Sauvages , devant ce sacré signe de nôtre salut ; & entonna en langue Sauvage , à la fin des Prieres ordinaires , le *Vexilla regis* , que nos Portes-Croix chantoient à l'Aderna-

tive , les hommes & les femmes , avec une pieté singulière. Tout le monde se retira dans la Cabanne du Chef , après ces exercices de devotion , où l'on ne fit que parler des merveilles de la Croix : je peux même dire avec vérité , que comme le Peuple d'Israël , qui avoit vécu long-tems dans la negligence & le mépris des Commandemens de la Loi , ne put contenir ses larmes , lorsque le Grand-Prêtre Helchias leur fit le récit fidele des bienfaits qu'ils avoient reçûs de Dieu , & le juste reproche de l'ingratitude où ils avoient vécu si long-tems , sans en reconnoître les excellences & les grandeurs , ainsi tous nos Porte-Croix fondoient en larmes , lorsque le Pere Missionnaire leur ex-

pliqua les avantages & les benedictions qu'ils avoient reçûs de la Croix; l'estime & la veneration avec laquelle elle avoit été honorée par leurs ancêtres; & le peu de soin qu'on avoit eu jusqu'alors, de luy rendre le culte qui luy étoit legitimement dû. Ils protesterent tous publiquement, avant que de se coucher, qu'ils en étoient sensiblement touchez de douleur; & que le même Soleil qui avoit été le témoin de leur ingratitude, le seroit aussi des respects & des adorations qu'ils rendroient publiquement à la Croix. La nuit se passa avec ces sentimens de devotion; & le lendemain à la pointe du jour, le Pere fit dresser son Autel dans une Cabanne particuliere, que les Sauvages

avoient accommodée fort proprement avec des branches de sapin , où il celebra la sainte Messe ; après laquelle , tout revêtu qu'il étoit des habits Sacerdotaux , il distribua des Croix à tout ce qu'il y avoit de Gaspésiens , jusques aux enfans même. Ces Sauvages , par une sainte émulation , qui marquoit visiblement l'approbation qu'ils donnoient au zele de leur Missionnaire , firent tous autant qu'ils étoient , plusieurs belles Croix , lesquelles ils enjoliverent avec la raffade , la porcelaine , & leur peinture ordinaire ; & ils les attachèrent aux deux bouts de leurs canots , dans lesquels ils s'embarquerent , en chantant dévotement le *Vexilla regis*.

Je laisse au Lecteur à juger de la beauté de cette flotte

Gaspésienne, qui par une agreable variété d'étendarts ornez de ces Croix de différentes couleurs, faisoient voir, par l'agitation de l'eau & la reverberation du Soleil, un spectacle des plus ravissans, qui donna beaucoup de consolation aux François, quand ils virent arriver ces Sauvages avec leur Missionnaire, portant tous à la main ce sacré signe du salut.

Ce fut l'année 1677. & la seconde après mon arrivée en Canada, que je commençai pour la premiere fois la Mission des Porte-Croix, avec les circonstances que vous allez voir dans la Relation du penible voiage que je fis par les bois brûlez; afin de leur prêcher l'Evangile, suivant la promesse que j'en avois faite

de la Gaspésie. 199
aux Deputez que le Chef de
cette Nation m'avoit envoïez,
de la riviere de Sainte-Croix
à Nipisiquit, pour me prier de
les aller catechiser.

CHAPITRE XI.

*Relation du penible Voïage de
l'Auteur, allant annoncer la Foi
aux Gaspestiens Porte-Croix.*

IL est bien vrai qu'il n'y a
que Dieu seul qui puisse
adoucir, par l'onction de sa
grace, les travaux Apostoli-
ques des Missions laborieuses
de la Nouvelle France: aussi
faut-il avouer ingénûment,
que toutes les forces de la
Nature ne serviroient qu'à
augmenter les peines des Mis-
sionnaires, si la Croix d'un

Dieu crucifié ne leur commu-
niquoit une partie de cette
force victorieuse, avec laquel-
le il a glorieusement triomphé
de tout ce qu'il y avoit de plus
rude & de plus douloureux
dans les opprobres du Cal-
vaire. C'étoit aussi sans doute
dans cette pensée que l'Apô-
tre saint Paul disoit, qu'il pou-
voit toutes choses avec la gra-
ce de celuy qui luy donnoit la
force de tout entreprendre,
& de tout faire pour sa gloire
& le salut des ames.

Je n'ai jamais fait une
experience plus sensible de
cette verité, que dans le voia-
ge que j'entrepris pour aller
administrer les Sacremens aux
François, qui demeuroient a-
vec Monsieur Richard Denys
de Fronfac à Mizamichis, &
prêcher l'Evangile aux Sau-

vages Porte - Croix , qui n'avoient presque point du tout entendu parler des Misteres de nôtre sainte Religion La charité que je devois avoir pour tous les Sauvages de ma Mission , me sollicitoit puissamment de l'entreprendre , quoi que ce fût dans la saison de l'Hiver la plus difficile & la plus rigoureuse : & il semble que Dieu en approuva le dessein , puisqu'un Sauvage , lorsque nous y pensions le moins , arriva avec sa femme à Nipisquit , qui m'assûra que pour éviter quelques differents qui étoient survenus entre les Gaspétiens de Ristigouche , il en étoit sorti avec sa femme & son enfant , pour se retirer à Mizamichis ; afin d'y vivre en repos , avec ceux de sa connoissance. Comme c'étoit là

pour moi une occasion assez favorable , & une compagnie qui me pouvoit être d'un tres-grand secours pendant cette route , je le priaï de différer son départ jusqu'à quelques jours , pour me donner le tems & la consolation de baptiser quelques Sauvages que j'avois instruits , pour recevoir le premier & le plus nécessaire de nos Sacremens. Nôtre Sauvage m'attendit avec plaisir : Monsieur Hainaut de Barbaucannes voulut bien être de la partie , & s'offrit , de la maniere la plus obligeante , à me tenir compagnie. On fit pour cet effet nos provisions , qui consistoient en vingt-quatre petits pains, cinq à six livres de farine , trois livres de beurre , & un petit baril d'écorce , qui contenoit

deux à trois pots d'eau-de-vie : d'ailleurs , je métois précautionné d'une boîte de confection d'hyacinte , que les Religieuses Hospitalières m'avoient donnée devant mon départ de Québec pour Nipisquit.

Nipisquit est un séjour des plus charmans qu'il y ait dans la grande Baye de Saint Laurent : il n'est éloigné que de douze à quinze lieues de l'Isle Percée. La terre y est fertile, & abondante en toutes choses : l'air y est pur & sain. Trois belles rivières qui s'y déchargent, forment un bassin tres-agreable , dont les eaux se perdent dans la mer, par un détroit qui en fait l'entrée & l'ouverture. Les Recollets de la Province d'Aquitaine y ont commencé la Mis-

sion en 1620. & le Pere Bernardin, un de ces illustres Missionnaires, mourut de faim & de fatigues, en traversant les bois pour aller de Miscou & de Nipisiquit à la riviere de Saint Jean, à la Cadie, où ces Reverends Peres avoient leur établissement principal. Les R. R. P. P. Capucins, & singulierement les R. R. P. P. Jesuites, y ont exercé leur zele & leur charité pour la conversion des Infideles : ils y ont fait bâtir une Chapelle dediée à la Sainte Vierge ; & l'on remarque que celui de ces Peres qui quitta cette Mission, laissa son bonnet dessus l'Autel, disant qu'il le reviendroit chercher quand il luy plairoit ; pour faire connoître que sa Compagnie avoit droit d'établisse-

ment dans ce lieu. Le Sieur Henaut de Barbaucannes y cultive la terre avec succez, & recueille du froment au-delà de ce qu'il en faut pour l'entretien de sa famille. Monsieur Richard Denys de Frontac en est le Seigneur propriétaire.

Il est bon de sçavoir qu'il faut porter le nécessaire à la vie, quand on s'éloigne en Canada, des Habitations Françaises, & lorsqu'on entreprend quelque voïage considerable; n'y aiant ni Cabarets, ni Auberges, & ne trouvant pas de maison dans ces vastes forêts, pour s'y retirer la nuit, on se trouve obligé de coucher à la Belle-étoile. Persuadez que nous-étions de cette verité, par l'expérience que nous en avions déjà

faite autrefois ; un chacun prit sa couverture , & se chargea de son paquet , dans lequel étoit une partie des vivres dont nous avons besoin , pour la route que nous avons à faire.

Tous nos Gaspeziens assistèrent devotement aux Prières , que nous fîmes de bon matin , pour implorer le secours des Anges Tutelaires de ces Païs , & demander à Dieu la conversion des Sauvages Porte-Croix , auxquels j'allois , pour la première fois , annoncer les veritez de nôtre sainte Religion. Ils firent tout ce qu'ils pûrent pour m'obliger de passer avec eux le reste de l'Hiver , & de différer mon départ jusqu'à une saison plus commode & moins rigoureuse : mais enfin , il étoit juste de

contenter les François & les Sauvages de Mizamichis. La parole de Dieu est le pain spirituel des ames; il falloit, après quatre mois de sejour à Nipifiquit, le distribuer à ceux qui m'attendoient depuis si long tems pour le recevoir. Je fis donc concevoir à nos Sauvages, que s'ils avoient autant de desir du salut de leurs freres, qu'ils m'avoient temoigné, ils devoient se réjouir de la peine que j'allois prendre, pour leur donner les mêmes instructions qu'ils avoient eux-mêmes reçues de mes Catechismes; puisque je n'avois pas d'autre dessein, que de les conduire & de les voir tous ensemble dans le Ciel. Ces pauvres gens approuverent mes raisons & mon zele, par les applaudissemens ordi-

naires à cette Nation, & consentirent enfin à mon départ, sous la promesse que je leur fis de retourner chez eux au commencement du Printems.

La femme de nôtre Sauvage se chargea de son petit enfant, que je baptisai & nommai Pierre, avant mon départ de Nipisiquit, par un effet singulier de la Providence & de la miséricorde de Dieu, comme il sera bien aisé de remarquer à la fin de la Relation de ce pénible Voïage. Nous prîmes chacun nos paquets sur nos épaules, & nous nous mîmes en chemin, avec les raquettes aux pieds. Le soir nous obligea, après quatre à cinq heuës de marche, de faire une Cabanne, afin d'y passer la nuit. Il salut,
pour

pour la rendre autant com-
mode que le país le pouvoit
permettre, faire un trou dans
la neige, haute de quatre à
cinq pieds, laquelle nous fû-
mes obligez de jeter avec nos
raquettes, jusques à ce que
nous eussions trouvé la terre,
que nôtre Sauvagesse couvrit
de branches de sapin toutes
verdoïantes, sur lesquelles
nous nous couchâmes durant
la nuit. Monsieur Henaut se
donna la peine, avec nôtre
Sauvage, de couper & d'a-
masser le bois nécessaire pour
nous chauffer; & un chacun
prit sa refection avec autant
de contentement, que si nous
eussions été dans une bonne
Auberge. La perte seule que
nous avions faite de nôtre eau-
de-vie, nous donna un peu de
chagrin; car quelque précau-

tion que l'on eût prise de bien gommer le petit baril d'ecorce, il s'y trouva encore quelque petite ouverture, par laquelle l'eau-de-vie s'étoit écoulée en chemin faisant, sans que pas un de nous en eût connoissance, que lorsque l'on en voulut prendre un coup après le repas. Il n'en restoit plus que tres-peu : elle fut aussi distribuée sur le champ, pour nous consoler de cette disgrâce, & mettre le reste hors de danger de se perdre. Il est vrai cependant, que nous fûmes privez d'un grand soulagement, par la perte de cette eau-de-vie ; puisque nous nous trouvâmes quelque-tems après dans des conjonctures si pressantes, que cette liqueur nous eût été sans doute d'un tres-grand secours ; mais enfin

il falut bien nous consoler de cette fâcheuse aventure : & nous passâmes la première nuit, comme toutes les autres de nôtre Voïage, à l'enseigne de la Lune & de la Belle-étoile.

Le lendemain matin, après avoir célébré la sainte Messe dans une cabanne que nos gens firent exprés, avec des perches couvertes de branches de sapin, & après que nous eûmes déjeûné & accommodé nos paquets, nous continuâmes nôtre voïage, en montant toujours, & côtoïant la riviere de Nipisiquit, jusqu'au rapide appelé vulgairement le Saut aux loups marins, qui fait la separation des deux chemins qui conduisent à Mizamichis ; l'un plus court, mais plus difficile, par les bois brûlez ; & l'autre plus

long, mais plus aisé, par la riviere. Le desir extrême que j'avois de me rendre incessamment chez nos Porte-Croix, pour y commencer la Mission, me fit résoudre d'autant plus facilement à prendre la route des bois brûlez, que le Sieur Henaut & le Sauvage même en avoient fait la traverse, peu de tems auparavant : & ainsi nous quitrâmes, d'un commun accord, la riviere, qui cependant nous eût épargné beaucoup de peine & de fatigue en la suivant, selon que l'experience nous l'a fait assez connoître depuis.

Pour sçavoir ce que c'est que les bois brûlez, je vous dirai que le Ciel étant un jour tout en feu, plein d'orage & de tonnerres, qui grondoyent & se faisoient entendre

de toutes parts ; la foudre tomba , dans un tems où la secheresse étoit extraordinaire , & embrasa non-seulement tout ce qu'il y avoit de bois & de forêts entre Mizamichis & Nipisiquit ; mais encore brûla & consuma plus de deux cens cinquante lieuës de país : en sorte qu'on n'y voit plus que des troncs d'arbres fort hauts & tous noircis , qui portent dans leur affreuse sterilité, des marques d'une incendie generale & tout-à-fait surprenante. Cette vaste étendue de país est toujours couverte de neige pendant l'Hiver. On n'y voit que des rejettons & de petits arbrisseaux , qui paroissent plutôt des isles distantes les unes des autres de deux à trois lieuës , que des bois, ni des forêts de Canada : en un

mot , cet incendie fut si furieux & si violent , que les flâmes s'élançoient , & s'embrassoient même , pour ainsi dire , d'un bord de la riviere à l'autre ; d'où vient que les orignaux & les castors n'y ont paru que long-tems après ce funeste accident. Tout ce qui donne plus de peine aux Voiageurs qui traversent ces bois brûlez , c'est qu'ils ne trouvent ni lieu pour se cabanner à l'abri du vent , ni de bois propre pour se chauffer. Ce fut cependant dans ces tristes solitudes , & dans ces deserts plus affreux mille fois que ceux de l'Arabie Pierreuse , que nous nous égarâmes , à cause que nous voulûmes suivre les pistes de quelques Sauvages qui étoient à la chasse au castor : car vou-

iant examiner les tours & détours des Sauvages & de ces animaux , nous prîmes une fausse route, & nous nous éloignâmes de celle qui étoit sans doute la plus juste & la plus assurée. Nous marchâmes trois jours continuels au milieu de ce desert, avec des peines incroyables ; en sorte que nous fûmes obligez d'y séjourner, pour nous reposer de tant de fatigues si longues & si penibles.

Le lendemain nous continuâmes nôtre route avec de nouvelles difficultez, causées par une grande abondance de neige qui étoit tombée la nuit précédente , & qui pensa nous desoler entierement ; étant obligez de marcher , depuis le matin jusqu'au soir , en ces neiges , dans lesquelles nous

enfonceons jusques au genoüil, à chaque pas que nous faisons. Cette marche extraordinairement penible & fatigante, jointe à la disette des vivres, n'ayant plus qu'un petit morceau de pain chaque jour à manger, nous reduisit dans une misere extrême : nôtre Sauvage tomboit sur les dents ; sa femme, avec son petit enfant, me faisoient compassion : & je vous avouë ingénûment, pour mon particulier, que je n'en pouvois plus du tout.

La necessité cependant où nous étions de toutes choses, nous obligeoit de continuer nôtre chemin ; & il falloit necessairement ou mourir, ou marcher. Monsieur Henaut, Sieur de Barbaucannes, étoit le seul qui avoit le plus de courage ;

courage ; il nous traçoit le chemin : nôtre Sauvage le suivoit, sa femme marchoit après, & je restois le dernier de la troupe, comme étant le plus harassé du chemin, que je trouvois néanmoins plus aisé & moins fatiguant que les autres, à cause qu'il étoit batu & fraié par ceux qui me précédoient ; ce qui me fut sans doute d'un grand secours, & me donna beaucoup de soulagement.

Cependant, quelque pénible que fut cette marche, je vous avouë qu'elle perdoit à mon égard une partie de ce qu'elle pouvoit avoir de rude & de fâcheux, par l'esperance & la pensée que j'avois, que nous approchions de la riviere de Sainte-Croix : mais enfin elle me parut affreuse, au-delà de

ce qu'on peut s'imaginer, lorsque le Sieur Henaut & le Sauvage me dirent qu'il y avoit déjà trois jours que nous étions égarés ; qu'ils ne connoissoient plus de route , ni de chemin ; & qu'enfin il falloit nous abandonner entièrement à la Providence , & aller où il plairoit à Dieu de nous conduire.

Cette nouvelle me fut d'autant plus affligeante , qu'il n'y avoit plus d'apparence de retourner à Nipisiguit , à cause que la neige, qui étoit tombée en grande quantité depuis notre départ , avoit comblé & couvert toutes nos pistes. Il neigeoit encore actuellement ; & il nous falut cependant faire de nécessité vertu , & marcher jusqu'à la nuit , pour trouver un lieu propre

pour nous cabanner.

Je ne sçaurois vous exprimer ici, quelles furent alors nos inquietudes, nous trouvant au milieu de ces deserts, affreux, dépourvûs de toutes les choses les plus nécessaires à la vie, accablez de foiblesse & de fatigue, dans la saison la plus difficile & la plus rigoureuse de l'Hiver, sans vivres; & ce qui est de plus affligeant, sans guide & sans chemin. Pour comble de malheur, il y avoit trois jours que nous ne mangions qu'un petit morceau de pain sur le soir, qui pour lors nous manqua tout-à-fait: en sorte qu'ayant été obligez d'avoir recours à la farine que nôtre Sauvage avoit dans son paquet, nous fûmes reduits d'en jeter soir & matin deux à

trois poignées dans une chaudière d'eau de neige, que nous faisons bouillir ; ce qui seroit plutôt à la blanchir, qu'à nous nourrir. Pour toute consolation, le Sieur Henaut me dit, qu'il avoit deux paires de souliers Sauvages, avec un morceau de peau passée ; & qu'en tout cas nous les ferions griller, ou bouillir, pour les manger ensemble. Jugez de là, si nous n'étions pas véritablement dignes de compassion.

La nuit se passa avec de nouvelles difficultez. Un vent de Nord-ouest, d'un froid extraordinairement sensible & piquant, nous pensa glacer ; parce que nous n'avions pu trouver du bois ce qu'il nous en falloit pour nous chauffer pendant la nuit : en sorte que

pour ne point mourir de froid dans nôtre cabanne, nous en partîmes avant le jour, avec des peines que l'on ne peut s'imaginer. Je pensai être abîmé dans un fossé profond qui étoit couvert de neige, d'où l'on eut beaucoup de peine & de difficulté à me retirer: jè peux même dire que c'étoit fait de moi, si par un bonheur singulier je n'eusse rencontré un gros arbre qui étoit au travers de cette fosse, sur lequel je demeurai en attendant le secours qu'on me donna pour sortir de cet horrible danger, où je me vis pour lors exposé à deux doigts de la mort.

A peine étois-je éloigné d'une portée de fuzil de ce precipice, que voulant passer une petite riviere, l'une de mes

raquettes se cassa, & je tombai dans l'eau jusqu'à la ceinture; ce qui obligea Monsieur Henaut & le Sauvage, de chercher promptement un lieu propre pour nous cabanner, faire du feu pour me réchauffer, parce que le froid commençoit à me saisir par tout le corps: ce fut dans cette cabanne, où le peu de farine que nous avions toujourns ménagé fort exactement, nous manqua aussi-bien que le pain; la faim nous en chassa de bon matin, pour chercher ce que la Providence voudroit nous donner.

Je conçûs dès-lors parfaitement bien le danger évident où nous étions de mourir de faim, de foiblesse, & de miseres dans ces bois, si le Seigneur ne nous donnoit bien-tôt les moiens d'en for-

tir : comme je sentoís que les forces commençoient à me manquer, & que je n'en pouvois presque plus, je renouvellai les premières intentions avec lesquelles j'avois entrepris ce pénible voiage; & j'offris derechef de bon cœur à Nôtre-Seigneur, les peines & les fatigues que j'endurois pour sa gloire, & pour la satisfaction de mes pechez.

La seule pensée d'un JESUS-CHRIST mourant sur la Croix, abandonné de tout le monde, nous donnant un exemple admirable du sacrifice que nous devons faire de nôtre vie pour le salut des ames, jointe à la reflexion que je fis sur la mort de saint François Xavier, expirant dans sa petite cabanne, destitué de tous les secours humains, me combla

224. *Nouvelle Relation*
de joie & de consolation
au milieu de mes peines : &
il est vrai que je fus pour
lors persuadé , mieux que ja-
mais , que Dieu a un tresor de
graces & de benedictions, qu'il
reserve uniquement pour les
Missionnaires , qui se confient
& s'abandonnent entierement
aux soins amoureux de sa Pro-
vidence , parmi les dangers &
les perils les plus affreux de
leurs Missions , & de leurs tra-
vaux Apostoliques.

Nous avons marché tout le
long du jour, & tres-peu avan-
cé , tant à cause de la foiblesse
extrême où j'étois réduit, qu'à
cause de la difficulté du che-
min; lorsqu'étant entierement
occupé de ces aimables &
saintes reflexions , Monsieur
Henaut & le Sauvage , qui
nous devançoient , firent un

cri de joie & d'allégresse, pour la rencontre heureuse qu'ils avoient faite, de la piste toute nouvelle d'un Sauvage qui avoit passé le matin pour aller à la chasse. Ils vinrent tous les deux au-devant de moi, pour m'assûrer que toutes nos peines alloient bien-tôt finir, par l'heureuse arrivée au Fort de la riviere de Sainte-Croix, où ils esperoient que nous arriverions bien-tôt. Je ne fus pas insensible, non plus que les autres, à la joie que me causa cette agreable rencontre : mais enfin, comme il n'y a point de plaisir si épuré dans le monde, qu'il ne s'y trouve toujours quelque mélange de chagrin & d'inquiétude, la satisfaction que nous venions de recevoir fut alterée, par l'incer-

titudee, si nous devons suivre ou rebrousser sur les traces nouvellement découvertes ; d'autant que nous avons sujet de douter si ce Sauvage alloit à la chasse seulement, ou s'il ne commençoit pas l'un de ces voïages considerables & d'une longue étenduë de pais, qu'ils traversent assez souvent pendant l'Hiver, pour rendre visite à leurs amis. Incertains de la route que nous devons tenir, nous resolûmes, à tout hazard, de traverser ces pistes, & de marcher à nôtre ordinaire ; dans l'esperance que Dieu nous serviroit de guide, & nous feroit misericorde. Il éxauça nos vœux & nos prieres : & le Seigneur se contentant de nos fatigues & de nos peines, voulut bien

nous consoler d'une manière qui nous fit admirer la conduite admirable de sa divine Providence.

C'est une coutume généralement observée parmi nos Gaspésiens, de ne retourner jamais le soir, ou du moins très-rarement, par le même chemin à la cabanne, quand ils en sortent le matin pour aller à la chasse : ils prennent des routes différentes, afin de battre la campagne, & de découvrir plus de païs de ravages d'orignaux & de castors. Dieu permit cependant que le Sauvage dont nous avions apperçu les vestiges revint sur ses pas, jusqu'à l'endroit même où nous avions traversé son chemin. Il en fut surpris d'abord ; mais conjecturant de nôtre manière de

marcher , que ceux qui venoient de passer étoient extrêmement fatiguez , il prit la resolution de nous suivre , & vint après nous , pour nous soulager autant qu'il en étoit capable.

Un certain bruit sourd, causé par l'agitation de ses raquettes & le mouvement des branches au-travers desquelles il étoit obligé de marcher , m'obligea de tourner la tête, pour reconnoître de quel endroit il pouvoit provenir. Vous pouvez juger de la joie que j'eus, en voiant ce Gaspesien charitable qui venoit à moi, pour nous enseigner nôtre chemin, par celle que vous recevriez vous-même en semblable rencontre: la mienne fut si sensible, que je redoublai le pas, tout

fatigué que j'étois pour en avertir ceux qui me precedoient.

Comme la nuit s'approchoit, & que d'ailleurs nous étions sans force & sans vigueur, il nous obligea de cabanner, & voulut luy seul prendre la peine de couper le bois nécessaire pour nous chauffer, & mettre la cabanne en état de nous y reposer. Il me fit present d'une perdrix qu'il avoit tué à la chasse; la Providence luy en donna deux autres aussi-tôt, pour récompenser la charité qu'il nous faisoit : elles étoient juchées sur les branches d'un sapin, comme le sont ordinairement les perdrix de Canada; il les tua toutes deux d'un coup de fuzil, & on les mit toutes trois dans la chaudiere,

pour souper à cinq personnes, autant fatiguez du voïage & de la faim, que nous étions pour lors.

Quoique les Sauvages soient charitables au-delà de ce qu'on s'imagine en Europe, ils se font cependant assez souvent prier, quand on a besoin de leur secours, mais singulierement quand ils se persuadent qu'on ne peut se passer de leur service. Le nôtre étoit de ce caractère : connoissant parfaitement bien de quelle utilité il nous étoit dans la conjoncture fâcheuse où nous nous trouvions, il s'offroit de tems en tems à nous servir de guide ; mais à condition, disoit-il, que nous luy donnerions deux douzaines de couvertures, une barique de farine, & trois de bled d'Inde ;

une douzaine de capots, dix fuzils, avec de la poudre & du plomb & une infinité d'autres choses qu'il vouloit avoir pour nous remettre dans le bon chemin, & nous conduire dans sa cabanne. C'étoit beaucoup, je l'avouë; mais enfin, c'étoit trop peu demander à des gens qui auroient volontiers donné toute chose au monde, pour se retirer d'un aussi méchant pas que celuy où nous nous trouvions malheureusement engagez, & duquel nous eussions eu beaucoup de peine à sortir, sans le secours de ce Sauvage.

La nuit se passa un peu plus tranquillement que les précédentes: il falut cependant partir le lendemain matin, sans prendre aucune nourriture; & comme nôtre pe-

tite troupe attendoit que j'eusse achevé mon Office, le Sauvage qui me servoit de guide étant impatient de ce que je demeuroid si long tems à genoux dans un endroit séparé du bruit de la cabanne, s'approcha de moi; & croïant que j'avois eu quelque revelation, ou reçu le don de prophetie, me pria fort serieusement de luy prédire ce qui nous devoit arriver durant la journée : Tu parles à Dieu, me dit-il ; tu enseignes le chemin du Soleil, tu es Patriarche, tu as de l'esprit ; & il faut croire que celuy qui a tout fait, aura exaucé ta priere: Dis-moi donc, si nous tuërons aujourd'hui beaucoup d'originaux & de castors, pour te regaler, après tant de fatigues & de miseres que tu

as souffertes jusques à present.

Je fus assez surpris de ce discours : & luy aiant répondu que le Seigneur ne m'avoit pas fait cette grace , dont je me reputois tout-à-fait indigne , je luy fis connoître que Dieu étant le Pere commun de tous les hommes , qui ne refuse pas même la nourriture aux corbeaux , ni aux plus petits animaux de la terre ; il faloit aussi esperer que sa Providence nous donneroit dequoi nous substanter , puisqu'il n'abandonnoit jamais ses serveurs dans leurs besoins ; & que s'il les faisoit souffrir pour un tems dans ce monde , c'étoit pour les récompenser éternellement dans le Ciel.

Ejougouloumoïet , c'étoit le nom de ce Sauvage , qui

n'étoit pas encore baptisé, quoiqu'il fût âgé de cinquante à soixante ans, ne pouvoit comprendre ces veritez Chrétiennes. Preoccupé uniquement de la pensée qu'il avoit, que Dieu parloit familièrement aux Patriarches, me témoigna son chagrin, particulièrement après que je luy eûs dit que je ne connoissois aucun endroit où nous pourrions trouver des eastors, des ours, ou des orignaux; & qu'enfin il falloit s'en remettre entierement aux soins de la divine Providence. Je suis donc, reparti Ejougouloumouet, quelque chose de plus que les Patriarches; puisque Dieu m'a parlé durant mon sommeil, & qu'il m'a revelé qu'infailliblement, avant qu'il soit midi, nous tuërions des orignaux &

des castors en abondance ,
pour nous regaler : Allons ,
marchons à la bonne heure ,
& tu verras que les Sauvages
ont plus d'esprit que toi. Il
falut le suivre , plutôt dans
l'esperance de trouver dequoi
manger dans sa cabanne , où
nous allions , que dans la rou-
te qu'il nous obligeoit de faire
pour trouver ses orignaux &
ses castors , qu'une imagina-
tion famelique luy persuadoit
de rencontrer à tout moment.
Cependant , ses esperances fu-
rent vaines & inutiles : il fut
même obligé d'avouer qu'il
avoit été trop credule ; & que
dorenavant , jamais il ne croi-
roit plus aux rêves , ni aux
songes , auxquels tous les Sau-
vages sont attachez jusqu'à la
superstition.

Pour confondre son extra-

vagante credulité, & le convaincre du soin que Dieu prend de ses serviteurs, la Providence permit que lorsque nous y pensions le moins, nous trouvâmes deux gros porcs-épis, sur les quatre heures du soir. Ces animaux, qui ressemblent assez bien aux herissons que l'on voit en France, étoient cabannez dans le creux d'un arbre dont ils avoient mangé l'écorce, qui leur servoit de nourriture. Ils ont pour l'ordinaire, chacun leur cabanne particulière; & nôtre Ejougouloumoïet fut surpris aussi-bien que nous, de les voir cabannez tous les deux ensemble. On en prit un d'abord, qu'on chargea dessus mes épaules, pour porter à la Sauvagesse, qui avoit déjà allumé le feu, afin de

le faire cuire dans la chaudiere. Nous en fîmes un fort bon repas : le bouillon nous sembla aussi succulent qu'un bon consommé ; & nous expérimentâmes de bonne-foi, que le proverbe est bien véritable, & qu'il n'y a point de meilleure sauce que le bon appetit. Nous portâmes l'autre porc-épi à la cabanne de nôtre Sauvage, où nous trouvâmes huit personnes, qui faisoient assez voir dans leurs visages extenués & tout décharnés, le peu de nourriture qu'ils avoient pris, & la faim que ces pauvres malheureux souffroient depuis un mois, qu'ils étoient cabannés sur le bord d'une riviere, où ils pêchoient des truites en tres-petite quantité : ils n'en avoient plus que cinq pour

toutes provisions, lorsque nous arrivâmes chez eux, on les mit dans la chaudière avec nôtre porc épi, que nous mangâmes ensemble.

Je fus assez surpris de voir dans la place d'honneur, & dans l'endroit le plus considérable de la cabanne, une belle Croix, enjolivée avec de la rassade, entre deux femmes que nôtre Ejougouloumoüet entretenoit ; l'une comme sa femme legitime ; & l'autre comme sa concubine, qui étoit, disoit-il, venue miraculeusement du Ciel à son secours, dans le tems qu'il étoit abandonné de tous les Sauvages, & cruellement affligé de maladie au milieu des bois, luy, sa femme & ses enfans, sans aucune esperance de secours humain.

Je pris respectueusement cette Croix entre mes mains, en présence de toute la compagnie ; & trouvant dans un si beau sujet de piété, l'occasion favorable de catechiser ces Sauvages, je fis connoître à nôtre Ejougouloumoïer, qu'elle étoit le caractère du Chrétien, & le sacré signe de nôtre salut ; qu'elle condamnoit par sa pureté, la bigamie criminelle dans laquelle il avoit vécu jusqu'alors ; & qu'enfin il falloit de deux choses l'une, ou quitter sa concubine, ou renoncer tout de bon à la Croix.

S'il est ainsi, répondit cet Infidèle, j'aimerois mille fois mieux abandonner, non-seulement la femme qui vient du Ciel, mais encore ma femme légitime, & mes enfans mêmes,

plûtôt que de quitter la Croix que j'ai reçûe de mes ancêtres en titre d'heritage & par droit d'aînessè ; & je la veux conserver toujous precieusement , comme la marque d'honneur qui distingue les Sauvages de Mizamichis, de toutes les autres Nations de la Nouvelle France. Il me promit donc qu'il quitteroit cette concubine ; attendu même que cette femme , peut-être interieurement touchée des instructions que je venois de faire à ceux de la cabanne, prit resolution de retourner chez ses parens, & de se faire instruire pour recevoir le saint Baptême. C'étoit aussi, sans doute, tout ce que je pouvois esperer pour lors de ces pauvres Barbares.

Nous les quittâmes dans
cette

cette bonne resolution ; & prenant de nouvelles forces de nôtre foiblesse , par l'esperance que nous avions d'arriver ce soir-la chez Monsieur de Fronfac , nous continuâmes nôtre route. A peine avions nous fait une demi-lieuë , que je fus obligé de me jeter sur la neige , par une debilité de cœur & un ébloüissement qui me prit , & dont je ne pûs revenir , que par le secours d'une prise de confection d'hyacinte , que l'on démêla avec un peu d'eau de neige , pour me la faire avaler plus facilement : remede dont je fus obligé de me servir le reste du voïage , & qui me donna la force de suivre , quoiqu'avec de grandes difficultez , nôtre petite troupe qui me traçoit le chemin.

Le Sieur Henaut, dont je ne pouvois assez admirer la force & la vigueur, m'encourageoit du mieux qu'il luy étoit possible ; m'affûrant, à chaque pointe de terre ou de rochers que nous rencontrions, qu'il appercevoit l'Habitation & le Fort de Monsieur de Fronfac, & qu'il ne restoit plus qu'un peu de chemin à faire, pour nous délivrer entierement de nos peines, & nous consoler de nos fatigues : mais enfin, si la croïance que je donnois à ses paroles, m'obligeoient quelquefois de redoubler le pas, dans l'esperance dont je me flatois d'arriver bien-tôt ; ma lassitude s'augmentoït aussi d'autant plus, qu'aïant doublé plusieurs pointes, je ne voïois point l'Habitation, ni

le Fort de Fronſac ; en ſorte que je ne voulus plus ajouter foi à tout ce qu'il me dit dans la ſuite, lors même qu'il me montra la véritable pointe que nous cherchions depuis le matin. La faim que je ſouffrois m'empêchoit d'écouter toutes ces raiſons ; & la laſſitude où j'étois réduit ne me laiſſoit plus de force, qu'autant qu'il m'en falut pour me traîner à l'abri du vent, dans un endroit aſſez agréable, où je me couchai ſur la neige ; conjurant de tout mon cœur le Sieur Henaut de me laiſſer tout ſeul, & d'aller avec ſa compagnie chez monſieur de Fronſac : Car enfin, luy diſois-je, ou nous en ſommes proche, ou éloignez : ſi nous avons auſſi peu de che-

244 *Nouvelle Relation*

min à faire, comme vous le dites, allez à la bonne heure, & rendez-vous incessamment au Fort; vous m'envoirez quelques-uns de nos François, pour m'apporter des vivres, & pour me conduire chez Monsieur Denys de Fronsac: mais si nous en sommes encore aussi éloignés, comme je me le persuade, je vous déclare que je ne puis marcher davantage. Tout ce que je pûs luy dire, ne fut cependant pas capable de le persuader d'aller chercher le repos dont luy-même avoit tres-grand besoin; jamais il ne voulut m'abandonner d'un seul moment: il m'encouragea du mieux qu'il luy fut possible, & ordonna aux Sauvages de couper du bois pour nous chauffer; ai-

mant mieux , me disoit-il ,
rester dans la cabanne où
nous étions , que d'arriver un
quart-d'heure avant moi au
logis. Ce peu de repos me
donna des forces nouvelles ;
& déferant entierement , par
un principe de reconnoissance,
à l'amitié & à la generosité de
ce fidele ami , je pris la reso-
lution de continuer nôtre che-
min : en sorte qu'après avoir
marché l'espace d'une petite
demi-lieuë , nous arrivâmes ,
par un tems de neige qui tom-
boit en abondance , au Fort
& à l'Habitation de Monsieur
de Fronzac , lequel fit tout
ce qu'il put pour nous remet-
tre & nous consoler de nos
fatigues. Nous y fûmes bien-
tôt visitez par nos Sauvages
Porte-Croix , qui demeurent
ordinairement à Mizamichi-

246 *Nouvelle Relation*

che, qui est une belle riviere, abondante en toute sorte de chasse & de poisson: elle est éloignée de quarante lieuës de l'Isle Percée; les terres y sont assez fertiles. Nous l'avons appellée depuis, la Riviere de Sainte-Croix, en memoire & à l'honneur de ce sacré signe de nôtre redemption, qui est en veneration singuliere parmi ces Peuples infideles. L'accident funeste qui nous mit dans la derniere de toutes les consternations, trois ou quatre jours après nôtre arrivée, nous fit assez connoître que nous étions dans un país où la Croix, qui avoit autrefois comblé de benediction les Sauvages, selon la tradition de leurs ancêtres, nous fit goûter une bonne partie de son amertume.

Nôtre Sauvagesse, femme de Koucledaoûi, avec lequel nous étions partis de Nipisquit, s'étoit cabannée à l'absence de son mari, tout proche le Fort de Monsieur de Fronfac, avec une Sauvagesse de sa connoissance, qui avoit un enfant à la mammelle. Au défaut d'écorce de bouleau, elles couvrirent leur cabanne avec des branches de sapin, & trouverent à propos d'y mettre de la paille, pour s'y reposer durant la nuit. Le froid étoit extrême : un vent de Nord-ouëst qui souffloit de toute sa force, en augmentoit la rigueur ; en sorte que ces femmes se virent obligées de faire plus grand feu qu'à l'ordinaire, & s'endormirent paisiblement, sans aucun présentiment du malheur qui leur

248 *Nouvelle Relation*

devoit arriver : mais , à peine ces deux Sauvageſſes infortunées eurent - elles fermé les yeux , que le feu prit à la paille ; & pouſſant ſon activité juſques aux branches de ſapin , il conſomma & réduiſit en cendres toute la cabanne. On laiſſe à penſer , quelle fut l'extrémité où furent réduites ces pauvres femmes , lorsqu'elles ſe virent toutes inveſties & environnées de flâmes : elles firent d'abord des cris ſi perçans , qu'ils parvinrent à nos oreilles , preſque auſſi-tôt qu'ils furent ſortis de leur bouche. On peut même dire qu'elles ne ſeroient jamais ſorties de ce terrible embrasement , ſi l'une de ces deux Sauvageſſes, aiant toujours une preſence d'eſprit admirable dans un danger ſi preſſant,

n'eût fait une ouverture à la cabanne , par laquelle elle se jetta toute nuë avec son enfant , au milieu de la neige. Sa compagne ne fut pas si prudente , ni si heureuse : elle perdit presque aussi-tôt le jugement , que l'esperance de se sauver ; & ne se mettant plus en peine de la vie , que pour la conserver à son cher enfant , qu'elle tenoit entre ses bras , jamais elle ne le voulut abandonner , jusqu'à ce qu'un gros tourbillon de feu & de flâme luy aiant offusqué la vûë , elle fut contrainte de le laisser tomber au milieu du feu ; & ce fut un grand bonheur pour elle , de se trouver , quoique par hazard , à l'endroit par lequel sa compagne s'étoit sauvée avec son petit enfant. Une lumiere confuse

qui parut d'abord à nos yeux, jointe aux pleurs & aux sanglots de ces pauvres malheureuses, nous firent dans un même moment appréhender & concevoir le funeste accident qui étoit arrivé: il étoit trop digne de compassion, pour se contenter d'en être seulement les simples spectateurs, comme le fut autrefois Neron de l'embrasement de la Ville de Rome; ou comme Alexandre, de Persepolis, réduite en cendres par le conseil de ses concubines: nous courûmes tous incessamment, pour y apporter le secours dont nous étions capables.

Jamais la piété d'Enée, qui retira Anchise hors de l'embrasement de Troye; ni celle de ces trois enfans genereux, qui sauverent leur pere des

incendies du *Veluwe*, ne fut mieux représentée que par ces pauvres meres, qui avoient tâché de sauver leurs enfans de ces flâmes dévorantes : l'une étoit couchée dans la neige, avec son petit : l'autre étoit encore à l'ouverture de la cabanne, sans pouvoir en sortir; & la douleur qu'elle souffroit étoit d'autant plus sensible, que les flammeches & les charbons tomboient continuellement dessus sa chair.

L'on sçait que le sapin est un bois plein de gomme, que quelques-uns appellent terebentine; & comme par la violence du feu cette gomme tomboit toute brûlante dessus le corps de cette Sauvagesse, il est à croire qu'elle eût expiré avec son fils dans cet horrible tourment, si Monsieur Henaut

ne l'eût, à force de bras, retirée de cet embrasement funeste.

J'entrai dans la cabanne, qui étoit encore toute en feu, pour tâcher de sauver son enfant : mais il étoit trop tard ; & ce petit innocent étoit étouffé dans les flâmes, à demi rôti. Il expira en effet un moment après, entre mes bras ; ne me laissant point d'autre consolation, parmi tant de sujets de douleur, que celle de l'avoir baptisé avant mon départ de Nipisiquit. Ce fut pour lors, que me prosternant à genoux avec ce précieux dépôt, j'adorai, avec les sentimens d'une profonde soumission, la conduite amoureuse de la Providence dans le salut de ses prédestinez ; puisqu'il m'eût été abso-

lument impossible de baptiser cet enfant, qui fut la première victime que le Ciel reçut de la Mission que je fis à nos Porte Croix. J'ensevelis moi-même le corps de ce petit Ange: & on luy rendit solennellement dans nôtre Chapelle, les honneurs ordinaires; pour faire voir aux Sauvages le respect & la vénération que la sainte Eglise conserve religieusement, pour tous les enfans qui meurent dans l'innocence après leur Baptême.

On ne peut exprimer les regrets sensibles de cette mere affligée, lorsqu'elle fit réflexion sur la perte & le genre de mort d'un fils unique qu'elle aimoit tendrement. Accablée de douleur & d'amertume par la mort de ce cher

254 *Nouvelle Relation*

enfant, elle bouchoit les oreilles à tout ce qu'on pouvoit luy donner de consolation dans ses disgraces : elle n'avoit un cœur que pour soupirer, une langue que pour se plaindre, des yeux que pour verser des larmes, des pieds & des mains que pour remüer les charbons, & foüiller dans les cendres, afin d'y trouver celuy qui faisoit le plus grand sujet de sa douleur ; en un mot, saisie d'un cruel desespoir, elle se fût étouffée elle-même en nôtre presence, si on ne l'eût empêché d'exécuter son pernicieux dessein.

Les premiers mouvemens sont pardonnables, parce qu'ils nous ôtent & nous privent du libre usage de la raison : aussi faut-il avoüer que nôtre Sauvagesse paroïssoit en quelque

maniere excusable, puisque toutes ses actions étoient plutôt d'une femme outrée & transportée par la violence de la douleur, que d'une personne raisonnable; & on peut dire qu'elle ne revint de ses emportemens, qu'à mêmes-tems qu'elle fut en état de réfléchir que son malheur étoit sans remede.

Le Sieur Henaut prit soin de la penser, avec sa charité ordinaire; & il eût entièrement guéri toutes ses plaies, si les onguents ne luy eussent manqué. Au défaut de nos remedes, les Sauvages en voulurent appliquer des leurs, qui ne servirent qu'à reduire cette pauvre femme à l'extremité; soit que ces remedes sauvages fussent incompatibles avec nos on-

256 *Nouvelle Relation*

guents ; soit parce qu'ils tarderent un peu trop long-tems à y appliquer le premier appareil : si bien qu'après vingt-deux jours de souffrance, la gangrene se mit dans ses plaies, qui rendoient une puanteur si horrible, que personne n'en pouvoit plus approcher du tout.

Monsieur de Fronfac fit tous ses efforts pour m'empêcher de la voir davantage ; mais enfin, comme il étoit plus juste de déferer aux regles de la charité, qu'à des raisons humaines, de bien-seance & de civilité ; je voulus luy continuer mes services, ne pouvant jamais me résoudre de l'abandonner jusques à la mort. Elle avoit été baptisée & nommée Marie, par l'un de nos Missionnaires : je l'avois
disposée

disposée pour se confesser; en sorte que s'étant toujours acquittée des devoirs d'une bonne Chrétienne, particulièrement sur la fin de sa maladie, elle fit une confession générale de ses pechez, le matin du jour des Cendres, & mourut le soir, me laissant de grandes espérances de son salut.

Le corps resta toute la nuit dans la cabanne; & Monsieur de Fronfac ne me voulut jamais permettre de la veiller, comme je le souhaitois. Deux François & deux Sauvages furent destinez pour rester auprès de la défunte durant la nuit; Ejougouloumoïet en étoit du nombre, lequel se persuadant que le cierge benî étoit composé de la graisse d'orignac, il le mangea tout.

258 *Nouvelle Relation*
entier. Nous nous en fussions volontiers divertis ; mais il fallut céder à la douleur & à la tristesse, qui nous affligeoient autant qu'on se peut imaginer.

Quelque effort qu'on fit pour transporter le corps au Cimetière ordinaire, on fut cependant obligé de faire la fosse dans la cabanne même, à cause qu'il étoit impossible d'en approcher, pour l'infection & la puanteur étrange qui en sortoient ; jusques-là même, que le Sieur Henaut voulant s'essuier la face avec son mouchoir, fut extrêmement surpris de le voir trempé d'une sueur toute bleuë & livide, qui marquoit assez le danger évident d'y gagner quelque maladie contagieuse. Elle fut enterrée dans sa ca-

banne , après que j'eus beni son tombeau , & nous dîmes ensuite la sainte Messe pour le repos de son ame , dans nôtre Chapelle , où tous les François & les Sauvages assistèrent , avec beaucoup de devotion.

Son mari cependant , qui ne sçavoit rien de ce qui s'étoit passé durant son absence , arriva de la chasse deux heures après que nous eûmes enterré cette Sauvagesse : il pleura amèrement la mort de sa femme ; & comme il aimoit tendrement son enfant , il étoit à peu près comme un autre David , qui demandoit à tout moment , où étoit son cher Absalon. Il visita souvent leur tombeau , sur lesquels étant un jour à genoux , les mains & les yeux élevez vers le

Ciel, & le cœur tout transpercé de douleur, on luy entendit prononcer ces paroles en forme de priere : O grand Dieu, qui gouvernes le Soleil & la Lune, qui as créé les orignaux, les loutres & les castors; appaise-toi, ne sois plus fâché contre moi, & contente-toi des malheurs qui m'accablent : j'avois une femme, tu me l'as ôtée; j'avois un enfant que j'aimois comme moi-même, & je n'en ai plus, parce que tu l'as voulu : n'en voila t'il pas assez? Fais-moi donc desormais autant de bien, que je ressens de mal à présent : ou si tu n'es pas encore satisfait de ce que je souffre dans mon cœur, fais-moi mourir au plutôt; car aussi bien il m'est impossible de vivre davantage.

Mais enfin , comme le tems est un ſçavant Medecin , qui apporte des remedes efficaces aux douleurs les plus ſenſibles , & que d'ailleurs ces Peuples ne font pas grand état d'un homme qui pleure , & qui ne ſe conſole pas dans les accidens mêmes les plus fâcheux de la vie humaine ; nôtre Sauvage voulut donner des marques autentiques de la force qu'il avoit deſſus ſon eſprit , & convia les Porte-Croix au feſtin des morts , qu'il leur fit ſelon la coûtume ordinaire du Pais. Il le commença par une harangue , qui expoſoit ſuccintement le ſujet pour lequel il les avoit conviez : il ajoûta enſuite une eſpece d'oraison funebre , où il rapporta les belles qualitez de ſa femme , & tout ce que ſes

ancêtres avoient fait de plus considerable pour les interêts de la Nation : & il finit enfin son discours, en faisant des éloges de son fils ; protestant qu'il eût été un jour un bon chasseur, un grand guerrier , & le digne heritier de la valeur & de la generosité de son pere.

Un profond silence qui suivit immediatement, l'arrêta tout court , aiant les yeux fichez contre terre , comme s'il eût été plongé dans la derniere de toutes les mélancolies, pour mieux exprimer l'amertume qu'il avoit dans le cœur , à cause de la mort de sa femme & de son enfant : puis tout d'un coup , portant la main à ses yeux, pour en essuier quelques larmes qu'il avoit versées devant cette assemblée , il fit un cri de joie, & dit en même-

tems : Que s'il avoit donné des larmes , qu'il n'avoit pû refuser aux défunts qu'il aimoit si tendrement , il vouloit cependant en arrêter le cours , pour correspondre à l'estime que tous les Sauvages avoient conçûë de la grandeur de son courage. Il ajoûta, Que nous étions tous mortels : que la trop grande tristesse & la douleur faisoient perdre l'esprit aux Sauvages : & qu'enfin il faloit se consoler de tous les accidens fâcheux qui nous arrivent dans la vie ; parce que celui qui a tout fait , & qui gouverne toutes choses , le permettoit ainsi.

Tous les conviez répondirent à cette harangue , par trois ou quatre huées , qu'ils poussèrent du fond de leur estomac , en disant à l'ordinaire,

264 *Nouvelle Relation*

hé, hé, hé ; c'est ainsi qu'ils approuvent ordinairement les raisons de celuy qui harangue. Nôtre Koucdedaoui n'eut pas plutôt reçu ces applaudissemens publics , qu'il se mit à danser de son mieux, & chanter quelque chanson de guerre , de chasse , pour témoigner à l'assemblée qu'il avoit banni de son cœur tout ce qu'il y avoit eu jusqu'alors de chagrin, de douleur, & de tristesse : il bût ensuite un bon coup d'eau de vie, & donna le reste du flâcon aux plus anciens , pour être distribué aux conviez, avec la sagamite du festin.

C'est une coûtume-generalement observée par nos Gaspétiens, de ne se réserver rien du tout de ce qui a été à l'usage des malades , lorsqu'ils viennent.

viennent à mourir ; afin, disent-ils , d'éloigner autant qu'ils peuvent de devant leurs yeux, tous les objets qui pourroient renouveler leurs peines , par le souvenir & la memoire de leurs parens & de leurs amis ; ils brûlent toutes les hardes qui leur ont servi pendant leur vie : ou bien ils les enterrent avec eux ; afin, disent-ils, que les esprits de ces choses leurs fassent compagnie dans l'autre monde : ou ils en font present aux étrangers , pour reconnaissance des services qu'ils auront rendus aux défunts. Kouededaoui donna tout ce que sa femme possédoit, aux Sauvages qui avoient assisté sa femme pendant sa maladie. Il resta encore quelques jours avec nous ; mais enfin , soit qu'il se lassât de rester avec

266 *Nouvelle Relation*

les François, soit qu'il ne vou-
lût plus demeurer davantage
dans un lieu qui luy avoit été
si funeste, il prit la resolution
de nous quitter, & d'abandon-
ner la riviere de Sainte-Croix,
où je demeurois jusques au
Printems, pour y faire la Mis-
sion, & disposer les Porte-
Croix à recevoir les principes
& les élémens du Christianis-
me.

Il ne me fut pas beaucoup
difficile de trouver le sujet de
la premiere harangue que je
devois faire à ces pauvres In-
fideles; il fut à peu près le
même que celuy de Saint Paul,
quand il prêcha pour la pre-
miere fois dans Athenes, la
Foi de JESUS-CHRIST aux
Areopagites.

Ce grand Apôtre aiant con-
sideré cette fameuse inscrip-

tion, que les Athéniens avoient fait graver en lettres d'or sur le frontispice du Temple qu'ils avoient consacré au Dieu Inconnu, *Ignoto Deo*; prit de là occasion de leur faire connoître, que ce Dieu Inconnu auquel ils rendoient leurs hommages & leurs adorations, étoit celuy-là-même qui avoit fait le Ciel & la Terre; qui s'étoit fait homme dans le sein d'une Vierge; qui par un excez d'amour avoit bien voulu expirer sur la Croix, pour le salut de tout le genre humain: que la nature avoit donné des marques de son ressentiment, durant les mortelles agonies de son Calvaire; & que le Soleil même en avoit souffert de douleur, un éclipse si extraordinaire, que l'un des premiers de l'Areopage, en

le voïant s'ecria, Qu'il falloit
ou que le Dieu de la Nature
souffiât, ou que la machine
du Monde allât se dissou-
dre.

L'usage de la Croix, &
l'honneur que nos Gaspefiens
Infideles rendoient à ce sacré
signe de nôtre salut, me don-
nerent le même sujet de leur
expliquer les sacrez Misteres,
qu'ils ignoroient dans les te-
nèbres de leurs erreurs & de
leur aveuglement. Je leur fis
donc concevoir que cette
Croix, qu'ils avoient reçüe
en partage par une faveur sin-
guliere du Ciel, les devoit
porter au culte & à l'adora-
tion de celuy qui l'avoit em-
brassée pour nôtre amour:
qu'ils avoient même des obli-
gations plus étroites que les
autres Nations de la Nouvelle

France, de professer la Foi de JESUS-CHRIST; & que pour ce sujet il faloit quitter leurs erreurs, & recevoir le Baptême, sans lequel ils ne pouvoient pas être sauvez. Ils parurent tres-contens & satisfaits de ce discours, & me promirent de suivre exactement les avis charitables que je leur donnois; protestant tous publiquement, qu'ils étoient bien fâchez, de ce que leurs ancêtres avoient negligé si long-tems le culte du Dieu de la Croix: ils m'offrirent leurs petits enfans, & me prièrent de les baptiser, en attendant qu'ils fussent eux-mêmes suffisamment instruits pour le recevoir.

J'accordai la grace du Baptême à cinq ou six de ces enfans, dont le plus âgé de

270 *Nouvelle Relation*

tous ne passoit pas deux ans ;
& j'ai cette consolation , que
quatre de ces petits innocens
jouissent à present de la gloi-
re, étant morts heureusement,
quelque-tems après leur Bap-
tême.

Je laisse au Lecteur la liber-
té de juger comme il luy plai-
ra, de l'origine du culte de la
Croix parmi cette Nation In-
fidele ; puisque je n'ai pas de
fondement plus solide pour
le persuader de cette verité,
que le temoignage des an-
ciens Sauvages & des Fran-
çois, confirmé par la Relation
qu'en a faite Monseigneur de
Saint Vallier , presentement
Evêque de Quebec : atten-
du même que je me suis pro-
posé uniquement dans cette
Histoire , d'écrire les choses
comme je les ai connuës du-

tant tout le tems que j'ai fait
la Mission chez nos Gaspeziens
Porte-Croix.

Voici cependant, quoiqu'en
abregé, quelques raisons prin-
cipales, qui m'obligerent de
croire que la Croix avoit été
en veneration parmi ces Bar-
bares, avant la premiere arri-
vée des François dans leur
Païs; car voulant un jour fai-
re avouer à ces Infideles, que
les Missionnaires qui m'avoient
precedé leur avoient enseigné
la maniere dont ils devoient
adorer la Croix: Hé quoy, me
dit le Chef, tu es Patriarche,
tu veux que nous croïons tout
ce que tu nous proposes, & tu
ne veux pas croire ce que
nous te disons: Tu n'as pas
encore quarante ans, & il n'y
en a que deux que tu demeu-
res avec les Sauvages; & tu

pretens sçavoir nos maximes, nos traditions & nos coûtumes mieux que nos ancêtres, qui nous les ont enseignées. Ne vois-tu pas encore tous les jours le vieillard Quioudo, qui a plus de six vingts ans ? il a vû le premier navire qui ait abordé dans nôtre País : il t'a repeté si souvent que les Sauvages de Mizamichis n'ont pas reçû des Etrangers l'usage de la Croix ; & que ce qu'il en sçait luy-même, il l'a appris par la tradition de ses peres, qui ont vêcu pour le moins aussi long-tems que luy : Tu peux donc inferer que nous l'avions reçû avant que les François vinssent à nos côtes. Mais si tu fais encore quelque difficulté de te rendre à cette raison, en voici une autre, qui te doit entierement

convaincre de la vérité que tu revoques en doute. Tu as de l'esprit, puisque tu es Patriarche, & que tu parles à Dieu: Tu sçais que la Nation des Gaspésiens s'étend depuis le Cap des Rosiers, jusqu'au Cap Breton: tu n'ignores pas que les Sauvages de Ristigouche sont nos freres & nos compatriotes, qui parlent la même langue que nous; tu les as quittez pour nous venir voir; tu les as instruits: tu as vû les vieillards qui ont été baptisez par d'autres Missionnaires que toi; & cependant nous avons été privez malheureusement de ce bonheur jusqu'à present. Si donc la Croix est la marque sacrée qui distingue les Chrétiens d'avec les Infideles, comme tu nous l'enseignes; dis-nous pourquoi les

Patriarches nous en auroient-ils donné l'usage, preferablement à nos freres de Ristigouche qu'ils ont baptisez, & qui cependant n'ont pas eu toujours le signe du Chrétien en veneration, comme nos ancêtres qui n'ont jamais reçu le Bapême? Tu vois donc manifestement que ce n'est pas des Missionnaires, que nous avons le mystere de la Croix.

L'on dira que ce raisonnement est sauvage : il est vrai, je l'avouë ; mais il n'en est pas pour cela ni moins persuasif, ni moins convaincant : puisqu'il est vrai de dire, que les Sauvages de Ristigouche sont baptisez, & qu'ils ne portent point cependant la Croix ; mais bien la figure d'un faucon, qu'ils avoient anciennement penduë au col, comme

la marque d'honneur de leur Pais: Car il est à remarquer que la coûtume de tous nos Gaspétiens a toujourns été, de porter quelque figure particulière, qui sont comme des armoiries qui les distinguent des autres Sauvages, par rapport aux differens endroits où ils resident ordinairement.

Voila tout ce que j'ai pu reconnoître de l'origine du culte de la Croix, & ce que nous avons fait pour en procurer le rétablissement parmi ces Peuples, qui n'ont jamais eu connoissance parfaite d'aucune Divinité; aiant toujourns été, comme la pluspart de ceux d'aujourd'hui, insensibles en matiere de Religion.

Il est vrai que plusieurs de nos Gaspétiens souhaitent à present se faire instruire, de-

mandent le Baptême, & paroissent même à l'exterieur assez bons Chrétiens, après avoir été baptisez; zelez pour les Prieres ordinaires du soir & du matin, modestes dans les Eglises, & portez à se confesser de leurs pechez, pour s'approcher dignement de la sainte Communion: mais on peut dire que le nombre est tres-petit, de ceux qui vivent selon les regles du Christianisme, & qui ne retombent dans les déreglemens d'une vie brutale & sauvage; soit à cause de l'insensibilité naturelle de ces Peuples pour les choses du salut; soit à raison de l'ivrognerie, de leurs erreurs, de leurs superstitions, & autres défauts considerables auxquels ils sont extrêmement adonnez: d'où vient que quoique plusieurs

Missionnaires aient beaucoup travaillé pour la conversion de ces Infidèles, on n'y remarque cependant, non plus que chez les autres Nations Sauvages de la Nouvelle France, de Christianisme solidement établi; & voila peut-être le sujet pour lequel les RR. PP. Jésuites, qui ont cultivé avec tant de ferveur & de charité, les Missions qu'ils avoient autrefois au Cap Breton, Miscou & Nipisiguit, où nos Gaspésiens resident encore aujourd'hui, ont trouvé à propos de les abandonner, pour en établir d'autres aux Nations éloignées, & situées au haut du fleuve de Saint-Laurent, dans l'esperance d'y faire des progres plus considerables; quoique d'ailleurs, selon le témoignage de ces Re-

278 *Nouvelle Relation*

verends Peres , les Gaspesiens soient les plus dociles de tous les Sauvages de la Nouvelle France , & les plus susceptibles des instructions du Christianisme.

Il est vrai que le peu de progres que j'avois fait depuis quatre ans que je travaillois à la conversion de ces Peuples , avec autant d'application qu'il m'étoit possible , joint au déplaisir sensible de ne pas trouver toute la disposition que je souhaitois du côté de mes Gaspesiens , dont la plupart n'étoient Chrétiens qu'en apparence , nonobstant les travaux infatigables de tant d'illustres & zelez Missionnaires qui m'avoient précédé , me fit hesiter d'abandonner l'ouvrage , n'ayant pas lieu d'en esperer de plus heu-

reux succez : cependant, pour ne rien précipiter dans une affaire d'une si grande consequence, je demandai au Saint Esprit les lumieres qui m'étoient necessaires, pour connoître quelle étoit la volonté de Dieu, pour m'y abandonner entierement. Je consultaï les personnes les plus éclairées, & sur tout le R. P. Valentin le Roux nôtre Supérieur, comme Dieu même; & je peux dire avec verité, que la resolution qu'il m'envoia dans ma Mission, me servit de regle, & m'engagea d'y rester encore l'espace de huit ans, pour cultiver cette vigne du Seigneur. Voici les propres termes de sa Lettre.

*J'ai reçu une joie tres-sensible,
d'apprendre par les deux vôtres,*

l'une du quinze Avril , l'autre du huit Mai , la continuation de vôtre santé au milieu des travaux Apostoliques , où vous exercez vôtre zele avec tant de succès & d'édification : il est vrai que dans ce plaisir extrême que j'ai eu en recevant vos Lettres , causé par cette preference d'estime que je fais de vôtre personne , & par la tendresse singuliere que j'ai pour vous , je ne crois pas avoir reçu une douleur plus sensible depuis que je suis en Canada , que de voir par un endroit de vôtre dernière , le dessein où vous êtes d'abandonner vôtre poste , & même de retourner en France.

Je vous avouë , mon tres-cher Pere , que dans mille mortifications que je reçois tous les jours , & qui sont comme inseparables de mon ministère , vous êtes

la personne sur qui j'avois fait plus de fond : la resolution que j'avois remarquée en vous l'année dernière, de faire un sacrifice perpetuel de vos travaux à nos anciennes Missions, qui renaissent aujourd'hui, par une conduite particuliere de la Providence, & cette onction de grace qui me paroissoit en vous, me consoloient infiniment. L'en ai bené Dieu mille fois depuis vôtre départ, le conjurant tous les jours, aux pieds des Autels, de vous combler de ses benedictions. Je vois même nos autres Peres dans le même dessein ; & je fondois là dessus mes projets & mes esperances pour la gloire du Seigneur. Je les croiois plus sûres & plus certaines de vôtre part, que de tous les autres ; mais je conçois que mes pechez me rendent indigne de cette

282 *Nouvelle Relation*

consolation: je leur attribué ce changement où vous paroissez; je ne merite pas de voir fleurir de mon tems nos Missions, dont le succéz dépend uniquement de la fermeté & de la perseverance des Religieux. En cela, mon tres-cher Pere, vous serez toujours le maître de vôtre sort: je me reserve seulement le droit de représenter, d'exhorter, de prier, de conjurer de la part de Dieu; laissant après cela une entiere liberté aux Religieux, lorsque nonobstant les prieres instantes du Supérieur & de l'ami, qui marquent l'ordre de Dieu, & malgré la necessité où se trouvent nos Missions, ils souhaiterant de quitter l'ouvrage; car le sacrifice doit être libre & volontaire.

Mais enfin, mon cher Pere, considerez, je vous prie, l'exemple de JESUS-CHRIST, ce premier Mis-

missionnaire du monde, dont nous devons être les imitateurs, & luy rendre dans la personne de nos freres, ce qu'il a fait pour nous & pour eux, en nous venant éclairer dans les voies du salut, avec des travaux & des obstacles continuels : sa Mission a été constante ; & depuis qu'il l'a commencée, il y a perseveré tout le reste de sa vie ; il l'a consommée par le sacrifice de son propre Sang : Et nos debemus pro fratribus nostris animas ponere. C'est jusques-là que nous devons aller, pour nous rendre recommandables devant luy par nôtre ministère ; & quoique par sa mort il soit entré dans la gloire, ce Missionnaire ne laisse pas d'exercer encore les mêmes offices : il continuë tous les jours une espece de Mission, en descendant sur nos Autels, où il s'attache avec une perseverance in-

284 *Nouvelle Relation*

violable, il en remplit les fonctions à tous momens, par sa grace interieure, & par les soins d'une providence de Pere sur son Eglise : Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi. Voilà le zele de perseverance sur lequel se sont reglez les Apôtres & tous les hommes Apostoliques, & qui fera devant Dieu le discernement de l'amour inviolable que nous aurons pour luy. Si les Apôtres s'étoient bornez à un certain nombre d'années; s'ils s'étoient érigés en Missionnaires de trente-six mois, la verité Evangelique n'auroit pas eu tant de succes pour la conversion du monde. ils s'en sont fait un vœu & une necessité inviolable, & ils n'ont jamais cessé, pendant qu'ils ont eu un soupir de vie. Cet éloignement de leur Patrie ne leur a point cause de regret, à l'exem-

ple du Fils de Dieu, qui avoit
quitté la sienne pour venir dans
le monde : Exivi à patre, &
veni in mundum. Ces travaux
insurmontables, cette faim, cette
disette, ces persecutions, les mé-
pris, les gibets & les roues, l'in-
gratitude, & même le peu de suc-
cez de leurs peines, ne les ont
point rebuté : au contraire, tout
cela n'a fait qu'enflâmer leur
zele, pour s'acquitter de leur
Mission avec plus d'exaëtitude,
pour consommer leur course, &
le ministere de la parole Apostoli-
que qu'ils avoient reçû de Dieu.
Quelle application n'auroient-ils
pas donné à la conversion de ce
nouveau Monde, qui étoit alors
inconnu, & dont Dieu nous a
destinez les Apôtres ? Posuit tan-
quam morti destinatos. Et quel
reproche Dieu ne vous ferait-il
pas un jour, d'avoir tiré la faux

286. *Nouvelle Relation*
de la moisson, presque aussi tôt
que vous l'y avez mise? Quel
compte ne rendriez vous pas à
Dieu, de tant d'ames qui péri-
roient, faute d'avoir perseveré à
leur annoncer la parole, ou d'a-
voir jetté la semence, & ensuite
de ne l'avoir pas cultivée? Quel-
le ingratitude à vous, de laisser
perir des ames pour lesquelles
JESUS-CHRIST est mort, fau-
te de donner la même applica-
tion que JESUS-CHRIST a
donnée pour nous jusqu'à la mort?
Perit in tua scientia frater pro
quo Christus mortuus est.
Vous n'ignorez pas, mon tres-
cher Pere, que nos Missions ne
sont que de purs amusemens, si
Bon ne se fixe pour quelques
années dans les principales, à
cause de la diversité des langues:
il faut deux ou trois ans à un
Religieux, auparavant qu'il soit

de la Gaspésie. 287

bien en état de se faire entendre ;
& s'il faut le changer après cela,
nous travaillerions inutilement,
nous serions des Missionnaires de
nom, & non pas d'effet : les He-
retiques de la Nouvelle Angle-
terre qui sont à vos portes, vous
confondroient en ce point ; & je
ne sçai pas ce que nous pourrions
répondre à Dieu, quand il nous
reprocheroit ce peu de concert
que nous aurions pour sa gloire.
Il s'agit même, mon cher Pere,
d'établir, ou plutôt de rétablir
nos Missions ; puisqu'elles ne font
encore que de commencer à se re-
mettre, après un intervalle de
quarante années : il s'agit de
montrer l'exemple à ceux qui
viendront après nous ; & si nous
mettions les choses sur un pied
de ne venir ici qu'en passant,
ne serions-nous pas responsables
du peu de zèle des autres à nous.

tre imitation ? Si nous avions le don des langues , comme autrefois les Apôtres , nous aurions quelque excuse , en disant qu'un autre seroit aussi-bien que nous en état de s'acquitter d'une Mission ; mais puisque Dieu ne nous donne pas cette grace , il desire de nous que nôtre zele y supplée , par une perseverance & une application habituelle : & outre cette nécessité de la langue , la grace que Dieu vous donne d'édifier beaucoup par vôtre conversation ; cet attrait & cette onction que j'ai remarquez en vous , pour la conversion de ces pauvres aveugles ; la connoissance que vous avez de leurs esprits , & la maniere de les prendre ; l'ascendant que Dieu vous a donné sur ces Barbares , sont des avantages qu'un autre ne sçauroit acquerir que par un long travail , & qui marquent

marquent aussi une vocation & un choix particulier que Dieu fait de vous pour cette Mission. J'ai mille raisons qui me font comprendre la nécessité que nous avons de nous fixer dans nos Missions : je tâcherai d'en donner l'exemple à mes freres , par le sacrifice perpetuel que j'ai fait de mon repos , de mon talent , de mon honneur & de ma vie , au ministere Apostolique dans ce Pais ; & je croirois que Dieu ne me le pardonneroit jamais , si je venois à me relâcher de ma resolution , à cause du mauvais exemple que je donneroie aux autres , qui à mon imitation en feroient de même : je les vois tous assez fermes , & assez résolus ; mais en verité , je puis vous dire que si vous veniez à lâcher le pied , comme les autres sont beaucoup arrêtez par

l'exemple de votre ferveur, que je leur ai souvent proposé, afin de les animer : vous détruiriez l'ordre & les moyens des desseins de Dieu, & ce que nous tâchons d'avancer avec sa sainte grace, pour leur donner la persévérance. Vous auriez une douleur éternelle, de voir des Missions tomber dans la décadence, au moment qu'elles commencent à prendre cet esprit de Religion & de vertu qui nous doit animer, pour répondre à ce que le Seigneur demande de nous dans notre Ministère. Vous êtes peut-être dégoûté, par le peu de fruit que vous remarquez dans la conversion des Sauvages ; mais enfin, mon cher Père, pourriez-vous un jour faire valoir cette excuse devant Dieu, étant instruit comme vous êtes des vertes de notre Foi ? Considérez, je vous prie, que c'est à nous à

planter & à arroser ; mais que c'est à Dieu de donner les accroissemens, & de produire les fruits. Nous nous sommes suffisamment acquittés de nôtre obligation, quand nous avons annoncé la vérité ; ce n'est pas à nous de la rendre féconde, mais de reconnoître nôtre neant, d'adorer les jugemens de Dieu, & de luy dire : Quod debuimus facere fecimus, servi inutiles sumus. Souvenez-vous que quand le Fils de Dieu donne la Mission à ses Apôtres, il leur ordonne de prêcher l'Évangile à toutes les Nations ; non seulement à celles qui croiront à leur parole, mais encore à celles qui n'y ajouteront point de foi. Qui crediderit saluus erit, qui non crediderit condemnabitur. Dieu tire également sa gloire de la perte d'un, du salut & de la sanctification des autres ;

mais il ne tirera parfaitement sa gloire de ceux qui ne croiront pas, qu'en tant qu'il aura eu soin de leur faire annoncer la vérité. Nous avons l'avantage de justifier Dieu au jugement, dans la condamnation des Infideles qui ne seront pas convertis à nos paroles; & si nous ne cherchons que la gloire de Dieu, un Missionnaire doit être bien plus content dans le peu de succès & de fruit des Missions de ce Pays, que s'il operoit des conversions aussi nombreuses que dans l'Eglise naissante, & même dans nos derniers siècles aux Indes Orientales & Occidentales, où un homme baptisoit en un jour des quatre & cinq mille ames; car Dieu est également glorifié dans la dureté de nos Sauvages & dans leur reprobation, après qu'on leur a annoncé la Foi, comme dans la con-

version des autres. Vous avez encore cet avantage, que dans les grandes conversions on y peut trouver de la propre complaisance, de la gloire & de la satisfaction sensible; au lieu que dans votre sort, vous n'y regardez qu'une gloire de Dieu, cachée dans les ombres de nôtre Foi. Cette stérilité de vos travaux, ne flate en rien l'amour propre; & vous n'y trouverez de gloire que pour l'éternité, lorsque vous verrez Dieu justifié dans la perte de ces âmes, & glorifié par le soin que vous aurez eu, & ces assiduités que vous aurez données à leur conversion. Mais serez-vous en état de le faire, si après avoir ébauché l'ouvrage, vous l'abandonnez à un autre, qui en fera de même à votre exemple? Le Fils de Dieu, qui étoit venu principalement pour instruire les

294 *Nouvelle Relation*

Juifs : Ad oves, quæ perierunt domus Israël, En a-t'il beaucoup convertis, à l'exception de douze Apôtres chancelans, & de quelques Disciples? Qu'a-t'il trouvé, sinon de l'aveuglement, de la dureté dans tout le reste de son Peuple, des mépris, de l'ingratitude, & enfin une mort infâme? mais toute sa vûe étoit de justifier Dieu dans leur perte; & la pureté & la sainteté de ses intentions le soutenoit dans la stérilité de ses travaux. Il a perseveré jusques à la mort dans sa Mission: il est venu pour être le Sauveur de tous les hommes, & il est mort pour tous: il est mort pour ceux qui se damnent, comme pour les plus grands Saints; afin que son sang plaidât pour la justice, & magnifiât la miséricorde de son Pere dans le jugement des reprovez. Il a crû que

son Sangne se prodiguoit pas d'être répandu in ruinam, & in resurrectionem multorum; pour-
vû qu'il pût dire, quid ultra potui facere vineæ meæ? expectavi ut faceret uvas, & fecit labruscas. Ne veut-il pas que l'on jette la semence de sa parole, aussi bien sur des cœurs insensibles, que sur des cœurs dociles? & s'il falloit se rebuter par le peu de fruit de nos travaux, où est le Predicateur qui pourrait monter deux fois en Chaire, dans les Pais les plus Catholiques? Tant de bouches sont ouvertes en France, pour la reformation des mœurs; cependant combien voit-on operer de conversions? & pour un million de Predications, de Catechismes, d'Instructions familiaires, combien y en a-t'il qui rabotent d'un seul point de leur

vanité, de l'esprit d'intérêt, d'impudicité, de médisance, de ressentiment, &c. ? Ils n'ont donc point d'autre ressource, que celle de dire qu'ils s'acquittent de ce que Dieu demande de leur Ministère ; luy laissant operer la conversion ou la sanctification, par la grace intérieure, & enfin de le justifier un jour dans son jugement : Ut justificeris in sermonibus tuis, & vincas cum judicaris. Il semble que le tems & l'heure de la Providence n'est pas encore venu pour les Nations de ce nouveau Monde ; les moissons ne blanchissent pas encore, il est vrai : mais que sçavez-vous si Dieu n'a pas destiné de l'accorder enfin quelque jour à nos larmes, à nos soupirs & à nos travaux ; & si nous ne serons pas coupables des retardemens que

Dieu y apporteroit, si nous venons à manquer de fermeté & de constance dans notre vocation? Du moins, mon cher Pere, pouvez vous esperer de sauver des enfans, ou des vieillards moribonds, & même quelques adultes, particulièrement des enfans, que l'on instruit peu à peu: & quand vous ne sauveriez qu'une seule ame, elle vaut plus que la conquête de tout le Monde, après que Dieu a donné son Sang pour elle. Les travaux de toute votre vie seroient tres-bien employez, selon les principes de notre Foi; que Saint Ignace, Patriarche de nos Freres ajoints dans la conversion de ce nouveau Monde, se seroit estimé heureux, si pour fruit de ses travaux & du sacrifice de sa vie, il avoit pu esperer de convertir une seule des Courtisanes de Rome. Je ne sçau-

298 *Nouvelle Relation*

vois croire que l'attrait de la Patrie soit l'occasion ou le sujet de votre dégoût, & peut-être de votre chagrin : nous avons fait par notre Profession un renoncement si general à pere, à mere, à Pays, à amis, que tout cela ne doit plus avoir de charme pour vous. Votre vocation même dans ce nouveau Monde, qui n'est pas différente de celle des Apôtres, a dû faire mourir tous ces ressentimens de la Nature : ces hommes divins n'avoient plus de Patrie ; où plutôt les endroits où ils étoient destinés, leur en tenoient lieu. Je vous trouvai l'année dernière dans les sentimens assez conformes à ceux de la grace sur c. t. article. Vous me disiez que cet éloignement du Pays & des proches, étoit ce qui vous plaisoit le plus ; & que vous n'auriez jamais de regret à votre vocation en Canada, par

cette consideration, que même vous voyez bien qu'elle seroit la source de votre salut. Or ce seroit, mon tres-cher Pere, en avoir bien-tôt changé de pensée, ou bien mal reconnoître la grace que Dieu vous auroit fait, que de vous laisser au milieu de votre course, de former des desseins si opposez à ceux de Dieu sur votre personne, & aux attrait de sa sainte grace particulièrement dans les conjonctures presentes, où certaines personnes qui nous caressent à l'exterieur, ne seroient peut être point fâchez de vous en voir rappellé par des ordres superieurs. Sçavez-vous bien que depuis deux ans, sa Grandeur me presse de ne pas souffrir que nos Missionnaires soient plus de trois ans attachez à une même Mission? Je vois bien que l'on surprend, par des artifices de

Demon, la droiture de ses intentions, pour faire échoüer par ce moyen les entrepises de son Zele & du notre; & vous ne voyez pas que vous favorisez ces desseins de l'esprit de tenebres, au préjudice des François & des Sauvages, qui ont une entiere confiance en vous, comme Monsieur Richard Denys de Fronsas me l'écrit. Je ne finirois jamais, mon cher Pere, si je suivois le torrent de ma plume sur cette matiere, & sur la mortification que me cause votre dessein: c'est le Demon qui me traverse dans la personne que je croiois la plus intrépide; mais je prierai Dieu avec tant d'ardeur, pour vous attirer la perseverance, que j'espere encore du changement, & que du moins vous ne penserez plus à quitter les Missions.

Au reste, s'il ne s'agit que de venir hiverner avec nous, vous jugez bien que j'y trouverai ma plus grande joie. Vous pourriez retourner l'Eté prochain, si vous reprenez, comme je l'espere, votre premiere resolution, où je vous vois l'année dernière; sinon vous demeurerez ceans, autant de tems qu'il vous plaira: vous en serez toujours le maître, après avoir entendu mes raisons, & ce que l'onction de la grace vous inspirera. Si vous venez hiverner avec nous, je vous prie de disposer Monsieur Richard Denys, en sorte qu'il n'attende personne jusques au Printems prochain; n'ayant à present que quatre Prêtres ceans, de seize, dont vous êtes douze partages aux Missions. Le cher Pere Exuper, dont vous connoissez le zele & la vertu, est arri-

vé depuis peu à nôtre secours: il faudra même que je monte au Fort de Frontenac, l'Eté prochain, avec Monsieur le Comte de Frontenac nôtre Gouverneur, pour ordonner la découverte du Mexique, en vertu des ordres de la Cour, & visiter nos Missions. Ma présence est encore nécessaire au Mont-Royal, où les Peuples demandent, avec plus d'empressement que jamais, un établissement de nôtre Ordre; & Messieurs du Seminaire, qui en sont les Seigneurs, y consentent. Le cher Pere Zenobbe Membré est au Fort dès le Printemps dernier, avec les Peres Gabriel de la Ribourd, Louis Hennepin, Luc Buisset, & doivent aller en Mission aux découvertes que l'on va faire. C'est, comme vous voiez, une grosse Communauté pour ce Pais. Frere Leonard est extré-

mement malade ; on ne sçait encore quelle en doit être la suite. Le V. P. Luc Fillias-tre est aussi incommodé ; mais il n'y a pas de danger. Nous avons deux Freres Laïcs Novices , qui font assez bien : l'un est cousin de feu Monsieur Bazire ; & l'autre est le fils de Maître George de la Coste de Beaupré. Tous nos chers & venerables Peres , & Frere Leonard , vous saluent avec affection. Il n'est rien arrivé ici de nouveau , qui merite d'être écrit ; sinon la mort de Monsieur Fillion , Prêtre , qui s'est noyé dans le fleuve. Il est universellement regretté , comme un Missionnaire parfaitement accompli. Priez Dieu pour moi ; offrez-luy tous les jours les intérêts de notre pauvre Mission ; & soyez persuadé que je suis

304 *Nouvelle Relation*
avec affection, Votre tres-hum-
ble & tres-obeissant Servi-
teur en JESUS-CHRIST, Frere
Valentin le Roux, Superieur
indigne des Recollets de la
nouvelle France.

Il n'est pas croïable com-
bien la lecture de cette Lettre
me donna de consolation. Pe-
netré vivement de la volonté
de Dieu, & la reconnoissant vi-
siblement dans celle de mon
Superieur, je conçûs de nou-
velles esperances pour la con-
version de ces Peuples, & je
pris resolution de me fixer
dans cette Mission ; en atten-
dant avec d'autant plus de pa-
tience les fruits qu'il plairoit
au Seigneur d'y produire par
sa grace & sa misericorde,
que parmi le grand nombre
de nos Sauvages, qui me pa-
roissoient

roissoient insensibles & impenetrables aux veritez les plus communes du Christianisme, je voïois quelques Familles Gaspésiennes qui travailloient avec application à leur salut, prenoient plaisir à se faire instruire, assistoient avec devotion à la sainte Messe, & vivoient en assez bons Chrétiens.

La vie errante & vagabonde de ces Peuples étant incontestablement un des principaux obstacles à leur conversion, je sollicitai Monsieur Denys de Fronsac, de nous accorder une espace de terrain à Nipisiguit, propre à la culture de la terre; afin de les rendre sedentaires, les habituer, & les humaniser parmi nous. Ce Seigneur, qui souhaitoit avec passion de voir le

Christianisme établi dans cette vaste étendue de Païs qu'il possède , y donnoit les mains avec plaisir : il en avoit fait agréer la proposition , & former la resolution aux principaux de nos Sauvages ; mais la perte considerable qu'il fit de son vaisseau , qui perit à l'Isle Percée , par une tempête la plus violente que l'on ait jamais vûë dans ces quartiers, jointe au retardement de deux navires , qui manquerent deux années consecutives à luy apporter , selon qu'ils s'y étoient obligez , tout ce qui luy étoit necessaire pour l'entretien de ses Habitations, rompit toutes les mesures que nous avons prises , non-seulement d'établir une Mission sedentaire à Nipisiguit ; mais encore au Cap Breton , où le

R. P. Valentin le Roux nôtre Supérieur, devoit, selon le projet que nous avons fait, envoyer deux de nos Missionnaires.

Ces fâcheux accidens ne me rebuterent pas cependant de continuer ma Mission, afin de conserver dans la pieté le petit troupeau de Chrêtiens, qui faisoient toute ma consolation, parmi une infinité de chagrins qui m'accabloient; ne voiant d'un côté qu'une insensibilité surprenante des anciens, à recevoir le Christianisme; & de l'autre, une attache & une opiniâtreté invincible dans ces Sauvages, à suivre & à croire les erreurs, les superstitions, & les traditions fabuleuses de leurs ancêtres, dont la plus extravagante est, à mon avis, celle :

308 *Nouvelle Relation*
qui regarde l'immortalité de
l'ame.

CHAPITRE XII.

*De la croiance des Gaspesiens,
touchant l'immortalité de
l'Ame.*

Ceux qui ont fait mourir dans leurs opinions erronées, l'ame avec le corps, comme un Epicure & un Sardanapale, étoient bien dignes de compassion ; puisqu'eux-mêmes vouloient cesser d'être hommes, pour devenir semblables aux bêtes : & il faut avoüer que Pytagore ne connoissoit gueres bien, tout sçavant qu'il étoit, l'excellence d'une ame raisonnable, lorsqu'il la logeoit après la mort,

par la Metamorphose , dans le corps des animaux les plus vils & les plus immondes de la terre. Nos Gaspésiens n'ont jamais suivi ni l'une , ni l'autre de ces deux opinions ; quoique la pensée qu'ils ont eue autrefois , & que plusieurs ont encore aujourd'hui de l'immortalité de l'Ame , ne soit pas moins ridicule que le sujet même qui leur a persuadé que nos ames étoient immortelles : c'est pourquoy , tout abîmez & ensevelis qu'ils ont été durant plusieurs siècles dans une profonde ignorance de nos divins Misteres , jamais ils n'ont connu quelle étoit la dignité , la grandeur & la sainteté de l'ame raisonnable , soit par rapport à son principe , soit par rapport à sa fin ,

qui n'est autre que Dieu même ; aussi ne faut-il pas s'étonner si l'erreur & l'imposture ont été les seuls fondemens de leur croiance à son égard , selon la tradition de leurs ancêtres, qui porte : Que l'un des plus considerables de la Nation tomba dangereusement malade ; & qu'après avoir perdu l'usage de tous les sens , dans les étranges convulsions de sa maladie , il revint à soi , & dit aux Sauvages qui luy demanderent où il avoit été si long-tems , Qu'il venoit du País des Ames, où toutes celles des Gaspefiens qui mourent se reti-roient après la mort. Il ajouta , Que par une faveur extraordinaire , qui n'avoit encore jamais été accordée à qui que ce soit, le Papkoot-

parout, Gouverneur & Souverain de ce Païs, luy avoit donné la permission de retourner au monde, pour dire aux Gaspésiens des nouvelles du Païs des Ames, qui leur avoit été jusqu'alors inconnu, & leur presenter de sa part certains fruits, qu'il assûra être la nourriture de ces Ames, qu'il alloit rejoindre pour toujours. Il expira en effet, en achevant ces paroles: & cette imposture, qu'ils prirent pour une verité indubitable, fut plus que suffisante pour les persuader que les Ames, après la sortie de leurs corps, avoient un lieu où elles alloient demeurer. Il n'en falut pas davantage pour déterminer quelques-uns des plus hardis de nos Sauvages, d'y faire un voiage en corps & en ame.

pendant leur vie; attendu que ce Pais n'étoit éloigné & séparé du leur, que par le trajet d'un étang de quarante à cinquante lieuës, qu'on traversoit facilement à gué

Il se presenta bien-tôt une occasion favorable de contenter leur curieuse resolution, rendant service à l'un de leurs amis, qui ne se pouvant consoler de la mort de son fils unique qu'il aimoit tendrement, les conjura tous, & les engagea par les presens ordinaires, à luy tenir compagnie dans le voïage qu'il avoit resolu de faire au Pais des Ames, pour en retirer son fils. Il n'eut pas beaucoup de peine à persuader ce voïage, à des gens qui ne demandoient pas mieux que de l'entreprendre. Ils se trouverent
aussi

aussi bien-tôt en état de partir, & de commencer cette course perilleuse, qui fait encore aujourd'hui l'étonnement de toute la Nation Gaspésienne, laquelle pour lors n'avoit jamais entendu parler d'une entreprise si extraordinaire. En effet, ces Voïageurs s'étant munis de tous les vivres qui leur étoient nécessaires, armés de leurs arcs, flèches, carquois, casse-têtes, & de plusieurs perches de neuf à dix pieds de hauteur, se mirent à l'eau, & marcherent à grandes journées, avec beaucoup de peines & de fatigues. Le soir étant venu, ils piquerent dans le sable quelques-unes de leurs perches, pour en former une espece de brancart ou de cabanne, afin de s'y reposer durant la nuit; ce qu'ils

observerent toujours dans la continuation de ce pénible voïage, jusqu'à ce que plusieurs d'entr'eux étant morts de fatigues, les cinq ou six autres qui restoient encore en vie, enfin, arriverent heureusement au País des Ames, qu'ils cherchoient avec tant d'empressement.

Comme nos Gaspefiens, aussi bien que tous les autres Sauvages de la Nouvelle France, ont crû jusqu'à present, qu'il y a un esprit particulier en chaque chose, même dans celles qui sont inanimées, qui suivent les défunts dans l'autre Monde; afin de leur rendre autant de service après la mort, qu'ils en ont reçu pendant la vie: ils disent que nos Voïageurs furent également surpris & consolez, d'y voir

à leur arrivée une infinité d'esprits d'orignaux , de castors , de chiens , de canots , de raquettes , qui voltigeoient agreablement devant leurs yeux , & qui par je ne sçai quel langage inconnu , leur firent comprendre qu'ils étoient tous au service de leurs peres ; mais qu'un moment après ils penserent mourir de crainte & de fraieur, lorsqu'approchant d'une cabanne semblable à celles qu'ils avoient dans leur País, ils apperçurent un homme , ou plutôt un geant , armé d'une grosse massuë , de son arc , de ses flèches & de son carquois , qui leur parla en ces termes , avec des yeux étincelans de colere , & un ton de voix qui marquoit toute son indignation :
Qui que vous soiez , disposez-

vous à mourir, puisque vous avez eu la temerité de passer le trajet, & de venir tout vivans dans le País des Morts; car je suis le Papkootparout, le Gardien, le Maître, le Gouverneur & le Souverain de toutes les Ames. En effet, outré qu'il étoit jusqu'à la fureur, de l'attentat que nos Sauvages avoient commis, il les alloit affommer à grands coups de cette horrible massue qu'il avoit en main, lorsque ce pauvre pere vivement pénétré de douleur de la mort de son fils unique, le conjura plutôt par ses larmes & par ses soupirs, que par ses paroles, d'excuser la temerité de son entreprise, qui à la verité meritoit tous les châtimens de sa juste colere, s'il n'en vouloit adoucir la ri-

gueur, en consideration d'un pere qui ne se croïoit coupable, que parce qu'il avoit trop de tendresse & d'inclination pour son enfant. Décoches contre nous, si tu veux, toutes les flèches de ton carquois; accable-moi, par la pesanteur de ta massuë, continua ce pere atigé, en luy presentant son estomac & sa tête, pour recevoir les coups de l'un & de l'autre, puisque tu es le maître absolu de ma vie & de ma mort: mais enfin, s'il te reste encore quelques sentimens d'humanité, de tendresse & de compassion pour les mortels, je te supplie d'agréer les presens que nous avons apportez du País des Vivans, & de nous recevoir au nombre de tes amis. Ces paroles si soumises & si res-

pectueufes, touchèrent de compaffion le cœur de ce petit Pluton, lequel s'étant rendu luy-même fenfible à la douleur de ce pere affligé, luy dit de prendre bon courage ; qu'il luy pardonnoit pour cette fois l'attentat qu'il venoit de commettre ; & qu'enfin, pour le combler de graces & de confolation, il luy donneroit avant fon départ l'ame de fon fils : mais qu'en attendant cette faveur extraordinaire, il vouloit bien fe divertir avec luy, & jouer une partie de Ledel-flaganne ; c'est le jeu ordinaire de nos Gafpefiens.

Ce discours obligeant difpa entierement toutes les inquietudes & les apprehenfions de nos Voïageurs, qui mirent au jeu tout ce qu'ils avoient apporté de plus confiderable

de la Gaspésie. Papkootparout mit pour son compte du bled d'Inde, du petun, & quelques fruits, qu'il assûroit être la nourriture de ces Ames. Ils jouèrent avec beaucoup d'application, depuis le matin jusques au soir. Nos Voïageurs cependant demeurèrent les victorieux; ils gagnerent le bled d'Inde & le petun de Papkootparout, qui leur donna l'un & l'autre avec d'autant plus de plaisir, qu'il crut que ces hommes meritoient de vivre, qui avoient eu le bonheur de gagner tout ce que les Morts avoient de plus précieux & de plus rare dans le País des Ames. Il leur commanda de les planter dans la Gaspésie; les assûrant que toute la Nation en recevoit un avantage inconcevable: &

voilà , disent nos Sauvages d'aujourd'hui , la maniere dont le bled d'Inde & le tabac sont venus dans leur Pais , selon la tradition de leurs ancêtres.

Pendant que le pere se réjouissoit de sa bonne fortune, voici que le fils arrive invisiblement dans la cabanne. On entendoit bien , à la verité , le chant de plusieurs esprits assez distinctement , & la réjouissance qui se faisoit entre ces Ames ; mais ce n'étoit pas là ce que le pere demandoit : il souhaitoit , suivant la promesse qu'on luy avoit faite, d'avoir l'Ame de son fils , qui demeura toujours invisible ; mais qui devint dans un instant, grosse comme une noix, par le commandement de Papkootparout, qui la prit entre

ses mains, la ferra bien étroitement dans un petit sac, & la donna à nôtre Sauvage, avec ordre de retourner incessamment dans son Païs; d'étendre immédiatement après son arrivée, le cadavre de son fils au milieu d'une cabanne faite exprès; d'y remettre cette ame dans son corps; & sur tout, de prendre garde qu'il n'y eût aucune ouverture, de crainte, luy dit il, que l'ame n'en sorte, & ne retourne au Païs, qu'elle ne quittoit qu'avec des repugnances extrêmes.

Le pere reçut ce sac animé avec joie, & prit congé de ce Pluton Sauvage, après avoir vû & examiné curieusement tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans le Gouvernement de Papkootparout :

ſçavoir le lieu tenebreux où couchoient les Ames méchantes, qui n'étoit couvert que de branches de ſapin toutes ſeches & mal arrangées : celui des bons Sauvages, n'avoit rien que de charmant & d'agreable, par une infinité de belles écorces qui ornoient le dehors & le dedans de leur cabanne, où le Soleil venoit les conſoler deux fois le jour, & renouvelloit les branches de ſapin & de cèdre, qui ne perdoient jamais leur verdure naturelle : enfin, une infinité d'eſprit de chiens, de canots, de raquettes, d'arcs, de flèches, dont les Ames ſe ſervoient pour leur divertiffement.

Remarquez, s'il vous plaît, que depuis ce voïage imaginaire, ils n'ont pas crû ſeule-

ment que les Ames étoient immortelles ; mais ils se sont encore persuadés , par une étrange rêverie, que dans tout ce qui étoit à leur usage , comme canots, raquettes, arcs, flèches, & autres choses , il y avoit un esprit particulier, qui accompagnoit toujours après la mort, celui qui s'en étoit servi pendant la vie : & c'est justement pour ce sujet & par cette folle imagination , qu'ils enterrent avec les défunts tout ce qu'ils possédoient étant au monde, dans la pensée que l'esprit de chaque chose en particulier, leur rend les mêmes services dans le País des Ames, qu'ils faisoient lorsqu'ils étoient en vie.

Nos Voiageurs cependant retournerent joyeusement dans leur País , où étant arrivés ,

ils firent à toute la Nation Gaspesienne un ample recit des merveilles qu'ils avoient vûës dans le Pais des Ames, & commanderent à tous les Sauvages, de la part de Pappokoo:parout, de planter incessamment le bled d'Inde & le perun qu'ils avoient gagné en joüant avec luy à Leldestaganne Les ordres qu'on leur signifioit de la part du Gouverneur des Ames, furent exécutez fidelement; & ils cultiverent avec succez le bled d'Inde & le perun l'espace de plusieurs années: mais la negligence de leurs ancêtres, disent-ils, les privent aujourd'hui de toutes ces commoditez, si utiles & si nécessaires à toute la Nation.

On ne sçauroit exprimer quel fut l'étonnement & la

joie de ces Peuples, quand ils apprirent toutes ces merveilleuses rêveries, & que le pere avoit apporté dans un sac l'Ame de son fils, qui les instruiroit de toutes choses, dès le moment qu'elle seroit rentrée dans son corps. L'impatience extrême où étoient ces Gaspefiens, d'apprendre des nouvelles de l'autre Monde, les obligea de faire promptement une cabanne, de la même maniere que le Papkootparout l'avoit ordonné. Leurs esperances cependant furent vaines & inutiles ; car le pere aiant confié son sac aux soins d'une Sauvagesse, afin d'assister & danser plus librement aux festins publics qui se faisoient pour son heureux retour ; cette femme eut la curiosité de l'ouvrir, & l'Ame en sortit aussi.

tôt , & retourna d'où elle étoit venuë. Le pere en aiant appris la nouvelle , en mourut de chagrin , & suivit son fils au País des Ames , au grand regret de toute la Nation Gaspefienne : & voila justement ce qui fait croire à nos Sauvages l'immortalité des Ames.

De ces faux principes , appuyez fur une tradition auffi fabuleufe que celle-ci , ils ont tiré ces confequences extravagantes ; Que toutes les chofes étoient animées , & que les ames n'étoient rien autre chofe , que l'ame de ce qui étoit animé : Que l'ame raifonnable étoit une image fombre & noire de l'homme même : Qu'elle avoit des pieds , des mains , une bouche , une tête , & toutes les autres parties du

corps humain : Qu'elle avoit encore la même nécessité de boire , de manger , de se vêtir , de chasser & pêcher , que lorsqu'elle étoit dans le corps ; d'où vient que dans leurs regals & festins ils servoient toujours la portion de ces ames , qui se promenoient , disoient ils , aux environs des cabannes de leurs parens & de leurs amis. Qu'elles alloient à la chasse des ames de castors & d'orignaux , avec les ames de leurs raquettes , de leurs arcs , & de leurs flèches. Que les méchans , à leur arrivée au Pais des Ames , dansoient & voltigeoient avec une grande violence ; ne mangeant que de l'écorce de bois pourri , en punition de leur crime , jusqu'à un certain nombre d'années marqué par le Papkoot,

228 *Nouvelle Relation*

parou. Que les bons, au contraire, vivoient dans un lieu separé du bruit des méchans, dans un grand repos ; mangeant quand il leur plaisoit, & se divertissant à la chasse des castors & des orignaux, dont les esprits se laissoient prendre facilement : & voila le sujet pour lequel nos Gaspesiens ont toujourns observé inviolablement la coûtume d'enterrer avec les défunts, tout ce qui étoit à leur usage durant la vie.



CHAP.

CHAPITRE XIII.

Des Superstitions des Gaspé- siens.

IL semble que les Peuples qui ont été les plus adonnés à l'Idolatrie, ont aussi été les plus superstitieux : d'où vient que les Romains, pour se distinguer de toutes les Nations du Monde par la Religion, aussi-bien que par leurs armes victorieuses & triomphantes, ont voulu retenir chez eux les Idoles de tous les Peuples qu'ils avoient vaincus, auxquelles ils rendoient leurs hommages & leurs adorations. Leur aveuglement même est parvenu jusqu'à ce point de superstition, que les

E e

vaines observations de leurs Devins , sur le vol & sur le manger des oiseaux , ou dans les entrailles des animaux, gouvernoient entierement l'Empire Romain ; ne leur étant pas permis d'entreprendre, ou d'abandonner une affaire de consequence , sans consulter ces sortes d'Oracles , d'Augures & d'Haruspices, qui étoient à leur égard les Interpretes de la volonté des Dieux : maximes criminelles, & observations ridicules , qui sont encore aujourd'hui en vigueur chez nos Gaspesiens , qui observent , dans les fourberies de leurs Jongleurs , tout ce que les Romains reconnoissoient autrefois par le ministere de leurs Devins , de leurs vaines observations, & de leurs superstitions.

En effet , ils se persuadent

que certains Sauvages d'entre eux ont communication avec le Demon , duquel ils esperent d'apprendre ce qu'ils desireroient , ou obtenir ce qu'ils demandent. Ils croient que dans toutes leurs maladies il y a un Demon , ou un ver dans la partie affligée, que ces Barbares que nous appellons Jongleurs , ont le pouvoir de faire sortir , & de rendre la santé aux malades , par leurs insufflations , leurs chants , & les postures horribles qu'ils font dans leurs cabannes. Ils s'imaginent encore que leurs Jongleurs peuvent sçavoir de leur Demon , qu'ils appellent Oüahich , les meilleurs endroits de la chasse ; & que tous les songes de ces Imposteurs sont autant de revelations & de propheties , dont le succez

& l'événement leur semble infallible. Cette credulité d'un Peuple qui est extrêmement susceptible de ces sottises, & de toutes sortes d'erreurs, a mis tellement ces Jongleurs en crédit, que ces maîtres Fourbes passent pour les plus considérables de la Nation : en un mot, celui-là est le plus estimé, qui paroît avoir l'Oüahich le plus fort ; & qui se fait distinguer entre les autres, par des effets les plus extraordinaires & les plus infallibles.

Plusieurs de nos François ont crû un peu trop facilement, que ces Jongleries n'étoient que des bagatelles, & un jeu d'enfant : qu'il n'étoit rien moins que ce qu'on disoit, de l'invocation qu'ils faisoient du Demon dans ces Jongle-

ries superstitieuses & criminelles. Je veux bien croire que dans quelques-unes, il n'y a bien souvent que de vaines observations; & c'est aussi, peut-être, ce qui a donné lieu à quelques-uns d'inferer trop légèrement de ces jongleries particulières & tout-à-fait pueriles, que les autres n'avoient rien de diabolique. Il est vrai que je n'y ai pû découvrir aucun pacte explicite, ou implicite, entre les Jongleurs & le Demon; mais je ne puis me persuader aussi, que le Diable ne domine dans leurs tromperies, & les impostures dont il se sert pour amuser ces Peuples, & les éloigner d'autant plus de la connoissance du vrai Dieu: car enfin il est difficile de croire qu'un Jongleur fasse naturelle-

ment paroître les arbres tout en feu , qui brûlent visiblement sans se consumer ; & donne le coup de la mort à des Sauvages , fussent-ils éloignez de quarante à cinquante lieuës , lorsqu'il enfonce son couteau ou son épée dans la terre , & qu'il en tire l'un ou l'autre tout plein de sang , disant qu'un tel est mort , qui effectivement meurt & expire, dans le même moment qu'il prononce la sentence de mort contre luy.

Il n'est pas encore naturel , qu'avec le petit arc dont ils se servent , & qu'un Jongleur me donna avec son sac de Jonglerie , ils blessent & tuent quelquefois les enfans dans le sein de leur mere , quand ils décochent leurs flèches dessus la simple figure de ces pe-

tit innocens, qu'ils craïonnent & marquent tout exprés, du mieux qu'ils peuvent, sur quelque morceau de peau de castor, ou d'orignac.

Jugez de-là, s'il ne faut pas avouer qu'il y a dans ces effets extraordinaires, quelque chose de diabolique. Nos Gaspésiens cependant, font tant d'estime de leurs Jongleurs, qu'ils recherchent dans leurs incommoditez, ceux qui passent pour les plus fameux, (ainsi que parmi nous, les malades ont recours dans leurs maux, aux plus habiles Medecins:) ils se persuadent même que ces Fourbes peuvent sûrement guerir leurs maladies, & les soulager, en chassant le Demon, ou le ver qu'ils croient être renfermé dans la partie affligée. Ils appellent

& font entrer le Jongleur dans la cabanne du malade : ce Bouhinne s'informe exactement de son mal ; & après luy avoir fait esperer qu'il luy donnera guerison, il demande & reçoit le present qu'il fouhaite , étant en droit de choisir ce qu'il y a de plus considerable, de plus beau & de meilleur dans la cabanne du malade qui luy demande la guerison, le conjurant de la luy obtenir de son Ouhaïche, en luy disant ces paroles, *Emkadoui* ; comme s'il disoit , Prête - moi ton Demon. Le Jongleur luy répond : Si tu veux que je l'emploie à ton service, il faut que tu me fasse tels & tels presens. Il ne les a pas plûrôt reçûs, qu'il chante quelque chanson à la louïange du Oüahiche, & fait des postures

postures & des contorsions épouvantables: il s'approche & se recule du malade; il souffle par plusieurs reprises sur la partie infirme; il plante & fiche un bâton bien avant dans la terre; il y attache une corde, dans laquelle il passe la tête, comme s'il se vouloit étrangler: c'est-là où il fait des invocations, jusqu'à se mettre tout en eau & en écume; faisant croire, par toutes ces infames & violentes contorsions, que le Diable est enfin venu, & qu'il le tient même attaché, pour qu'il luy accorde la santé du malade. Il appelle ensuite & fait entrer les Sauvages dans la cabanne, auxquels il montre la corde, qui, dit-il, tient le Demon enchaîné: il en coupe un morceau, & le laisse ainsi échaper; pro-

mettant que le malade guérira infailliblement. Un chacun luy en témoigne sa reconnaissance, par les presens ordinaires, & chantent tous d'un commun accord, quelque chanson à la louïange du Demon; afin de le rendre propice & favorable, non-seulement au malade, mais encore à la Nation Gaspesienne.

Tout ce qui me paroît encore de plus étrange dans l'aveuglement surprenant de ces Peuples touchant leur Jonglerie, c'est qu'ils jonglent même les corps morts, comme s'ils étoient vivans; tant ils sont persuadez que le Demon, ou le ver, qu'ils appellent du nom de *Tchougis*, ou de Malefice, est la cause de toutes leurs maladies, & qu'il reste encore quelque-tems dans le

corps du malade après la mort : ce qu'ils firent assez connoître, par une action qui vous paroîtra sans doute bien cruelle, & tout-à-fait inhumaine.

Un des plus considérables de nos Gaspiens étant tombé dangereusement malade, fit appeler le Bouhinne le plus expert, pour luy rendre la santé : mais aiant expiré au milieu du tintamare des invocations & des insufflations de ce Jongleur, toute la parenté s'assembla, pour assister aux funérailles de celuy qui avoit toujours fait l'honneur de leur famille ; ils pleurerent ensemble son malheur, & firent les festins ordinaires des morts.

Le plus proche parent fit l'oraison funebre, avec un

long discours sur actions les plus glorieuses, que le défunt avoit faites en faveur de la Nation : il la commença d'un ton de voix fort modéré ; mais enfin, outré qu'il étoit, par le déplaisir sensible qu'il ressentoit de la mort de son ami, il parut tout a coup plein de rage & de fureur, & dit à ceux qui l'accompagnoient : Qu'il falloit nécessairement se vanger du Demon, qui non content d'avoir fait mourir le plus brave & le plus genereux de tous les Gaspefiens, étoit encore resté dans le cœur du défunt, pour l'empêcher de revivre, & le tourmenter après sa mort, comme il l'avoit persécuté cruellement durant sa vie. On le crut ; & tous d'un commun consentement, descendirent le cadavre,

qui étoit exposé sur une espede d'échafaut qu'ils avoient fait dans la cabanne. Ils luy ouvrirent le ventre : & le Jongleur prenant le cœur entre ses mains , après l'avoir arraché , par un mouvement d'indignation contre le Tchougis , le découpa en autant de morceaux qu'ils étoient de personnes ; & les aiant distribués à toute l'assemblée , ils en mangerent chacun leur part , pour , disoient-ils , se vanger du Demon , qui étoit dans le cœur du défunt. Cette action , barbare & cruelle , ne s'est faite qu'à quatre à cinq lieux de l'endroit où j'étois ; & je l'ai scû de ceux-mêmes qui avoient assisté à cet horrible festin , où la colere & la rage firent paroître tout ce

qu'on se peut imaginer de plus inhumain.

Nos Gaspefiens sont tellement adonnez à leur Jonglerie, qu'on peut dire que ce vice leur est naturel & hereditaire: c'est pourquoy, quand on les en veut tirer, ce qui ne se fait qu'avec bien de la peine, ils ont assez de malice pour dire aux Missionnaires, Qu'ils n'ont pas d'esprit, de trouver mauvais de ce qu'ils soufflent leurs malades; puisqu'ils font eux-mêmes des insufflations, lorsqu'ils baptisent les enfans: & que si les Patriarches ont l'intention de chasser le Diable ou le peché, par leurs souffles & par leurs exorcismes; les Sauvages n'ont point aussi d'autre dessein, que de chasser le ver, ou le Demon, du corps du malade.

Vous remarquerez que chaque Jongleur a son sac particulier, où sont toutes les pièces dont il se sert dans sa Jonglerie : les uns ont la figure de leur Ouahich, sous la forme d'un Quinquajou ; les autres, sous celle de quelque monstre, ou d'un homme sans tête. Il m'est tombé entre les mains un de ces sacs, qu'un Jongleur me donna, pour me témoigner qu'il vouloit prier Dieu, & se faire instruire. Je le reçûs avec d'autant plus de joie, qu'il y avoit déjà long-tems que je souhaitois de gagner cette ame à Dieu, en luy faisant quitter ses erreurs, pour suivre les vérités du Christianisme. Il me le remit entre les mains, avec résolution de se faire Chrétien, en me donnant avis, que

si je le conservois pour l'envoyer en France , & luy faire changer de País , je ne vivrois pas davantage que quatre à cinq jours , & que si je le jettois au feu , je devois apprehender que la maison ne fût aussitôt reduite en cendres , à cause des effets extraordinaires que son Oüahich causeroit , lorsqu'il se verroit dans les flâmes.

Il est bon de ménager les Sauvages , & de differer quelquefois à les instruire , jusqu'à ce qu'ils aient levé l'obstacle qui s'oppose à leur conversion : cela leur donne plus d'estime & de veneration pour le Christianisme , qu'ils croient alors ne pouvoir compatir avec leurs erreurs. Celuy-ci m'avoit témoigné plusieurs fois , qu'il vouloit se faire baptiser ;

afin d'entrer avec les autres dans la cabanne de JESUS, pour prier le Dieu du Soleil. Je sçavois cependant qu'il étoit un des plus fameux Jongleurs de toute la Nation; ce qui m'obligeoit de le traiter assez indifféremment, toutes les fois qu'il me parloit de se faire instruire. Il connoit bien que toutes ses poursuites seroient inutiles, s'il ne changeoit pas de conduite, & s'il ne renonçoit pour jamais à son Oüahich. Je luy dis que toutes les promesses qu'il m'avoit faites jusqu'alors, avoient été sans effet; & que si son cœur parloit tout de bon, il m'en devoit donner des marques plus sinceres, que par le passé. Ah! me dit-il; tu crois donc que je te veux tromper toujours, comme j'ai fait jus-

qu'à present ? Tu te trompes toi même : & pour te persuader efficacement que je suis dans une véritable disposition de quitter mes erreurs, & de venir à la Priere ; tiens, me dit-il, voila mon sac de Jong'erie que je remets entre tes mains, pour ne m'en plus jamais servir.

Voici l'inventaire de ce que je trouvai dans ce petit sac à Diable, qui étoit fait de la peau d'une tête entiere d'ornigac, à la reserve des oreilles, qui en étoient ôtées.

Il y avoit premierement le Ouahich de ce Jongleur, qui étoit une pierre de la grosseur d'une noix, envelopée dans une boîte qu'il appelloit la maison de son Demon. Un morceau d'écorce, sur laquelle étoit une figure assez hi-

deuse, faite avec de la pour-
ceaine noire & blanche, qui
repréentoit quelque monstre,
qu'on ne put pas bien distin-
guer, n'étant ni la represen-
tation d'un homme, ni d'au-
cun animal; mais la forme d'un
petit Quinquajou, qui étoit
ornée de rassade noire & blan-
che: celui-là, disent les Jong-
leurs, est le maître Diable,
ou Ouahich. Il y avoit de
plus, un petit arc d'un pied
de longueur, avec une corde
de deux brasses, entrelassée de
porc-épi: c'est de cet arc fa-
tal dont ils se servent, pour
faire mourir les petits enfans
dans le sein de leur mere. Je
me suis servi de la corde, pour
en faire une ligne à pêcher la
truite; & j'en ai pris plus de
deux cens, en trois heures de
tems, dans un lieu où elles

étoient en tres-grande abondance. Cela surprit un peu nos Sauvages, de voir que je faisois si peu d'état d'une chose que leurs Jongleurs estiment tant.

Outre cela, ce sac contenoit encore un morceau d'écorce, envelopé d'une peau delicate & bien mince, où étoient representez des petits enfans, des oiseaux, des ours, des castors & des orignaux; sur lesquels le Jongleur dardoit sa flèche à sa volonté, avec son petit arc, pour faire mourir des enfans, ou quelque autre chose, dont la figure est représentée sur ce morceau d'écorce. Enfin, j'y trouvai un bâton d'un grand pied de long, garni de porc-épi blanc & rouge, au bout duquel étoient attachées plusieurs courroies

de la longueur d'un demi-pied, & deux douzaines d'ergots d'ornigac : c'est avec ce bâton qu'il fait un bruit de Demon, se servant de ses ergots comme de sonnettes, qui semblent plus propres à divertir les petits enfans, qu'à jongler. En un mot, la dernière pièce du sac fut un oiseau de bois, qu'ils portent avec eux lorsqu'ils vont à la chasse, dans la pensée qu'il leur fera tuer du gibier en abondance.

Nôtre Sauvage Jongleur étoit cependant fort en peine, de ce qu'étoit devenu son sac, & quel usage j'en avois fait : il s'en voulut éclaircir, cinq à six semaines après me l'avoir donné ; & vint pour ce sujet à la cabanne où j'étois. Je luy dis, qu'il ne falloit plus

longer à son sac , qui avoit
mermé d'être jetté au feu ,
puisque c'étoit le partage du
Diable , qui y avoit demeuré
si long tems ; & qu'il ne m'é-
toit arrivé aucun mal , non
plus qu'à la maison , quoi-
qu'en me le donnant il m'eût
menacé de quelque malheur.
Se persuadant d'abord que je
l'avois brûlé , Helas ! dit-il , je
m'en suis bien apperçû , dans
les voïages que j'ai fait depuis
que je te l'ai donné : car j'ai
eu faim , & j'ai été fatigué ;
ce qui ne m'arrivoit jamais ,
quand j'avois mon sac. Je pre-
nois mon Diable entre mes
mains , & le pressois fortement
contre mon estomac : Hé
quoy donc , luy disois-je , souf-
friras-tu que je sois accablé
de faim & de fatigue , toi qui
ne m'as jamais delaislé ? Fais,

de grace , que j'aie dequoy manger : donne-moi quelque soulagement dans les fatigues & dans la necessité qui m'accablent. Il écoutoit ma priere , & exauçoit promptement mes vœux. Je luy fis cependant avouer , en luy montrant son Ouahich , que c'étoit encore un reste de ses rêveries , & de ses fotes imaginations ; luy marquant plusieurs rencontres où il avoit beaucoup souffert , sans qu'il eût reçu aucun secours du Demon , dont la vertu étoit si foible , qu'il n'avoit pas le pouvoir de s'aider , ni de se soulager luy-même dans l'excez de ses souffrances.

Quelques - uns de ces Jongleurs se mêlent aussi de prédire les choses futures ; en sorte que si leurs prédictions

se trouvent veritables , comme il arrive quelquefois par hazard , les voila en credit & en reputation : si au contraire elles se trouvent fausses , comme c'est l'ordinaire , ils en sont quittes pour dire que leur Demon est fâché contre toute la Nation. C'est une chose assez surprenante , que cette impertinente excuse , bien loin de les décrediter , leur procure des presens considerables qu'on leur fait , pour appaiser la colere de ce Demon , qui par le ministere de ces Jongleurs , abuse ces Peuples , & se joue aisément de leur simplicité.

Nos pauvres Gaspesiens étoient autrefois tourmentez du Diable , qui souvent les battoit tres cruellement , & même les épouventoit par des spectres

spectres hideux, & des phan-
tômes horribles ; jusques-là ,
qu'on a vû autrefois d'effroia-
bles carcasses tomber au mi-
lieu de leurs cabannes , les-
quelles causoient tant de ter-
reur aux Sauvages , que quel-
quefois ils en tomboient morts
sur la place.

Comme dans les occasions
qui font perdre courage aux
plus hardis , il se rencontre
tôûjours quelque déterminé ,
il arriva en celle-ci , qu'un de
nos Sauvages , se proposa de
vanger luy seul les outrages
que les Demons faisoient à
toutes les cabannes de la Na-
tion ; il prit en effet le des-
sein de tuer celuy qui les
avoit tourmenté cruellement
depuis si long-tems : il assûra
même aux Sauvages , qu'il ne
doutoit aucunement du suc-

chez de son entreprise, & qu'ils n'avoient qu'à se réjouir; parce, disoit-il, qu'il sçavoit précisément l'endroit par lequel il venoit chez eux: c'étoit un petit ruisseau entre deux rochers, où il ne manqua pas de se camper avec son fuzil entre ses bras. Un de nos François l'ayant trouvé en cette posture, luy demanda ce qu'il faisoit, & qu'il attendoit. Qui j'attens? répondit-il fierement; j'attens le Diable pour le tuer, luy arracher le cœur du ventre, & ensuite luy enlever la chevelure, en punition & en vengeance des outrages & des insultes qu'il nous a faits jusqu'à présent: il y a trop long-tems qu'il nous tourmente, & c'est aujourd'hui que je veux délivrer tous les Gaspesiens de

ces malheurs : qu'il vienne ,
qu'il paroisse, je l'attens de pied
ferme.

Il est constant que depuis
qu'ils son instruits de nos sa-
crez Misteres , particuliere-
ment ceux que nous avons
baptisez , ne sont plus ba-
tus , ni tourmentez du De-
mon , de la maniere qu'ils l'é-
toient auparavant qu'ils eussent
reçû le premier & le plus ne-
cessaire de nos Sacremens.

Si ces Peuples , comme vous
venez de voir , sont si arrêtez
à leurs Jongleries , ils n'obser-
vent pas avec moins d'exacti-
tude certaines coûtumes ri-
dicules & superstitieuses ; sça-
voir , que les jeunes gens non
mariez ne mangent jamais
de porc-épi rôti , se persua-
dant qu'ils ne marcheroient
non plus que cet animal , qui

va tres-lentement : il leur est cependant permis de le manger bouilli , sans aucun risque.

Les petits fans d'ours , d'orignac , de loutres , de castors , & de porc-épis qui sont encore dans le ventre de leur mere , est le morceau délicat qui est réservé pour les anciens , n'étant pas permis aux jeunes gens d'y goûter ; parce qu'ils auroient , disent-ils , bien mal aux pieds quand ils iroient à la chasse. Parce même raisonnement , il leur est aussi défendu de manger des entrailles de l'ours , de la moëlle , ou de quelques autres morceaux delicats , ces mets frians étant uniquement réservés pour les vieillards.

Les os du castor ne se donnent pas aux chiens , d'autant

qu'ils perdroient, selon leur opinion le sentiment de la chasse du castor. On ne les jette point non plus dans les rivières, par ce que les Sauvages apprehendent que l'esprit des os de cet animal n'en portent bien-tôt la nouvelle aux autres castors, qui deserteroient le País, pour éviter le même malheur.

Ils ne brûlent jamais encore les os du faon de l'orignac, ni la carcasse des martes : & ils se donnent bien de garde aussi de les donner aux chiens ; parce qu'ils ne pourroient plus prendre aucuns de ces animaux à la chasse, si les esprits des martes & des faons d'orignac disoient à leurs semblables, le mauvais traitement qu'ils auroient reçu chez les Sauvages.

S'ils prennent quelques castors à la trappe, la coutume veut qu'il soit ouvert en public, & que la viande demeure deux jours sur les perches à la fumée, avant que de la mettre à la chaudière. Il faut bien prendre garde que le bouillon ne tombe dans le feu, & conserver les os soigneusement; parce que le contraire est un presage de malheur, ou de quelque infortune sur toute la Nation.

Un Chef de la Nation jeta une fois en ma présence, le pied d'un hibou dans la chaudière d'un festin solennel, comme un pronostic assuré que son fils, qui l'avoit tué à l'âge de cinq ans, seroit un jour un grand chasseur, & le plus vaillant guerrier du Monde.

Les jeunes gens ne mangent jamais le cœur de l'ours, crainte de souffler en marchant, & de manquer de courage dans les occasions. Si quelque chasseur a tué, ou pris à la trape quelqu'un de ces animaux, on se donne bien de garde de le faire entrer par la porte ordinaire de la cabanne: la coutume veut, & la superstition ordonne, d'y faire une ouverture nouvelle, à droite ou à gauche; parce que, disent-ils, les Sauvageſſes ne méritent pas de paſſer par où l'ours entre dans la cabanne. Les filles & les femmes qui n'ont pas encore eu d'enfans, en ſortent au moment que l'ours en approche; & elles n'y reviennent jamais, qu'il ne ſoit tout mangé.

Nos Gaſpeſiens ſont encore tellement crédules aux rêves,

qu'ils donnent facilement dans tout ce que l'imagination, ou le Demon leur represente en dormant ; & c'est assez que de rêver chez eux, pour leur faire prendre des résolutions sur un même sujet, toutes contraires à celles qu'ils auroient prises auparavant.

Ce qui est de plus surprenant, c'est qu'ils observent encore aujourd'hui certaines ceremonies dont ils ne connoissent point l'origine, ni ne donnent d'autres raisons, sinon que leurs ancêtres ont toujours pratiqué la même chose. La première, c'est que les filles & les femmes se reputent immondes, lorsqu'elles souffrent les incommoditez ordinaires à leur sexe ; & alors il ne leur est pas permis de manger avec les autres : mais il faut qu'elles
aïent

aïens leur chaudiere à part, & qu'elles vivent en leur particulier. Il n'est pas permis aux filles, pendant ce tems-là, de manger du castor, & celles qui en mangent sont réputées méchantes; se persuadant que le castor, disent-ils, qui a de l'esprit, ne se laisseroit plus prendre par les Sauvages, après avoir été mangé par leurs filles immondes. Les veuves ne mangent jamais de ce qui a été tué par les jeunes gens; il faut que ce soit un homme marié, un vieillard, ou un considerable de la Nation, qui chasse ou pêche pour leur nourriture. Elles observent si scrupuleusement cette coûtume superstitieuse, qu'elles racontent encore aujourd'hui avec admiration, qu'une veuve Gaspe-

sienne se laissa mourir de faim, plutôt que de manger de l'origanac ou du castor, qui étoient dans sa cabanne jusqu'à l'abondance; parce qu'ils avoient été tuez par des jeunes gens, & qu'il n'étoit pas permis aux veuves d'en manger.

J'en ai vû une, dans les hiversemens que j'ai fait dans les bois avec nos Sauvages, qui demeura trois jours sans manger, avec autant de joie, que si elle eût fait la meilleure chere du monde. Je luy dis tout ce qu'il me fut possible, pour luy faire rompre son Carême; c'est ainsi qu'ils appellent cette abstinence: mais ce fut en vain; & je ne pûs jamais la retoudre à manger, quoiqu'il y eût de la viande abondamment dans sa caban-

re : ses enfans mêmes murmurerent contre moi, de ce que je sollicitois leur mere à quitter la coûtume de leurs ancêtres ; me disant que les Sauvages avoient leur maniere de vivre, aussi bien que les François ; que nous pouvions suivre nos maximes, sans vouloir les obliger à quitter les leurs. Cette femme me pria d'accompagner les Sauvages à la chasse du castor , à laquelle ils m'avoient invité , pour m'en donner le divertissement : & elle m'assûra qu'elle mangeroit volontiers de celui que je tuerois , si j'avois assez d'adresse d'en surprendre quelqu'un ; parce qu'elle me consideroit comme leur pere , & comme un de leurs anciens. Je fus assez heureux d'en trouver deux, auxquels je cassai la

tête ; je les portai à sa cabane, & je luy en fis present : elle les mangea tous les deux en son particulier, ne luy étant pas permis de manger avec les autres, ni aux autres de manger avec elle. Elles observent la même chose après leurs couches, pendant un mois ou deux, suivant leur volonté : & pendant tout ce tems-là, c'est une espece d'infamie, & un méchant presage, si elles boivent dans la chaudiere, ou dans le plat d'écorce qui sont à leur usage, parce que, disent ces Barbares, on ne peut faire bonne chasse d'orignac, ni de castor, quand cela arrive.

Comme nos Sauvages s'aperçoivent qu'on rend beaucoup d'honneur aux Missionnaires, & qu'eux-mêmes les

ont qualifié, par respect & par reverence, du titre de Patriarche; on a souvent vû de ces Barbares s'ingerer & affecter l'exercice & les fonctions de Missionnaire, jusqu'à confesser comme nous, ceux de leur Nation. Quand donc ces sortes de gens veulent autoriser ce qu'ils disent, & s'ériger en Patriarches, il font acroire à nos Gaspésiens, qu'ils ont reçu quelque don particulier du Ciel: comme celuy de Kenibexi disoit, qu'il avoit reçu une image du Ciel; ce n'étoit cependant qu'un portrait qu'on luy avoit donné, lorsqu'il étoit à la traite chez nos François.

Ce qui est surprenant, c'est que cette ambition de faire le Patriarche, ne domine pas seulement sur les hommes; les

femmes mêmes s'en mêlent, lesquelles en usurpant la qualité & le nom de Religieuses, disent quelques prieres à leur mode, & affectent une maniere de vivre plus retenue que celle du commun des Sauvages, qui se laissant ébloüir à l'éclat d'une fausse & ridicule devotion, les considerent comme des femmes extraordinaires, qu'ils croient converser, parler familièrement, & communiquer avec le Soleil, qu'ils ont adoré tous comme leur Divinité. Nous en avions une fameuse il n'y a pas longtemps, qui par ses superstitions extravagantes, entretenoit celles de ces pauvres Sauvages. J'avois un desir extrême de la voir; mais elle mourut dans les bois, sans le baptême, que j'avois dessein de

luy donner, si j'eusse été assez heureux de l'en rendre capable. Cette vieille, qui comptoit plus de cent quatorze ans depuis sa naissance, avoit, pour toutes ses devotions ridicules & superstitieuses, quelques grains de jais, qui étoient les restes d'un chapelet défilé, qu'elle conservoit précieusement, ne les donnant qu'à ceux qui étoient de ses amis; en leur protestant cependant, que le don qu'elle leur faisoit étoit venu originairement du Ciel, qui luy continuoit toujours cette même faveur, autant de fois que pour adorer le Soleil, elle sortoit de sa cabanne, & luy rendoit ses hommages & ses adorations: Je n'ai pour lors, leur disoit-elle, qu'à présenter ma main & l'ouvrir, pour faire tomber du

Ciel ces grains misterieux, qui ont la vertu & la propriété non-seulement de soulager les Sauvages dans leurs maladies & dans toutes leurs necessitez les plus pressantes ; mais encore de les preserver de la surprise , de la persecution , & de la fureur de leurs ennemis. On peut dire veritablement, que si quelqu'un de ce Peuple s'adonnoit tout de bon à la vertu , & qu'il prît soin d'instruire les autres , il feroit des prodiges parmi eux ; puisqu'ils croiroient aisément tout ce que diroit un homme de leur Nation. Cette fourberie donc , que ces grains de chapelet venoient du Ciel, étoit si bien reçüe de ceux qui se glorifioient d'en avoir quelques - uns , qu'ils les conservoient comme tout ce qu'ils avoient de plus cher au mon-

de ; & c'étoit les aigrir à outrance , que de les contredire dans une sottise , qui dans leur estime passoit pour quelque chose de divin & de sacré. Tel étoit le sentiment d'une Sauvagesse , qui m'avoit demandé le Baptême , & que j'instruisois pour ce sujet pendant mon hivernement de Nipisiguit : elle avoit , comme parente de cette Patriarche , cinq grains de chapelet mystérieux , qu'elle tenoit enveloppez avec beaucoup de soin ; elle me les montra , en me voulant persuader que c'étoit un présent que le Ciel avoit fait à cette prétendue Religieuse. Ce trait de superstition , que j'apperçûs dans cette Catechumene , me fit prendre la résolution de différer son Baptême , luy faisant connoître

l'obstacle qu'elle y apportoit, par la fausse & fole creance qu'elle avoit touchant ces grains de chapelet, qui venoient de France; & que si elle avoit autant d'empressement pour le Baptême, qu'elle l'avoit témoigné, elle ne m'en pouvoit donner de preuves plus évidentes, qu'en me les remettant entre les mains. Elle fut assez surprise de ce discours; elle me promit néanmoins, quoique d'une maniere assez foible, qu'elle feroit tout ce que je souhaiterois en ce rencontre. Elle me les fit voir; & les aiant entre mes mains, j'admiraï la simplicité de cette creature. J'en cachai un; & de cinq qu'elle m'avoit donné, je ne luy en rendis que quatre. Elle me demanda, bien embarrassée,

où étoit le cinquième? J'affectai d'ignorer le nombre qu'elle m'en avoit donné, & je fis semblant de le chercher parmi les branches de sapin sur lesquelles j'étois pour lors assis. Cette Catechumene s'étant donc persuadée, aussi-bien que toute sa famille, que j'avois laissé tomber par mégarde ce grain misterieux, elle en fit elle-même, avec tous les autres une recherche, si exacte, qu'il ne resta rien dans sa cabanne qui ne fût ôté plusieurs fois de sa place. J'avois assez de peine à garder le sérieux, voyant tout ce plaisant remuë-ménage; & peu s'en falut, que je n'éclataffe de rire, lorsqu'une vieille Sauvageffe considérant que toutes ces recherches étoient inutiles, commença à se plaindre.

du peu de soin que j'avois eu de conserver une chose si précieuse ; elle me dit , les larmes aux yeux : Qu'elle avoit un regret mortel , d'une perte si considérable : qu'il étoit bien aisé de voir que ce grain étoit venu du Ciel ; puisqu'il avoit quitté si subitement leur cabanne , pour s'envoler dans le sein du Soleil , duquel il descendroit une seconde fois , quand la Patriarche feroit sa priere accoutumée : que tout incrédule que j'avois paru jusqu'alors , à tout ce que me disoient les Gaspésiens , de la sainteté de cette vieille , & de la conversation familière qu'elle avoit tous les jours avec Dieu , elle m'en feroit cependant connoître la vérité , lorsque nous irions au Printems , comme nous nous le propo-

sions , dans la cabanne de cette Patriarche , où je trouverois infailliblement le grain que j'avois perdu. Elle me réitéra la même chose pendant plusieurs jours, avec tant d'importunité , que j'admirois son extravagance & ses superstitions. Les raisons les plus convaincantes que je luy alleguois pour la détromper , furent inutiles ; car fermant l'oreille à tout ce que je pûs dire pour luy inspirer des sentimens plus justes , elle s'emportoit contre moi avec tant de colere & de violence , que je jugeai à propos de la détromper dans le moment , & de la convaincre de l'erreur où elle étoit : ce qui me fut bien facile ; en luy montrant ce grain de chapelet , & l'abus surprenant dont elle étoit

coupable. Elle fut extrêmement surprise , & m'avoua franchement qu'elle n'avoit pas d'esprit. Chacun profita de mes instructions ; & nôtre Catechumene me donna d'un grand cœur les quatre autres, qu'elle conservoit précieusement , parmi tout ce qu'elle avoit de plus considérable. Quelques-uns de nos François , qui avoient été dans la cabanne de cette vieille Gaspienne , m'assûrèrent qu'elle avoit encore en singuliere veneration un Roi de cœur , le pied d'un verre , & une espee de medaille : qu'elle adoroit ces bagatelles avec tant de respect , qu'elle se prosternoit devant elles , comme devant ses Divinitez. Elle étoit de la Nation des Porte-Croix , selon qu'il étoit aisé

de voir par la sienne, qu'elle avoit placée dans l'endroit le plus honorable de sa cabanne ; l'ayant enjolivée de raffade , de pourcelaine , de matachias , & de porc-épi , dont le mélange agreable representoit plusieurs & différentes figures de tout ce qui étoit à sa dévotion. Elle la mettoit ordinairement entre elle & les François ; les obligeant de faire leurs Prières devant sa Croix , pendant que de son côté elle faisoit les siennes , selon sa coûtume , devant son Roi de cœur & ses autres Divinitez , que les Sauvages enterrerent avec elle après sa mort , persuadés qu'ils étoient , qu'elle iroit faire la Patriarche dans l'autre Monde , & qu'elle n'auroit pas la destinée des autres hommes

mortels dans le País des Ames, qui dansent sans cesse à leur arrivée, & sont toujours dans un continuel mouvement ; mais qu'elle jouïroit d'un repos perpetuel, & d'une heureuse tranquillité.

Je n'aurois jamais fait , si je voulois vous rapporter ici tous les traits de superstition de ces Barbares : ce que j'en ai dit suffit , pour vous faire voir jusqu'où va l'abus & la simplicité de ce Peuple aveugle , qui a vécu dans les tenebres du Christianisme , sans Loi , sans Foi , & sans Religion.



CHAPITRE XIV.

Des Souverains & des Loix des Gaspésiens.

IL est constant que les Loix ont fondé les Monarchies les plus florissantes du monde; c'est pourquoy on les appelle avec justice l'ame des Républiques, des Roïaumes & des Empires de l'Univers, parce qu'ils ne subsistent qu'autant que les Peuples en observent inviolablement les Loix : aussi ne peut-on, s'il me semble, donner aujourd'hui de raison plus convaincante de la décadence de la Nation Gaspésienne, autrefois l'une des plus nombreuses & des plus florissantes du Canada, que le mé-

prix des Loix fondamentales que les Anciens avoient établies, mais que nos Sauvages n'ont observées & n'observent encore à present, qu'autant qu'il leur plaît; étant véritable de dire, qu'ils n'ont ni Foi, ni Roi, ni Loix. L'on ne voit plus en effet parmi ces Peuples, des assemblées nombreuses en forme de Conseil, ni cette Domination souveraine des Chefs, des Anciens & des Capitaines, qui regloient les affaires civiles & criminelles, & decidoient en dernier ressort de la guerre & de la paix; donnant les ordres qu'ils jugeoient absolument nécessaires, & les faisant observer avec beaucoup de soumission & de fidelité. Il n'y a plus que deux ou trois Sauvages, qui dans leur district

conservent encore, quoiqu'assez foiblement, une espece de puissance & d'autorité, si on peut dire qu'il s'en trouve parmi ces Peuples. Le plus considerable est suivi de quelques jeunes guerriers, & de plusieurs chasseurs, qui luy font toujourns escorte, & qui se rangent sous les armes, lorsque ce Souverain se veut faire distinguer dans quelque occasion ; mais enfin, tout son pouvoir & son autorité est bornée sous le bon plaisir de ceux de sa Nation, qui n'exécutent ses ordres, qu'autant qu'il leur plaît. Nous avons parmi nous, à la Riviere de Saint Joseph, un de ces anciens Capitaines, que nos Gaspésiens consideroient comme leur Chef & leur Souverain, plutôt par rapport à sa.

famille, qui étoit fort nombreuse, qu'à la puissance Souveraine, dont ils ont secoué le joug, & qu'ils ne veulent plus reconnoître.

L'occupation de ce Capitaine étoit de regler les lieux de chasse, de prendre les pelletteries des Sauvages, en leur donnant ce dont ils avoient besoin. Celuy-ci se faisoit un point d'honneur, d'être toujours le plus mal habillé, & d'avoir soin que tous ses gens fussent mieux couverts que luy: aiant pour maxime, à ce qu'il me dit un jour, qu'un Souverain, & un grand cœur comme le sien, devoit avoir plutôt soin des autres, que de soi-même; parce qu'étant bon chasseur comme il étoit, il auroit toujours facilement tout ce qui luy seroit necessai-

re pour son usage ; & qu'au reste , s'il ne faisoit pas bonne chere , il trouveroit dans l'affection & dans le cœur de ses Sujets , ce qu'il fouhaiteroit : comme s'il eût voulu dire , que ses tresors & ses richesses étoient dans le cœur & dans l'amitié de son Peuple.

Il arriva qu'un Etranger voulut disputer le droit de commander , ou du moins , partager avec ce Souverain cette Domination & cette Grandeur imaginaire , dont il faisoit autant d'estime , que du plus grand Empire du Monde. Ce concurrent arriva , bien équipé de haches , de fuzils , de couvertures , de castors , & de tout ce qui luy pouvoit donner quelque faste , & quelque entrée à la Souveraineté , qu'il

pretendoit luy être dûë legit-
timement par droit de succes-
sion hereditaire , à cause que
son pere avoit été autrefois
Chef & Capitaine de la Na-
tion Gaspesienne. Hé bien,
luy dit nôtre Sauvage , fais
paroître que ton cœur est un
veritable cœur de Capitaine,
& digne de l'Empire absolu
sur les Peuples que je gouver-
ne : Voila , continua-t'il , quel-
ques pauvres Sauvages qui sont
tout nuds ; donne leur tes robes
de loutre & de castor. Tu vois
encore que je suis le plus mal
habillé de tous , & c'est aussi
par là que je veux paroître
Capitaine ; en me dépoüillant,
& en me privant de tout pour
assister mes Sauvages : ainsi,
lorsqu'à mon exemple tu feras
aussi pauvre que moi , allons
à la bonne-heure à la chasse ;

& celui de nous-deux, qui tuera le plus d'originaux & de castors, sera le Roi legitime de tous les Gaspesiens. Cet Etranger accepta genereusement ce défi : il donna tout ce qu'il avoit ; & ne se reservant rien, à l'imitation de nôtre Capitaine, - que le necessaire, il alla à la chasse : mais il fut assez malheureux pour la faire tres-méchante, & par consequent obligé d'abandonner l'entreprise qu'il avoit formée de commander à nos Gaspesiens, qui ne voulurent pas reconnoître d'autre Chef, que leur ancien & brave Capitaine, auquel ils obeïssent avec plaisir.

Les Gaspesiens n'ont aucunes Loix fondamentales, qui leur servent de regles à present ; ils vident & terminent toutes

leurs querelles & leurs différens par amis, & par arbitres. S'il est cependant question de punir un criminel, qui ait tué ou assassiné quelque Sauvage, il est condamné à mort, sans autre forme de procez : Prends garde, mon frere, disent-ils, si tu tués, tu seras tué : ce qui s'exécute quelque-fois, par le commandement des Anciens, qui s'assemblent au Conseil pour ce sujet, & souvent par l'autorité privée des particuliers, sans qu'on en fasse aucune recherche, pourvû qu'il soit évident que le criminel ait mérité la mort.

Les prisons, les tortures, les rouës, ni les gibets, ne sont pas en usage chez ces Peuples, comme en Europe : on se contente de casser la tête au coupable, à coups de hache,
ou

eu de massuë. Les autres supplices sont reservez uniquement pour tourmenter & faire mourir les prisonniers de guerre.

C'est au Chef de la Nation, selon les Coûtumes du Pais, qui servent de Loix & de Regles aux Gaspesiens, de distribuer les endroits de la chasse à chaque particulier ; & il n'est pas permis à aucun Sauvage d'outre-passer les bornes & les limites du quartier qui luy aura été prescrit dans les Assemblées des Anciens, qui se tiennent l'Automne & le Printems, expressément pour en faire le partage.

La jeunesse doit obeïr ponctuellement aux ordres des Capitaines : quand il est question d'aller en guerre, il faut qu'ils se laissent conduire, qu'ils at-

386 *Nouvelle Relation*
taquent, & combattent la Na-
tion qu'ils veulent détruire,
de la maniere qu'il a été con-
certé par le Chef de leur Con-
seil de guerre.

Il n'est pas permis à aucun
Sauvage d'épouser sa parente
& on ne voit pas chez nos Gas-
pétiens, de ces mariages incest-
tueux du pere avec sa fille,
du fils avec sa mere, de la
sœur & du frere, de l'oncle
ni de la nièce, ni même du
cousin avec sa cousine. L'in-
ceste est en horreur chez eux,
& ils ont témoigné toujours
beaucoup d'averfion pour ce
crime.

Celuy de nos Sauvages qui
veut épouser une fille, doit
demeurer une année toute en-
tiere dans la cabanne du pere
de sa maîtresse, auquel il doit
servir, & donner toutes les

pelletteries des orignaux & castors qu'il tuë à la chasse. Par la même Loi, il est défendu aux époux futurs de s'abandonner à leur plaisir.

Après la mort de leur frere, il leur est permis d'en épouser la femme ; afin qu'elle ait des enfans du même sang, si elle n'en a pas eu de son premier époux.

Le pere de famille étant mort, si la veuve passe à de secondes nôces, il faut que l'aîné prenne le soin de ses freres & sœurs, & fasse cabanne à part ; afin d'éviter les mauvais traitemens de leur beau-pere, & ne point causer aucun trouble dans le ménage.

C'est au Chef & au Capitaine d'avoir soin des orphelins : ils sont obligez de les

388 *Nouvelle Relation*
distribuer dans les cabannes
des meilleurs chasseurs ; afin
qu'ils soient nourris & élevez,
comme s'ils étoient leurs pro-
pres enfans.

Tous les Gaspesiens doi-
vent indispensablement assis-
ter les malades ; & il faut que
ceux qui ont de la viande ou
du poisson en abondance, en
donnent à ceux qui sont dans
la necessité.

C'est un crime chez nos Sau-
vâges, de n'être pas hospita-
lier : ils reçoivent charitable-
ment dans leurs cabannes, les
Etrangers qui ne sont pas de
leurs ennemis.

Ils doivent avoir un grand
soin des os des morts, & d'en-
terrer tout ce qui étoit à l'usage
du défunt ; afin que les esprits
de chaque chose, comme
de ses raquettes, fuzils, ha-

ches, chaudières, &c. luy rendent service dans le País des Ames.

Il est permis de rompre les mariages & les déclarer nuls, selon les Loix Gaspésiennes, quand ceux qui sont mariez n'ont plus d'amitié les uns pour les autres.

Il est honteux de se fâcher ou de s'impatienter, pour les injures qu'on peut dire, ou les disgraces qui arrivent aux Sauvages; à moins que ce ne soit pour défendre l'honneur & la reputation des morts, qui ne peuvent, disent-ils, se vanger eux mêmes, ni tirer raison des insultes & des affronts qu'on leur fait.

Il est défendu par les Loix & Coûtumes du País, de pardonner, ni de faire grace à aucun de leurs ennemis; à moins

qu'on ne fasse pour eux de grands presens à toute la Nation, ou à ceux qui ont été offensez.

Les femmes n'ont aucun commandement parmi les Sauvages; il faut qu'elles obeïssent indispensablement aux ordres de leurs maris : elles n'ont aucun droit dans les Conseils, ni dans les festins publics. Il en est de même des jeunes gens qui n'ont point encore tué d'orignaux, dont la mort ouvre la porte aux honneurs de la Nation Gaspesienne, & donne à la jeunesse le droit d'assister aux assemblées publiques & particulieres. On est toujous jeune homme, c'est à dire on n'a pas plus de droit que les enfans, les femmes & les filles, à moins qu'on n'ait tué quelque orignac. En

un mot, on peut dire que toutes les superstitions que nous avons remarquées, passent pour autant de Loix chez ces Peuples. Ils en ont encore plusieurs autres, dont je ne parle pas ici, mais qu'on pourra voir dans le corps de cette Histoire.

CHAPITRE XV.

Des Mœurs des Gaspésiens.

Nous avons parlé dans les Chapitres précédens, de l'origine & de la naissance des Gaspésiens; nous avons dit comment ils étoient vêtus, logez & nourris; quelles étoient leur Langue, leur Religion, leurs Superstitions, les Chefs, les Souverains & les

Loix de ces Peuples : il est juste à present, pour contenter pleinement la curiosité du Lecteur, de luy faire ici un portrait naturel de leurs Mœurs en general, & un abrege des bonnes & mauvaises qualitez des Gaspesiens, soit du corps, soit de l'esprit.

Ils sont tous naturellement bien-faits de corps, d'une riche taille, haute, bien proportionnée, & sans aucune difformité ; puissans, robustes, adroits, & d'une agilité surprenante, sur tout quand ils poursuivent les orignaux, dont la vitesse ne cede point à celle des daims & des cerfs. Les hommes sont plus grands que les femmes, qui sont presque toutes petites; mais les uns & les autres d'un maintien grave, sérieux, & fort modeste; mar-

chant posément, comme s'ils avoient toujours quelque grosse affaire à ruminer, & à décider dans leur esprit. Leur couleur est brune, olivâtre & bazanée; mais leurs dents sont extrêmement blanches, peut-être à cause de la gomme de sapin, qu'ils mâchent fort souvent, & qui leur communique cette blancheur. Cette couleur cependant ne diminue rien de la beauté naturelle des traits de leur visage: & on peut dire avec vérité, qu'on voit dans la Gaspésie d'aussi beaux enfans, & des personnes aussi bien faites qu'en France; entre lesquelles il n'y a pour l'ordinaire ni bossus, boiteux, borgnes, aveugles, ni manchots.

Ils jouissent d'une santé parfaite, n'étant pas sujets à une

infinité de maladies comme nous: ils ne sont ni trop gras, ni trop maigres; & l'on ne voit pas chez les Gaspefiens, de ces gros ventres pleins d'humours & de graisse: aussi les noms de gouttes, de pierre, de gravelle, de galle, de colique, de rhumatisme, leur sont entierement inconnus.

Ils ont tous naturellement de l'esprit, & le sens commun au-delà de ce qu'on se persuade en France; ils conduisent adroitement leurs desseins, & prennent des moïens justes & necessaires, pour y parvenir heureusement; sont fort éloquens & persuasifs parmi ceux de leur Nation, usant de metaphores & de circonlocutions fort agreables dans leurs harangues, qui sont tres-éloquentes; particulièrement quand

elles sont prononcées dans les Conseils & les Assemblées publiques & generales.

Si c'est un grand bien, que d'être délivré d'un grand mal, nos Gaspésiens se peuvent dire heureux ; parce qu'ils n'ont point d'avarice, ni d'ambition, qui sont les deux cruels boureaux, qui donnent la gêne & la torture à une infinité de personnes. Comme ils n'ont ni Police, ni Charge, ni Dignité, ni Commandement qui soit absolu, n'obeissant, comme nous avons dit, à leurs Chefs & à leurs Capitaines, qu'autant qu'il leur plaît ; ils ne se mettent guere en peine d'amasser des richesses, ni de se faire une fortune plus considerable, que celle qu'ils possèdent dans leurs bois. Ils sont assez contents, pourvû qu'ils

aient dequoy vivre, & qu'ils aient la reputation d'être bons guerriers & bons chasseurs, en quoy ils mettent toute leur gloire & leur ambition. Ils aiment naturellement leur repos, éloignant d'eux, autant qu'ils peuvent, tous les sujets de chagrin qui les pourroient troubler : d'où vient qu'ils ne contredisent jamais à personne, & qu'ils laissent agir chacun selon sa volonté; jusques là même, que les peres & les meres n'osent pas corriger leurs enfans, & les souffrent dans leurs desordres, de peur de les chagriner en les châ-tiant.

Jamais ils ne se querellent & ne se fâchent entr'eux, non pas à cause de l'inclination qu'ils ont à pratiquer la vertu; mais pour leur propre satis-

faction, & dans la crainte, comme nous venons de dire, de troubler leur repos, dont ils sont tout à fait idolâtres.

En effet, s'il se trouve quelque antipathie naturelle entre le mari & la femme, ou s'ils ne peuvent vivre ensemble en parfaite intelligence, ils se séparent tous les deux, pour chercher ailleurs la paix & l'union qu'ils ne peuvent avoir l'un avec l'autre : aussi ne peuvent-ils comprendre comment on peut s'assujettir à l'indissolubilité du mariage. Ne vois-tu pas bien, vous diront-ils, que tu n'as pas d'esprit ? ma femme ne s'accommode point de moi, & je ne m'accommode point d'elle ; elle s'accordera bien avec tel, qui ne s'accorde pas avec la sienne : pourquoy veux-tu que nous soïons

quatre malheureux pour le reste de nos jours? En un mot, ils ont pour maxime, que chacun est libre; que l'on peut faire ce que l'on veut; & que ce n'est pas avoir d'esprit, de contraindre les hommes. Il faut, disent-ils, vivre sans chagrin & sans inquietude, se contenter de ce que l'on a, & souffrir constamment les disgrâces de la Nature; parce que le Soleil, ou celuy qui a tout fait & qui gouverne tout, l'ordonne ainsi. Si quelqu'un d'entr'eux pleure, s'afflige, ou se fâche, voici tout leur raisonnement pour le consoler: Dis-moi, mon frere, pleureras-tu toujours? seras-tu toujours fâché? ne viendras-tu plus jamais aux danses & aux festins des Gaspesiens? mourras-tu, enfin, en pleurant, &

dans la colere où tu es à present? Si celuy qui pleure & qui s'afflige, luy repond que non, & que dans quelques jours il reprendra sa belle humeur & sa douceur ordinaire: Hé mon frere, luy dira-t'on, tu n'as pas d'esprit: & puisque que tu n'es pas dans la volonté de pleurer, ni d'être tousjours fâché, pourquoy ne commences-tu pas dès à present à bannir toute l'amertume de ton cœur, & à te réjouir avec ceux de ta Nation? En voila assez pour rendre au plus affligé de nos Gaspésiens, son repos & sa tranquillité ordinaire. En un mot, ils font état de ne rien aimer, & de ne point s'attacher aux biens de la terre; afin de ne point avoir de douleur, ni de tristesse quand ils les perdent. Ils sont,

400 *Nouvelle Relation*
pour l'ordinaire , toujours
joieux, sans se mettre en pei-
ne qui paiera leurs dettes.

Ils ont de la force , & beau-
coup de constance pour souf-
frir genereusement les disgraces
ordinaires , & communes
à tous les hommes. Cette
grandeur de courage éclate
merveilleusement dans les fa-
tigues de la guerre , de la
chasse , & de la pêche , dont
ils supportent les travaux les
plus rudes, avec une constan-
ce admirable. Ils ont de la pa-
tience , à faire confusion aux
Chrêtiens, dans leurs maladies:
qu'on crie , qu'on tempête,
qu'on chante & qu'on danse
dans la cabanne, il est bien rare
que le malade s'en plaigne; il se
contente de ce qu'on luy don-
ne, & prend sans repugnance
ce qu'on luy presente , pour le
rétablir

rétablir dans sa première santé. Ils souffrent encore patiemment les châtimens les plus rigoureux, lorsqu'ils sont convaincus qu'ils les ont mérités, & qu'on a sujet d'être fâché contre eux : ils font même des présents considérables à ceux qui les châtient severement de leurs désordres ; afin, disent-ils, de leur ôter du cœur toute l'amertume que leur cause le crime dont ils sont coupables ; alleguant toujours pour leur excuse ordinaire, qu'ils n'avoient point d'esprit, quand ils ont fait telles & telles actions. Convaincus enfin de leur faute, on a beau les menacer de les rouer à coups de bâton, de leur percer le corps avec une épée, ou de leur casser la tête avec le fusil ; ils se présentent eux-mêmes, pour.

subir ces châtimens : Frapes moi, disent-ils, & tuës moi si tu le veux : tu as railon d'être fâché ; & moi, j'ai tort de t'avoir offensé.

Il n'en est pas de même cependant, quand on les maltraite sans sujet ; car pour lors tout est à apprehender : & comme ils sont extrêmement vindicatifs envers les Etrangers, ils en conservent le ressentiment dans le cœur, jusqu'à ce qu'ils se soient entièrement vangez de l'injure ou de l'affront qu'on leur aura fait mal à propos. Ils s'enivrèrent même tout exprés, ou ils feront semblant d'être saouls d'eau-de-vie, pour exécuter leur pernicieux dessein ; se persuadant qu'ils seront toujours suffisamment justifiés du crime qu'ils auront commis,

quand ils diront aux Anciens & aux Chefs de la Nation, qu'ils étoient saouls ; & qu'ils n'avoient ni raison , ni jugement durant leur yvresse.

Ils ne sçavent, pour l'ordinaire, ce que c'est que de relâcher d'une entreprise qu'ils auront formée , principalement si elle est publique, & connue de leurs compatriots ; à cause qu'ils appréhendent d'encourir le reproche qu'on leur feroit, de n'avoir pas eu assez de cœur pour l'effectuer.

Ils sont tellement genereux & liberaux , les uns avec les autres, qu'ils semblent n'avoir aucune attache au peu qu'ils possèdent ; s'en privant tres-volontiers & d'un grand cœur, dès le moment qu'ils connoissent que leurs amis en ont.

besoin. Il est vrai que cette inclination genereuse souffre à present quelque alteration, depuis que les François, par le commerce qu'ils ont avec eux, les ont insensiblement accoûtumés à troquer, & à ne donner rien pour rien : car avant que la traite fût en usage parmi ces Peuples, c'étoit comme le siecle d'or, & tout étoit commun entr'eux.

L'hospitalité est en si grande estime chez nos Gaspétiens, qu'ils ne font presque point de distinction entre le Domestique & l'Etranger : ils logent également les François, & les Sauvages qui viennent de loin; & ils distribuent de grand cœur, aux uns & aux autres, ce qu'ils ont pris à la chasse, ou à la pêche; se mettant peu en peine qu'on demeure chez

eux des semaines, des mois, & même des années toutes entières. Ils montrent toujourns bon visage à leurs hôtes, qu'ils considerent pour lors comme s'ils étoient de la cabanne, principalement si on entend tant soit peu la langue Gaspienne. Vous leur verrez nourrir leurs parens, les enfans de leurs amis, des femmes veuves, des orphelins, & des vieillards ; sans jamais leur faire aucun reproche de la nourriture, ou des autres secours qu'ils leur donnent. Il faut assurément avoier que c'est-là une veritable marque d'un bon cœur, & d'une ame genereuse : aussi est-il vrai de dire, que l'injure la plus sensible parmi eux, c'est de reprocher à un Sauvage, qu'il est Medoufaouick, c'est à dire qu'il

est avare. Voila pourquoy, quand on leur refuse quelque chose, ils disent fierement, Tu es un avare : ou bien, Tu aimes cela, aimes-le donc tant que tu voudras ; mais tu seras toujours un avare, & un homme sans cœur.

Ils sont cependant ingrats envers les François, & ils ne leur donnent ordinairement rien pour rien. Leur ingratitude va même jusqu'à ce point, qu'après les avoir nourris & entretenus des choses nécessaires à la vie, dans leurs besoins & leurs nécessitez, ils vous demanderont le salaire du moindre service qu'ils vous rendront.

Ils aiment l'honneur, & ils sont bien-aises d'en recevoir, lorsqu'ils viennent en traite aux Habitations Françaises ;

& c'est aussi pour les conten-
ter, qu'on tire quelquefois les
fuzils, & même du canon à
leur arrivée. Le Chef luy-
même assemble tous les ca-
nots auprès du sien, & les
range dans un bel ordre, a-
vant que de descendre à terre,
pour attendre le salut qu'on
luy fait, & que tous les Sau-
vages rendent aux François,
par la décharge de leurs fu-
zils. On admet quelquefois à
table les Chefs & les Capi-
taines, pour montrer à tous
les Sauvages de la Nation,
qu'on les aime & qu'on les ho-
nore. On leur donne même
assez souvent, quelque bel
habit, pour les distinguer du
commun, & dont ils font une
estime particulière, principa-
lement s'il a été à l'usage du
Commandant des François.

Ce fut peut-être pour cette raison, qu'un bon vieillard qui m'aimoit tendrement, ne vouloit jamais paroître en aucune ceremonie, soit publique, soit particuliere, qu'avec une calotte, une paire de gands brochez, & un chapelet que je luy avois donnez : il faisoit tant d'état de mon present, qu'il se croïoit quelque chose de plus grand qu'il n'étoit, quoi qu'il fût alors tout ce qu'il pouvoit être parmi son Peuple, dont il étoit encore le Chef & le Capitaine, à l'âge de plus de cent quinze ans. Ce bon homme se glorifioit, & se vançoit par tout, d'être mon frere, & disoit que nous étions tellement liez d'amitié l'un avec l'autre, que son cœur & le mien n'étoit plus qu'une même chose ; jusques-là même,

me, qu'il vouloit me faire compagnie par tout où j'allois, peut-être autant pour profiter de ce que l'on me donnoit parmi les François, que pour contenter son amitié.

Les Gaspésiens, cependant, sont si sensibles aux affronts qu'on leur fait, qu'ils s'abandonnent quelquefois au desespoir, & attendent même sur leur vie; se persuadant que l'insulte qu'on leur a faite, ternit l'honneur & la réputation qu'ils se sont acquis, soit à la guerre, soit à la chasse.

Tels furent les sentimens d'un jeune Sauvage, qui pour avoir reçu un coup de balet par mégarde, de la servante qui balaiïoit la maison; se persuada qu'il ne devoit plus survivre à cet affront imaginaire,

qui grossissoit dans son idée, à mesure qu'il y faisoit reflexion. Quoy, disoit-il en soi même, avoir été chassé d'une maniere si honteuse, & en presence d'un si grand nombre de Sauvages mes compatriotes, & apres cela paroître encore devant leurs yeux ? Ah, j'aime mieux mourir ! Quelle apparence de me trouver dorénavant dans les Assemblées publiques de ma Nation ? Et quelle estime aura-t'on de mon courage & de ma valeur, quand il sera question d'aller en guerre, après avoir été batu & chassé confusément par une Servante, de l'Habitation du Capitaine des François ? Il vaut mieux, encore un coup, que je meure. En effet il entra dans le bois, en chantant quelques chansons

lugubres, qui exprimoient l'a-
mertume de son cœur: il prit
& attachâ à un arbre, la cour-
roie qui luy servoit de ceintu-
re, & commença tout de bon
à se pendre, & à s'étrangler.
Il perdit bien-tôt le jugement,
& même il eût perdu infailli-
blement la vie, si sa propre
sœur ne se fût rencontrée par
hasard, mais par un bonheur
particulier, dans l'endroit mê-
me où son misérable frere s'é-
toit pendu. Elle coupa la cor-
de promptement; & après avoir
pleuré comme mort, celui en
qui elle ne voïoit plus aucune
marque de vie, elle vint an-
noncer cette funeste nouvelle
aux Sauvages qui étoient chez
Monsieur Denys. Ils allerent
dans le bois, & apporterent
à l'Habitation ce malheureux
Gaspésien, qui respiroit en-

core tant soit peu. Je luy def-
ferrai les dents ; & luy aiant
fait avaller quelques cueille-
rée d'eau-de-vie , il revint à
luy : & peu de tems après,
il recouvra sa premiere santé.

Son frere s'étoit autrefois
pendu & étranglé tout-à fait,
dans la Baye de Gaspé , à
cause du refus qu'on luy fit,
d'une fille qu'il aimoit tendre-
ment , & qu'il recherchoit en
mariage : car enfin , quoique
nos Gaspesiens , comme nous
avons dit , vivent joieux &
contens , & qu'ils éloignent
avec application , autant qu'ils
peuvent , tout ce qui peut les
affliger ; cependant , plusieurs
d'entr'eux tombent quelque-
fois dans une melancolie si
noire & si profonde , qu'ils
entrent tout d'un coup dans un
cruel deiespoir , & attendent

même sur leur vie.

Les femmes & les filles ne sont pas exemptes, non plus que les hommes, de cette phrenésie, s'abandonnant entièrement à la douleur & à la tristesse, causée par un déplaisir qu'elles auront reçu, ou par le souvenir de la mort de leurs parens, & de leurs amis : elles se pendent & s'étranglent, comme autrefois les femmes & les filles Milleésiennes, que la seule appréhension d'être exposées toutes nues dans les places publiques, selon la Loi que l'on fit exprés, empêcha de commettre de semblables cruautés. Rien cependant n'a encore été capable jusques-ici, d'arrêter la manie de nos Gaspésiennes, dont plusieurs finiroient misérablement leur vie, si dans le tems qu'on a connoissance

414 *Nouvelle Relation*
de leurs chagrins & de leur
desespoir, par les chansons
tristes & lugubres qu'elles
chantent, & qu'elles font re-
tentir dans les bois, d'une ma-
niere tout à fait douloureuse,
on ne les suivoit par tout, pour
empêcher & prévenir les effets
funestes de leur rage & de
leur fureur. Il est cependant
surprenant, de voir que ce
chagrin & ce desespoir se dis-
sipoient presque dans un mo-
ment, & que ces Peuples, quel-
que affligés qu'ils paroissent,
essuient tout à coup leurs lar-
mes, arrêtent leurs soupirs,
& reprennent leur premie-
re tranquillité; protestant à
tous ceux qui les accompa-
gnent, qu'ils n'ont plus d'a-
mertume dans le cœur: *Nde-*
gouche, disent-ils, *apche mou,*
adadaseou, *apche mou oïahga.*

bi, *apche mou kcdoukichtone-
bilchi*. Voilà mon chagrin pas-
sé ; je t'assûre que je ne pleu-
rerai plus , & que j'ai perdu
le dessein de me pendre & de
m'étrangler.

Ils sont doux, paisibles, trai-
tables ; aïant beaucoup de cha-
rité, d'amour & de tendresse
les uns pour les autres : bons
à leurs amis , cruels & impi-
toïables à leurs ennemis : er-
rans & vagabons , industrieux
cependant , & fort adroits à
tout ce qu'ils entreprennent ;
jusqu'à faire des fûts de fuzils,
aussi bien qu'on en peut faire
en France. J'en ai vû quel-
ques-uns qui avoient fait des
ferrures de bois , & les clefs
de même , sur le modele de
celle qui servoit à fermer
nôtre cassette , dans laquelle
étoient renfermez les orne-

mens de la la Chapelle qui étoit à mon usage.

On peut dire, à la loüange & à la gloire de nos Gaspésiennes, qu'elles sont fort modestes, chastes & retenuës, au delà de ce qu'on peut s'imaginer; & je peux dire, avec verité, que je me suis particulièrement dévoué à la Mission de la Gaspésie, à cause de l'inclination naturelle que les Gaspétiens ont pour l'honnêteté. On n'entend pas dans leurs cabannes, aucunes paroles deshonnêtes, ni même de ces discours qu'on appelle à double entente. Jamais ils ne prennent devant le monde, aucune liberté, je ne dirai pas criminelle, mais même les plus indifferentes; point de baisers, point de badinerie parmi les jeunes gens de diffé-

rent sexe : en un mot, tout se dit, & se fait dans leur cabanne , avec beaucoup de modestie & de reserve.

Il n'en est pas de nos Sauvageſſes , comme de ces filles de quelques Nations de ce nouveau Monde , qui font gloire de ſe prostituer au premier venu , & que les peres & les meres presentent eux-mêmes aux Chasseurs & aux Guerriers les plus fameux & les plus considerables : toutes ces prostitutions honteuses ſont en horreur & en abomination parmi nos Gaſpeſiens ; & on voit ſans admiration des jeunes Sauvageſſes aſſez chaſtes & pudiques , pour ſervir d'exemple , & apprendre à celles de leur ſexe , l'amour & l'eſtime qu'elles doivent avoir pour la pudeur & la chaſteté.

J'en ai vû une , qui sollicitée puissamment de se rendre aux poursuites & aux prieres d'un jeune Guerrier, qu'elle ne pouvoit aimer sans la perte de son honneur, qui luy étoit aussi-cher que sa vie; & voulant en éviter les poursuites insolentes, se déroba de la cabanne de son pere, & s'en éloigna de plus de cinquante lieuës, avec une de ses compagnes, marchant sur les glaces & dans la neige, où elle aimoit mieux passer les nuits en plein Hiver, sur quelques branches de sapin, que de s'exposer à commettre un crime qu'elle detestoit infiniment dans son cœur. Le jeune Sauvage la chercha inutilement dans la compagnie des autres Sauvageesses, qui ne pouvant s'imaginer ce qu'étoit deve-

nuë leur compagne , apprehenderent qu'elle ne fût tombée dans quelque precipice , ou qu'elle n'eût attenté sur sa vie , dans le déplaisir & le chagrin qu'elle avoit , de se voir persecutée par la brutalité de son amant : tous les Sauvages cependant , furent agreablement surpris , quand cette fille parut quelque-tems après , à la cabanne de son pere , auquel elle fit le recit du sujet & de la cause de son absence.

Je ne pretens pas cependant conclure , par tout ce que je viens de dire , que la chasteté ait un empire absolu sur tous les cœurs de nos Gaspésiennes ; puisqu'on voit chez elles quelques filles & des femmes libertines , qui vivent sans honneur : mais enfin , il est vrai que la boisson d'eau-de-

vie & l'yvrognerie , causent ces déreglemens, selon le proverbe, *In vino Venus* ; puisque celles qui n'en boivent pas sont si jalouses de leur honneur, que non-seulement elles ne s'abandonnent pas au mal ; mais au contraire , elles vont même jusques à défaire & rendre tout confus , par leur forte & genereuse resistance, ceux qui ont l'insolence & la temerité de les solliciter à la moindre action criminelle , qui peut les écarter de leur devoir.

Ils sont naturellement volages , moqueurs , médifans , & diffimulez : ils ne sont fideles à leurs paroles , qu'autant qu'ils sont retenus ou par la crainte , ou par l'esperance ; & ils croiroient qu'on n'auroit pas d'esprit , d'être si

dele contre son interêt.

Leurs juremens se font comme ceux des Romains ; ils jurent par le Soleil , qu'ils ont adoré comme leur Divinité ; par leurs enfans , par leurs peres , & par tout ce qu'ils estiment de plus cher & de plus considerable : comme les Romains , qui juroient autrefois par Jupiter , par Cesar , & par les Dieux immortels. Il est vrai que nos Gaspésiens mettent quelquefois les doigts en croix , en invoquant le saint Nom de J E S U S , quand ils jurent pour quelque chose de la dernière consequence : il y en a même quelques-uns qui jurent & blasphement le saint Nom de Dieu comme les François , qui servent , par leurs mauvais exemples , de pierres de scandale à ces Peuples ,

par les blasphèmes exécrables qu'ils vomissent contre celuy que les Anges adorent dans le Ciel, & que les Demons reverent dans les abîmes de l'Enfer.

Jamais on n'a pû mieux appliquer qu'à nos Gaspesiens, les paroles du Distique, *Rustica progenies nescit habere modum*; parce qu'en effet ils ne sçavent ce que c'est de civilité, ni de bien-seance. Comme ils s'estiment tous égaux, aussi grands, aussi riches, aussi puissans les uns que les autres, ils se moquent ouvertement de nos reverences, de nos complimens, & de nos accolades: ils n'ôtent jamais leur bonnet, quand ils entrent dans nos Habitations, cette ceremonie leur paroît trop embarrassante, ils jettent leurs presens par

terre, au pied de celui auquel ils les veulent donner, & fument une pipe de tabac, auparavant que de parler : Tiens, disent-ils, prends le présent que je te donne de tout mon cœur. Voilà l'unique compliment qu'ils font en ce rencontre ; & cependant tout est civil chez eux ; car tout ce qui donne du contentement aux sens, passe pour honnête.

Ils sont sales & vilains dans leurs cabannes, dont les avenues sont remplies d'ordures, de plumes, de copeaux, de racures de peaux, & assez souvent des entrailles des animaux ou des poissons qu'ils prennent, à la chasse, ou à la pêche : dans leur manger, ils ne lavent que superficiellement la viande avant que de la mettre au feu, & n'écurent

424 *Nouvelle Relation*

jamais la chaudiere , que la premiere fois qu'ils s'en servent : leurs habits sont tous crasseux par le dehors & par le dedans , & remplis d'huile & de graisse , dont la puanteur fait souvent mal au cœur. Ils cherchent la vermine devant tout le monde , sans se détourner tant soit peu : ils la font marcher par divertissement sur leurs mains ; & ils la mangent , comme si c'étoit quelque chose de bon. Ils trouvent l'usage de nos mouchoirs ridicule ; ils se moquent de nous , & disent que c'est mettre des ordures dans sa poche. Enfin , quelque calme qu'il fasse au dehors de la cabanne , il y regne toujours un vent du ponant tres-incommode , que ces Sauvages lâchent fort librement , sur tout lorsqu'ils

qu'ils ont mangé beaucoup d'orignac, duquel on peut dire, *Corruptio optimi pessima.*

L'opposition est grande au Christianisme, du côté de leur indifférence, de leur insensibilité, & des autres défauts que nous avons remarquez : mais elle ne l'est pas moins aussi du côté de l'ivrognerie, qui est le vice prédominant de nos Gaspésiens ; & je peux dire même, avec vérité, que c'est un des plus puissans obstacles à la conversion de ces Peuples.

Ces Barbares, qui prenoient autrefois le vin pour du sang, l'eau de vie pour du poison, & qui fuïoient avec horreur les François qui leur presentoient ces liqueurs, sont aujourd'hui si passionnez pour ces sortes de boissons, qu'ils

se font un principe-d'honneur, de se saouler comme des bêtes, & ne boivent, à proprement parler, que pour s'enivrer : ce qui oblige les Missionnaires de regarder avec douleur la traite immodérée de l'eau-de-vie dans le Canada, comme l'un des obstacles le plus pernicieux que le Démon pouvoit susciter, au salut des François, & à l'établissement de la Foi parmi ces Nations infidèles & barbares ; attendu que tous les vices & les crimes qui se trouvent ordinairement separez les uns des autres, se réunissent dans la seule traite d'eau-de-vie, lorsqu'elle se fait sans regle & sans moderation.

L'avarice, l'interêt, & la cupidité déreglée d'amasser des richesses que le Fils de Dieu a

condamnées, par le choix qu'il a fait de la pauvreté Evangelique, est la source malheureuse-
mēt feconde, des desordres sur-
prenans que commettent ceux
qui commercent & qui traitent
de l'eau-de-vie aux Sauvages:
car vous remarquerez, s'il vous
plaît, qu'ils les enyvrent tout
expres; afin que ces pauvres
Barbares étant privez de l'u-
sage de raison, ils les puissent
tromper plus facilement, &
avoir presque pour rien leurs
pelleteries, qu'ils ne leur don-
neroient que pour un prix
juste & raisonnable, s'ils é-
toient dans leur bon sens. Ce
commerce est frauduleux, &
oblige à restitution, au *pro rata*
de ce que la chose peut va-
loir, selon les formalitez de
la traite; ces Barbares n'ayant
pas dans leur yvresse la liberté,

ni le jugement qu'il faut pour conclure un marché de vente ou d'achat , qui demande un consentement libre & mutuel de part & d'autre.

Comme il n'est pas permis de vendre de l'eau pour du vin, ou pour de l'eau-de-vie , selon qu'il arrive assez souvent , par le mélange de ces liqueurs dans la vente & la distribution de ces sortes de boissons : c'est aussi le second déreglement dont sont coupables nos Traiteurs d'eau-de-vie , qui colorent cette injustice du titre de charité ; alleguant pour raisons , qu'ils font cette mixtion afin de ne pas enyvrer les Sauvages. Il est vrai qu'ils seroient en quelque maniere excusables, s'ils les récompensoit par d'autres marchandises: mais on sçait bien qu'ils n'en font

rien du tout ; qu'ils retirent le même profit, que s'ils vendroient loialement, & qu'ils les enyvrent encore par ces liqueurs mixtionnées ; se rendant ainsi, par ce malheureux commerce, les maîtres non-seulement des pelleteries des Sauvages, mais même des couvertures, fuzils, haches, chaudières, &c. qu'ils leur auront vendu bien cherement : en sorte que ces pauvres Barbares se voient tout nuds, & dépouillez des pelleteries & des marchandises qu'ils avoient apportées, & traitées pour leur usage, & pour l'entretièn de leur famille.

L'impureté, les adulteres, les incestes, & plusieurs autres crimes que la pudeur m'empêche de nommer, sont les déreglemens ordinaires qui se

commettent par la traite d'eau-de-vie , de laquelle plusieurs Traiteurs se servent pour abuser des Sauvageſſes , qui s'abandonnent facilement durant leur yvrefſe , à toute ſorte d'impudicité ; quoique d'ailleurs , comme nous avons dit, elles donneroient plutôt un foufflet , qu'un baiſer , à quiconque les voudroit porter au mal , ſi elles étoient preſentes à elles-mêmes.

Les injures , les querelles , les homicides , les meurtres & les parricides , ſont encore aujourd'hui les ſuites funeſtes de la traite d'eau-de-vie : & on voit avec douleur , des Sauvages mourir dans leur yvrefſe , s'étrangler eux-mêmes ; le frère , couper la gorge à ſa ſœur ; le mari , caſſer la tête à ſa femme ; une mere ,

jéttér son enfant dans le feu, ou dans la riviere ; & le pere, étoufer cruellement des petits innocens, qu'ils cheriffent & qu'ils aiment autant, ou plus qu'eux-mêmes, quand ils ne font pas privez de raifon. C'est un jeu pour eux, d'aller tout rompre & brifer dans les cabannes ; de crier à pleine tête, des heures toutes entieres, en repetant touûjours le même mot : ils se batent & se déchirent à belles-dents ; ce qui ne leur arrive jamais, ou du moins tres rarement, hors de là boiffon. Les François mêmes ne font pas exemts de la fureur bachique de ces Barbares, qui par un effet de la colere de Dieu juftement irrité contre une conduite fi peu Chrétienne, pillent, ravagent & brûlent quelquefois leurs maifons,

leur magazin, & on vient
assez souvent à des extrémités
plus fâcheuses.

J'abrege une infinité d'au-
tres desordres de la traite im-
modérée qui se fait à nos Sau-
vages, du vin, de l'eau-de-vie,
& de toute autre boisson eny-
vrante, pour justifier le zele
de Monseig^r l'Evêque de Que-
bec, des Recollets, & des autres
Missionnaires, qui se sont hau-
tement déclarez contre ces
desordres ; avec d'autant plus
de justice, qu'ils ont reconnu
par une longue experience,
qu'elle étoit la cause funeste
de la perte des biens spirituels
& temporels des François &
des Sauvages de la Nouvelle
France ; & que parmi un grand
nombre d'obstacles, de super-
stition, d'insensibilité, d'aveu-
glement,

glement, d'indifference, d'impureté, qui s'opposent à la conversion de ces Nations Infideles, il y auroit toujours bien moins d'apparence d'établir solidement un véritable Christianisme chez ces Peuples, aussi long-tems qu'on les faouleroit, & qu'on ne garderoit aucune regle, ni aucune moderation dans la distribution & le commerce de l'eau-de-vie. C'étoit aussi, peut-être, ce que vouloit me dire ce jeune libertin, qui ne se mettant aucunement en peine du salut des Sauvages, pourvû qu'il en eût les pelleteries, pour satisfaire à son ambition & à ses interêts, se vantoit qu'il feroit plus de mal avec une bouteille d'eau-de-vie, que les Missionnaires ne leur sçau-roient faire de bien avec une

bouteille d'eau-benîte ; c'est à dire qu'il damneroit plus de Sauvages en les saoulant, que les Missionnaires n'en sauveroient en les instruisant des veritez du Christianisme.

Je ne veux pas m'arrêter ici, aux raisons que nos Traiteurs alleguent pour justifier l'injustice de leur procedé ; disant qu'il faudroit fermer les Cabarets en France : que ce n'est pas un peché de saouler un François , encore moins un Sauvage , en l'excitant même à boire ; quoique l'on sçache qu'ils ne prennent de l'eau de-vie expressement que pour s'enyvrer , ces Barbarcs ne trouvant pas de plaisir dans cette boisson, qu'autant qu'elle leur fait perdre entierement le jugement & la raison : que ce seroit ruiner absolument le

commerce & le trafic de la Colonie, si on ne donnoit pas d'eau-de-vie aux Sauvages ; à cause que ces Barbares le retireroient chez les Anglois & les Hollandois, de la Nouvelle Angleterre, & de la Nouvelle Hollande : qu'enfin, il faudroit un Reglement de Police, & sur tout, point d'acceptation de personnes, ni de parens, ni d'amis ; mais que la traite fût accordée à tout le monde, pour en user avec moderation : afin que le profit du commerce ne fût pas, comme il avoit été autrefois, du côté de ceux auxquels on avoit accordé la traite, privativement à tout autre ; sous pretexte, disoit-on, qu'ils n'enyvroient pas les Sauvages, parmi lesquels cependant on voïoit beaucoup de desordres

436 *Nouvelle Relation*
& de déreglemens.

Il seroit fort aisé de répondre à toutes ces raisons ; mais comme la pluspart se détruisent d'elles-mêmes , je dirai seulement , qu'il seroit à souhaiter qu'on fît un Reglement de police , sous des peines rigoureuses , pour arrêter les desordres de cette malheureuse boisson : que la traite fût commune , sans acceptation de personne , afin d'éviter toute jalousie : & qu'enfin , chacun voulût bien relâcher quelque chose de ses interêts ; afin de faciliter la conversion de ces Peuples , & l'établissement du Christianisme parmi ces Barbares , en les habituant & humanisant avec nous , selon l'ancien projet des RR. PP. Recollets de la Province de Paris , qui ont l'honneur d'avoir

été les premiers Apôtres de ce nouveau Monde , comme je l'ai fait voir dans le premier établissement de la Foi dans la Nouvelle France.

CHAPITRE XVI.

Du Mariage des Gaspestiens.

LEs garçons, selon la coutume ordinaire du Pais, ne sortent jamais de la cabanne de leur pere , que pour aller demeurer chez quelques-uns de leurs amis, où i's esperent de trouver une fi'le, pour se marier avec elle : ils n'ont pas plutôt formé le dessein de l'épouser, qu'ils en font eux mêmes la proposition au pere de la Sauvagesse ; parce qu'ils savent bien que la fi'le

n'approuvera jamais leur recherche, à moins qu'elle ne soit agreable à son pere, auquel il demande s'il juge à propos qu'il entre dans sa cabanne, c'est à dire dans son alliance, en épousant sa fille, pour laquelle il luy proteste avoir beaucoup d'inclination. Si le pere n'agrée pas la recherche du jeune Sauvage, il luy dit, sans autre compliment, que cela ne se peut faire : & cet amant, tout passionné qu'il puisse être, reçoit paisiblement cette réponse, comme l'arrêt decisif de son sort & de ses amours, & cherche ailleurs quelqu'autre maîtresse. Il n'en est pas de-même, si le pere trouve que le parti qui se presente soit avantageux pour sa fille : car pour lors, après avoir donné son agrément à

cet amant , il luy dit de parler à sa maîtresse, pour sçavoir sa volonté sur une affaire qui la regarde uniquement ; ne voulant pas , disent ces Barbares , violenter les inclinations de leurs enfans en fait de mariage , & les obliger d'épouser un homme qu'elles ne sçauroient se résoudre d'aimer, ni par force , ni par complaisance , ni par inclination. C'est ainsi que les peres & les meres de nos Gaspésiens , laissent une entière liberté à leurs enfans , de se choisir le parti qu'ils jugent le plus convenable à leur humeur , & plus conforme à leurs amities ; quoique cependant les parens se réservent toujours le droit de leur indiquer celuy qu'ils croient raisonnablement leur être plus avantageux : mais

enfin, il n'en est que ce que veulent ceux qui se doivent marier; & ils sçavent fort bien dire, qu'ils ne se marient pas pour les autres, mais pour eux-mêmes.

Le garçon donc, après le consentement du pere, s'adresse à la fille, pour sonder ses inclinations: il luy fait un present, de tout ce qu'il peut avoir de considerable; en sorte que si elle agrée sa recherche, elle le reçoit, l'accepte avec plaisir, & luy offre reciproquement de ses plus beaux ouvrages; n'ayant garde, disent-elles, de recevoir la moindre chose de ceux qui les recherchent en mariage, pour ne pas contracter aucun engagement avec un jeune homme qu'elles n'ont pas dessein d'épouser.

Les presens reçûs & acceptez de part & d'autre, le Sauvage retourne chez luy, prend congé de ses parens, & vient demeurer une année toute entiere dans la cabanne du pere de sa maîtresse, auquel, selon les Loix du País, il doit servir, & donner toutes les pelleteries qu'il fait à la chasse; à peu près comme fit autrefois Jacob, qui servit son beau-pere Laban, avant que d'épouser Rachel. Il faut ensuite, qu'il se montre bon chasseur, & capable de nourrir une grosse famille; qu'il se rende agreable, obeïssant, prompt à faire tout ce qui regarde le bien & l'utilité de la cabanne, & adroit aux exercices ordinaires de la Nation: afin de meriter l'estime de sa maîtresse, & luy faire connoître

qu'elle sera parfaitement bienheureuse avec luy. La fille, de son côté, fait aussi de son mieux ce qui est du ménage, & s'applique entierement durant cette année, si la recherche du garçon luy plaît, à faire des raquettes, coudre les canots, accommoder des écorces, passer les peaux d'originaux & de castors, aller à la traîne, en un mot, faire tout ce qui luy peut donner la réputation d'être une bonne ménagere.

Comme ils sont tous également pauvres & riches, l'intérêt ne préside jamais à leurs mariages; aussi n'est-il pas question de douaire, de possession, ni d'héritage, de contract, ni de Notaire, qui reglent les biens des deux parties en cas de divorce: c'est assez qu'ils

aient une couverture, ou quelque robe de castor pour se mettre en ménage ; & tout ce que les plus riches peuvent espérer, c'est une chaudière, un fuzil, un bate-feu, un couteau, une hache, un canot, & quelques autres bagatelles, qui sont toutes les richesses de ces nouveaux mariez, lesquels ne laissent pas cependant de vivre contents, lorsque ce peu leur manque ; parce qu'ils espèrent de trouver en chassant, dequoy avoir abondamment leur besoin & leur nécessité.

Plusieurs se sont persuadés trop facilement, que le jeune homme abusoit de son épouse future, durant cette année qu'il est obligé de demeurer dans la cabanne de sa maîtresse ; car outre que c'est une

coûtume & une Loi inviolable chez nos Gaspefiens, qu'il n'est pas permis de transgresser, sans exposer toute la Nation à quelque malheur considerable, il est veritable de dire que ces deux amans vivent l'un avec l'autre comme frere & sœur, avec beaucoup de reserve; n'ayant jamais appris, tout le tems que j'ai demeuré dans la Gaspesie, qu'il se soit passé quelque desordre entre eux: attendu même que les femmes & les filles, comme nous avons dit, sont assez modestes d'elles-mêmes, pour n'accorder en ce rencontre aucune liberté qui soit contraire à leur devoir.

Lors donc que deux parties symbolisent d'humeurs & d'inclinations, on convoque sur la fin de l'année, les plus an-

ciens de la Nation, les parens & les amis des époux futurs, au festin qui se doit faire, pour célébrer publiquement leur mariage. Le jeune homme est obligé d'aller à la provision; & le regale est plus ou moins magnifique, qu'il fait une chasse, ou une pêche, plus ou moins avantageuse: on fait les harangues ordinaires, on chante, on danse, on se divertit; & on donne, en présence de toute l'assemblée, la fille au garçon, pour sa femme, sans aucune autre cérémonie. S'il arrive pour lors, que l'humeur de l'un, soit incompatible avec le genie de l'autre, le garçon ou la fille se retire sans bruit; & tout le monde est aussi content & satisfait, que si le mariage avoit reussi: parce, disent-ils, qu'il ne faut pas se marier

446 *Nouvelle Relation*
pour être malheureux le reste
de ses jours.

Il y a cependant beaucoup
d'instabilité dans ces fortes
d'alliances ; & les jeunes ma-
riez changent assez facilement
d'inclination, lorsqu'ils passent
quelques années sans avoir
d'enfans : car enfin , disent-ils,
à leur femme , je ne me suis
marié avec toi , que dans l'es-
perance de voir dans ma ca-
banne une famille nombreuse ;
& puisque je ne peux avoir
d'enfans avec toi , separons-
nous , & cherchons ailleurs
chacun nôtre avantage. En
forte que s'il se trouve quelque
solidité dans les mariages de
nos Gaspesiens , c'est seule-
ment lorsque la femme donne
à son mari des marques de sa
fecundité ; & on peut dire avec
verité , que les enfans sont pour

lors comme les liens indissolubles, & la confirmation du mariage de leurs pere & mere, qui se tiennent fidele compagnie, sans jamais se separer, & qui vivent en si grande union l'un avec l'autre, qu'ils semblent n'avoir plus qu'un même cœur, & qu'une même volonté. Ils s'aiment cordialement, & s'accordent admirablement bien; vous ne voyez point de querelles, d'inimitiez, ni de reproches parmi eux: les hommes laissent la disposition du ménage aux femmes, sans les inquiéter: elles coupent, elles tranchent, elles donnent comme il leur plaît, sans que le mari s'en fâche; & je peux dire, que je n'ai jamais vû le Chef de la cabanne où je demeuroidis, demander à sa femme, ce que

devenoit la viande d'orignac & de castor, quoique tout ce qu'il en avoit amassé diminuât assez vite. Je n'ai non plus jamais cûi les femmes se plaindre, de ce qu'on ne les invitoit pas aux festins, ni aux conseils; que les hommes se divertissoient, & mangeoient les bons morceaux; qu'elles travailloient incessamment, allant querir le bois pour le chauffage, faisant les cabannes, passant les peaux, & s'occupant en d'autres travaux assez peñibles, qui ne se font que par les femmes. Chacun fait son petit devoir doucement, paisiblement, & sans dispute: la multiplication des enfans ne les embarrasse pas; tant plus ils en ont, tant plus sont-ils contents & satisfaits.

On ne peut exprimer la douleur

leur d'un Gaspeïen , quand il perd sa femme. Il est vrai qu'au dehors il dissimule autant qu'il peut , l'amertume qu'il en a dans le cœur ; parce que ces Peuples estiment que c'est une marque de foiblesse , indigne d'un homme qui est tant soit peu brave & genereux, de pleurer en public. Si donc le mari verse quelquefois des larmes, c'est seulement pour montrer qu'il n'est pas insensible à la mort de sa femme , qu'il aimoit tendrement ; quoique dans son particulier il est vrai de dire , qu'il s'abandonne entierement à la melancolie, qui le fait mourir assez souvent , ou qui le porte jusques aux Nations les plus éloignées , pour y faire la guerre , & noier dans le sang de ses ennemis , la tristesse & la douleur qui l'accable.

CHAPITRE XVII.

*De la maniere dont les Gaspefiens
font la guerre.*

SI nous recherchons les motifs & les sujets particuliers qui ont animé ces Peuples à la guerre, nous n'en trouverons pas d'autres, que le desir de vanger une injure qu'ils ont reçûë, ou plutôt l'ambition de se faire craindre & redouter des Nations étrangères : d'où vient qu'on a vû des Sauvages traverser de grands Païs, avec quelques poignées de bled d'Inde pour toute provision; coucher sur la neige, souffrir la faim & la soif, & s'exposer aux injures du tems, dans les

faisons les plus rigoureuses; attendre des dix à quinze jours derrière un arbre, pour trouver l'occasion de surprendre, combattre, vaincre leurs ennemis, leur enlever la chevelure, & retourner au Pais chargé de ces cruelles dépouilles: afin de marquer à toute la Nation, qu'ils ont assez de courage pour se vanger eux-seuls des insultes qu'on leur aura faites, lorsqu'elle ne se met pas en état d'entrer elle-même dans leur ressentiment.

L'interêt, ni le desir d'étendre les limites de leur Province, ne président jamais dans le Conseil de guerre, & ils n'attaquent pas leurs ennemis dans le dessein de s'emparer de leur Pais, ou de les ass. jetir aux Loix & aux Coûtumes de la

Gaspeſie : ils ſont trop contents , pourvû qu'ils puiſſent avoir l'avantage de dire, Nous avons vaincu telles & telles Nations ; nous nous ſommes vangez de nos ennemis ; & nous en avons enlevé une infinité de chevelures , après en avoir fait un grand carnage dans la chaleur du combat.

Quoique nos Gaspeſiens jouiſſent des douceurs de la paix , & que je parle ici plutôt de la guerre des anciens de cette Nation , que de ceux d'à preſent, qui ſemblent avoir entièrement perdu cette humeur belliqueuſe avec laquelle leurs ancêtres ont dompté autrefois , & triomphé glorieuſement des Nations les plus nombreuses de la Nouvelle France ; ils conſervent cepen-

dant encore un reste de cruauté, & un desir d'aller en guerre contre les anciens ennemis de la Nation, & particulièrement contre les Sauvages situez au Nord de l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, qui redoutent nos Gaspésiens, comme les plus terribles & les plus cruels de leurs ennemis.

Nous appellons ces Barbares les pettis Ékimaux, pour les distinguer des grands, qui demeurent à la Baye des Espagnols, où les Basques vont faire la pêche de Moruë, avec beaucoup de perils & de dangers, à cause de la guerre implacable qu'ils ont avec ces Sauvages.

La source & l'origine de cette guerre vient, de ce qu'un Matelot Basque ou Espagnol

454 *Nouvelle Relation*

s'étant égaré dans les bois, sans pouvoir se ranger à bord avant le départ des navires, qui le chercherent & l'attendirent inutilement, se vit obligé de rester dans les cabannes des Sauvages, qu'il rencontra heureusement, après beaucoup de peines & de fatigues. Ces Barbares firent tout ce qu'ils pûrent, pour le consoler de ses disgrâces: ils luy donnerent même la fille du plus considerable de leurs Capitaines, laquelle il épousa, & vécut paisiblement avec elle. Cette Sauvagesse avoit pour luy toute la complaisance imaginable, principalement depuis qu'elle se vid en état d'être bien tôt la mere d'un enfant, qu'elle souhaitoit avec passion, pour engager son mari à l'aimer cordialement.

L'Hiver se passa fort agréablement ; les navires arrivèrent à l'ordinaire ; le Capitaine fut réjoui de trouver son Matelot en parfaite santé, & d'apprendre la maniere obligeante dont les Sauvages en avoient agi à son égard : il fit à tous les Eskimaux un festin solennel de reconnoissance ; & il n'y eut que ce miserable , qui fut non seulement insensible aux amitez qu'il avoit reçûes de ces Peuples, mais qui prit même la resolution funeste de couper la gorge à sa femme, avant que de retourner en France. Animé de rage & de fureur, & dissimulant cependant le cruel dessein qu'il avoit conçu contre celle qui luy avoit sauvé la vie, il fit semblant de vouloir aller à la chasse, pour regaler

les François: à cet effet, il s'éloigne des navires, il s'écarte des cabannes, s'embarque en canot avec sa femme; & étant arrivé dans un endroit où couloit un agreable ruisseau entre deux rochers, il y débarque avec elle, la querelle, la jette par terre, la tuë, l'affomme, & pour comble de sa cruauté, il luy ouvre le ventre avec son coûteau, pour voir si les enfans étoient conçûs & formez dans le sein des Sauvageffes, comme dans le sein des femmes de l'Europe. Il semble que la Nature luy reprocha tout aussi-tôt l'horreur de sa cruauté, & l'énormité de son attentat, en luy faisant voir le corps d'un petit enfant qui se plaignoit tacitement, de ce qu'il le faisoit mourir si cruellement, après

après luy avoir donné la vie.

Je ne sçai pas si ce Matelot dénaturé, qui s'embarqua après une action si noire & si méchante, conçut tout le regret qu'il en devoit avoir dans le cœur ; mais je sçai bien que les Sauvages en furent si sensiblement outrez de douleur, qu'ils ont fait passer sur les Espagnols & sur les Basques, la vengeance qu'ils jurèrent tous contre l'auteur d'un meurtre si détestable : ils en ont en effet tué & mangé un grand nombre depuis ce tems-là, sans distinction de l'innocent, ou du coupable. Les armes de ces Antropophages sont ordinairement l'arc & la flèche, avec lesquelles ils sont tellement adroits, qu'ils tuent au vol toute sorte d'oiseaux, &

458 *Nouvelle Relation*

qu'ils transpercent assez souvent leurs ennemis de part en part : les coups en sont tres-dangereux ; par ce qu'il y a toujours au bout de ces flèches une espece de dard, qui reste dans la plaie, quand on les veut retirer. Quelques-uns cependant ont l'usage des fuzils, aussi bien que nos Gaspesiens, qui ont défolé deux ou trois fois la Nation des petits Eskimaux.

On ne voit pas de bagage, ni de femmes dans leur armée, comme dans celle de Darius, à qui un trop grand attirail fit perdre la vie, avec le Roïaume. Nos Guerriers n'ont rien de superflu : ils se contentent, comme les Soldats d'Alexandre, d'avoir de bonnes armes, & fort peu de provisions, quoi qu'ils portent

la guerre dans les Pais les plus éloignez , où ils trouvent abondamment ce qui leur est nécessaire ; parce qu'il y a tous les jours une bande de Sauvages qui chassent , pour nourrir le corps de l'armée , qui gagne toujours pais.

Jamais ils n'implorent le secours de leurs alliez , que dans la derniere necessité ; trouvant dans leur ambition assez de courage , pour combatre & vaincre leurs ennemis , lorsqu'ils ne sont pas invincibles : ils demandent cependant des troupes auxiliaires à leurs alliez , s'ils ne peuvent terminer eux-mêmes leurs differens ; & ils députent des Ambassadeurs , avec de coliers de porcelaine , pour les inviter à lever la hache contre les ennemis de la Nation.

Jamais encore on ne déclare la guerre, que par le conseil des Anciens, qui seuls décident en dernier ressort des affaires du País, & prescrivent l'ordre qu'il faut tenir dans l'exécution de leurs entreprises militaires : ils fixent le jour du départ, & convoquent au festin de guerre les jeunes Guerriers, qui s'y trouvent avec leurs armes ordinaires, bien résolus de combattre genereusement pour les interêts de la Nation. Ils se matachient la face de rouge, avant que de partir ; afin, disent-ils, de cacher à leurs camarades & à leurs ennemis, les differens changemens de couleur, que la crainte naturelle du combat fait paroître quelquefois sur le visage, & dans le cœur des plus bra-

ves & des plus intrepides.

Les harangues, les festins, les chançons & les danses ne font pas plutôt achevez, qu'ils s'embarquent dans des chaloupes, & traversent aux Isles de Maingan, país des petits Esquimaux : il n'est pas de femmes, ni de filles qui n'excitent leurs maris & les jeunes gens à bien faire leur devoir.

Etant arrivez chez les ennemis, ils reconnoissent le terrain, observent les endroits où sont cabannez les Esquimaux ; ils les attaquent vigoureusement, & levent la chevelure à tous ceux qui succombent sous la force de leurs armes, s'ils sont assez heureux pour demeurer les maîtres du champ de bataille.

C'est pour satisfaire à leur

cruauté, que tous ces Barbares portent toujours un couteau pendu à leur col, avec lequel ils font des incisions à la tête de leurs ennemis, & enlèvent la peau à laquelle font attachez les cheveux, qu'ils emportent, comme les monumens glorieux de leur valeur, & de leur generosité: semblables en cela à nos anciens Gaulois, qui ne faisoient pas moins de trophée que nos Gaspesiens, de la tête de leurs ennemis, qu'ils laissoient pendre au poitrail de leurs chevaux, au retour de la guerre. Ils les attachoient même à leurs portes, à peu près comme on fait encore aujourd'hui les hures des ours & des sangliers.

Le combat fini, tous nos Guerriers s'embarquent pour

retourner au Pais , où tous ceux de la Nation les reçoivent , avec des réjouissances extraordinaires. Les filles & les femmes paroissent toutes matachiées , & parées de leurs coliers de rassade & de porcelaine , sur le bord de l'eau , aussi tôt qu'on apperçoit les chaloupes victorieuses des Gaspétiens ; afin de recevoir les trophées & les chevelures que leurs maris apportent du combat : elles se jettent même à l'eau avec precipitation , pour les aller querir , & plongent dans la riviere ou dans la mer , à chaque fois que les Guerriers font des huées & cris de joie , qui marquent le nombre des ennemis qu'ils ont tué sur la place , & des prisonniers qu'ils amènent , pour leur faire souffrir les tourmens & les

464 *Nouvelle Relation*
les suplices ordinaires.

Si quelqu'un d'entr'eux est resté dans le combat, ils en font un deuil particulier, & donnent quelques jours à la douleur & à la tristesse. On fait ensuite les festins des morts, où le Chef expose dans sa harangue les belles actions de ceux qui se sont distinguez, & qui sont morts dans le combat. Un profond silence suit immédiatement; mais il est tout à coup interrompu par les parens des défunts, qui s'écrient de toutes leurs forces, & disent: Qu'il ne s'agit pas de pleurer davantage un malheur auquel il n'y a plus de remede; mais bien de vanger la mort de leurs compatriots, par une entière desolation de leurs ennemis. C'est ainsi que nos Sauvages vivent presque

toûjours en guerre avec les Eskimaux ; car comme il est impossible qu'il n'en demeure toûjours quelqu'un sur la place, lorsqu'ils se batent contre ces Barbares, ils conçoivent aussi toûjours de nouveaux desseins de s'en vanger, à quelque prix que ce soit.

Les prisonniers cependant, font ceux qui souffrent le plus : en effet, si les Diomedes, le Buziris, les Diocletiens, les Nerons, & leurs semblables, vivoient encore, je crois qu'ils auroient en horreur la vengeance, les supplices, & la cruauté des Sauvages de la Nouvelle France, & sur tout des Iroquois, envers leurs prisonniers ; car enfin, couper les doigts à leurs ennemis, ou les brûler avec des tisons ardens par tout le corps ; leur arra-

cher les ongles ; leur faire manger leur propre chair, après qu'elle est toute grillée & rôtie par la violence du feu ; verser du sable brûlant & tout rouge, sur les plaies du patient ; passer des bâtons dans les nerf des bras & des jambes, & les tourner jusques à ce que le corps devienne en double, par la retraction de ces nerfs ; faire rougir des haches, & les mettre en forme de colier embrasées sur le corps : ce ne sont là que les suplices ordinaires, que les Iroquois & les autres Nations font souffrir à leurs prisonniers.

Il m'a paru même, que nos anciens Gaspesiens n'ont pas été moins cruels que les autres ; puisque de nos Sauvages d'aujourd'hui ont fait

voir depuis quelques années , un reste de leur cruauté , dans la guerre qu'ils eurent avec les Anglois de la Nouvelle Angleterre : en effet , aiant pris dans la chaleur du combat , un Officier Anglois qui s'étoit fait distinguer , par le grand nombre des Sauvages qu'il avoit couchez sur le carreau ; ces Barbares animez de rage & de vengeance , le dépouillerent tout nud , & firent dessus son corps plusieurs incisions , dans lesquelles ils passerent & herent tous les rubans qu'il avoit dessus son habit ; mais avec tant d'inhumanité , que ce pauvre Anglois expira dans ce cruel suplice. Ils ne sont pas cependant si cruels à l'égard des femmes & des enfans : bien au contraire, ils les nourrissent & les élèvent

parmi ceux de leur Nation ; ou bien ils les renvoient ordinairement chez eux , sans leur faire aucun mal. On leur casse cependant quelquefois la tête, à coups de hache , ou de massuë.

On auroit peine à croire la constance avec laquelle les prisonniers souffrent toutes les cruautez de leurs ennemis , qu'ils bravent même au milieu des suplices ; jusqu'à leur reprocher qu'ils n'entendent rien à les faire souffrir , & les menacer de les traiter bien plus cruellement , s'ils les tenoient dans leur País. Vous diriez , à les voir chanter au milieu des brasiers qui les environnent de toutes parts , qu'ils sont insensibles à ces ardeurs : Hé bien , vous me tuërez , disent-ils à leurs boureaux ; vous

me brûlerez : mais aussi il faut que vous sçachiez que j'en ai tué & brûlé plusieurs des vôtres : Si vous me mangez , je me console d'avoir aussi mangé quelques-uns de votre Nation. Faites donc tout ce que vous voudrez ; j'ai des oncles , j'ai des neveux , des freres & des cousins , qui vangeront bien ma mort , & qui vous feront souffrir plus de tourmens , que vous n'en sçauriez inventer contre moi. Mourir de cette forte chez les Sauvages , c'est mourir en grand Capitaine , & en homme de cœur : aussi ces Barbares font ils boire à leurs enfans le sang de ceux qui meurent sans se plaindre dans les tourmens ; afin de leur en inspirer le courage & la generosité. C'est une réjouissance publique , lorsque le pa-

470 *Nouvelle Relation*
tient pleure, se plaint, ou souffre dans l'excez de ses douleurs : c'est pourquoy ces Bârbâres luy font souffrir tous les maux imaginables, afin d'obliger celuy qu'ils tourmentent à se plaindre, & confesser qu'ils sont adroits & ingénieux à tourmenter les prisonniers.

CHAPITRE XVIII.

De la Chasse des Gaspeziens.

NOs Sauvages n'ont pas d'employ plus honorable que la chasse, après la guerre; & ils ne s'acquierent pas moins de gloire & de reputation, par le nombre des orignaux & des castors qu'ils surprennent & qu'ils tiennent à

la chasse, que par le nombre des chevelures qu'ils enlèvent de dessus la tête de leurs ennemis.

La chasse à l'élan ou orignac, se fait en toutes les saisons de l'année: celle de l'Hiver est la plus commode & la plus favorable, principalement lorsque la neige est haute, ferme, dure & gelée, à cause que les Sauvages aiant des raquettes aux pieds, approchent facilement de l'élan, qui enfonce, & ne peut se dérober à la poursuite des Chasseurs. Il n'en est pas de même en Eté, parce que ces animaux courent avec tant de vitesse, qu'il est presque impossible de les joindre, quelquefois même après dix jours de course.

L'orignac est haut comme un cheval; il a le poil grison,

la tête à peu près comme celle d'un mulet, & porte son bois double comme le cerf, excepté qu'il est large comme une planche, & long de deux à trois pieds, garni aux deux côtes de cornichons, qui tombent l'Automne, & se multiplient au Printems, par autant de nouvelles branches qu'il a d'années. Il broute l'herbe, & paît dans les prairies sur le bord des rivières, & dans les forêts durant l'Été : il mange en Hiver, les pointes des arbres les plus tendres. Il a le pied fourchu : le gauche de derrière guerit du haut-mal ; mais il faut le prendre, disent les Sauvages, dans le tems qu'il tombe luy même de ce mal, duquel il se guerit en portant ce pied gauche à son oreille. On trouve dans
son



son cœur un petit os, que les Gaspétiens appellent *Oagando bi guidanne*, qui est un remède souverain pour faciliter les couches des femmes, & les délivrer des tranchées & des douleurs de l'enfantement, en le prenant dans du bouillon, après l'avoir réduit premièrement en poudre. Il pleure comme les cerfs & les biches, lorsqu'il est pris & qu'il ne peut échapper la mort : les larmes luy tombent des yeux, grosses comme des pois. Il ne laisse pas cependant de se défendre de son mieux : les approches même en sont assez dangereuses ; parce qu'à la faveur d'un chemin qu'il a l'adresse de battre avec ses pieds, il s'élançe quelquefois avec tant de furie sur les Chasseurs & sur les chiens, qu'il ensevelit & les

uns & les autres dans la neige, en sorte que plusieurs Sauvages en sont souvent estropiez, leurs chiens restant morts sur la place. Les Chasseurs connoissent les endroits où les orignaux se retirent, par certaines pointes d'arbres rongées ou rompuës, qu'ils appellent Pactagane, c'est à dire le ravage de l'élan : ils mâchent ce bois, & ils reconnoissent au goût de ces branches, le tems que ces animaux ont passé par ces endroits. Ils les surprennent quelquefois à l'affût, & par de certains collets faits de grosses courroies de cuir, & tendus à la passe ordinaire de cet animal.

La maniere la plus industrieuse de nos Gaspeziens pour surprendre l'orignac, est celle-ci. Les Chasseurs connoissant

l'endroit de la riviere où il se retire ordinairement quand il entre en chaleur, s'embarquent la nuit dans leur canot ; & approchant de la prairie où il se retire , broute l'herbe , & se couche ordinairement, l'un contrefait le cri de la femelle , & l'autre prend en même tems de l'eau dans son plat d'écorce , & la laisse tomber goutte à goutte , comme si c'étoit la femelle même qui quittât son eau. Le mâle approche , & les Sauvages qui sont aux aguets le tuent à coups de fuzil : adresse & subtilité dont ils usent aussi à l'égard de la femelle , en contrefaisant le mâle.

La chasse du castor est aussi facile en Eté , qu'elle est pénible en Hiver ; quoiqu'elle soit également agreable & de.

476 *Nouvelle Relation*

vertueuse dans l'une & dans l'autre de ces deux faïsons, pour le plaisir qu'on a de voir l'industrie naturelle de cet animal, laquelle surpasse l'imagination de ceux qui n'en ont pas vû les effets surprenans : aussi les Sauvages disent-ils que les castors ont de l'esprit ; qu'ils font une Nation à part ; & qu'ils cesseroient de leur faire la guerre , s'ils parloient tant soit peu , pour leur apprendre s'ils sont de leurs amis, ou de leurs ennemis.

Le castor est de la grosseur d'un chien barbet : son poil est châtain , noir , & rarement blanc, mais toujours fort doux, & propre à faire des chapeaux : c'est le grand commerce de la Nouvelle France. Les Gaspeïens disent que le castor est le bien-aimé des François &

des autres Europeans, qui les recherchent avec avidité ; & je n'ai pû m'empêcher de rire, entendant un Sauvage qui me disoit en se gaussant : *Tahôé messet kogouar pajo ne daoui dogouil mkobit.* En verité, mon frere, le castor fait parfaitement bien toutes choses ; il nous fait des chaudières, des haches, des épées, des couteaux ; & nous donne à boire & à manger, sans avoir la peine de labourer la terre.

Cet animal a les pieds courts : ceux de devant sont faits en ongles, ceux de derriere en nageoires ; à peu près comme les loups marins. Il marche fort lentement. On l'a crû pour un tems amphibie, moitié chair, moitié poisson ; parce qu'il a sa queue à peu près de la figure d'une sole, garnie

d'écailles qui ne se levent pas : mais à present, on le mange comme poisson en Carême ; soit qu'il le soit en effet, soit pour ôter les abus qui se commettoient, plusieurs reduisant en queue plus de la moitié du corps de cet animal. Il a la tête grosse & courte : ses machoires sont armées de quatre grosses dents tranchantes, sçavoir deux en-haut, & deux en-bas, qui sont propres à polir l'or & l'argent, étant dures & douces tout ensemble. C'est avec ces quatre dents, que le castor coupe des petites perches pour faire sa cabanne, & des arbres gros comme la cuisse, qu'il fait tomber justement dans l'endroit même où il prévoit qu'ils luy seront plus utiles & plus nécessaires : il découpe

Ces arbres par morceaux de longueurs différentes , selon l'usage qu'il en veut faire ; il les roule sur la terre , ou les pousse à l'eau avec ses pattes de devant , pour bâtir sa cabanne , & fortifier une digue qui arrête le courant d'un ruisseau , & forme un étang considerable , sur le bord duquel il se loge ordinairement. Il y a toujours un maître castor , qui preside à ce travail , & qui frappe même ceux qui ne font pas bien leur devoir. Ils charient tous la terre sur leur queue , marchant sur les pattes de derrière , & portant dans celles de devant, le bois qui leur est nécessaire pour achever leur ouvrage : ils mêlent la terre avec le bois , & font une espèce de maçonnerie avec leur queue ,

à peu près comme les Maçons avec leur truelle. Ils élevent des chaussées & des digues larges de deux ou trois pieds, hautes de douze ou quinze pieds, & longues de vingt ou trente ; mais si difficiles & si mal-aisées à rompre, que c'est véritablement le plus rude travail de la chasse au castor, qui par ces digues font d'un petit ruisseau, un étang si considérable, qu'ils inondent assez souvent une grande étendue de pais. Ils embarrassent même tellement les rivières, qu'il faut se mettre souvent à l'eau, pour monter les canots par dessus les digues ; comme il m'est arrivé plusieurs fois, en allant de Nipisiguit à la Rivière de Sainte-Croix, & autres endroits de la Gaspésie.

La cabanne du castor est haute de sept à huit pieds, si bien maçonnée & mastiquée avec la terre & le bois, que la pluie, ni le vent n'y peuvent entrer : elle est divisée en trois étages, où logent séparément les grands, les moïens, & les petits, qui couchent sur de la paille, avec cette circonstance digne de remarque, que le nombre de ces animaux, qui multiplient beaucoup, venant à augmenter, les plus vieux cedent la cabanne aux plus jeunes, qui ne manquent jamais de les assister à bâtir une maison ; comme si ces animaux vouloient donner une leçon naturelle aux peres & aux enfans, de se soulager reciproquement les uns & les autres.

Le castor ne se nourrit pas

482 *Nouvelle Relation*

dans l'eau , comme quelques-uns se font imaginer : il prend sa nourriture à terre , & mange certaines écorces d'arbre , qu'il découpe par morceaux & transporte dans sa cabanne , pour en faire la provision durant l'Hiver. La chair en est delicate , à peu près comme celle de mouton. Les roignons sont recherchés par les Apoticairez ; & on s'en sert avec succès , pour soulager les femmes en couche , & appaiser les vapeurs.

Quelque chasse qu'on fasse du castor , soit en Hiver , ou en Eté , il faut toujours rompre & briser la cabanne , dont nos Sauvages observent exactement toutes les avenues ; afin d'assiéger & d'attaquer plus sûrement ce tanimal , qui est retranche dans son petit fort.

de la Gaspésie. 483

Au Printems & l'Eté, ils se prennent à la trape, laquelle venant à se détendre, une grosse piece de bois leur tombe dessus le corps, & les assomme: mais il n'est rien de si divertissant, que la chasse de l'Hiver, qui est cependant tres-penible & laborieuse; & en effet il faut, & on est obligé de trouer la glace à plus de quarante ou cinquante endroits, rompre les digues, briser les cabannes, & faire écouler les eaux, pour observer & découvrir plus aisément les castors, qui se jouent, se moquent & se dérobent bien souvent à la poursuite du Chasseur, en s'échappant de leur étang, par une sortie secrete que ces animaux ont l'instinct de laisser à leur chauffée, qui a communication avec un

Si ij

autre étang voisin.

Je passe ici sous silence, les différentes chasses des loutres, des ours, des cerfs, & de quantité d'autres animaux de la Gaspésie; parce qu'elles n'ont rien de considérable, & qu'il est plus à propos de donner ici au Lecteur, la connoissance des especes différentes des bêtes-fauves, d'oiseaux, & des poissons qui se trouvent dans la Gaspésie: où l'on voit premièrement trois sortes de perdrix, dont les unes ont l'œil faizané, & sont d'un plumage mêlé de blanc, de noir, de gris, & d'orange: les autres sont grises; & j'en ai vû plusieurs durant l'Hiver, qui étoient toutes blanches. Les perdrix du Canada se perchent & se juchent sur les arbres, & mangent le bouleau

ou le sapin, qui leur communique un peu de son amertume : l'estomac en est blanc & delicat, comme celuy d'un chapon; & celles qui ne mangent que du bouleau sont fort excellentes, en quelque maniere qu'on les accommode. La chasse en est facile, principalement au Printems, lorsqu'elle veut faire sa ponce; parce qu'elle fait un bruit avec le batement de ses aîles, qui la découvre au Chasseur: & elle est si peu farouche, qu'on la chasse comme les poules devant soi, & se laisse approcher, jusqu'à souffrir qu'on luy presente un colet attaché au bout d'une perche, dans lequel elle passe la tête, & facilite ainsi le moïen de la prendre.

Les canards Canadiens sont

semblables à ceux que nous avons en France ; on en voit cependant une espece differente, que nous appellons canards branchus, qui se juchent sur les arbres, & dont le plumage est tres-beau, pour la diversité agreable des couleurs qui le composent.

L'oiseau mouche, que quelques-uns appellent l'oiseau du Ciel, est de la grosseur d'une noix : il a le bec mince & pointu comme une éguille : il ne vit que du suc des fleurs, comme les mouches à miel : son plumage est d'une beauté ravissante, principalement celui de la gorge, qui est embelli d'un azur & d'un rouge éclatant, qu'on ne peut assez admirer, sur tout quand il est exposé au Soleil. Nos Gaspeziens l'appellent Nirido ; &

on n'en fait la chaille seulement que par curiosité : on charge même les fuzils de sable ; parce que le plomb le plus menu seroit assez gros pour écraser ce petit oiseau , que l'on fait secher au four & au Soleil , de crainte que la corruption ne se mette dans un corps qui paroît tout de plume.

Les pic bois , que nous appellons de ce nom, parce qu'ils prennent leur nourriture en picotant les troncs des arbres qui sont pourris , se distinguent par deux sortes de plumage ; les uns sont mouchetez de noir & blanc ; les autres sont tout noirs , & portent sur la tête une huppe d'un rouge admirablement beau : ils ont la langue extrêmement dure , & aiguë comme des éguilles , avec laquelle ils font dans les

arbres, des trous à y mettre le poing.

Les aigles, les titiais, les rossignols, dont le chant n'est pas si charmant, à beaucoup près, que ceux de l'Europe; l'outarde, l'oie, les canards, les cignes, cormorans, fiffleurs, le goslan, la margot, les becasses, beccassines, ortolans, grives, merles, pies, corbeaux, marionnets; des oiseaux même tout blancs, tout rouges, bleus, jaunes, & une infinité d'autres, sont fort communs dans la Gaspésie, mais qu'on ne connoît pas en France, & dont le recit seroit inutile, pour n'avoir rien de plus curieux que les noms qu'on leur donne.

On voit encore chez nos Gaspésiens trois sortes de loups: le loup servier est d'un

poil argenté ; il a deux cornichons a la tête , qui sont de poil tout noir : la viande en est assez bonne , quoiqu'elle sent un peu trop le sauvagin. Cet animal est plus affreux à voir , que cruel : la peau est tres-bonne , pour en faire des fourrures.

Le loup marin est une espece de poisson , dont la peau est mouchetée d'un poil noir & blanc : il fait ses petits à terre , ou sur quelques rochers ; la mere a l'instinct de les porter sur son dos , pour les apprendre à nager , lorsqu'ils sont trop fatiguez dans l'eau. Leurs pieds sont fort courts ; ceux de devant faits en ongles , & ceux de derriere en nageoires. Ils ne marchent pas , mais ils rampent sur le sable ; où ils dorment & se divertissent au

Soleil, principalement quand la marée est basse, qui est le tems le plus propre & le plus commode pour en faire la chasse, qui est d'un tres-grand profit, tant à cause de l'huile, que pour le debit considerable qu'on fait de la peau de ces poissons, dont quelques-uns sont aussi grands & aussi gros que des chevaux & des bœufs. Ces loups marins s'appellent *Metauh*, pour les distinguer d'avec les communs, qui s'appellent *Ouaspous*: la chair en est passablement bonne, & la fressûre paroît d'aussi bon goût, que celle du porc. Les autres loups sont à peu près comme ceux de nôtre Europe, excepté qu'ils ne sont pas si méchans, ni si cruels.

Les lièvres de Canada sont

fort differens de ceux de France, & ils ressemblent aux lapins : la chair cependant est assez delicate, sur tout quand on la met en pâte, ou en civet. Plusieurs ont un goût d'amertume, à cause du sapin qu'ils mangent durant l'Hiver, étant assez probable qu'ils paissent l'herbe en Eté. Ce qu'on remarque de curieux dans ces animaux, c'est que leur poil change de couleur, selon le cours des saisons de l'année : il commence à blanchir, aux approches de l'Hiver ; & il est tout-à-fait blanc, quand la terre est couverte de neige : mais il perd cette blancheur & devient tout gris, au Printemps, & durant l'Eté.

Les ours, le quinquajou, les cerfs, les renards, caribous,

martes, porcs-épis, rats-musquez, écureuils, &c. font autant d'animaux qu'on trouve communément dans la Gaspésie ; où l'on voit encore une prodigieuse quantité de toute sorte de poisson, moruë, saumon, harans, truites, bar, maquereau, barbuë, aloze, esurgeon, carpes, brochets, brèmes, anguilles, ancornets, poisson dore, huîtres, esplan, raie, poisson blanc : en un mot, on peut dire que la chasse & la pêche y sont abondantes, & qu'on y trouve, sans beaucoup de peines, toutes les choses nécessaires à la vie.

C'est un plaisir d'y voir encore ce nombre prodigieux de baleines ; mais sur tout, le combat terrible de ce poisson monstrueux avec l'espadon, lequel porte dessus son dos une

espece d'épée ou de dard, qui luy sert d'armes offensives & défensives, pour attaquer & se défendre des aîlerons & de la queue de la baleine. Il est surprenant de voir les approches & les attaques mutuelles de ces deux puissans ennemis, qui mugissent comme des taureaux animez de rage & de fureur; l'espardon s'élançe hors de l'eau, & tombe de toute sa force à la renverse dessus la baleine, afin de la percer de son dard. La baleine se plonge l'eau, & se dérobe aux coups de l'espardon, qu'elle tâche de battre & de vaincre avec sa queue & ses aîlerons, dont le bruit se fait entendre de plus d'une lieuë. La mer paroît toute agitée, par les mouvemens & les efforts violens de ces pois-

sons formidables ; & elle devient toute rouge de leur sang, qui sort en abondance de leurs plaies , qui les font mourir quelquefois : telle étoit la baleine que nous trouvâmes échouée à la côte , à quinze lieues de la riviere de Saint Joseph , dite Ristigouche ; le sable qui la couvroit nous empêcha de voir les coups furieux qu'elle avoit reçûs de l'espadon , nous n'en vîmes que deux ou trois , qui paroissoient fort larges & profonds. Quoique la baleine soit un poisson d'une grosseur & d'une force prodigieuse , elle ne peut cependant renverser , ni briser avec sa queuë les navires , comme plusieurs se le persuadent un peu trop facilement.

Le requin , que quelques-uns appellent requiem ; est ua

poisson fort dangereux, armé de deux à trois rangées de dents, long de quatre à cinq pieds, & gros à proportion. Il est tres-dangereux de se baigner dans les endroits où ce poisson se retire ordinairement; parce qu'il court après ceux qu'il apperçoit dans l'eau, & leur coupe un bras ou une cuisse, qu'il mange & qu'il devore en même-tems. Je me souviens qu'un pauvre passager s'étant jetté à la mer par divertissement, pour se baigner dans un tems de calme, beau & serain, fut assez malheureux de rencontrer un de ces requiem, qui ne luy fit aucun mal, aussi long-tems qu'il fut à l'eau; mais dès-lors que ceux du navire se mirent en état d'enlever ce pauvre miserable, le requin s'élança

496 *Nouvelle Relation*
sur luy, & luy coupa la cuisse
avant qu'il fût dans le vais-
seau, où il mourut deux heures
après.

CHAPITRE XIX.

*Les festins, les danses, & les
divertissemens des Gaspe-
siens.*

ON ne trouve guere de
Nation qui ait les festins
plus en usage que les Sauva-
ges de la Nouvelle France,
mais principalement nos Gas-
pensiens, qui regardent plutôt
l'affection & la sincerité d'une
amitié véritablement cordiale,
dans le peu qu'ils donnent, ou
qu'ils reçoivent de leurs amis,
que la quantité & la qualité
des viandes; puisqu'avec un
morceau

morceau de tabac, ou quelque autre chose de peu de conséquence, ils se regalent les uns les autres, comme s'ils se faisoient des festins les plus grands du monde: d'où vient que les plus misérables, si on peut dire qu'il y en ait quelques-uns dans cette Nation de Barbares, qui ne met aucune, ou fort peu de distinction entre le riche & le pauvre, trouvent toujours, dans le peu qu'ils possèdent, dequoy rendre la pareille à leurs amis, & faire des festins aussi considérables, que ceux auxquels on les a invitez.

Je me suis servi heureusement de cette grande facilité que l'on a de contenter ces Peuples, & de s'infinuer dans leur amitié, par des festins qui ne coûtent pas grand' chose,

lorsqu'un Sauvage m'étant venu prier d'aller baptiser un petit enfant, qui mourut deux jours après son baptême, dans la Baye de Gachpé, je demeurai le reste de l'Hiver avec ces Infideles, pour tâcher de les gagner à JESUS-CHRIST. Monsieur Denys avoit donné à nôtre Gaspesien, des pois & de la farine, pour en regaler les cabannes, par deux festins que j'avois dessein de leur faire, & qui en effet me gagnèrent pour toujours l'amitié de ces Barbares. Je formai avec toute ma farine, autant de cœurs que nous étions de personnes; & les aiant fait cuire dans une chaudiere, avec de la moëlle d'orignac, je les arrangeai tous dans un plat d'écorce, en forte que le plus grand de ces cœurs, qui re-

presentoit le mien, cachoit & couvroit les plus petits, qui figuroient ceux des Sauvages: je leur fis la harangue ordinaire, qui doit preceder toujours les festins, en leur disant; Que la nature ne m'aïant donné qu'un cœur, la charité & le zele que j'avois pour leur salut, me faisoient souhater avec passion, qu'ils se multipliât en autant de Gaspesiens, qu'ils étoient presens a mes yeux; voulant bien même y comprendre les absens, pour leur témoigner à tous également, mon estime & mon affection: Que par le plus grand de tous ces cœurs qui cachoit les autres, je voulois leur faire connoître qu'ils logeroient dorénavant par inclination dans le mien; que ie les prencis tous sous ma protection, pour

500. *Nouvelle Relation*
leur procurer tous les avantages qu'ils en pouvoient raisonnablement esperer , soit pour le spirituel , soit pour le temporel : & qu'enfin , je ne les avois arrangez tous ensemble dans un même plat d'écorce , qu'afin de leur faire connoître que les nôtres ne devoient plus jamais se separer d'inclination , mais bien s'unir étroitement par les liens indissolubles de la charité Chrétienne. Cette petite harangue se termina par le present & la distribution que je fis de tous ces cœurs , à chaque Sauvage , en luy disant ces paroles : *Tahé nkameramon ignemoulo ; nkameramon achkau oungu. dex.* : Mon frere , je te donne mon cœur ; tu demeureras & tu cabanneras dorenavant dans mon cœur. Il n'est

de la Gaspésie. 501

pas croïable combien ces Barbares furent satisfaits de mon regale , qu'ils reçurent avec toute la joie possible : les Chefs me firent des festins publics & particuliers , pour me témoigner qu'ils m'enfantoient, c'est à dire qu'ils m'adoptoient & me recevoient au nombre des Sauvages Gaspétiens : ils me conjurerent tous de rester avec eux , afin de me perfectionner dans là langue ; ce que je leur accordai d'autant plus volontiers , que la demande & la priere qu'ils m'en faisoient, étoit conforme à mes inclinations.

Cependant, quoique ces Barbares se passent de peu dans leurs festins , ils ne laissent pas quelquefois d'y faire paroître une grande profusion de viandes , particulièrement dans

502 *Nouvelle Relation*

ceux qu'ils font le Printems ; pour se réjouir ensemble de l'heureux succez de la chasse qu'ils ont faite durant l'Hiver. Ils n'observent aucune regle d'œconomie dans ces fortes de festins ; afin de témoigner à leurs amis, la joie qu'ils ont de les posseder. Les femmes, les enfans, ni les jeunes garçons qui n'ont pas encore tué d'orignac, & tous ceux qui ne sont pas en état d'aller en guerre contre la Nation, n'entrent pas ordinairement dans les cabannes de festin : il faut attendre le signal que donne un Sauvage, par deux ou trois huées différentes, qui font connoître aux femmes qu'il est tems de venir prendre les restes de la portion de leurs maris, dont elles se regalent avec leur famille, & leurs amis.

La façon d'inviter au festin, est sans compliment & sans cérémonie ; & on n'invite personne, que tout ce qu'on leur veut donner ne soit cuit auparavant : celui qui traite fait à la porte de sa cabanne, le cri du festin, en disant ces paroles : *Chigoïrdah, ouikbarlno* : Venez ici dans ma cabanne, car je veux vous regaler. Ceux auxquels ces paroles s'adressent, y répondent par trois ou quatre huées de ho, ho, ho, ho, sortent promptement de chez eux avec leur ouragan, entrent dans la cabanne du festin, prennent la première place qui se présente, fument du tabac dans le calumet du Chef, & reçoivent sans compliment la portion que celui qui partage & distribue la viande, leur jette, ou leur donne

304 *Nouvelle Relation*
au bout d'un bâton.

Jamais les Gaspesiens ne font festin de deux sortes de viandes à la fois : ils ne mélangent pas, par exemple, le castor avec l'orignac, ni celui-ci avec l'ours, ou quelque autre animal ; ils font même des regales où l'on y boit la graisse & l'huile toute pure. Il y a des festins de santé, d'adieu, de chasse, de paix, de guerre de remerciement, des festins à tout manger, qui se font expressément pour avoir bonne chasse ; c'est à dire qu'il faut tout avaler, avant que de sortir de la cabanne ; & il est defendu d'en donner tant soit peu aux chiens, sous peine d'être exposé à de grands malheurs : il est cependant permis à ceux qui ne peuvent achever leur portion,
de.

de les presenter à leurs compagnons, qui en prennent chacun ce qu'il en souhaite ; le reste est jetté au feu, en faisant les éloges de celuy qui dans ce rencontre s'est acquis la reputation & la gloire d'avoir mangé plus que les autres.

Tous les festins se commencent par les harangues que le Chef fait aux conviez, afin de leur déclarer le sujet pour lequel il a voulu regaler la compagnie ; & on les finit par les danses & les chansons, qui sont les complimens ordinaires de nos Sauvages. Le Maître du festin ne mange pas ordinairement avec les autres ; parce, dit-il, qu'il ne les a pas appellez pour diminuer la portion de ce qu'il leur presente, le tout étant uni-

506 *Nouvelle Relation*
quement pour eux.

Leurs chansons & leurs danses sont également desagréables, puisqu'ils n'y observent aucune regle, ni mesure, que celle que leur caprice leur inspire: ils ont néanmoins communément assez bonne voix, & sur tout les femmes, qui chantent fort agréablement les Cantiques spirituels qu'on leur enseigne, & dans lesquels elles font consister une bonne partie de leur devotion. Elles n'ont pas le même agrément à chanter à la mode des Sauvages, qui poussent du fond de leur estomac, certains tons d'ho ho ho, ha ha ha, hé hé hé, ho ho, ha he he, qui passent pour des airs également charmans & mélodieux, chez nos Gaspesiens.

• Ils dansent ordinairement en

rond, à la cadance & au bruit qu'on fait en frapant avec un bâton sur un plat d'écorce, ou dessus une chaudiere. Ils ne se tiennent pas par la main, mais ils ont tous les poings fermez : les filles les croisent l'une sur l'autre, un peu éloignées de leur estomac : les hommes les élevent en l'air, & font plusieurs mouvemens & postures différentes, comme s'ils étoient à la guerre pour combattre, vaincre, & enlever les chevelures de leurs ennemis. Ils ne sautent pas, mais en récompense ils frappent la terre, tantôt avec un pied, tantôt avec tous les deux ensemble.

Les danses particulieres des femmes & des filles sont beaucoup différentes de celles des hommes ; car elles font des

contorsions horribles en dansant : elles retirent & avancent les bras, les mains & tout le corps d'une manière tout-à-fait hideuse, regardant fixement la terre, comme si elles en vouloient arracher quelque chose, par la force & la violence de leurs contorsions, jusqu'à se mettre tout en eau. Elles ne poussent pas du fond de leur estomac, comme les hommes, ces huées & ces cris d'ho ho, d'ha ha, d'hé hé; mais elles font seulement avec les levres, un certain sifflement de serpent, qui est l'harmonie ordinaire de leur danse, qu'on peut appeler proprement un *fabat* innocent de Sauvages.

Outre ces danses & ces festins, ils ont pour leur divertissement ordinaire, les jeux de *Leldestaganne* & du *Chagar*,

qui se jouent avec des petits os noirs & blancs : celui-là gagne la partie, qui fait venir tout blanc, ou tout noir, autant de fois qu'ils en sont convenus. Ils sont tres-fideles à payer ce qu'ils ont perdu au jeu, sans qu'ils se querellent, ou qu'ils avancent la moindre parole d'impatience ; parce, disent-ils, qu'ils ne jouent que pour se divertir, & se consoler avec leurs amis. Il y a encore quelques autres sortes de jeux & de divertissemens parmi nos Sauvages, mais qui sont de si peu de consequence, qu'ils ne meritent pas qu'on en fasse ici aucune mention.



CHAPITRE XX.

*Des remedes, maladies & mors
des Gaspefiens.*

ILs sont tous naturellement Chirurgiens, Apoticares & Medecins, par la connoissance & par l'experience qu'ils ont de certains simples, dont ils se servent heureusement, pour guerir des maux qui nous paroissent incurables.

Il est vrai que nos Gaspefiens jouissent souvent d'une sante parfaite, jusqu'à une heureuse vieillesse, n'étant pas sujets à plusieurs maladies qui nous affligent en France; comme gouttes, gravelle, écrouelles, galle, &c. soit parce qu'ils sont engendrez par des parens

qui sont sains & dispos, d'une humeur & d'un sang bien temperez; soit à cause que, comme nous avons dit, ils vivent en parfaite union & concorde, sans procez & sans chicane pour les biens du monde, qui ne leur font jamais perdre le repos, & leur tranquillité ordinaire.

Ils previennent les incommoditez & les maladies, par certains vomitifs, composez d'une racine faite à peu près comme celle de la chicorée, ou par certaine graine qu'ils penent aux arbres, & qu'ils font infuser dix ou douze heures dans un plat d'écorce plein d'eau, ou de bouillon. La suërie, cependant, est le grand remede des Gaspesiens; & on peut dire veritablement, que plusieurs François y ont aussi

512 *Nouvelle Relation*

trouvé la guérison des fluxions & douleurs inveterées , qui paroissent incurables en France. La suërie est une espece d'étuve , faite en forme d'une petite cabanne couverte d'écorce , de peau de castor & d'ornagnac ; en sorte qu'il n'y a aucune ouverture. Les Sauvages mettent au milieu , des roches ardentes , qui échauffent tellement ceux qui sont dedans , que l'eau coule bientôt de toutes les parties du corps. Ils jettent de l'eau dessus ces pierres embrasées , dont la fumée montant jusques au haut de la cabanne , retombe sur leur dos , à peu près comme une pluie chaude & brûlante ; jusques-là même , que quelques-uns ne pouvant en souffrir la chaleur , se trouvent obligez d'en sortir au plus vite.

Ce qui sert de tourment aux uns, est néanmoins un sujet de divertissement pour les autres, qui prennent un plaisir singulier de jeter de l'eau de tems en tems sur ces roches, pour voir celuy qui aura plus de constance à souffrir : ils chantent même, & se divertissent, faisant des huées à leur ordinaire ; & sortant brusquement de cette cabanne, ils se jettent dans la riviere pour se rafraîchir ; ce qui causeroit sans doute de grosses maladies, & la mort même, à des gens qui feroient moins robustes que nos Gaspésiens, qui mangent avec une avidité nonpareille, immédiatement après qu'ils sont sortis de la suërie & de la riviere.

Ils sont fort amateurs de la saigné, & s'ouvrent même la

§14. *Nouvelle Relation*

veiné eux-mêmes, avec des pierres à feu, ou la pointe de leur couteau. S'il paroît quelque tumeur, soit au bras, soit à la jambe, ils scarifient les endroits où est le mal; & ils font plusieurs incisions avec les mêmes instrumens, afin d'en sucer plus commodément le sang gâté, & en retirer toute la corruption.

— La gomme de sapin, que quelques-uns appellent therebentine, & qui est comme une espece de baume souverain pour toute sorte de plaies, & de coups de hache, de couteau & de fuzil, est le premier & le plus ordinaire remede dont nos Gaspesiens se servent avec succez, pour faire de tres-belles cures. Comme cette gomme est quelquefois un peu trop sensible aux

malades, ils ont l'industrie, pour en moderer l'activité, de prendre & de mâcher la pelli-
cule qui est attachée au sapin,
après qu'ils en ont enlevé la
premiere écorce : ils crachent
l'eau qui en sort sur la partie
malade, & forment du reste
une espece de cataplasme, qui
adoucit le mal, & guerit le
blessé en tres-peu de tems.

Ils ont encore quantité de
racines & de simples qui nous
sont inconnus dans l'Europe,
mais dont les Sauvages con-
noissent admirablement bien
la vertu & les proprietéz, pour
s'en servir dans le besoin.

Les Gaspesiens & les Gas-
pesiennes, hommes, femmes,
filles, garçons, prennent du
tabac : ils le considerent, l'es-
timent & le regardent comme
une manne qui leur est venuë

516 *Nouvelle Relation*
du Ciel , depuis que le Pap-
kootparout en donna le pre-
mier usage à la Nation Gas-
pésienne , comme nous avons
remarqué au Chapitre de leur
croïance touchant l'Immorta-
lité de l'Ame. En effet le ta-
bac , qu'ils appellent *Tamahoeé*,
leur paroît absolument ne-
cessaire pour les aider à souf-
frir les disgraces de la vie hu-
maine : il les délasse dans leurs
voïages , leur donne de l'es-
prit dans les Conseils , décide
de la paix & la guerre : il leur
amortit la faim , leur sert de
boire & de manger ; & fussent-
ils dans la dernière foiblesse ,
ils esperent toujours de revoir
le malade en sa première san-
té , pourvû qu'il puisse encore
fumer du tabac : le contraire
est un préjugé assuré de sa
mort.

Si les simples , les décoctions & les remèdes ordinaires, ne sont pas assez efficaces pour guérir les Gaspésiens, les amis de ceux qui sont malades ne manquent pas d'appeler au secours le Bouhine , c'est à dire le Jongleur, qui les souffle par tout , & principalement sur la partie affligée ; afin de chasser le ver , ou le Demon qui le tourmente : il fait ses invocations, ses contorsions & ses huées ordinaires, comme nous l'avons déjà remarqué, en parlant des superstitions de ces Sauvages.

Il n'y en a point cependant plus à plaindre, que les malades qui souffrent sans se plaindre, le tintamarre, le bruit & le fracas du Jongleur, & de ceux de sa cabanne : il semble même que nos Gaspésiens,

qui d'ailleurs paroissent assez humains & dociles, manquent en ce point de charité & de complaisance pour leurs malades ; & on peut dire véritablement, qu'ils ne sçavent ce que c'est d'en prendre soin, ni de leur préparer les viandes qui les peuvent soulager, leur donnant indifféremment à boire & à manger de tout ce qu'ils desirent, & quand ils le demandent. Ils les traînent, portent, ou les embarquent avec eux dans leurs voïages, quand il y a apparence de guérison : mais si la santé du malade est tout-à-fait desespérée, en sorte qu'il ne puisse plus ni manger, ni boire, ni fumer, ils leur cassent la tête quelquefois, tant pour le délivrer du mal qu'il endure, que pour se soulager eux-

mêmes , de la peine qu'ils ont de le traîner par tout.

Ils ne sçavent non plus ce que c'est , que de consoler un pauvre malade ; & des le moment qu'il ne mange plus , ou ne fume plus du tabac , ou bien qu'il perd la parole , ils l'abandonnent entierement , & ne luy disent pas une seule parole de tendresse , ni de consolation : parce que ces Barbares estiment que c'est une chose tout - à - fait inutile , de parler à une personne qui ne peut pas répondre , & qui se met en état de voïageur , pour aller avec ses compatriots & & ses ancêtres , dans le País des Ames ; d'où vient qu'ils expirent assez souvent , sans qu'aucun de ceux qui sont dans la cabanne s'en apperçoive : gardant cependant ,

durant tout le tems de l'agonie , un profond silence ; & faisant paroître dans un visage consterné, l'affliction & la douleur qu'ils reçoivent de cette fâcheuse separation.

Lorsque le moribond a rendu les derniers soupirs , les parens & les amis du défunt couvrent le corps, d'une belle peau d'élan, ou robe de castor , dans laquelle on l'enfевellit & on le garrote avec des courroies de cuir ou d'écorce, d'une telle maniere , que le menton touche aux genoux, & les pieds à leur dos ; d'où vient que leurs fosses sont toutes rondes, de la figure d'un puits , & profondes de quatre à cinq pieds : cependant , le Chef & les Capitaines ordonnent de fraper sur les écorces de la cabanne du défunt, en disant

font ces paroles, *Oué, oué, oué*, afin d'en faire sortir l'esprit. On députe ensuite de jeunes Sauvages, pour aller annoncer par toute la Nation, & même aux Habitations Françaises, la mort de leurs parens & amis. Ces Députés approchant des cabannes auxquelles ils sont envoieés, montent dessus un arbre, & crient par trois fois de toute leur force, qu'un tel Sauvage est mort; après quoy ils s'approchent, & font à ceux qu'ils trouvent, le recit des circonstances de la maladie & de la mort de leur ami, les invitant d'assister à ses funérailles, qui se celebrent en cette maniere.

Tout le monde étant assemblé dans la cabanne du défunt, on transporte le corps au Cimetiere commun de la

522. *Nouvelle Relation*

Nation ; on le met dans la fosse , & on le couvre d'écorce , & des peaux les plus belles : on l'embellit même avec des branches de sapin & des rameaux de cedre , & ils y mettent ensuite tout ce qui est à l'usage du défunt ; si c'est un homme , son arc , ses flèches , son épée , son casse-tête , son fuzil , poudre , plomb , écuelle , chaudiere , raquettes , &c. si c'est une femme , son colier pour aller à la traîne ou porter le bois , sa hache , son couteau , sa couverture , ses coliers de porcelaine & de raffade , & ses utensiles , tant à matachier & peindre leur robe , que les éguilles à coudre les canots & à lasser les raquettes. On comble la fosse de terre , & on y met par-dessus quantité de bûches en

forme de mausolee , élevé de trois ou quatre pieds , sur lequel paroît une belle Croix , si le défunt est un de nos Gaspésiens Porte-Croix. L'enterrement se fait dans le silence ; pendant que le Chef & les Anciens forment un cercle auprès de la fosse , les femmes pleurent & font des cris lugubres , qui finissent par le commandement du Chef , lequel invite tous les Gaspésiens au festin de mort , où il expose dans sa harangue les belles qualitez & les actions les plus memorables du défunt : il représente même à toute l'assemblée , par des paroles aussi touchantes qu'elles sont énergiques , l'instabilité de la vie humaine , & la nécessité qu'ils ont de mourir , pour aller rejoindre dans le Pais des Ames ,

524 *Nouvelle Relation*

leurs amis & leurs parens, dont ils renouvellent la memoire. Il s'arrête un moment, & paroît tout à coup avec un visage plus gai & moins triste, & ordonne la distribution de ce qui est apprêté pour le festin, qui est suivi de danses & des chansons ordinaires. Les parens cependant & les amis du défunt prennent le deuil, c'est à dire qu'ils se barbouillent le visage de noir, & coupent le bout de leurs cheveux, qu'il ne leur est plus permis de porter en cadenettes, ni de les orner de colier de rassade & de porcelaine, autant de tems qu'ils sont en deuil, qui dure une année toute entiere.

Si quelque Sauvage vient à mourir durant l'Hiver, en quelque lieu éloigné du Cimetiere commun de ses ancê-

tres, ceux de la cabanne l'envelopent avec beaucoup de foin, dans des écorces matachiées de rouge & de noir, le mettent dessus les branches de quelque arbre sur le bord de la riviere, & luy font avec des bûches une espece de petit fort, de crainte qu'il ne soit endommagé par les bêtes-fauves, ou par les oiseaux de rapine : le Chef députe au Printems la jeunesse, pour aller querir le cadavre, qui est reçu avec les mêmes ceremonies que nous venons de dire.

Nos Gaspefiens n'ont jamais brûlé les corps de leurs défunts, comme nos anciens Gaulois, qui brûloient avec leurs morts, tout ce qu'ils avoient aimé, jusqu'à leurs papiers & leurs obligations ; peut être dans le

dessein de proceder, de paier, ou demander leurs dettes en l'autre monde. J'ai appris seulement de nos Sauvages, que les Chefs de leur Nation confioient autrefois les corps des défunts à certains vieillards, qui les emportoient religieusement dans une cabanne faite exprés au milieu des bois, dans laquelle ils demeuroient un mois ou six semaines. Ils ouvroient la tête & le ventre du défunt, & en ôtoient la cervelle & les entrailles, enlevoient la peau de dessus le corps, coupoient la chair par morceaux ; & l'aïant fait secher à la fumée, ou au Soleil, ils la mettoient au pied du mort, auquel ils rendoient sa peau, qu'ils accommodoient à peu près comme si la chair n'en avoit pas été ôtée.

Il y a fort peu de tems, que dans l'Isle de Tisniguet, lieu fameux & ancien Cimetiere des Gaspesiens de Ristigouche, nous trouvâmes dans les bois une fosse faite en forme de coffre, & quantité de peaux de castors & d'orignaux, des flèches, des arcs, de la porcelaine, de la raffade, & d'autres bagatelles que les Sauvages avoient enterrées avec le défunt, dans la pensée qu'ils avoient, que les esprits de toutes ces choses luy feroient compagnie & service dans le Pais des Ames.



CHAPITRE XXI.

Premier retour de l'Auteur en France, & la harangue que le Chef des Gaspésiens luy a faite à son départ.

IL y avoit déjà fix années consecutives que je cultivois la Mission Gaspésienne, que l'obeïssance avoit commise à mes soins, lorsque le Reverend Pere Valentin le Roux nôtre Commissaire Provincial & Superieur, qui donnoit toutes ses applications, & emploïoit avec succez les ardeurs de son zele pour la gloire de Dieu, le service de la Colonie, & le progres de nos Missions; aiant parfaitement bien reconnu la necessité ab-

soluë

soluë où nous étions, d'avoir un Hospice à Québec, pour le soulagement de nos Missionnaires ; sollicité puissamment par les principaux Habitans de Mont-Royal, d'établir dans cette belle Isle, sous le bon plaisir & avec l'agrément de Messieurs du Seminaire de Saint Sulpice, qui en sont les Seigneurs propriétaires, une Maison de Recollets ; & d'ailleurs voulant rechercher les moïens possibles de rendre fixes & sedentaires les Missions que nous avons chez les François & les Sauvages, afin d'humaniser ces Peuples, les habiter avec nous, les appliquer à la culture des terres, les soumettre à nos Loix & nos Coûtumes, & d'en faire de veritables Chrétiens, après les avoir rendu hommes civils.

policez & sociables ; jugea à propos de nous envoïer en France le R. P. Exuper de Thunes, & moi, avec des lettres au Reverendissime Pere Germain Allart, depuis Evêque de Vences, afin d'obtenir du Roi & de Messieurs de Saint Sulpice, le contenu de l'exposé, & des instructions qu'il nous remit entre les mains.

Nous nous embarquâmes à cet effet, dans le vaisseau nommé la Sainte-Anne, & nous arrivâmes heureusement à l'Isle Percée, après sept semaines d'une fâcheuse & pénible navigation, causée par trois horribles tempêtes, dont la dernière pensa nous abîmer au milieu de sept Isles.

Comme j'étois entierement convaincu de l'affection sin-

ceres que les Gaspésiens avoient pour moi, & qu'ils se persuadoient que je devois encore hiverner avec eux dans les bois, je crûs que j'étois obligé de faire la confidence & l'ouverture du dessein que j'avois de repasser en France, à celui des Sauvages qui se disoit mon pere, & dont je me disois le fils, depuis le moment qu'il m'eût enfanté au milieu des festins ordinaires à la Nation Gaspésienne en semblable ceremonie. Il me seroit bien difficile de vous exprimer la consternation que cette nouvelle causa dans l'ame de ce Barbare, lequel, par le changement de couleur, le chagrin & la tristesse qui parut tout à coup sur son visage, me fit bien-tôt connoître qu'il étoit sensiblement touché de

la resolution où je luy parois-
fois, de m'embarquer dans les
premiers navires de nos Pê-
cheurs. Il me quitta brusque-
ment, contre sa coûtume; il
entra dans les bois, peut-être
pour essuier les larmes qui
commençoient à couler de ses
yeux: il en sortit quelque-
tems après, & trouva bon
d'envoier un de ses enfans a-
vec deux ou trois jeunes Sau-
vages, porter la nouvelle de
mon départ aux Gaspesiens
qui étoient à la pêche de
saumons, & les convier de se
rendre tous incessamment au-
prés de luy, afin de me dire
adieu. Il ordonna à ces Dé-
putez de ne pas approcher de
leurs cabannes, qu'avec les
mêmes ceremonies qu'ils ob-
servoient inviolablement lors-
qu'ils vont annoncer la mort

de quelqu'un de leurs confid-
rables ; parce qu'ils estimoient
que j'allors mourir à leur é-
gard, & qu'ils ne me verroient
plus jamais davantage.

La promtitude avec laquel-
le tous ces Sauvages, baptisez
& non baptisez, se rendrent à
l'Isle Percée, jointe à la ten-
dresse que ces Barbares me té-
moignerent, en me conjurant
tous ensemble de ne les pas
abandonner, me fit balancer
quelque-tems sur la resolu-
tion que j'avois prise de par-
tir ; & je vous avouë ingenu-
ment, qu'en aiant moi-même
le cœur sensiblement touché
de compassion, il n'y eut pre-
cisément que le merite de l'o-
beissance, qui m'ordonnoit de
m'embarquer dans les premiers
navires Pêcheurs, pour le
bien de nos Missions, qui

acheva de me déterminer à repasser en France.

Le petit nombre de nos Gaspesiens que j'avois baptisez, vint de grand matin à la Chapelle, quelques-uns pour se confesser, les autres pour se faire instruire, plusieurs pour me demander des *Oukateguennes Kignamatinœr*, des Papiers instructifs à prier Dieu, & tous pour entendre la sainte Messe & la harangue; c'est ainsi qu'ils appellerent l'exhortation que je leur fis, afin de les encourager à pratiquer fidelement ce que je leur avois enseigné. Les paroles dont Samuel se servit autrefois, quand il se déchargea de la conduite du Peuple d'Israël, en luy donnant un Roi; & celles de l'Apôtre, lorsqu'à son départ pour Jerusalem, il

appella le Ciel & la Terre à témoin du zele qu'il avoit pris, d'annoncer aux Ephesiens l'Evangile du Seigneur, furent à peu près les mêmes dont je me servis heureusement en prenant congé de mes Sauvages, qui proposèrent tous d'être fideles à Dieu. Je les embrassai tendrement après mes actions de graces, pendant lesquelles les hommes & les femmes entonnerent & chanterent à l'alternative, des Cantiques spirituels que je leur avois enseignez, avec une harmonie de voix si douce & si agreable, que nos François en furent sensiblement edifiez.

Comme l'on m'avoit donné quelques brasses de tabac de bresil, & qu'il me restoit uncore une douzaine

de petits miroirs, couteaux, éguilles, & d'autres bagatelles, qu'ils estiment autant que nous faisons l'or & l'argent; je les leur distribuai tres-volontiers, les conjurant affectueusement de les recevoir, comme les gages fideles & sincerés de mes amitez. Trois Matelots qui vinrent à nôtre Chapelle de la part de leur Capitaine, pour emporter dans leur navire nôtre petit équipage, alloient finir nos entretiens, lorsque le Chef de nos Gaspesiens me supplia avec beaucoup d'instance, de ne pas permettre que ces hommes me rendissent ce service; parce que les Sauvages en vouloient avoir l'honneur & la gloire, afin, me disoit-il, de faire paroître à tous les François, combien ils avoient

d'estime & d'affection pour moi. Il nomma sur le champ six jeunes Chasseurs, qu'ils appellent *Iarbasou*; & quoique tout ce qui étoit à mon usage ne consistât seulement qu'en un petit matelas, une couverture, & une cassette qui renfermoit les ornemens de nôtre Chapelle portative, ils le partagerent cependant, par ostentation, en trois canots differens, dans lesquels ils s'embarquerent promptement, pour le porter au vaisseau qui étoit prêt de mettre à la voile.

Nous sortîmes de la Chapelle avec differens sentimens de douleur, parce qu'enfin je n'avois pas moins de peine à les quitter, qu'ils en témoigneroient de me perdre: il fallut cependant nous separer,

pour joindre nos François qui m'attendoient pour aller à bord ; & je fus extrêmement surpris , lorsque prenant congé de Messieurs les Capitaines qui restoient à l'Isle Percée , le Chef de nos Gaspesiens fendit la presse , s'approcha de moi , parut au milieu de l'assemblée avec un visage tout consterné de douleur & de tristesse , haussa vers le Ciel , & baissa plusieurs fois les yeux dessus la terre , & prononça en soupirant ces paroles , *Akaia, akaia* , qui marquent ordinairement l'amertume & le déplaisir qu'ils ont dans le cœur ; il me prit la main , & me regardant fixement avec des yeux prêts à verser des larmes , il me dit en ces propres termes.

Hé bien donc , mon fils , la

resolution en eût prise, tu veux nous abandonner & repasser en France; car voila le grand canot de bois (en me montrant le navire dans lequel je devois m'embarquer) qui va te dérober aux Gaspésiens, pour te rendre à ton País, à tes parens, & à tes amis. Ah! mon fils, si tu vois mon cœur à present, tu verrois qu'il pleure des larmes de sang, dans le tems même que mes yeux pleurent des larmes d'eau, tant il est sensible à cette cruelle separation. Il s'arrêta tout court, & ne dit plus mot, selon la coûtume & la maniere des Sauvages, qui en agissent de-même; soit pour réfléchir à ce qu'ils ont à dire, ou pour donner le loisir & le tems à ceux qui les écoutent, d'examiner, d'approuver ou de

rejeter ce qu'ils ont avancé. Hé quoy donc, mon fils, ajouta t'il, seroit-il bien possible que tu aies perdu si-tôt le souvenir du festin que tu nous fis autrefois à Gaspé, la premiere fois que tu vins demeurer dans nos cabannes, où aiant formé avec de la farine pëtrie dans la graisse & la moëlle d'orignac, autant de cœurs de pâte, que nous étions de Gaspeziens, tu les arrangeas dans un même plat d'écorce, voulant nous persuader que le plus grand de tous ces cœurs, qui cachoit & couvroit tous les autres, étoit la figure du tien, dont le zele & la charité renfermoit au-dedans de soi-même tous les cœurs des Sauvages, ni plus, ni moins que les meres renferment les enfans dans leur sein? Tu étois

de la Gaspésie. 541

fâché, disois - tu, que la Nature ne t'en avoit donné qu'un seul en partage, lequel tu souhaitois de multiplier autant qu'il étoit en ton pouvoir, par la distribution que tu nous faisois de ces cœurs de pâte, en disant à chacun de nous en particulier ces aimables paroles : *Taboé nkamera mon ignemoulo* : Mon frere, je te donne mon cœur ; *nkameramon achkon guiguidepcheup* ; vous cabanerez, vous logerez & demeurerez dorenavant dans mon cœur, qui veut devenir comme les vôtres, par l'union d'une amitié mutuelle & reciproque, tout Sauvage & tout Gaspésien. A peine eûstu fini ta harangue, qui acheva de te gagner les cœurs de la Gaspésie, qu'on ne parla plus que de danses & de fes-

tins, pour te marquer la joie sensible que nous avons du present que tu nous avois fait; & parmi les acclamations universelles de toutes nos cabanes, un chacun s'efforçoit d'exprimer par les chansons que l'on chanta à ta louange, le bonheur qu'il avoit de posseder le cœur du Patriarche: Dis-moi donc à present, ce cœur n'est il plus aujourd'hui le même qu'il étoit autrefois? est-il donc tout-à-fait devenu François, & n'a-t'il plus rien de Gaspesien? ou bien, veut-il vomir pour jamais les Sauvages, après les avoir reçûs & aimez tendrement? Il s'arrêta pour la seconde fois: Si quelqu'un de nous, me dit-il ensuite, d'un ton de voix plus élevé & plus imperieux, t'a causé quelque

déplaisir, qui peut être t'oblige de nous abandonner, ne sçais-tu pas, mon fils, que je suis ton pere, & le Chef de la Nation Gaspésienne? comme ton pere, tu ne peux ignorer jusqu'à present, la sincerité de mon amitié; je t'assûre même que je t'aimerai toujous aussi tendrement que l'un de mes propres enfans: comme Chef des Sauvages, tu sçais bien que j'ai la puissance & le pouvoir en main, pour faire punir le coupable, si tu veux me le dénoncer; ou si tu es dans le dessein de le cacher, suivant les maximes & les regles de la charité que tu nous as enseignées, tiens, mon fils, voila des robes de castor, de loutre & de marte que nous t'offrons volontiers, pour essuier & effacer le chagrin que l'on

544 *Nouvelle Relation*
t'a donné, & l'indignation que
tu peux avoir conçûe contre
nous.

Il fit jeter en effet à mes
pieds, par deux jeunes Sauva-
ges, quelques-unes de ces pel-
leteries ; mais voïant que je re-
fusois ces presens : Il est vrai,
dit-il, que tu les as toujourns
méprisez ; le peu d'état que tu
en as fait , pendant que les
François les recherchent avec
tant d'empressement , nous a
bien fait connoître il y a long-
tems , que tu ne desirois rien
au monde , que le salut de nos
ames , & que nous étions trop
pauvres & jamais assez riches,
pour récompenser dignement
les peines & les travaux que
tu prenois , afin de nous faire
vivre en bons Chrétiens : mais
si le peu que nous possédons n'a
pas assez d'attrait pour t'enga-
ger

ger à rester avec nous, il faut, mon fils, que je t'ouvre mon cœur, & que je te demande aujourd'hui, en présence du Soleil qui nous éclaire, s'il faut croire ce que tu nous as enseigné, ou s'il ne le faut pas croire? Réponds, & parles à présent.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les Sauvages n'interrompent jamais celui qui harangue; & ils blâment avec raison, ces entretiens, ces conversations indiscrettes & peu réglées, où chacun de la compagnie veut dire son sentiment, sans se donner la patience d'écouter celui des autres: c'est aussi pour ce sujet, qu'ils nous comparent à des cannes & aux oyes, qui crient, disent-ils, & qui parlent tous ensemble, comme les François. Il faut:

attendre qu'ils aient achevé tout ce qu'ils ont à dire, & qu'ils vous obligent à répondre, comme celui-ci, qui m'engagea de luy témoigner en peu de mots, que je ne leur avois enseigné que ce que le Fils de Dieu avoit enseigné à tous les Chrétiens; & que par conséquent ce n'étoit pas seulement assez de le croire, par la soumission respectueuse qu'il devoit avoir à ses Commandemens; mais encore, qu'il les faisoit observer religieusement, & mourir même, s'il en étoit nécessaire, pour la vérité & la défense de son saint Evangile.

S'il est ainsi, repliqua le Sauvage, de deux choses l'une; ou tu es un menteur, ou tu n'es pas un bon Chrétien: *Ouce choïen taboé*: Tu es un men-

teur , mon frere , si tout ce que tu nous as enseigné n'est pas veritable ; ou tu n'es pas bon Chrétien, puisque tu n'observes pas comme il faut les Commandemens de JESUS. Car enfin , je veux bien que tout le monde m'entende : tu as dit à nos enfans , qu'ils étoient obligez , sous peine d'être brûlez dans les Enfers, d'honorer leurs pere & mere ; que c'étoit un crime énorme de les abandonner , & de leur refuser le secours qu'ils en pouvoient esperer dans leurs besoins : Tes Instructions , & le Commandement de Dieu, qui dit ; *Kortche, kitche chibar, chaktou, baguisto skiginouidex* ; Honore & crains ton pere & ta mere , tu vivras longuement , ont retenu mon fils aîné dans ma cabanne , qui cependant

vouloit m'abandonner au milieu de l'Hiver, dans nos plus grands besoins : il a tué un grand nombre d'orignaux, il t'a fait bonne chere, & donné abondamment de la graisse à manger & de l'huile d'ours à boire dans nos festins, autant que tu en as pû souhaiter. François, encôre un coup, mon fils aîné a demeuré avec son pere & sa mere, pour le respect qu'il portoit au Commandement de JESUS, & l'amitié qu'il avoit pour le Patriarche : Fais donc à present, à son exemple, pour moi, pour ma femme & pour luy, ce qu'il a fait si genereusement pour toi. Tu m'appellois ton pere, ma femme, disois-tu à tous les Sauvages, étoit ta mere, depuis que nous t'avions tous les deux enfanté dans nos

cabannes; mes enfans étoient
tes freres & tes enfans: Hé
bien, maintenant, est-ce donc
bien fait à un enfant, de quit-
ter son pere, sa mere, ses fre-
res & ses sœurs? Est-ce ainsi
que tu méprises le Comman-
dement de Dieu, qui dit,
Koutche, kitche chibar, chaktou,
baguisto skinouidex? S'il est vrai
que les enfans qui honorent
leurs parens vivent long-tems,
n'apprehendes-tu pas de perir
dans le grand lac, & de faire
naufrage dans ces eaux salées,
après nous avoir abandonné
dans le besoin que nous avons
de ton secours? Hélas, mon
fils! ajoûta ce Sauvage, aiant
les larmes aux yeux, si quel-
qu'un de nous vient à mourir
dans les bois, qui est ce qui
aura le soin de nous montrer
le chemin du Ciel, & de nous

assister à bien mourir ? Faloit-il donc prendre tant de peine pour nous instruire, comme tu as fait jusqu'à présent, pour nous laisser dans un peril évident de mourir sans les Sacrements, que tu as a ministrez à mon frere, à mon oncle, & à plusieurs de nos vieillards moribons ? Si ton cœur demeure encore insensible à tout ce que je viens de dire, sçaches, mon fils, que le mien verse & pleure des larmes de sang en si grande abondance, qu'il m'étouffe la parole. C'est ainsi qu'il finit sa harangue, & me donna le tems de luy déclarer mes sentimens.

Comme toute la compagnie, autant surprise que je l'étois moi-même d'un semblable discours, auquel je ne m'attendois pas, étoit en peine de ce

que je répondrois à ce pauvre Sauvage, qui se disoit mon pere ; je luy fis connoître & luy dis, que mon cœur verfoit plus de larmes de sang que le sien, à cause qu'il étoit luy seul plus sensible à nôtre commune separation, que tous les cœurs des Sauvages ensemble : Que je n'avois reçû aucun déplaisir de la Nation Gaspienne, qui m'avoit toujourns puissamment engagé, par les amitez & le bien qu'elle m'avoit fait, de rester avec elle, & d'en preferer la Mission, comme je la prefererois toujourns, si l'occasion se presentoit, à toutes celles qu'on voudroit me donner dans la Nouvelle France : Que je le reconnoissois encore pour mon pere, autant & plus que jamais ; & que je le priois aussi de tout

mon cœur, de me confiderer
toujours comme son fils : Qu'il
faloit observer religieusement
tout ce que je leur avois en-
seigné du devoir des enfans
envers leurs pere & mere,
exprimez dans le quatrième
Commandement de Dieu ;
Koutche, kitchechibar, chaktou,
&c. Que bien loin de prati-
quer le contraire à leur égard,
je ne repassois en France que
pour le mettre plus efficace-
ment en pratique , puisque
c'étoit pour obcir à Dieu dans
la personne de mon Superieur,
qui me tenoit lieu de Pere, &
dans le^l dessein de persuader à
quelques-uns de mes Freres,
de les venir instruire. Que je
ne les abandonnois pas dans
leur besoin sans secours, d'au-
tant que je leur laissois un au-
tre moi-même , dans la per-
sonne.

sonne du R. P. Claude Moreau, extrêmement zelé pour leur salut. Que j'avois écou-té paisiblement tout ce qu'il m'avoit dit, plutôt com-me l'effet de son amitié, que d'un reproche outrageant qu'il eût voulu me faire, après les avoir aimé & tendrement: Mais qu'enfin, je ne pouvois m'empêcher de luy témoi-gner que mon cœur avoit été touché jusqu'au vif, en me demandant s'il n'étoit plus Gaspésien, & s'il vouloit vo-mir les Sauvages pour jamais. Tu te trompes, mon pere, luy dis-je d'un ton de voix assez severe, mon cœur est plus Gaspésien que jamais; & dans le tems même que tu te persuades qu'il se retressit, il devient plus grand de jour en jour en jour, pour y loger &

recevoir tous ceux de ta Nation : Il voudroit, ce cœur, se multiplier, afin de se trouver dans tous les endroits où sont les Gaspésiens, pour les instruire; & je t'assûre que je ne repasse en France, que dans le dessein où je suis, de faire à mon retour, par le ministère de nos Missionnaires, ce qu'il m'étoit impossible de faire moi seul. Ce sera pour lors, que tu confesseras que mon cœur est bien plus grand que tu ne penses; & que bien loin de vomir & de rejeter les Sauvages, il cesseroit de vivre, s'il étoit un moment sans inclination pour les Gaspésiens.

S'il est ainsi, répondit au même instant un certain *Nemidouades*, il faut que je passe en France avec le Patriarche; il a raison, il a de l'esprit, &

nous n'en avons pas autant que luy ; il ne recherche que nôtre nôtre salut ; mais je veux que nous nous embarquions dans des navires differens ; afin que si l'un de nous vient à perir , l'autre se puisse sauver , pour en apporter la nouvelle , ce qui seroit impossible , si nous faisons tous deux naufrage dans un même vaisseau. Il alloit nous dire quelque autre chose , lorsque le Capitaine nous avertit qu'il étoit tems de partir.

Nos Sauvages demeurèrent au bord de la mer , durant nôtre embarquement ; & je vous avouë que j'eus un déplaisir sensible , considerant avcc une lunette d'approche nos pauvres Gaspésiens , qui resterent toujours dans la même place où je les avois laissé , jusqu'à

556 *Nouvelle Relation*
ce que rôtire navire aiant dou-
blé la Po nte au Loup-marin,
l'Isle de Bonaventure , que
nous laissâmes entre nous & la
terre ferme, me priva de la sa-
tisfaction de les voir, & d'en
être vûs.

La navigation fut égale-
ment prompte, & heureuse; en
forte que nous arrivâmes à
Honfleur trente jours après
notre départ de l'Isle Percée.
Nous prîmes ensuite la route
de Paris, où le Reverendissi-
me Pere German Allart, & le
tres-Reverend Pere Potentien
Ozon Provincial actuel des Re-
côllets d'Artois, ménagerent
avec tant de succes les interêts
de nos Missions, que le premier
obtint du Roi, l'établissement
de l'Hôspice que nous avons
presentement à Quebec; &
le second, des Lettres de fa-

veur de Monsieur Tronçon
Superieur des Messieurs du Se-
minaire de Saint Sulpice , à
Monsieur d'Ollier Superieur
des Messieurs du Seminaire de
Mont-Roïal en Canada , en
vertu desquelles mondit Sieur
d'Ollier eut la bonté de nous
accorder genereusement une
espace de terrain sur le bord
du fleuve , avec pouvoir d'y
bâtir une Maison de Mission ,
avec l'agrément de Monsei-
gneur l'Evêque , pour la con-
solation spirituelle des Habi-
tans de Mont-Roïal.

Pendant que ces Reverends
Peres agissoient de concert
pour obtenir ces nouveaux
établissmens, l'obeïssance me
permet de retourner dans nô-
tre chere Province d'Artois ,
où tout le monde , pour ain-
si dire , parens , amis , Reli-

ligieux & Seculiers, firent leurs efforts afin d'empêcher & de me faire perdre le deſſein que j'avois formé de retourner en Canada. Peut-être aurois je ſuccombé aux inſtances de ces perſonnes, qui ne cherchoient dans mon ſejour en France, que leur propre & ſeule ſatisfaction, ſi le tres-R. P. Potentien Ozon, qui avoit paſſé deux fois en ce nouveau Monde, en qualité de Commiſſaire & Supérieur de nos Miſſions Canadiennes, n'eût diſſipé tous ces obſtacles par une de ſes Lettres, en me faiſant connoître que toutes les difficultez que je luy propoſois n'étoient plus de ſaiſon, & qu'il ne s'agiſſoit pas de penetrer la volonté de Dieu ſur une affaire, où elle paroiſſoit trop évidemment dans celle des Supérieurs des

deux Provinces de Saint Denis & de Saint Antoine; mais bien de l'exécuter au plûtôt: attendu même que Monseigneur l'Evêque de Quebec & le R. P. Valentin le Roux Supérieur de nos Missions, demandoient avec instance mon retour en Canada.

Il n'en falut pas davantage pour me déterminer à faire un sacrifice de toutes les repugnances que je pouvois avoir, de quitter une seconde fois notre chere Province: convaincu parfaitement que l'esprit du Seigneur residoit dans ce grand Serviteur de Dieu, je reçûs sa Lettre & ses avis comme la décision de mon sort; & pour ne plus être exposé davantage aux attaques que l'amitié naturelle des parens & des amis me livroit tous les

560 *Nouvelle Relation*
jours, afin de m'engager à re-
ter au País, je sortis de Ba-
paume pour aller à Arras, y
faire ma retraite annuelle, &
me disposer au second voïage
que je devois faire dans la
Nouvelle France. Il semble
que Dieu agrea mon sacrifice,
puisque celuy de nos Reli-
gieux qui s'étoit opposé le
plus jusqu'alors à mon retour,
se trouva luy-même tellement
changé, huit jours après mon
départ, qu'il demanda avec
tant d'empressement de venir
avec moi en Canada, que les
Superieurs se rendirent à ses
instantes prieres : cette nou-
velle me fut d'autant plus a-
greable, que j'étois persuadé
de la capacité, & de la vertu
de ce Religieux, & du grand
bien qu'il feroit, comme il a
fait dans les Missions François.

de la Gaspésie. 561
ses & Iroquoises, qu'il a cultivées durant six années, avec une singulière edification.

J'en écrivis aussi-tot à nos Supérieurs, pour les informer de la résolution du R. P. François Waffon, qui vouloit passer avec moi en Canada: en effet, nous partîmes incessamment de Bapaume pour Paris, où j'eus l'honneur de recevoir la visite de Monsieur Macé tres-digne Ecclesiastique de Saint Sulpice, homme d'une vertu consommée, & d'un zèle véritablement Apostolique pour la Mission de la Nouvelle France, qui me pria instamment de m'embarquer avec deux Religieuses Hospitalières de-Beaufort en Vallée, que Monseigneur d'Angers vouloit bien confier à mes soins jusques à Québec. Quelque indi-

gne que je me crûs de la conduite & de la direction de ces saintes Filles, il m'obligea cependant de condescendre à sa demande, & ne sortit pas de chez nous, qu'il n'eût tiré parole que nous irions au Convent de ces bonnes Religieuses, & leur donnerions avis du tems auquel elles devoient se rendre à la Rochelle, pour s'embarquer dans les premiers navires : en sorte que toutes choses étant disposées, nous partîmes de Paris, & nous arrivâmes heureusement, vers les Fêtes de la Pentecôte, aux Hospitalieres de Beaufort en Vallée. La Reverende Mere des Roseaux, que Mademoiselle de Melun, si celebre par la pratique des vertus les plus éminentes du Christianisme, avoit mise en ce saint Monas-

zere, en étoit devenue la Supérieure : animée par les exemples de piété de sa sainte Maîtresse, & brûlant de ce même feu de la charité du prochain qui consuma le cœur de cette grande Princesse, elle fit un sacrifice aux pauvres malades de Mont-Royal, de ses deux chères & bien-aimées Filles, les Sœurs Gallard & Monmousseau ; la première, fille d'un Conseiller d'Angers ; la seconde, d'un fameux Marchand. Comme ces deux bonnes Religieuses étoient d'une vertu solide, & fortifiées de l'Esprit de Dieu qui les conduisoit en Canada, il semble aussi qu'elles ne sortirent du Cloître, que pour en donner des marques éclatantes ; soit durant le séjour qu'elles firent à la Rochelle, où Monseigneur l'E-

vêque les reçut comme des véritables épouses de JESUS-CHRIST; soit durant la navigation, que Nôtre-Seigneur rendit tres-heureuse, par les prieres & la sainteté de ces ames Religieuses, qui faisoient leurs Oraisons mentales, Lectures spirituelles, recitoient leur Office en commun, comme si le navire fût devenu pour elles un autre Convent de Beaufort en Vallée. Elles parurent insensibles à toutes les incommoditez qui sont ordinaires sur la mer; mais elles ne pûrent s'empêcher de fremir & de trembler comme des ames chastes, apprenant que nous étions en danger d'être bien-tôt attaquez par un navire Turc, qui venoit à toutes voiles dessus nous, ou pour s'emparer de nôtre vaisseau,

ou pour le couler à fond. Le canon que l'on dispoſoit, les mouſquets, les piques, la poudre & le plomb que l'on diſtribuoit à tous les Paſſagers avec aſſez de precipitation, ne les effraïoit pas : incertaines de ce qu'elles deviendroient, ſi les Turcs, qui s'approchoient à vûe d'œil de nous, ſe rendoient les maîtres du navire, elles apprehendoient tout pour leur pureté; & preferant genereuſement la mort à la perte de ce précieux treſor, qui couroit riſque d'être expoſé aux injures & aux violences de ces ennemis du nom Chrétien, elles ſe jetterent à genoux, pour implorer le ſecours du Ciel, & me prièrent, avec une une ferveur d'eſprit extraordinaire, d'approuver la reſolution qu'elles

avoient formée , de se jeter à la mer aussi tôt que les Turcs monteroient dans le vaisseau ; aimant mieux , disoient-elles , s'abandonner aux soins amoureux de la Providence , & mourir mille fois , que de tomber entre les mains & d'être souillées par la brutalité de ces Infideles. Le Ciel cependant se contenta de leur bonne volonté : on se mit en état de résister au navire Turc , qui approchoit à la portée du canon de nôtre vaisseau ; & comme il étoit beaucoup meilleur voilier que nous , on se résolut de l'attendre , & de se mettre en état d'attaquer & de se défendre. Cette fermeté & la résolution que nous fîmes paroître , de vouloir combattre l'ennemi , jetta la terreur parmi ces Barbares ,

lesquels se persuadant que nous étions beaucoup plus de monde que nous ne paroissions sur le tillac, apprehenderent eux-mêmes le succes d'un combat où ils commençoient à perdre l'esperance de vaincre & de triompher; ils jugerent à propos de ne rien risquer, changerent de bord, passerent en arriere de nôtre navire, & se contenterent de nous faire des menaces, auxquelles on répondit avec une fierté qui ne cedoit rien du tout à leurs insultes: en sorte que ces Infideles s'étoient éloignez de nous, jusqu'à nous faire perdre leur vaisseau de vûë, on chanta le *Te Deum*, en action de graces; & l'on attribua cet heureux succes aux merites & aux prieres ferventes de ces bonnes Reli-

gieuses, que le Ciel consola dans la continuation du voïage, par une navigation autant heureuse qu'elles le pouvoient souhaiter, & qui nous fit voir l'embouchûre du fleuve de Saint Laurent, trente jours après nôtre départ de la Rochelle.

Le vent s'étant rendu de jour en jour plus favorable, on motilla bien - tôt l'ancre devant Quebec, où je m'étois rendu en canot, pour informer Monseigneur de Laval premier Evêque de Quebec, & Messieurs ses Grands Vicaires, de l'heureuse arrivée de nos deux Religieuses Hospitalieres, qui avoient genereusement exposé leur vie aux perils de la mer, pour se consacrer entierement au service des malades de Mont-Royal, dans

de la Gaspésie. 569

dans le Convent & l'Hôpital
fondez par la charité & les
liberalitez de Madame de
Bullion. On les reçut avec
tout le bon accueil & le res-
pect possible ; elles furent
conduites aux Ursulines de
Quebec , & quelques jours
après à Mont-Royal , par
Monsieur Souart leur Direc-
teur, grand serviteur de Dieu,
dont la memoire sera tou-
jours en benediction dans la
Nouvelle France, par l'odeur
de ses vertus , qu'il y a répar-
duë durant quarante années de
Mission, jusqu'à une heureuse
vieillesse.

Le Reverend Pere Valentin
le Roux , qui ne perdoit au-
cune occasion de procurer
les établissement de nos Mis-
sions, destina le Pere François

B b b

Wasson pour continuer celle que nous avons aux Iroquois, où ce bon Religieux a demeuré l'espace de six ans, soit durant la paix, soit durant la guerre que nous eûmes avec ces Barbares, aux insultes desquels ce zélé Missionnaire étoit continuellement exposé. Le Reverend Pere Superieur m'ordonna aussi de monter avec luy, & de servir d'Aumônier à Monseigneur le Comte de Frontenac Gouverneur General de la Nouvelle France, jusqu'au Mont-Roïal; afin de ménager auprès de Monsieur d'Ollier Superieur du Seminaire, & Seigneur de l'Isle du Mont-Roïal, un espace de terrein quil nous accorda genereusement, après avoir

fait lecture de la Lettre que je luy presentai de la part de Monsieur Tronçon, nous donnant en sa consideration quatre arpens de terre situez sur le bord du fleuve, proche la Chapelle de la Sainte Vierge, vis à vis d'une petite élévation sur laquelle on a bâti un moulin, commodes & tres-propres pour l'abord des canots & des chaloupes, & dont il envoïa le Contract de concession au Reverend Pere Valentin le Roux, aussi tôt que je fus de rêtour à Quebec. Deux jours avant mon départ pour ma Mission, de nos Gaspeziens, ou celuy qui se disoit mon pere, & sa famille, me reçûrent avec tout le bon accueil qu'il leur fut possible. J'obmets ici les circon:

572 *Nouvelle Relation*
stances de cette seconde Mis-
sion, que je reserve pour le *Pre-*
mier établissement de la Foi dans
la Nouvelle France.

FIN.

De l'Imprimerie de LAURENT
RONDET.

